



FRANCE

l'heure de vérité
et des réformes

Pour que ce pays retrouve foi en lui-même

Je ne suis ni expert, ni politicien, ni professeur. Je suis un Français parmi d'autres. Et si j'ai écrit ce livre, ce n'est pas parce que j'avais toutes les réponses, mais parce que je ne supportais plus qu'on évite les vraies questions.

Je suis fatigué, comme beaucoup, de voir ce pays que j'aime se débattre dans ses propres filets. Fatigué d'entendre les mêmes promesses, les mêmes diagnostics, les mêmes « grandes causes » abandonnées à la première tempête médiatique. Fatigué d'une parole politique qui a perdu sa consistance, et d'une administration qui parfois oublie le sens de sa mission.

Mais malgré cette lassitude, je garde une conviction : la France n'a pas dit son dernier mot.

J'ai voulu que chaque page puisse parler au citoyen concret, à celui qui travaille, qui doute, qui essaie, qui n'a pas le luxe d'attendre. J'ai voulu qu'on redonne du sens à des mots qui sont devenus creux : service public, autorité, écologie, mérite, solidarité, entrepreneuriat.

Ce livre, c'est ma part de responsabilité. Ce que je pouvais faire, je l'ai fait : poser des mots, rassembler des faits, structurer une pensée, proposer des solutions. Maintenant, à vous. À nous tous.

Parce qu'au fond, ce que je souhaite est simple :

Que nous soyons fiers à nouveau. Pas d'un souvenir. Pas d'un drapeau. Mais d'une France qui agit. Qui tient sa parole. Qui respecte ses enfants. Qui sait d'où elle vient, où elle va, et pourquoi elle s'y rend.

Avec mes convictions, ma lucidité, et ma foi intacte en ce que ce pays peut redevenir.

Fabrice ANSTETT

Structure du livre : *France, l'heure de vérité et des réformes*

Préface

Une invitation à la lucidité, un appel à dépasser les contradictions françaises par une réforme cohérente, sociale et réaliste.

Introduction : La France, puissance empêchée

Une analyse des paradoxes français : entre ambitions et blocages structurels, promesses et déceptions, accumulation de lois et stagnation concrète.

Première partie – Le modèle français en crise

Chapitre 1 : Un modèle économique à bout de souffle

- 1.1 Une croissance molle, fondée sur la consommation
- 1.2 Le chômage structurel comme symptôme d'un marché du travail dysfonctionnel
- 1.3 Une fiscalité illisible, étouffante et injuste
- 1.4 Une dette publique incontrôlée et politiquement irresponsable
- 1.5 La désindustrialisation : le déclin d'une souveraineté productive
- 1.6 Le blocage de l'investissement privé
- 1.7 Un tissu entrepreneurial fragilisé
- 1.8 L'échec des aides publiques mal ciblées
- 1.9 L'économie informelle et les pertes fiscales

Conclusion et plan d'action pour une économie durable, lisible et compétitive

Chapitre 2 : Une société à deux vitesses

- 2.1 École, inégalités et reproduction sociale
- 2.2 Justice lente et inégalitaire
- 2.3 Fractures territoriales entre métropoles et périphéries

- 2.4 Déclassement des classes moyennes
- 2.5 Explosion de la précarité sociale
- 2.6 Discrimination systémique et sentiment d'injustice
- 2.7 Familles monoparentales et vulnérabilités sociales
- 2.8 Jeunesse désabusée, avenir incertain
- 2.9 Vieillesse et solitude des seniors

Conclusion et plan d'action pour une société plus équitable et solidaire

Chapitre 3 : Une gouvernance inefficace

- 3.1 Hypercentralisation et lenteur décisionnelle
- 3.2 Mille-feuille administratif et duplication des compétences
- 3.3 Crise de confiance dans les institutions
- 3.4 Instabilité des réformes publiques
- 3.5 Manque d'évaluation et culture du résultat
- 3.6 Démocratie représentative affaiblie
- 3.7 Déficit de participation citoyenne
- 3.8 Le rôle sous-estimé des maires et des élus locaux
- 3.9 Dépolitisation et technocratisation du pouvoir

Conclusion et plan d'action pour une gouvernance plus agile et démocratique

Chapitre 4 : Sécurité, immigration et cohésion nationale

- 4.1 Sentiment d'insécurité : entre réalité et instrumentalisation
- 4.2 Territoires abandonnés de la République
- 4.3 Politique migratoire déséquilibrée
- 4.4 L'échec de l'intégration sociale et culturelle
- 4.5 Ghettoïsation et communautarisme
- 4.6 Répression, police et lien avec la population
- 4.7 Justice pénale saturée et lente

4.8 Prison, récidive et réinsertion

4.9 Radicalisation et défaillances des politiques de prévention

Conclusion et plan d'action pour restaurer l'autorité et l'unité républicaines

Chapitre 5 : Une politique écologique contradictoire

5.1 Un discours ambitieux, des actes faibles

5.2 Transition énergétique : lenteur et incohérence

5.3 Justice environnementale et fractures sociales

5.4 Biodiversité : la grande oubliée

5.5 Subventions aux énergies fossiles

5.6 Nucléaire, stratégie ambiguë

5.7 Mobilité verte : inaccessible pour les classes populaires

5.8 Rénovation thermique : obstacles et inégalités d'accès

5.9 Agriculture intensive vs agroécologie

Conclusion et plan d'action pour une écologie réaliste, équitable et efficace

Deuxième partie – Reconstruire sur des fondations solides

Chapitre 6 : Réparer les services publics essentiels

6.1 Hôpital : excellence en souffrance

6.2 Déserts médicaux et fracture sanitaire

6.3 Métiers du soin : vocation sacrifiée

6.4 Éducation nationale : un modèle à restaurer

6.5 Universités en déclin, recherche en panne

6.6 Logement social : rareté, ghettos et inefficacité

6.7 Services publics de proximité : le recul permanent

6.8 Fonction publique : bureaucratie ou engagement ?

6.9 Dialogue social dévitalisé

Conclusion et plan d'action pour des services publics modernisés et humanisés

Chapitre 7 : La révolution numérique oubliée

- 7.1 Illettrisme numérique et nouvelles inégalités
- 7.2 Fracture territoriale d'accès aux réseaux
- 7.3 État numérique... mais inaccessible
- 7.4 Dématérialisation vs exclusion
- 7.5 Souveraineté numérique et dépendance aux GAFAM
- 7.6 Cybersécurité et protection des données
- 7.7 Numérique éducatif : mirage ou opportunité ?
- 7.8 Emplois numériques : déficit de formation
- 7.9 Éthique, IA et régulation des technologies

Conclusion et plan d'action pour une transition numérique inclusive et souveraine

Chapitre 8 : Culture, mémoire et cohésion nationale

- 8.1 Exception culturelle : entre fierté et repli
- 8.2 Enseignement du français et crise du langage
- 8.3 L'histoire, enjeu de citoyenneté
- 8.4 Accès à la culture : fractures sociales et géographiques
- 8.5 Culture numérique, nouvelle frontière
- 8.6 Fracture intergénérationnelle et transmission
- 8.7 Récit national : effritement ou reconstruction ?
- 8.8 Diversité culturelle et tensions identitaires
- 8.9 L'école comme levier de cohésion symbolique

Conclusion et plan d'action pour une culture vivante et un récit commun fédérateur

Chapitre 9 : Repenser la compétitivité et l'innovation

- 9.1 Système productif en manque d'audace
- 9.2 Start-ups et écosystèmes d'innovation
- 9.3 Recherche publique et financements privés
- 9.4 Valorisation des savoir-faire français
- 9.5 Fiscalité anti-innovation
- 9.6 Poids des normes et obstacles réglementaires
- 9.7 L'échec de la montée en gamme industrielle
- 9.8 Exportations : un retard français structurel
- 9.9 Europe de l'innovation : la place de la France

Conclusion et plan d'action pour une économie créative, exportatrice et souveraine

Chapitre 10 : Entreprendre en France, un parcours d'obstacles

- 10.1 Introduction : La France aime ses entrepreneurs... mais les entrave
- 10.2 Charges sociales et pression fiscale
- 10.3 Complexité administrative, URSSAF et sanctions
- 10.4 Le casse-tête du recrutement
- 10.5 Risques juridiques et insécurité réglementaire
- 10.6 Délai de paiement, trésorerie et accès au crédit
- 10.7 Soutiens publics à l'innovation : manque de lisibilité
- 10.8 Rapport à l'échec entrepreneurial
- 10.9 Dynamiser l'esprit d'entreprise dans toute la société

Conclusion et plan d'action pour libérer l'énergie entrepreneuriale française

Chapitre 11 – Crise de la santé publique et fractures du système médical

- 11.1 Une institution en tension permanente
- 11.2 L'hôpital au bord du gouffre

- 11.3 Déserts médicaux : territoires abandonnés
- 11.4 Soignants à bout de souffle
- 11.5 Un système à deux vitesses en gestation
- 11.6 Prévention oubliée, santé mentale délaissée
- 11.7 Numérisation inefficace et déshumanisante
- 11.8 Santé publique : entre abandon et réinvention
- 11.9 Repenser le soin comme un bien commun

Conclusion et plan d'action pour redonner du sens à notre pacte social

Conclusion générale : Pour une France cohérente, juste et puissante

Un bilan transversal et stratégique : dépasser les contradictions, agir dans la cohérence, et projeter la France dans l'avenir sans renier ses fondements sociaux, démocratiques et républicains.

Conclusion éditoriale et postface

- **Mot de l'auteur :** appel à la lucidité, à l'action, à l'espérance.
- **Postface :** ouvrir la réflexion à d'autres regards, prolonger le débat.
- **Bibliographie, sources et références**

Préface

La France au miroir de ses contradictions

La France. Terre d'histoire, de révolutions, d'idées. Nation de Lumières, de débats, d'exigence sociale. Depuis des siècles, notre pays inspire, interroge, agace parfois, mais ne laisse jamais indifférent. Pourtant, derrière cette image flamboyante, un malaise profond s'est installé. Une lassitude. Un doute. Une fracture.

Nous sommes nombreux à ressentir, parfois confusément, que quelque chose ne fonctionne plus. Comme si notre pays, formidable en potentialités, s'était peu à peu enfermé dans ses propres paradoxes. Une sorte de cercle vicieux, où chaque tentative de réforme vient buter sur des murs invisibles : bureaucratie tentaculaire, peurs collectives, intérêts contradictoires, absence de vision claire. La France n'avance plus. Elle tourne en rond.

Et pourtant, nous n'avons pas abdiqué. La vitalité des débats, la richesse des talents, la capacité d'innovation de nos entrepreneurs, l'engagement quotidien de nos enseignants, de nos soignants, de nos policiers, de nos travailleurs sociaux, tout cela témoigne d'un pays qui ne demande qu'à se relever. Mais pour cela, il faut du courage, de la lucidité, et une volonté farouche d'agir.

Ce livre n'est pas un réquisitoire contre la France. Il est un cri de lucidité, un plaidoyer pour le sursaut. Il dresse un état des lieux sans concession des grandes contradictions françaises : une économie étouffée par les prélèvements mais incapable de réduire sa dette ; une école républicaine qui creuse les inégalités ; une justice perçue comme lente, inégalitaire, impuissante ; un État omniprésent mais incapable de décider ; une écologie plus punitive qu'efficace ; une démocratie qui suscite plus d'abstention que d'adhésion.

Mais il ne se contente pas de poser le diagnostic. Il avance. Il propose. Il s'inspire de modèles étrangers sans les imiter aveuglément. Il explore des

pistes concrètes, applicables, réalistes. Il cherche à réconcilier efficacité économique et justice sociale, cohésion nationale et ouverture au monde, modernisation et respect de nos héritages. Il s'appuie sur des faits, des comparaisons, des témoignages du terrain. Il parle aux citoyens, aux décideurs, aux élus, aux acteurs de la société civile. Il s'adresse à tous ceux qui aiment la France, non comme une carte postale figée, mais comme une promesse à tenir.

Notre ambition n'est pas de proposer une révolution idéologique, mais une réparation collective. Une mise en cohérence. Un retour à l'essentiel. Car ce pays que nous aimons souffre moins d'un manque de lois que d'un excès de contradictions. Moins d'un déficit de moyens que d'une absence de clarté dans l'action. Moins d'un peuple démobilisé que d'un État incapable de créer la confiance.

Réparer la France, ce n'est pas détruire ce qu'elle est. C'est au contraire la restaurer dans ce qu'elle a de meilleur. C'est lui redonner de l'élan, du souffle, du sens.

À celles et ceux qui refusent le déclin comme une fatalité, ce livre s'adresse à vous. Il n'a pas réponse à tout. Mais il veut ouvrir un chemin. Celui de la cohérence, du courage, de la construction.

Le moment est venu d'oser.

Introduction

La France, puissance empêchée

Pourquoi avons-nous l'impression que plus rien ne fonctionne ?
Pourquoi ce pays, si riche d'intelligence collective, de ressources humaines et naturelles, semble-t-il incapable de se réformer, de se projeter, de se réinventer ?

La France est une puissance, mais une puissance empêchée. Elle porte en elle une mémoire historique et une force créatrice qui pourraient en faire une référence mondiale en matière de démocratie, d'innovation, de justice sociale et de transition écologique. Et pourtant, elle s'enlise. Elle trébuche sur elle-même. Elle se débat dans un enchevêtrement de lois, de normes, de blocages, de crispations.

Chaque élection présidentielle charrie son lot de promesses de rupture : réformer l'économie, rétablir l'autorité de l'État, réparer l'école, rendre la justice plus rapide, transformer l'écologie en opportunité. Et chaque mandat finit par buter sur les mêmes écueils : bureaucratie, corporatismes, absence de vision d'ensemble, manque de courage politique. Les réformes s'accumulent, les textes s'empilent, les mesures se contredisent, les résultats ne suivent pas.

Ce livre part d'un constat : la France est prisonnière de ses contradictions. Elle est à la fois l'un des pays les plus taxés d'Europe et l'un de ceux dont les services publics se dégradent le plus rapidement. Elle dispose d'une des meilleures formations de cadres administratifs au monde, mais souffre d'une bureaucratie asphyxiante. Elle produit des lois en quantité industrielle, mais échoue à faire respecter les règles les plus élémentaires. Elle clame son attachement à l'égalité, mais creuse les écarts sociaux et territoriaux. Elle se veut pionnière de l'écologie, mais taxe les plus modestes tout en subventionnant les grands pollueurs.

Ces paradoxes ne sont pas anecdotiques : ils sont structurels. Ils affectent l'économie, l'école, la santé, la sécurité, l'environnement, la culture,

l'innovation. Et surtout, ils épuisent la confiance des citoyens. Car au-delà des débats techniques ou des clivages idéologiques, une fracture centrale traverse notre pays : la rupture entre le discours public et la réalité vécue.

Dans cette crise de cohérence, c'est la démocratie elle-même qui vacille. La défiance monte, les abstentions explosent, les extrêmes prospèrent, et le lien entre gouvernants et gouvernés s'étiole. Il ne s'agit plus seulement d'efficacité administrative ou de performance économique, mais de survie du pacte républicain.

Ce que ce livre propose

Ce livre ne prétend pas tout résoudre. Mais il veut nommer les contradictions. Les comprendre. Les démonter. Il s'appuie sur des faits, des chiffres, des expériences de terrain, mais aussi sur des exemples étrangers qui montrent qu'un autre chemin est possible.

Il ne s'adresse pas seulement aux experts, mais à tous les citoyens qui refusent la résignation. Il ne cherche pas à plaire à une sensibilité politique particulière, mais à tracer une ligne claire, cohérente, pragmatique. Il veut réconcilier la France avec elle-même : renouer avec la confiance, avec la clarté, avec la responsabilité.

Réparer la France n'est pas une utopie. C'est un projet concret, exigeant, lucide. C'est une nécessité.

Car le temps nous est compté. Les tensions sociales, écologiques, géopolitiques ne nous laissent plus le luxe de l'inaction ou des demi-mesures. L'avenir appartient aux nations capables de se réformer profondément, de se réinventer sans renier leurs fondements.

Ce livre est une invitation : à comprendre, à débattre, à agir.

Chapitre 1

Un modèle économique à bout de souffle

La France traverse depuis plusieurs décennies une crise économique qui dépasse largement les simples chiffres du PIB ou les variations de la courbe du chômage. Ce que nous vivons, c'est l'essoufflement profond d'un modèle économique hérité de l'après-guerre, longtemps porté aux nues pour sa capacité à concilier progrès social, dynamisme industriel et protection de l'emploi. Aujourd'hui, ce modèle vacille, menacé dans ses fondations par des choix politiques incohérents, des transitions mal accompagnées, et une mondialisation dont la France a trop souvent subi les effets sans jamais réellement les anticiper.

Derrière les indicateurs macroéconomiques rassurants présentés dans les discours officiels se cache une réalité bien plus préoccupante : désindustrialisation galopante, précarisation massive du salariat, endettement public structurel, et fiscalité étouffante qui pèse lourdement sur les classes moyennes et les entrepreneurs. Chaque jour, des usines ferment, des savoir-faire disparaissent, et des territoires entiers s'enfoncent dans le déclin économique et le chômage de masse.

Le monde a changé, mais la France est restée figée dans des logiques économiques d'un autre temps. L'innovation y est entravée par la lourdeur administrative, la production nationale asphyxiée par la concurrence déloyale, et la valeur ajoutée captée par des intérêts financiers déconnectés de l'économie réelle. L'État, souvent perçu comme le garant du modèle social français, semble incapable de redéfinir une stratégie claire face à ces bouleversements. Tantôt interventionniste à l'excès, tantôt absent des grands choix industriels, il se perd dans des injonctions contradictoires.

Ce chapitre propose de poser un diagnostic lucide et documenté de cette impasse économique. Nous explorerons les grandes tendances structurelles qui affaiblissent notre appareil productif, les erreurs

stratégiques accumulées depuis trente ans, les effets pervers d'un capitalisme financiarisé et d'une mondialisation mal maîtrisée. Nous écouterons aussi les témoignages de ceux qui, sur le terrain, paient le prix de cette inertie : ouvriers licenciés, artisans écrasés par les charges, jeunes diplômés contraints à l'exil, petites entreprises étranglées.

Mais cette analyse ne saurait se limiter à la critique. À travers cette plongée dans les racines de l'essoufflement français, il s'agira aussi de dégager les pistes d'un sursaut possible. Car rien n'est inéluctable. D'autres nations ont su réinventer leur modèle productif, réconcilier économie et cohésion sociale, croissance et soutenabilité. Il est encore temps de faire le choix du courage, de la clarté, et de l'intérêt général.

1.1 – Une croissance molle dans une économie rigide

Depuis la fin des Trente Glorieuses, la France peine à retrouver un modèle de croissance soutenu et inclusif. Si les années 1950 à 1973 avaient vu une augmentation quasi continue de la production industrielle, de l'emploi et du pouvoir d'achat, la décennie suivante marqua une rupture brutale. Le premier choc pétrolier, en 1973, mit fin à l'illusion d'un progrès linéaire et ininterrompu. Depuis lors, la France alterne périodes de croissance modérée et stagnation, sans jamais retrouver un rythme comparable à celui de ses homologues nordiques ou germaniques.

L'économie française souffre d'un mal profond : une rigidité structurelle accumulée au fil des décennies. Le marché du travail y est fortement encadré par un Code du travail extrêmement volumineux — plus de 3 500 pages —, qui rend les embauches et les licenciements particulièrement complexes pour les employeurs, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME). À cela s'ajoute un empilement de règles fiscales, sociales et administratives qui freine l'agilité économique et rend difficile toute prise de risque entrepreneuriale.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que la France possède de nombreux atouts naturels, humains et technologiques. Le pays est doté d'infrastructures modernes, d'un système de santé de qualité, d'un réseau éducatif dense, et surtout d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Pourtant, cette richesse ne se transforme pas en croissance réelle.

Les données économiques récentes en témoignent : entre 2000 et 2020, la croissance moyenne du PIB français a été de 1,4 % par an, contre 1,7 % en Allemagne et plus de 2 % aux Pays-Bas. La crise du Covid-19 n'a fait qu'accentuer cette tendance, avec une chute brutale du PIB de près de 8 % en 2020, suivie d'un rebond inégal en 2021-2022. La reprise a principalement bénéficié aux grands groupes internationaux, tandis que les petites entreprises et les indépendants restent fragilisés.

Plus inquiétant encore : les moteurs traditionnels de la croissance — la consommation des ménages, l'investissement public, les exportations — semblent s'essouffler. La consommation pâtit de l'inflation et de la stagnation des salaires. L'investissement public est contraint par une dette publique colossale (plus de 3 000 milliards d'euros en 2024). Quant aux exportations, elles restent en retrait par rapport à l'Allemagne, faute de compétitivité industrielle.

La productivité, souvent considérée comme l'un des piliers de la croissance, progresse peu. Entre 2010 et 2020, les gains de productivité horaire ont été inférieurs à 0,8 % par an en France, alors qu'ils dépassaient 1,5 % dans les pays scandinaves. Ce ralentissement s'explique notamment par un sous-investissement chronique dans les secteurs d'avenir (numérique, robotique, intelligence artificielle, énergies renouvelables), un cloisonnement entre les sphères publique et privée, et une gouvernance économique peu lisible.

L'enjeu est donc immense : retrouver une trajectoire de croissance solide et soutenable, capable de financer notre modèle social, de réduire la dette, de créer des emplois durables, et de préparer l'économie française aux

défis du XXI^e siècle. Mais cela suppose une refonte en profondeur des mécanismes économiques actuels.

1.2 – Le chômage de masse, une fatalité française ?

Depuis plus de quatre décennies, la France vit avec un taux de chômage structurellement élevé, au point que le mot « chômage » est devenu une constante de son paysage économique et politique. Alors que d'autres pays comparables — l'Allemagne, les Pays-Bas, les pays nordiques — ont réussi à abaisser durablement leur taux de chômage sous la barre des 5 %, la France, elle, oscille entre 7 et 10 %, avec des pics bien plus élevés en période de crise.

Le phénomène est ancien, mais son enracinement progressif dans le tissu social français est d'une gravité extrême. Il ne s'agit pas seulement d'une statistique économique : derrière chaque point de chômage se cache une vie suspendue, des trajectoires brisées, des familles fragilisées. Le chômage engendre la pauvreté, l'isolement, la perte de confiance, la défiance envers les institutions, voire le repli sur soi ou la tentation des extrêmes politiques.

Le chômage touche particulièrement certains publics. Les jeunes de moins de 25 ans connaissent un taux de chômage deux fois supérieur à la moyenne nationale. Près d'un jeune actif sur cinq est sans emploi, un chiffre dramatique qui traduit l'incapacité de notre système à intégrer la jeunesse dans l'économie productive. Chez les seniors, le constat est tout aussi alarmant : une fois sortis du marché du travail après 55 ans, nombreux sont ceux qui ne retrouvent jamais d'activité. Leur taux de retour à l'emploi est inférieur à 20 %.

Par ailleurs, la fracture territoriale est flagrante. Dans certaines régions — Hauts-de-France, Grand Est, Occitanie — le taux de chômage dépasse régulièrement les 10 %, parfois même 15 % dans les quartiers dits « prioritaires » de la politique de la ville. Ce chômage massif dans les

périphéries alimente le sentiment d'abandon, la perte de repères, et la montée d'un ressentiment profond envers un système perçu comme inégal et déconnecté.

Plusieurs causes expliquent ce chômage de masse persistant. La première est liée à une inadéquation entre l'offre et la demande d'emplois. Beaucoup de jeunes sortent de l'école sans qualification adaptée aux besoins du marché. À l'inverse, de nombreux secteurs — bâtiment, hôtellerie-restauration, aide à la personne, agriculture, maintenance industrielle — peinent à recruter. En 2023, Pôle emploi recensait plus de 300 000 postes non pourvus, faute de candidats ou de profils adaptés.

Cette désynchronisation est aggravée par un système de formation professionnelle complexe, rigide et mal connecté aux réalités économiques. Les reconversions sont longues, mal accompagnées, souvent peu financées. Les dispositifs d'aide à l'embauche ou à la formation sont pléthoriques, mais leur efficacité reste marginale car leur lisibilité est faible et leur application territoriale inégale.

Un autre facteur réside dans le coût du travail. Les charges sociales en France restent parmi les plus élevées d'Europe, particulièrement sur les bas et moyens salaires. Cela freine les embauches, surtout dans les secteurs à faible marge. Pour une PME, embaucher un salarié peut devenir un acte risqué, coûteux, voire désincitatif dans un contexte d'incertitude fiscale et réglementaire permanente.

Enfin, certains dispositifs d'assurance chômage, s'ils sont essentiels à la solidarité nationale, peuvent dans certains cas freiner la reprise d'emploi, notamment lorsqu'ils ne sont pas combinés à un accompagnement efficace ou à des obligations d'activité. Il ne s'agit pas ici de stigmatiser les demandeurs d'emploi — bien au contraire — mais de rappeler que l'indemnisation doit toujours s'accompagner d'un effort collectif d'insertion et de formation.

Le chômage de masse français n'est donc pas une fatalité. Il est la conséquence d'une série de choix structurels, de rigidités administratives,

de sous-investissements dans l'humain, et d'un manque de lisibilité des politiques publiques. D'autres pays ont montré qu'il était possible de concilier flexibilité du marché du travail, sécurité pour les salariés, et taux d'emploi élevé. Encore faut-il le vouloir vraiment, en s'affranchissant des tabous idéologiques.

1.3 – Le labyrinthe fiscal français : complexité, injustice, inefficacité

La fiscalité française est sans doute l'un des systèmes les plus complexes et opaques du monde occidental. Ce constat, partagé aussi bien par les contribuables que par les économistes, les chefs d'entreprise ou même certains hauts fonctionnaires, traduit une réalité préoccupante : en France, l'impôt est à la fois mal compris, mal accepté, et mal réparti.

Le poids des prélèvements obligatoires est considérable. Avec un taux proche de 45 % du PIB, la France détient l'un des niveaux les plus élevés d'Europe, bien au-dessus de l'Allemagne, des pays scandinaves ou encore du Royaume-Uni. Ce record ne serait pas problématique s'il s'accompagnait d'un sentiment d'efficacité, de clarté, et de justice. Or, il en résulte l'inverse : frustration généralisée, sentiment d'injustice fiscale, et défiance croissante à l'égard des institutions.

Première difficulté : l'illisibilité du système. Le code général des impôts français compte plus de 3 000 articles, auxquels s'ajoutent des milliers de pages de circulaires, de textes complémentaires, d'exceptions et de niches. En 2023, on dénombrait plus de 450 niches fiscales, souvent héritées de réformes anciennes, parfois redondantes, voire contre-productives. Certaines sont utilisées par les contribuables les plus aisés pour optimiser leur fiscalité de manière légale mais moralement contestable. D'autres sont tout simplement inconnues du grand public, et donc inaccessibles à ceux qui en auraient pourtant le plus besoin.

Cette complexité nuit à la transparence. Elle favorise les stratégies d'évitement, d'optimisation, et dans certains cas, de fraude. Elle nuit

également à l'attractivité du pays. Pour un entrepreneur, un investisseur ou un innovateur, le système fiscal français représente souvent un casse-tête qui décourage l'initiative. À l'étranger, la fiscalité française est perçue comme une barrière à l'installation, à l'embauche, ou à la croissance.

Mais au-delà de la complexité, c'est surtout le sentiment d'injustice qui alimente la colère fiscale. Les classes moyennes, en particulier, se sentent prises en étau. Trop « riches » pour bénéficier de certaines aides sociales, mais pas assez pour optimiser leur fiscalité, elles supportent une part disproportionnée de l'effort fiscal national. Leur revenu disponible stagne, leur pouvoir d'achat s'érode, tandis que les hauts revenus et les grandes entreprises réussissent, grâce à des conseils avisés, à limiter leur imposition effective.

Les PME, elles aussi, sont pénalisées. Contrairement aux multinationales qui peuvent jouer sur l'évasion fiscale ou la délocalisation de leurs profits, les petites entreprises sont soumises à un régime rigide, souvent injuste, et lourdement contrôlé. Leur marge de manœuvre est réduite, leur trésorerie fragilisée, leur développement freiné.

Enfin, la fiscalité française souffre d'une instabilité chronique. Chaque gouvernement modifie la fiscalité, au gré de ses priorités budgétaires, électorales ou idéologiques. Les lois de finances se succèdent, les règles changent, les taux évoluent, les exonérations apparaissent ou disparaissent. Cette instabilité crée un climat d'incertitude nuisible à l'investissement de long terme et à la confiance des agents économiques.

De nombreuses tentatives de simplification ont été lancées. Mais la résistance des lobbies, les conflits d'intérêts, la peur de perdre des recettes fiscales immédiates ou de mécontenter certaines catégories de contribuables ont, jusqu'ici, empêché toute réforme d'ampleur.

Pourtant, des solutions existent. D'autres pays ont réussi à bâtir un système fiscal plus simple, plus lisible, plus juste. Le modèle scandinave, par exemple, repose sur des règles stables, un faible nombre de niches, une progressivité claire de l'impôt, et une large acceptabilité sociale. Les

contribuables y savent ce qu'ils paient, pourquoi ils le paient, et à quoi cela sert.

En France, il est temps de sortir du piège de la complexité fiscale. Il faut repenser le système de fond en comble : réduire le nombre d'impôts et de prélèvements, fusionner certains dispositifs, supprimer les niches inefficaces, instaurer une progressivité réelle et transparente, et stabiliser durablement le cadre fiscal. Sans cela, le contrat fiscal entre l'État et les citoyens continuera de se déliter, alimentant la défiance, la fraude, et le rejet de toute solidarité collective.

1.4 – Une dette publique hors de contrôle : bombe à retardement ou symptôme d'un modèle épuisé ?

La dette publique française a franchi la barre symbolique des 3 000 milliards d'euros, représentant plus de 110 % du produit intérieur brut. Ce niveau d'endettement, jadis jugé exceptionnel, est aujourd'hui devenu une norme inquiétante. La France vit, depuis plus de quarante ans, au-dessus de ses moyens. Chaque année, l'État emprunte non pas pour investir, mais pour financer ses dépenses courantes : salaires des fonctionnaires, prestations sociales, fonctionnement des services publics.

Ce recours constant à l'emprunt soulève deux questions majeures. D'abord, celle de la soutenabilité : jusqu'à quand l'État français pourra-t-il emprunter à ce rythme sans susciter la défiance des marchés ? Ensuite, celle de la légitimité : est-il acceptable de reporter sur les générations futures le poids des décisions politiques actuelles ?

La dette publique ne date pas d'hier. Depuis les années 1980, elle augmente régulièrement. Mais ce phénomène s'est accéléré depuis la crise financière de 2008, amplifié ensuite par la pandémie de Covid-19, puis par les mesures de soutien au pouvoir d'achat face à l'inflation. À chaque fois, l'État a répondu à l'urgence par la dépense, sans jamais engager de réformes structurelles pour restaurer l'équilibre budgétaire.

Cette stratégie de « quoi qu'il en coûte », si elle peut se justifier en temps de crise, devient problématique lorsqu'elle s'installe durablement. Car la dette a un coût. Chaque année, la France consacre plus de 50 milliards d'euros au seul paiement des intérêts de sa dette. C'est l'équivalent du budget annuel de l'enseignement supérieur, ou de celui de la Défense. En d'autres termes, l'argent dépensé pour rembourser la dette est autant de ressources qui ne sont pas investies dans l'avenir.

À cela s'ajoute une dépendance grandissante vis-à-vis des marchés financiers. Une partie de la dette française est détenue par des fonds étrangers, exposant le pays à une potentielle hausse brutale des taux d'intérêt. Si la Banque centrale européenne venait à resserrer sa politique monétaire de manière durable, les charges d'intérêt exploseraient, fragilisant encore davantage les finances publiques.

Cette situation s'explique en partie par un manque de courage politique. Plutôt que de réduire les dépenses de fonctionnement, de réformer les régimes de retraite, d'optimiser la gestion des services publics, les gouvernements successifs ont préféré emprunter. Chaque réforme structurelle repoussée ajoute au déficit. Chaque mesure populaire mais coûteuse accroît la charge future. Le court-termisme politique, dicté par les échéances électorales, empêche toute vision de long terme.

Mais au-delà de la critique facile, il faut aussi interroger notre modèle socio-économique. La France finance un État-providence généreux, avec des prestations sociales étendues, un système de santé universel, une éducation gratuite. Ce modèle est enviable, mais il devient intenable sans croissance forte et sans gestion rigoureuse.

Certains avancent que la dette n'est pas un problème en soi, tant que le pays reste solvable. C'est vrai. Mais cette approche suppose une confiance continue des marchés, une croissance soutenue, et une maîtrise stricte des dépenses. Or, aucun de ces paramètres n'est garanti. En cas de nouvelle crise – économique, financière, géopolitique – la France pourrait se retrouver sans marge de manœuvre.

D'autres défendent l'idée que l'investissement public justifie l'endettement, à condition que celui-ci soit orienté vers l'avenir : infrastructures, transition énergétique, numérique, recherche. Mais en France, une grande partie de la dette est le fruit de dépenses de fonctionnement, non d'investissements stratégiques.

La soutenabilité de la dette pose aussi une question de justice intergénérationnelle. Chaque euro emprunté aujourd'hui est une charge transmise à nos enfants. Continuer à vivre à crédit, sans réformes, sans effort de rationalisation, c'est faire peser sur les générations futures les renoncements d'aujourd'hui.

Pour sortir de cette spirale, il ne s'agit pas d'imposer une austérité brutale. Il s'agit de mettre en place une trajectoire budgétaire crédible, lisible, et progressive. Cela passe par une réforme de l'État, une lutte efficace contre les gaspillages, une meilleure efficacité des politiques publiques, et un recentrage des dépenses sur les priorités stratégiques.

Des pays comme la Suède, le Canada ou l'Allemagne ont montré qu'il est possible de désendetter un État sans sacrifier la croissance ni le modèle social, à condition de faire preuve de transparence, de rigueur, et de pédagogie.

En France, une telle démarche suppose un sursaut politique. Elle suppose aussi un débat démocratique lucide sur ce que nous voulons collectivement financer, sur les priorités nationales, et sur notre rapport à la dette. Faute de quoi, le pays continuera de repousser l'inévitable... jusqu'à la prochaine crise.

1.5 – Une désindustrialisation accélérée

Depuis plus de quatre décennies, la France connaît une érosion continue de son tissu industriel. Là où l'industrie représentait près de 25 % du produit intérieur brut (PIB) au début des années 1980, elle ne pèse aujourd'hui qu'environ 10 %, un niveau parmi les plus bas des grandes

économies européennes. Cette perte d'assise industrielle a provoqué un affaiblissement structurel du pays, tant sur le plan économique que social et territorial.

Cette désindustrialisation ne s'est pas faite en un jour, mais elle résulte d'une série de décisions, de renoncements, et parfois d'erreurs stratégiques majeures. Délocalisations massives vers l'Asie ou l'Europe de l'Est, abandon de certaines filières jugées obsolètes, absence de vision industrielle coordonnée, poids de la fiscalité et des normes... Autant de facteurs qui ont contribué à un décrochage lent mais certain.

Le choc est particulièrement visible dans certaines filières historiques comme la métallurgie, la chimie, le textile, ou encore l'automobile. Des villes entières – Saint-Etienne, Florange, Charleville-Mézières, Montluçon – ont vu disparaître leurs usines, souvent sans alternative économique viable. Ces territoires autrefois prospères sont devenus les symboles de la « France périphérique » : chômage structurel élevé, pauvreté en hausse, démographie en recul et sentiment d'abandon.

Mais la désindustrialisation n'est pas qu'un problème d'emploi ou de territoire. Elle affaiblit aussi lourdement la souveraineté nationale. La crise du Covid-19 l'a montré crûment : incapacité à produire des masques, dépendance pour les principes actifs des médicaments, chaînes d'approvisionnement brisées. Plus récemment encore, la transition énergétique révèle une autre dépendance : les composants clés des panneaux solaires, des éoliennes ou des batteries sont produits à l'étranger, notamment en Chine. Nous ne maîtrisons ni les technologies, ni les matériaux, ni les chaînes logistiques de secteurs pourtant jugés stratégiques.

À cela s'ajoute une perte de compétences techniques et de savoir-faire. De nombreux métiers industriels ont disparu ou ne sont plus transmis. Les lycées professionnels sont désertés, les filières technologiques dévalorisées, et l'apprentissage souffre encore d'un déficit d'image. Résultat : alors que

certaines usines cherchent à recruter, elles peinent à trouver des ouvriers qualifiés, des soudeurs, des mécaniciens, des techniciens de maintenance.

La France paie ici le prix d'une politique de désengagement industriel menée sans contrepartie, à rebours d'autres grandes puissances.

L'Allemagne, elle, a protégé son Mittelstand – son réseau de PME industrielles – grâce à un écosystème d'innovation, de formation et de soutien public cohérent. L'Italie, malgré ses difficultés, a su préserver ses pôles de spécialisation régionaux, notamment dans l'agroalimentaire ou la mécanique de précision. Le Japon et la Corée du Sud, de leur côté, ont massivement investi dans la robotisation et la recherche appliquée.

Le « Fabriqué en France » est devenu un slogan plus qu'un moteur économique. En 2023, notre déficit commercial a franchi un nouveau record, dépassant les 160 milliards d'euros. Plus des deux tiers de nos exportations reposent sur les services, tandis que nous importons massivement nos produits manufacturés, y compris dans les domaines de haute technologie. Même des produits à faible valeur ajoutée – jouets, vêtements, petit électroménager – ne sont plus produits localement.

Pourtant, des signaux positifs existent. L'industrie 4.0, la transition vers une économie verte, la relocalisation stratégique de certaines productions offrent des opportunités de reconquête. Des initiatives locales démontrent que l'industrie peut renaître lorsqu'elle est soutenue par une vision de long terme, une fiscalité adaptée, une offre de formation ciblée et un écosystème local dynamique.

Mais sans une volonté politique claire, un cap assumé et des moyens conséquents, ces efforts resteront isolés. La réindustrialisation de la France ne pourra pas être le fruit du hasard ou de quelques success stories : elle doit être un **choix collectif**, stratégique et structurant.

1.6 – L’innovation bridée par l’environnement réglementaire

La France est l’un des pays d’Europe les plus dynamiques en matière de recherche fondamentale, de qualité de formation scientifique, et de potentiel entrepreneurial. Chaque année, des milliers d’ingénieurs, chercheurs, développeurs et entrepreneurs sortent de nos universités, de nos écoles d’ingénieurs ou de commerce. Pourtant, très peu de ces talents parviennent à transformer leurs idées en réussites industrielles d’envergure. Le constat est clair : l’innovation française est bridée par un environnement défavorable à la prise de risque, au développement rapide et à l’investissement.

L’une des principales entraves est **la complexité réglementaire et administrative**. Le parcours du créateur d’entreprise innovante est semé d’embûches : lenteur des procédures d’enregistrement, complexité des statuts juridiques, instabilité fiscale, normes sanitaires ou environnementales floues ou surinterprétées, délais de validation interminables. Là où un entrepreneur peut créer une société en 48h aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni, le parcours en France s’apparente parfois à un marathon kafkaïen.

Cette situation décourage l’innovation au stade de la création mais également lors du développement. Les jeunes entreprises, notamment les start-up, se heurtent rapidement à des difficultés de financement, d’accès aux marchés publics ou de mise en conformité réglementaire. Par exemple, de nombreuses innovations médicales ou biotechnologiques mettent plusieurs années à obtenir les autorisations de mise sur le marché, alors même que des homologues européens ou américains les ont déjà intégrées dans leurs systèmes de soins.

En matière de **fiscalité de l’innovation**, la France dispose pourtant de dispositifs reconnus comme le Crédit d’Impôt Recherche (CIR). Mais là encore, les démarches sont si complexes que de nombreuses PME renoncent à y faire appel, ou se voient redressées a posteriori par l’administration pour des erreurs de procédure. La relation entre les

innovateurs et l'administration est souvent marquée par la méfiance plutôt que par le partenariat.

En parallèle, **les synergies entre recherche publique et innovation privée** restent largement insuffisantes. Le monde universitaire, trop cloisonné, peine à collaborer avec le monde entrepreneurial. Les laboratoires publics sont rarement impliqués dans des transferts technologiques rapides et fluides vers les entreprises. Contrairement à ce que l'on observe aux États-Unis ou en Israël, où les universités jouent un rôle central dans l'innovation économique, la France reste enfermée dans une logique de séparation entre savoir académique et exploitation commerciale.

Le manque de **capitaux-risque** est un autre frein majeur. Les fonds d'investissement français sont souvent frileux face aux projets très innovants, jugés trop risqués ou insuffisamment rentables à court terme. Les levées de fonds importantes se font souvent à l'étranger, ce qui expose les start-up françaises à des rachats précoces par des groupes étrangers. De grandes entreprises du numérique ou de la santé issues de talents français sont aujourd'hui américaines, faute d'avoir pu croître dans leur pays d'origine.

Enfin, **la culture de l'échec**, indispensable à tout écosystème d'innovation, reste largement taboue en France. L'échec entrepreneurial est encore stigmatisé : un dirigeant ayant fait faillite aura plus de mal à relancer un projet ou à regagner la confiance des banques. À l'inverse, dans les pays anglo-saxons, l'échec est considéré comme une étape normale du parcours entrepreneurial, un apprentissage précieux.

Tout cela explique pourquoi la France, malgré ses atouts évidents, reste **en retrait dans les classements mondiaux de l'innovation**. Dans l'indice mondial de l'innovation (GII), la France se classe régulièrement entre la 10e et la 15e place, loin derrière des pays de taille comparable comme les Pays-Bas, la Suède ou la Suisse.

Des initiatives existent pourtant, comme la French Tech, les pôles de compétitivité, ou encore les dispositifs de financement Bpifrance. Mais elles ne suffisent pas à combler les freins structurels évoqués plus haut. La politique d'innovation française souffre d'un **manque de continuité, de lisibilité et de simplification**.

L'enjeu est pourtant stratégique. Dans un monde dominé par la compétition technologique – intelligence artificielle, cybersécurité, biotechnologies, transition énergétique – l'innovation n'est plus un luxe mais une condition de souveraineté. Elle est aussi une réponse aux défis sociaux et écologiques du XXI^e siècle. La France ne pourra retrouver son rang que si elle devient un **pays de conquête technologique et d'audace entrepreneuriale**, à condition de créer l'environnement favorable à cette ambition.

1.7 – Le paradoxe des aides publiques : abondantes mais inefficaces

La France est l'un des pays qui consacre le plus de ressources publiques au soutien de son économie. Chaque année, des dizaines de milliards d'euros sont mobilisés à travers une multitude d'aides aux entreprises, de subventions sectorielles, de crédits d'impôt, d'exonérations sociales ou encore de dispositifs d'accompagnement à l'investissement. En 2022, selon un rapport de la Cour des comptes, les aides publiques directes et indirectes aux entreprises françaises ont atteint près de **160 milliards d'euros**, soit plus de **6 % du PIB**.

Pourtant, malgré cette profusion d'aides, **les résultats ne sont pas à la hauteur des ambitions**. La compétitivité des entreprises françaises reste inférieure à celle de nombreux voisins européens. La France continue de perdre des parts de marché à l'export, la productivité stagne, et le tissu industriel s'érode. Le chômage structurel demeure élevé, et l'innovation peine à décoller au-delà de quelques secteurs ciblés.

Ce paradoxe interroge profondément sur **la nature, la pertinence et l'efficacité des aides publiques**. Plusieurs facteurs expliquent cet écart préoccupant entre l'effort financier consenti et les résultats concrets obtenus.

Tout d'abord, **la dispersion des dispositifs** nuit à leur lisibilité et à leur efficience. On compte plus de **1 200 aides économiques différentes** proposées par l'État, les collectivités territoriales, l'Union européenne et divers organismes parapublics. Cette profusion crée une véritable jungle administrative dans laquelle les entreprises, en particulier les TPE et PME, peinent à se repérer. Nombreuses sont celles qui ignorent qu'elles pourraient bénéficier d'un soutien, ou qui renoncent face à la complexité des dossiers.

Ensuite, beaucoup de ces aides sont **mal ciblées**. Les grandes entreprises, disposant de services spécialisés, captent une part disproportionnée des dispositifs, alors que les petites structures, qui en auraient pourtant le plus besoin, restent à l'écart. Une étude du Trésor public montre ainsi que **10 % des plus grandes entreprises reçoivent près de 60 % du montant total des aides fiscales** à l'investissement ou à la recherche.

Par ailleurs, **les effets d'aubaine** sont fréquents : certaines entreprises perçoivent des aides sans que cela modifie leur comportement économique. Il n'est pas rare qu'un crédit d'impôt ou une subvention vienne simplement compenser une dépense déjà prévue, sans effet levier réel. Pire encore, certaines aides pérennisent des modèles économiques dépassés, ou retardent les nécessaires adaptations à la transition écologique et numérique.

Autre difficulté : **le manque de suivi et d'évaluation**. Une fois les aides distribuées, les pouvoirs publics procèdent rarement à une évaluation rigoureuse de leur efficacité. Les données sont souvent fragmentées, incomplètes, voire inexistantes. Il est donc difficile de savoir si les aides atteignent leurs objectifs, si elles créent de l'emploi durable, si elles favorisent l'innovation, ou si elles soutiennent des secteurs d'avenir.

Cette opacité nuit à la transparence de l'action publique et alimente la défiance. De nombreux citoyens ont le sentiment que les aides publiques profitent davantage aux grands groupes qu'aux entrepreneurs locaux. Le cas du **Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)** est emblématique : lancé en 2013 pour réduire le coût du travail, il a mobilisé plus de **100 milliards d'euros en 6 ans**, sans effet massif sur l'emploi selon les évaluations de l'INSEE.

Enfin, **la lenteur administrative** retarde souvent la mise en œuvre des dispositifs. Les délais de traitement peuvent atteindre plusieurs mois, voire plus d'un an pour certaines aides européennes ou régionales. Cela rend les dispositifs inopérants pour les entreprises en situation de crise ou dans des secteurs à cycles d'innovation courts.

Face à ces constats, **la réforme de l'architecture des aides publiques** apparaît comme un impératif stratégique. Il ne s'agit pas nécessairement de réduire le montant total de l'intervention publique, mais de le rendre **plus lisible, plus juste et plus efficace**. Cela passe par une centralisation de l'information, une simplification des procédures, un ciblage renforcé en faveur des TPE-PME innovantes, et surtout par une évaluation systématique des effets réels.

De nombreux pays ont engagé ce type de réforme. En Suède, un portail unique répertorie l'ensemble des aides disponibles, avec des procédures simplifiées en ligne et un accompagnement personnalisé. En Allemagne, l'accent est mis sur les aides à l'innovation et à la formation, avec des indicateurs de performance suivis de près. Le Canada impose une réévaluation quinquennale de chaque programme d'aide, avec un mécanisme de reconduction ou de suppression selon les résultats obtenus.

La France peut s'inspirer de ces modèles pour sortir de l'inefficacité coûteuse dans laquelle elle s'enlise. **Rationaliser, simplifier, évaluer : ces trois axes doivent guider une refonte des aides publiques**, afin de soutenir réellement ceux qui innoveront, embaucheront, et préparent la transformation économique du pays.

1.8 – Le coût du non-emploi et de la désincitation au travail

Depuis plusieurs décennies, la France est confrontée à un paradoxe social et économique majeur : un **chômage structurel élevé**, couplé à **une difficulté persistante à pourvoir de nombreux emplois**, notamment dans les secteurs de la restauration, du bâtiment, de l'aide à domicile ou de l'agriculture. Cette situation, déjà préoccupante en soi, s'aggrave par un phénomène insidieux mais puissant : **la désincitation au travail** induite par notre système de prestations sociales.

En effet, **le non-emploi coûte cher à la collectivité**. Il représente non seulement une perte de richesses et de cotisations pour l'économie nationale, mais aussi une dépense publique massive. Entre les allocations chômage, le RSA, les aides au logement, la couverture santé, les dispositifs d'insertion, la formation des demandeurs d'emploi, ce sont des **dizaines de milliards d'euros** qui sont mobilisés chaque année pour compenser l'absence d'activité professionnelle. En 2022, les seules prestations liées au chômage et à la solidarité ont représenté plus de **50 milliards d'euros**.

Mais au-delà du coût budgétaire, c'est **le coût social et humain** du non-emploi qui inquiète. L'inactivité prolongée engendre souvent perte de confiance, isolement, appauvrissement, et dans certains cas, radicalisation ou violences. Elle détériore aussi les dynamiques familiales, accentue la dépendance, fragilise la santé mentale, et engendre une perte de compétences progressive, rendant le retour à l'emploi encore plus difficile.

Cette situation est d'autant plus paradoxale que de nombreuses études montrent que **travailler ne paie pas toujours plus** que de rester sans activité. Dans certains cas, le **cumul de prestations sociales** (RSA, APL, complémentaire santé solidaire, aides locales...) aboutit à un **niveau de vie quasi équivalent, voire supérieur**, à celui obtenu par un emploi à temps partiel ou faiblement rémunéré.

Prenons un exemple concret. Une personne seule avec un enfant, vivant dans un logement social et percevant le RSA avec l'APL, peut disposer de 1 200 à 1 400 euros de revenus nets. Si elle reprend un emploi à mi-temps

au SMIC, elle perd une partie de ses aides (APL, RSA activité, tarifs sociaux), pour un gain réel parfois inférieur à 150 euros mensuels, une fois les frais de déplacement et de garde d'enfants déduits. **Ce "piège à l'inactivité"**, dénoncé depuis longtemps par de nombreux économistes et associations, mine les efforts de retour à l'emploi.

Le phénomène n'est pas uniquement français, mais il est ici **particulièrement accentué par la complexité du système socio-fiscal**. L'absence de lisibilité des dispositifs, le manque d'accompagnement personnalisé, et la rigidité des seuils de revenus créent une **désincitation forte à la reprise d'un emploi peu qualifié**.

Cette situation crée également un **ressentiment croissant dans la société**. Une partie des travailleurs modestes, qui "triment" pour un revenu à peine supérieur aux minima sociaux, développent un sentiment d'injustice. Ils estiment que leur effort est peu récompensé, que "travailler ne paie plus", ce qui alimente la colère sociale, le sentiment de déclassement, et parfois le vote protestataire.

Il est donc urgent de **réconcilier travail et dignité**, emploi et autonomie. Cela implique plusieurs réformes structurantes :

- **Revoir l'architecture des aides sociales** pour éviter les effets de seuils et les trappes à inactivité. Un **système progressif et lisible**, où chaque euro gagné en travaillant se traduit par un gain net réel, est indispensable. Cela suppose une **fusion partielle ou totale de certaines aides** (APL, RSA, prime d'activité) dans un **revenu universel d'activité**, comme le propose déjà la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.
- **Renforcer les mécanismes de soutien à la reprise d'activité**, notamment à travers des **droits sociaux portables** (crédit d'impôt emploi, prime d'activité automatique, congés maladie ou maternité maintenus) pour sécuriser les parcours professionnels, en particulier dans les phases de transition.

- **Mieux accompagner les personnes éloignées de l'emploi**, par des **parcours d'insertion personnalisés**, mêlant formation qualifiante, mise en situation professionnelle, et suivi social global. Des structures comme les entreprises d'insertion, les chantiers éducatifs ou les régies de quartier doivent être soutenues et développées.
- **Inciter les entreprises à mieux intégrer les publics éloignés**, en simplifiant les dispositifs d'aide à l'embauche (exonérations, primes), tout en conditionnant ces aides à des engagements réels (formation, CDI, tutorat).
- **Valoriser les métiers pénibles ou peu attractifs**, en augmentant les salaires dans certains secteurs en tension (aide à domicile, hôtellerie-restauration, propreté), en améliorant les conditions de travail, et en facilitant l'accès à la formation interne.

Le travail ne doit pas être une sanction. Il doit redevenir **un vecteur de dignité, d'autonomie et de reconnaissance sociale**. Cela suppose de sortir du modèle actuel, où trop souvent, l'assistance apparaît plus accessible que l'effort, où la complexité décourage, et où les incitations sont mal pensées.

Le coût du non-emploi n'est pas seulement financier : il est civilisationnel. Une société où l'activité productive perd son sens, où l'effort n'est plus reconnu, et où le lien social se délite sous l'effet de l'inactivité subie ou choisie, est une société fragilisée. Restaurer la valeur du travail et la confiance dans l'ascenseur social doit donc redevenir une priorité nationale.

1.9 – Un modèle redistributif en crise

Le système redistributif français est, sur le papier, l'un des plus généreux au monde. Il repose sur un principe fondateur de solidarité nationale : les plus riches contribuent, les plus fragiles reçoivent. Cette ambition, ancrée dans le pacte social républicain, a permis à des millions de citoyens de sortir de la pauvreté, d'accéder à la santé, à l'éducation, à la retraite, et à une certaine sécurité matérielle.

Mais derrière cette réussite historique, **le modèle redistributif français est aujourd'hui à bout de souffle.**

Les prélèvements obligatoires – impôts, cotisations sociales, taxes – représentent près de **45 % du PIB**, un record parmi les pays développés. En parallèle, les transferts sociaux, toutes prestations confondues (allocations familiales, RSA, aides au logement, retraites, etc.), représentent environ **700 milliards d'euros**, soit **près de la moitié de la dépense publique totale**. Pourtant, **les inégalités se creusent, la pauvreté augmente, et le sentiment d'injustice fiscale explose.**

Ce paradoxe soulève une question essentielle : **où va l'argent de la solidarité nationale ?**

- **Une redistribution mal ciblée**

Le système redistributif français repose sur une logique extrêmement fragmentée : chaque besoin a sa prestation, chaque situation son dispositif, chaque ministère sa logique. Il en résulte une **usine à gaz bureaucratique**, avec plus de **300 aides différentes**, souvent méconnues des bénéficiaires eux-mêmes, et administrées par une multitude d'organismes.

Résultat : les aides n'arrivent pas toujours aux plus démunis. Une étude de la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) montre que **30 % des ayants droit au RSA n'en font pas la demande**, soit par ignorance, soit par découragement devant la

complexité des démarches. De même, la prime d'activité est souvent non réclamée par les travailleurs modestes.

À l'inverse, certaines aides sont perçues par des ménages qui ne sont pas dans le besoin, ou sont mal articulées entre elles, provoquant des effets pervers, comme des trappes à inactivité ou des effets de seuil.

- **Un consentement à la solidarité qui s'effrite**

Pendant longtemps, la France a pu compter sur **un consensus relatif autour de la solidarité**. Mais ce pacte implicite s'effondre peu à peu. De nombreux citoyens ont désormais le sentiment que la redistribution ne fonctionne pas, qu'elle **profite à d'autres sans contrepartie**, ou qu'elle **pénalise les classes moyennes**, éternelles oubliées du système.

Ce **sentiment d'injustice** est accentué par une communication publique souvent floue, une fiscalité mal comprise, et une complexité telle qu'il devient presque impossible de savoir qui paie quoi et pour qui. Les médias, les réseaux sociaux et certaines forces politiques instrumentalisent cette confusion pour opposer les "assistés" aux "productifs", creusant les fractures sociales.

Le **consentement à l'impôt** s'érode dangereusement. Et avec lui, le pilier moral de toute politique redistributive : la solidarité volontaire.

- **Des résultats insuffisants face à la pauvreté**

Malgré l'ampleur des moyens mobilisés, la pauvreté ne recule pas. En 2023, **plus de 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté** en France. Le taux de pauvreté des jeunes explose, et les familles monoparentales sont particulièrement touchées.

Le système redistributif est **plus efficace pour amortir les chocs que pour permettre une véritable sortie de la pauvreté**. Il stabilise des situations précaires, sans toujours offrir de leviers d'émancipation. Les politiques d'insertion sont souvent sous-financées, mal coordonnées, et peu évaluées.

Par ailleurs, **la redistribution française est plus centrée sur l'âge que sur les revenus** : les retraités, dans leur ensemble, restent bien mieux protégés que les jeunes actifs précaires. Ce déséquilibre alimente un clivage générationnel de plus en plus sensible.

- **Une complexité qui coûte cher**

Le coût de gestion de notre modèle redistributif est lui-même un problème. La multiplication des guichets, des logiciels, des procédures, des contrôles, mobilise **des dizaines de milliers d'agents publics** pour administrer un système parfois kafkaïen. Le versement des aides passe par **la CAF, Pôle Emploi, la MSA, les conseils départementaux, les CCAS, les préfetures**, chacun avec ses règles, ses formulaires, ses délais.

Cette fragmentation induit **des surcoûts considérables**, estimés à **plusieurs milliards d'euros par an**, sans bénéfice net pour les bénéficiaires. Elle provoque aussi une perte de lisibilité démocratique : le citoyen ne sait plus à qui s'adresser, ni qui est responsable.

- **Le besoin d'un choc de simplification et de transparence**

Face à ce constat, de nombreux experts et rapports publics recommandent une **réforme en profondeur du modèle redistributif** français. Il ne s'agit pas de remettre en cause le principe de solidarité, mais de le **rendre plus juste, plus lisible, plus efficace**.

Plusieurs pistes émergent :

- **Fusionner les aides existantes** dans un **revenu universel d'activité**, garantissant un socle minimal mais conditionné à un parcours d'insertion (formation, emploi, engagement citoyen).
- **Automatiser le versement des aides** grâce à une interconnexion des bases de données, afin de limiter le non-recours et les fraudes.
- **Mettre en place un simulateur unique, accessible à tous**, pour connaître ses droits de manière simple et rapide.

- **Renforcer les contrôles a posteriori**, mais en simplifiant les démarches pour les usagers de bonne foi.
- **Réorienter les dépenses vers l'investissement social** : garde d'enfants, logement, formation, mobilité... qui sont de véritables leviers de sortie de la pauvreté.

Le modèle redistributif français est à la croisée des chemins. Il peut soit **s'enliser dans la complexité et l'inefficacité**, sapant la cohésion nationale, soit **se réinventer autour de la justice, de la clarté et de la performance sociale**. Mais cela suppose une volonté politique forte et une capacité à dépasser les tabous idéologiques.

Conclusion du Chapitre 1 :

Un modèle économique à bout de souffle

La situation économique française illustre un paradoxe inquiétant : malgré un niveau de dépenses publiques parmi les plus élevés au monde, notre pays ne parvient ni à assurer une croissance dynamique, ni à résorber durablement le chômage, ni à restaurer sa compétitivité industrielle. Les multiples dysfonctionnements observés – complexité fiscale, poids de la dette, désindustrialisation accélérée, chômage structurel – convergent vers un même constat : le modèle économique français actuel est à bout de souffle. Il n'est plus adapté aux enjeux contemporains, ni aux exigences d'un monde en mutation technologique et géopolitique rapide.

Les entreprises françaises, particulièrement les PME, sont étouffées par la lourdeur administrative et fiscale. Le mille-feuille réglementaire décourage l'investissement, l'innovation et la prise de risque. Le marché du travail, rigide et fragmenté, génère une précarité persistante et n'encourage pas la mobilité professionnelle. La dette publique, quant à elle, fragilise dangereusement la souveraineté économique de la France, compromettant les investissements d'avenir.

Cette stagnation économique engendre une frustration profonde dans la société. Les citoyens ne comprennent plus à quoi servent les sacrifices fiscaux qu'on leur demande. L'absence de résultats tangibles nourrit la défiance envers les institutions et les élites économiques et politiques. Dans ce contexte, il devient urgent de repenser profondément notre modèle économique, non pas pour le détruire, mais pour le transformer dans le sens de l'efficacité, de la justice et de la résilience.

Solutions concrètes à mettre en œuvre

1. Réforme fiscale en profondeur :

- **Objectif :** rendre le système fiscal plus simple, plus juste, et plus compétitif.
- **Mesures :**
 - Supprimer progressivement les niches fiscales inefficaces ou injustifiées.
 - Réduire les impôts de production qui pénalisent les entreprises industrielles.
 - Créer une fiscalité stable sur 10 ans, garantissant une visibilité aux investisseurs.
 - Rééquilibrer l'impôt sur le revenu pour soulager les classes moyennes et mieux cibler les très hauts revenus.

2. Redynamisation de l'industrie française :

- **Objectif :** rétablir la souveraineté industrielle et relocaliser les productions stratégiques.
- **Mesures :**
 - Créer un fonds public-privé d'investissement dans les filières clés (hydrogène, santé, semi-conducteurs, robotique).
 - Encourager les relocalisations par des exonérations ciblées et un accompagnement administratif renforcé.
 - Développer des zones franches industrielles dans les régions désindustrialisées.

3. Assainissement progressif de la dette publique :

- **Objectif :** retrouver des marges de manœuvre budgétaires tout en protégeant les investissements d'avenir.
- **Mesures :**
 - Adopter une règle d'or budgétaire : limiter les déficits structurels sauf en cas de crise majeure.
 - Réaliser un audit citoyen de la dette pour améliorer la transparence.
 - Réduire les dépenses de fonctionnement inutiles via une réorganisation de l'administration.

4. Réforme du marché du travail :

- **Objectif :** augmenter l'employabilité, fluidifier le marché du travail, et sécuriser les parcours professionnels.

- **Mesures :**

- Généraliser la formation continue avec un droit universel au CPF élargi.
- Développer un accompagnement renforcé pour les jeunes et les seniors.
- Créer des passerelles simplifiées entre le salariat, l'auto-entrepreneuriat et la fonction publique.

5. Soutien massif à l'innovation :

- **Objectif :** positionner la France comme un acteur majeur de l'économie de demain.

- **Mesures :**

- Porter le budget de la R&D à 3 % du PIB (contre 2,2 % actuellement).
- Inciter fiscalement les entreprises innovantes à rester sur le territoire national.
- Développer des partenariats public-privé dans les technologies de rupture (IA, biotech, quantique...).

Chapitre 2

Une société à deux vitesses

« Dans mon quartier, il y a deux écoles. Une publique, où les fenêtres ferment à peine, et les enseignants changent tous les ans. Et une privée, à quelques rues, avec des tablettes pour chaque élève, des sorties culturelles tous les mois... et une longue liste d'attente. Je n'ai pas les moyens pour cette école-là. Mon fils, lui, n'a pas le choix. »

- Nadia, mère de famille à Lille

La France, république une et indivisible, se fracture pourtant en silences. Derrière les slogans d'égalité et les promesses d'ascenseur social, une réalité brutale s'impose : celle d'un pays où l'origine sociale, le lieu de naissance, le niveau de revenu ou le nom de famille conditionnent de plus en plus l'accès aux droits fondamentaux. Éducation, justice, services publics, sécurité, mobilité, logement : tous les piliers de la cohésion nationale semblent aujourd'hui minés par des inégalités structurelles.

Ce chapitre s'attache à décrypter les mécanismes concrets de cette société à deux vitesses, à travers trois prismes essentiels :

- **L'école**, où les inégalités se creusent dès les premières années, où la promesse républicaine d'émancipation s'étiole, où le mérite n'est plus qu'un mot vidé de sens pour ceux que le système oublie.
- **La justice**, de plus en plus perçue comme inégalitaire, lente, inaccessible pour les plus fragiles, et à deux vitesses selon que l'on soit puissant ou précaire.
- **La fracture territoriale**, enfin, qui ne cesse de s'élargir entre métropoles dynamiques et zones rurales abandonnées, entre quartiers bien dotés et zones urbaines reléguées.

Il ne s'agit pas ici d'un simple inventaire à charge, mais d'une plongée dans la réalité vécue par des millions de Français : ceux que les politiques publiques contournent, ceux pour qui l'État est devenu un lointain mirage, ceux qui se battent, chaque jour, pour simplement exister dans un système qui les ignore.

À travers des récits, des analyses et des données, ce chapitre cherche à nommer l'injustice, à comprendre les causes profondes de cette désagrégation sociale, mais aussi à envisager des solutions concrètes. Car la société française ne peut rester durablement stable si elle accepte de devenir une mosaïque d'inégalités acceptées. Il y a urgence à reconstruire un pacte républicain crédible, juste, humain — pour éviter que les fractures ne deviennent des failles irréversibles.

2.1 – L'école française : miroir des inégalités sociales

L'école républicaine a longtemps été le symbole de la promesse d'égalité. Ce pilier fondamental du pacte social français garantissait, en théorie, que chaque enfant, quel que soit son milieu d'origine, puisse accéder aux mêmes chances de réussite, d'émancipation et d'ascension sociale.

Mais aujourd'hui, ce modèle est en crise. Non seulement l'école ne corrige plus les inégalités, mais elle tend à les **reproduire**, voire à les **aggraver**. En 2023, un élève issu d'un milieu défavorisé a deux fois moins de chances d'obtenir le baccalauréat général qu'un élève d'un milieu aisé. Et cette inégalité s'installe dès les premières années de scolarisation.

- **Une école à géométrie variable**

En France, l'école que fréquente un enfant dépend étroitement de son **code postal**, de la profession de ses parents, de leur niveau d'études, ou encore de leur capital culturel. La carte scolaire, censée corriger ces biais,

est largement contournée par les familles les plus informées, qui choisissent le privé, déménagent, ou usent de dérogations.

Dans certaines zones rurales ou urbaines sensibles, les établissements cumulent toutes les fragilités : manque d'enseignants expérimentés, taux de décrochage élevé, tensions sociales, déficit de moyens pédagogiques. À l'inverse, les lycées de centre-ville, dans les quartiers favorisés, concentrent les meilleurs taux de réussite et les filières sélectives.

Le résultat est une école **à deux vitesses**, où les inégalités de départ se creusent au lieu d'être résorbées.

- **Des enseignants en difficulté**

Le métier d'enseignant, autrefois perçu comme prestigieux, est aujourd'hui fragilisé. Faiblement rémunérés, souvent affectés en début de carrière dans les zones les plus complexes, peu soutenus par leur hiérarchie, les professeurs font face à des conditions d'exercice de plus en plus éprouvantes.

En REP (réseau d'éducation prioritaire), le taux d'absentéisme, les démissions et les mutations sont bien plus élevés que dans les autres académies. Un professeur en Seine-Saint-Denis confie :

« Je passe plus de temps à gérer la violence, l'anxiété ou la misère qu'à transmettre des savoirs. »

Faute d'attractivité, les concours d'enseignement peinent à recruter. En 2023, plus d'un poste sur trois n'a pas été pourvu en mathématiques. Cela aggrave la pénurie et accentue la détérioration des conditions d'enseignement.

- **Une crise silencieuse du niveau scolaire**

Depuis 20 ans, toutes les évaluations nationales et internationales montrent une **baisse continue du niveau scolaire**, en particulier en mathématiques, en lecture et en expression écrite.

Le classement PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) de l'OCDE place désormais la France **dans la moyenne basse** des pays industrialisés. Plus inquiétant encore : c'est en France que **l'impact de l'origine sociale sur les résultats scolaires est le plus fort**. Cela signifie que notre système est l'un des plus injustes du monde occidental.

Les réformes se succèdent sans continuité : collège unique, socle commun, suppression puis rétablissement des redoublements, réformes du bac, du lycée, des évaluations... Mais **aucune vision cohérente** à long terme n'a permis d'inverser la tendance.

- **Des parcours scolaires inégalement valorisés**

Le système français continue de **valoriser excessivement la voie générale** au détriment des filières technologiques ou professionnelles, pourtant cruciales pour l'économie et souvent plus adaptées à certains profils d'élèves.

Le lycée professionnel concentre les élèves les plus en difficulté, dans des conditions pédagogiques souvent dégradées, avec peu de passerelles vers l'enseignement supérieur. Cette hiérarchie implicite des parcours contribue à la stigmatisation sociale de nombreux jeunes.

De plus, les établissements les mieux dotés en réseau, en orientation, en préparation aux concours, reproduisent une sélection implicite. Ce sont souvent les mêmes lycées parisiens ou des grandes métropoles qui alimentent les classes préparatoires, les écoles de commerce ou Sciences Po.

- **Le poids du capital culturel**

L'école française reste extrêmement dépendante du **capital culturel des familles**. Les enfants issus de milieux aisés disposent souvent de livres à la maison, d'un soutien scolaire, d'une familiarité avec les codes du langage académique, et d'une anticipation des attentes scolaires.

À l'inverse, un enfant dont les parents ont quitté l'école tôt, qui vit dans un logement exigu, sans accès au numérique ou à une bibliothèque, est pénalisé dès le départ. Ces inégalités sont peu compensées par l'école, qui manque d'outils, de temps et de personnel pour assurer un véritable accompagnement individualisé.

- **Le besoin d'une refonte pédagogique et sociale**

Face à ces constats, il est urgent de **refonder l'école républicaine** sur ses principes d'origine : émancipation, égalité, exigence.

Cela suppose :

- Une **augmentation significative des moyens dans les zones prioritaires**.
- Une **revalorisation du métier d'enseignant**, en termes de salaire, de formation, et d'autonomie.
- Une **révision profonde des programmes**, recentrés sur les fondamentaux.
- Une **orientation repensée**, moins discriminante et plus progressive.
- Une **lutte massive contre le décrochage scolaire**, avec des équipes pluridisciplinaires sur le terrain.

Enfin, il faut **restaurer la confiance dans l'école publique**. Tant que les familles les plus instruites continueront à la fuir, elle ne pourra remplir sa mission égalitaire.

2.2 – Une justice lente et inégalitaire

La justice est, avec l'école, l'un des piliers essentiels de la démocratie. Elle garantit l'égalité devant la loi, protège les libertés fondamentales, arbitre les conflits, et assure la sécurité des citoyens. Pourtant, en France, la justice est souvent perçue comme **inaccessible, lente, déshumanisée**, voire injuste. Ce paradoxe nourrit un **sentiment croissant d'impunité** et de défiance à l'égard des institutions.

- **Une justice en manque chronique de moyens**

Avec **70 € par habitant et par an**, la France est l'un des pays européens qui investit le moins dans sa justice, loin derrière l'Allemagne (120 €) ou la Suède (150 €). Cette sous-budgétisation structurelle a des conséquences dramatiques : tribunaux débordés, délais excessifs, personnels épuisés.

Selon le Conseil de l'Europe, il manque en France **plus de 3 000 magistrats et greffiers** pour atteindre la moyenne européenne. Les audiences s'enchaînent à un rythme infernal, les décisions sont souvent rendues dans l'urgence, et les procès reportés à des dates lointaines.

Sophie, magistrate à Lyon, confie :

« Nous traitons des affaires de violences graves à la chaîne, parfois en quelques minutes. Ce n'est pas digne, ni pour les victimes, ni pour les prévenus. »

- **Des délais qui sapent la confiance**

Le temps de la justice française est souvent **en décalage complet avec le temps social**. En matière civile, il faut parfois **plus d'un an** pour juger un litige locatif, **deux ans** pour une procédure de divorce, et **plusieurs années** pour obtenir réparation dans un dossier prud'homal.

En matière pénale, les choses ne vont guère mieux : les comparutions immédiates règlent les cas les plus urgents, mais les dossiers complexes, ou ceux impliquant des mineurs, s'enlisent dans la lenteur. Cette situation entretient un **sentiment d'abandon** pour les victimes, et un **sentiment d'impunité** pour les auteurs.

Dans certains départements, les délais d'audience peuvent dépasser **36 mois** pour une affaire de violences conjugales. Un chiffre insupportable, notamment dans les situations où une réponse rapide pourrait sauver des vies ou prévenir une récidive.

- **Une inégalité d'accès au droit**

Si la justice est théoriquement égale pour tous, **l'accès aux droits dépend très largement des ressources personnelles**. Le recours à un avocat, les frais de procédure, ou même la compréhension des démarches juridiques sont hors de portée pour de nombreuses personnes précaires.

L'aide juridictionnelle, censée garantir un accès gratuit à un avocat, est **largement sous-dotée**. Les barèmes sont bas, les démarches complexes, et les avocats peu enclins à défendre ces dossiers sous-payés. Cela crée une **justice à deux vitesses** : efficace pour ceux qui peuvent se défendre, opaque ou inaccessible pour les plus vulnérables.

Dans certaines zones rurales, **il n'existe plus de cabinet d'avocat à moins de 30 kilomètres**. L'éloignement géographique s'ajoute à l'éloignement social.

- **Des prisons surpeuplées et délabrées**

Le système carcéral français est à bout de souffle. En 2024, plus de **75 000 détenus** occupaient des établissements conçus pour en accueillir environ **60 000**. Ce taux d'occupation frôle parfois **200 %** dans les maisons d'arrêt.

Les conditions de détention sont souvent indignes : cellules insalubres, manque d'accès aux soins, violences internes, isolement prolongé. La France a été **condamnée à plusieurs reprises** par la Cour européenne des droits de l'homme pour ses conditions carcérales.

Mais surtout, la prison **échoue dans sa mission principale** : prévenir la récidive. Près de **60 % des sortants de prison récidivent** dans les cinq ans. Faute de programmes de réinsertion efficaces, d'accompagnement psychologique ou de formation, la détention se résume à une mise à l'écart temporaire sans perspective de réintégration.

- **Des peines peu exécutées**

L'un des reproches les plus fréquents faits à la justice est son **manque d'effectivité**. De nombreuses peines, notamment les courtes peines de prison, ne sont pas appliquées immédiatement. Il peut s'écouler plusieurs mois, voire années, entre la condamnation et l'incarcération, créant un **décalage inacceptable** entre le jugement et la sanction.

De plus, les peines alternatives (travail d'intérêt général, bracelet électronique, stages de sensibilisation) sont peu prononcées faute de moyens logistiques et humains pour les mettre en œuvre. Le résultat : une justice perçue comme **symbolique**, voire inefficace.

- **Une fracture entre justice et citoyens**

La défiance à l'égard de la justice est aujourd'hui **largement partagée**. Près de **70 % des Français** considèrent que la justice fonctionne mal. Cette perte de confiance alimente un discours de rejet des institutions, et favorise les dérives populistes.

Les décisions judiciaires sont souvent **mal comprises**, car peu explicitées. Le langage juridique reste inaccessible à la majorité, et les juridictions manquent de moyens pour expliquer leurs décisions de manière pédagogique.

Dans certains quartiers sensibles, la justice est perçue comme une **institution extérieure**, lente à agir contre les délinquants, mais prompt à punir les plus faibles. Cette perception fragilise la légitimité républicaine.

2.3 – Fractures territoriales : métropoles contre périphéries

La promesse républicaine d'égalité sur l'ensemble du territoire est aujourd'hui largement mise à mal. Si les grandes métropoles françaises concentrent richesses, emplois, infrastructures, et services publics de qualité, une autre France – celle des périphéries, des petites villes, des zones rurales – s'enfonce dans un **sentiment d'abandon**, une **démobilisation civique** et une **inquiétude sociale diffuse**.

Le territoire est devenu une variable discriminante. À l'origine d'un nouveau clivage social majeur : celui qui oppose ceux qui sont bien situés – au cœur des bassins d'emplois, de culture, de transport – à ceux qui sont **géographiquement relégués**, et qui subissent une double peine : l'éloignement et la précarité.

- **La France des métropoles : des îlots de prospérité**

Les grandes agglomérations françaises – Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes, Toulouse, Lille – concentrent une part croissante de l'activité économique nationale. Elles bénéficient des investissements publics et privés, attirent les talents, abritent les sièges des grandes entreprises, les hôpitaux de pointe, les universités les plus sélectives et les services publics les plus performants.

Là, l'accès à l'emploi est plus diversifié, les mobilités facilitées, la culture omniprésente. Ces métropoles fonctionnent comme des « aimants » économiques, mais aussi comme des **écosystèmes fermés** où l'ascenseur social est plus accessible... pour ceux qui y vivent déjà.

Mais ce dynamisme métropolitain s'accompagne de **hausse des prix de l'immobilier**, de **gentrification**, et d'un **éloignement forcé** des classes moyennes et populaires vers les périphéries, contribuant à aggraver les fractures.

- **Périphéries et campagnes : le grand décrochage**

À l'inverse, les zones rurales, les petites villes, les anciennes régions industrielles connaissent un lent mais constant **dépérissement**.

Fermetures de maternités, disparition des commerces de proximité, désertification médicale, raréfaction des transports, sous-investissement éducatif : la liste est longue.

Dans ces territoires, **le sentiment d'abandon est devenu un fait social massif**. Il se traduit par un repli sur soi, une moindre participation aux élections, une défiance accrue vis-à-vis des institutions, et parfois une radicalisation politique.

Une enquête de l'INSEE révèle que plus de **6 millions de Français vivent dans des « zones de relégation »**, où l'accès aux services essentiels (santé, éducation, mobilité, emploi) est largement inférieur à la

moyenne nationale. Ces citoyens ne demandent pas un traitement de faveur : ils demandent simplement **le respect de la promesse républicaine**.

- **La fracture médicale : symbole de l'inégalité territoriale**

La désertification médicale est l'un des marqueurs les plus visibles de cette rupture géographique. En 2023, plus de **11 % de la population française** n'avait pas de médecin traitant. Dans certaines zones rurales, **le temps d'attente pour consulter un généraliste dépasse les 25 jours**, et il faut parfois parcourir **plus de 30 kilomètres** pour voir un spécialiste.

Cette situation s'explique par une mauvaise répartition géographique des professionnels de santé, l'absence de régulation à l'installation, et un manque d'incitations réelles à exercer en zone sous-dotée. Résultat : un système de santé à deux vitesses, où l'accès aux soins dépend davantage de son adresse que de ses besoins.

- **Des transports inégaux et déconnectés**

Autre symptôme criant de la fracture territoriale : les **inégalités d'accès à la mobilité**. Là où les métropoles bénéficient de réseaux de transports performants, multimodaux et subventionnés, les territoires périphériques souffrent de la **suppression de lignes ferroviaires**, de l'**insuffisance des transports interurbains** et de la **dépendance contrainte à la voiture**.

Pour de nombreux habitants des zones rurales, la voiture n'est pas un choix, mais une nécessité vitale. L'augmentation du prix des carburants y a eu un **impact économique et psychologique disproportionné**, et fut l'un des déclencheurs du mouvement des Gilets jaunes.

Cette dépendance à la voiture n'est pas un caprice : c'est le reflet d'un **modèle d'aménagement défaillant**, qui n'a pas anticipé l'évolution des

besoins territoriaux. Elle révèle un choix implicite : sacrifier la continuité territoriale au profit des centres urbains.

- **Éducation, culture, services publics : les grands absents**

Dans les territoires oubliés, les inégalités d'accès ne s'arrêtent pas aux soins ou à la mobilité : elles concernent aussi **l'école, la culture, les services publics**. Fermeture de classes, réduction des heures d'ouverture des bureaux de poste, disparition des guichets physiques : le **retrait de l'État** est une réalité quotidienne.

Les jeunes de ces territoires ont **moins accès aux formations de qualité, moins de chances d'entrer dans les filières d'excellence, moins de réseaux** pour réussir. Ils grandissent dans un univers **pauvre en opportunités**, où la mobilité sociale est une abstraction.

Le sentiment d'injustice en est d'autant plus fort qu'il ne repose pas sur des fantasmes, mais sur des **expériences concrètes** : celle d'une école fermée, d'un train supprimé, d'un médecin parti sans remplaçant, d'un fonctionnaire injoignable.

- **Une démocratie déséquilibrée**

Ces inégalités territoriales se répercutent dans **la vie politique elle-même**. Les grandes métropoles, mieux dotées, concentrent également **la majorité des représentations, des décisions et des relais d'opinion**. Le discours politique dominant est ainsi souvent **centré sur les enjeux urbains**, au détriment des problématiques spécifiques aux périphéries.

Cette invisibilisation alimente la colère : un sentiment que les élites politiques ne comprennent plus la vie réelle d'une majorité de Français. Le vote de rupture, l'abstention, ou le désengagement sont autant de formes de protestation silencieuse – mais profonde.

2.4 – Précarisation et déclassement des classes moyennes

Pendant longtemps, les classes moyennes ont constitué le socle de stabilité de la société française. Elles représentaient la promesse d'un avenir meilleur par le travail, l'éducation, l'effort et la transmission. Or, aujourd'hui, ce socle se fissure : **le sentiment de déclassement est devenu l'expérience partagée d'une majorité silencieuse.**

Cette classe moyenne, autrefois protégée et valorisée, se sent désormais oubliée des politiques publiques, fragilisée par l'inflation, la pression fiscale, la concurrence sociale et les incertitudes économiques. Elle vit dans un entre-deux inconfortable : **trop riche pour bénéficier des aides sociales, mais trop pauvre pour faire face aux hausses de charges,** aux imprévus ou aux projets d'avenir.

- **Une pression fiscale étouffante**

En France, les classes moyennes supportent une **part disproportionnée des prélèvements obligatoires**. L'impôt sur le revenu, la TVA, les taxes locales, les cotisations sociales... la liste est longue, et la charge cumulative écrasante.

Alors que les plus aisés bénéficient d'optimisations fiscales et que les plus modestes sont souvent exonérés de certains impôts, les ménages « entre deux » paient **plein tarif**, sans retour évident sur investissement. Ils ont l'impression de financer un système dont ils ne profitent plus, ni pour l'école, ni pour la santé, ni pour la retraite.

Cette situation alimente un **ressentiment fiscal** croissant. Beaucoup expriment le sentiment d'être piégés dans un système de redistribution devenu **injuste et déséquilibré**, où la solidarité nationale semble fonctionner à leur détriment.

- **L'inflation silencieuse du quotidien**

Depuis la fin des années 2010, les prix de l'énergie, du logement, des carburants et de l'alimentation ont augmenté plus vite que les salaires. Ce **glissement silencieux** du coût de la vie fragilise les équilibres économiques des foyers moyens, qui n'ont ni patrimoine financier conséquent, ni aide sociale.

Le phénomène s'est encore accentué avec les chocs successifs : crise sanitaire, guerre en Ukraine, tensions sur les matières premières. Pour beaucoup, il ne s'agit plus de vivre mieux, mais de **tenir jusqu'à la fin du mois**, de reporter les vacances, de renoncer aux soins non urgents, de repousser les projets d'éducation pour les enfants.

Cette **érosion lente du pouvoir d'achat** a une portée politique : elle rend les classes moyennes perméables aux discours populistes, à la tentation de rupture, et alimente le sentiment de trahison des élites.

- **L'ascenseur social en panne**

L'école, censée être le moteur de la mobilité sociale, est désormais vécue comme **une machine à reproduire les inégalités**. Les enfants des classes moyennes n'accèdent que difficilement aux grandes écoles, aux filières sélectives ou aux emplois prestigieux.

Le déclassement n'est pas seulement matériel : il est aussi **symbolique**. Il s'exprime dans le rapport au travail, dans l'avenir qu'on offre à ses enfants, dans la conscience qu'un diplôme ne garantit plus une ascension.

Beaucoup de familles constatent que, malgré des efforts constants, leur niveau de vie stagne ou recule. Elles sentent qu'elles font « tout ce qu'il faut », mais que le système **ne récompense plus le mérite**. Cette rupture du contrat social fonde une profonde défiance à l'égard des institutions.

- **Le logement : un marqueur d'exclusion**

Le logement est devenu l'un des premiers vecteurs de précarisation. Les classes moyennes sont **exclues des centres urbains**, où les prix ont explosé, et souvent **écartées des aides au logement**, réservées aux plus modestes.

Résultat : elles s'installent de plus en plus loin des bassins d'emploi, avec des **temps de transport démesurés**, une qualité de vie dégradée, et un isolement croissant. Le rêve de propriété se transforme en **poids financier**, notamment avec la remontée des taux d'intérêt et l'inflation des charges.

Les jeunes adultes issus des classes moyennes rencontrent eux aussi des difficultés accrues à se loger de façon autonome, même avec un emploi stable. Les parcours résidentiels deviennent chaotiques, retardant l'accès à l'indépendance et à la construction de projet familial.

- **Le travail : entre précarité déguisée et perte de sens**

Les classes moyennes exercent majoritairement des métiers de service, de l'encadrement intermédiaire, ou de l'administration. Or, dans ces secteurs, la précarité ne prend pas toujours la forme du contrat à durée déterminée : elle s'exprime aussi par l'absence de reconnaissance, la surcharge de travail, la stagnation des carrières, la perte de sens.

L'idée que **le travail ne paie plus** s'installe progressivement. Les écarts entre le revenu du travail et les prestations sociales suscitent l'incompréhension. Les inégalités de traitement entre secteurs publics et privés, entre jeunes générations et anciens, entre cadres et professions intermédiaires alimentent une **frustration sociale transversale**.

Le risque majeur est celui de la démotivation collective : si les classes moyennes perdent confiance dans l'idée d'un progrès possible par le travail, c'est l'ensemble du modèle social français qui vacille.

2.5 – La jeunesse, génération sacrifiée ?

Dans toutes les grandes périodes de transformation, la jeunesse a toujours été perçue comme le moteur de l'avenir. Elle incarne l'élan, l'innovation, la promesse d'un monde meilleur. Pourtant, en France, **de plus en plus de jeunes vivent l'impression d'un futur bouché**, sans perspectives claires, sans promesse tangible de progression. Derrière les discours optimistes des institutions, une réalité brutale s'impose : **la jeunesse française est aujourd'hui confrontée à un déclassement inédit.**

- **Chômage, précarité et stages à répétition**

Le taux de chômage des jeunes en France reste l'un des plus élevés d'Europe occidentale : environ **18 % pour les moins de 25 ans** en 2023, soit plus du double de la moyenne nationale. Mais ce chiffre ne suffit pas à rendre compte de la réalité. Derrière ces statistiques, **des millions de jeunes enchaînent les contrats courts, les stages non rémunérés, les périodes d'inactivité**, dans un cycle d'instabilité qui retarde toute projection personnelle ou professionnelle.

Certains parcours ressemblent à une spirale d'attente permanente : attendre une réponse à une candidature, attendre un appel pour un contrat saisonnier, attendre un logement, attendre une bourse d'études. Camille, 24 ans, diplômée d'un master en communication, confie :

« J'ai fait quatre stages, deux CDD, et aujourd'hui je suis au chômage. On me dit que je manque d'expérience, mais je n'ai jamais eu la chance d'en acquérir vraiment. »

Cette précarité n'est pas marginale. Elle concerne aussi les diplômés de l'université, les jeunes issus des classes moyennes, et s'étend bien au-delà des quartiers dits « sensibles ». Elle est devenue **le quotidien silencieux d'une génération entière.**

- **L'impossibilité de se projeter**

L'ascension sociale par l'éducation, autrefois vecteur principal d'intégration, ne fonctionne plus. Beaucoup de jeunes se sentent **piégés dans un système où les diplômes perdent de leur valeur**, où l'effort n'est plus récompensé, et où les parcours de réussite sont l'exception plutôt que la norme.

Le logement, l'emploi stable, la possibilité de fonder une famille, de voyager ou même de se cultiver deviennent des objectifs de plus en plus lointains. Cette **perte de projection** crée un climat d'anxiété généralisée. Le sentiment que le « meilleur » est derrière eux, et non devant, nourrit une **fatigue existentielle**, amplifiée par les crises successives (économique, sanitaire, écologique).

Cette réalité touche particulièrement **les jeunes des zones rurales ou périurbaines**, souvent éloignés des bassins d'emploi et des centres culturels. Mais elle n'épargne pas non plus les étudiants des grandes villes, confrontés à **des loyers inabordables, à une précarité alimentaire croissante**, ou à une absence de soutien psychologique. Le rapport du CROUS de 2022 indiquait qu'**un étudiant sur cinq sautait des repas régulièrement** pour des raisons financières.

- **Une santé mentale en déclin**

La détresse psychologique de la jeunesse française est un sujet encore trop sous-estimé. Selon Santé Publique France, **près d'un jeune sur trois déclare avoir vécu un épisode dépressif au cours de l'année écoulée**, et les tentatives de suicide chez les adolescents ont fortement augmenté depuis 2020.

La pression scolaire, l'isolement social, la peur de l'avenir, la charge mentale numérique, l'exposition aux réseaux sociaux, et les injonctions contradictoires sur le marché du travail participent à ce mal-être. Beaucoup

de jeunes témoignent d'un **sentiment d'inutilité**, d'un manque de reconnaissance sociale, et d'une solitude croissante.

Les services de santé universitaire sont **sous-dotés**, les consultations psychologiques longues à obtenir, et les structures de prévention trop fragmentées. Le bien-être mental de cette génération devrait être un enjeu national : il ne s'agit pas seulement de soigner, mais de redonner confiance et sens.

- **Le désenchantement politique**

La jeunesse française ne rejette pas la politique en tant que telle, mais elle **rejette massivement les formes traditionnelles de représentation**. Les taux d'abstention lors des élections sont particulièrement élevés chez les 18-24 ans, et les partis traditionnels apparaissent comme déconnectés, inefficaces, ou complices du système en place.

Mais ce désengagement électoral ne signifie pas une indifférence. Au contraire, **les jeunes s'engagent massivement dans des causes concrètes**, souvent liées à l'environnement, aux droits humains, à la lutte contre les discriminations ou aux nouveaux modèles économiques. Les mobilisations pour le climat, contre la précarité étudiante ou pour la justice sociale rassemblent une jeunesse politisée, mais **en rupture avec les cadres institutionnels traditionnels**.

Ce désenchantement est aussi un **cri de méfiance envers les générations précédentes**, accusées d'avoir profité d'un système désormais verrouillé. La fracture générationnelle se creuse, non pas autour de conflits culturels, mais autour de la question essentielle de la transmission des ressources, des droits et des perspectives.

- **Une énergie bridée**

Malgré ces difficultés, la jeunesse française reste **une formidable source d'énergie, d'innovation, de créativité**. Elle crée, entreprend, invente, explore. Mais trop souvent, cette énergie se heurte à des murs administratifs, à des institutions rigides, à un système éducatif inadapté, à une politique de l'emploi archaïque.

Nombre de jeunes veulent entreprendre, mais se heurtent à **des complexités fiscales et juridiques décourageantes**. D'autres veulent voyager, se former à l'étranger, s'engager dans des initiatives citoyennes, mais ne trouvent **ni les moyens, ni les structures pour être accompagnés**.

Le risque n'est pas seulement une génération sacrifiée, mais **une génération qui part** : vers d'autres pays, vers d'autres modèles, vers d'autres horizons. La fuite des jeunes talents devient un signal d'alarme que la France ne peut plus ignorer.

2.6 – Une fracture intergénérationnelle croissante

La société française, autrefois construite sur une solidarité forte entre les générations, semble aujourd'hui **minée par une fracture intergénérationnelle de plus en plus visible**. Cette rupture n'est pas seulement économique ou sociale, elle est aussi culturelle, politique et symbolique. Les jeunes et les plus âgés vivent désormais dans **des univers parallèles**, aux valeurs, aux attentes et aux réalités radicalement différentes.

- **Des inégalités de patrimoine inédite**

L'une des principales causes de cette fracture est **l'inégal partage du patrimoine**. En France, **plus de 60 % de la richesse est aujourd'hui détenue par les plus de 60 ans**, selon l'INSEE. Les générations du baby-boom ont bénéficié d'une époque d'ascension sociale, de plein emploi, de hausse continue de la valeur immobilière, d'accès facilité à la propriété, et de systèmes de retraite avantageux.

En face, les jeunes générations accumulent **précarité, loyers exorbitants, contrats courts, et dettes étudiantes**. Alors que leurs parents et grands-parents ont souvent pu acquérir leur logement dans leur trentaine, **la génération actuelle voit l'accès à la propriété s'éloigner au-delà de 40 ans, voire devenir inaccessible**.

Cette inégalité patrimoniale alimente un **sentiment d'injustice historique**. D'autant que dans bien des cas, le soutien économique des aînés (héritages, donations, aide parentale) devient la condition quasi-nécessaire pour permettre à un jeune d'accéder à un niveau de vie stable. Or, tous ne bénéficient pas de ces transferts, ce qui **accentue les inégalités de départ**.

- **Des politiques publiques centrées sur les seniors**

Le vieillissement de la population française entraîne une réorientation naturelle des priorités politiques vers les besoins des retraités. Les dépenses de santé, de retraites et de dépendance représentent aujourd'hui plus de **60 % du budget social de l'État**. Pourtant, **les jeunes générations voient peu de mesures directes en leur faveur**, en dehors de dispositifs ponctuels ou insuffisamment financés (aides à la mobilité, bourses, accompagnement à l'emploi).

Ce déséquilibre est souvent perçu comme une **forme d'invisibilisation des jeunes dans les politiques publiques**, voire comme une

marginalisation. Il alimente l'idée que la génération au pouvoir protège ses acquis, même au prix de **l'endettement des générations futures**.

Cette perception est renforcée par le fonctionnement du système politique : **la majorité des électeurs est aujourd'hui âgée de plus de 50 ans**, ce qui pousse les partis à adapter leurs propositions à cet électorat décisif. Le cycle électoral s'aligne ainsi de plus en plus sur les intérêts des retraités, **au détriment des jeunes actifs, des étudiants, et des futurs cotisants**.

- **Des représentations culturelles divergentes**

Les clivages entre générations ne se résument pas aux ressources économiques. Ils s'expriment également dans les **valeurs, les modes de vie, les attentes et les formes d'engagement**. Tandis que les aînés privilégient la stabilité, les institutions, la consommation de masse, et un rapport hiérarchique au travail, **les jeunes générations sont en quête de sens, de flexibilité, de justice environnementale, et de reconnaissance individuelle**.

Le rapport au numérique en est un symbole : **les digital natives** ont grandi avec Internet, les réseaux sociaux et les plateformes numériques comme partie intégrante de leur quotidien. Ils y trouvent information, travail, lien social, engagement militant. À l'opposé, **les générations plus âgées s'y sentent souvent exclues ou dépassées**, générant parfois **une incompréhension mutuelle** et une distance accrue.

Ces écarts culturels sont souvent moqués dans les médias, mais ils traduisent une **véritable discontinuité dans la façon de penser le monde**, de vivre ensemble, et d'imaginer l'avenir.

- **Le soupçon d'égoïsme générationnel**

Une partie croissante de la jeunesse accuse désormais la génération précédente de lui avoir **légué un monde en crise**, sans s'être soucée des conséquences : dérèglement climatique, surendettement de l'État, pollution généralisée, précarité du travail, explosion des loyers, extinction de la biodiversité.

Ce soupçon d'égoïsme n'est pas une accusation idéologique : il est souvent nourri par des données objectives et une réalité sociale tangible. Pour de nombreux jeunes, **la retraite à 62 ans, la maison individuelle à 30 ans, l'emploi stable et bien rémunéré dès la sortie des études relèvent aujourd'hui du mythe.**

Ce ressentiment se double parfois d'un refus de suivre les mêmes modèles. De plus en plus de jeunes refusent l'accumulation matérielle, la course au crédit, ou les carrières longues en entreprise. **Ils aspirent à une autre manière de vivre**, même si les conditions économiques les empêchent de concrétiser ces aspirations.

- **Vers une guerre des générations ?**

Si la fracture intergénérationnelle continue de s'aggraver, **le risque est celui d'un conflit larvé**, où les jeunes pourraient refuser de financer un système qui ne leur promet que dettes, précarité et sacrifices. La remise en cause du système de retraite par répartition, les tensions autour du financement de la dépendance, ou encore les mouvements sociaux récents (contre la réforme des retraites, contre la précarité étudiante) en sont des prémices.

Pourtant, ce conflit n'est pas inéluctable. De nombreuses initiatives intergénérationnelles, associatives, locales ou familiales, montrent que **la solidarité reste possible**. Mais elle suppose **un partage équitable des efforts, des ressources, et des perspectives.**

Il est urgent de retisser un pacte entre les générations. Non par nostalgie d'un passé révolu, mais parce que **l'avenir de la France dépend de sa capacité à transmettre, à inclure et à faire confiance à sa jeunesse.**

2.7 – Une société fragmentée, entre identités et communautarismes

La République française s'est construite sur un idéal d'unité : un peuple indivisible, partageant les mêmes lois, les mêmes droits et les mêmes devoirs, indépendamment de l'origine, de la religion ou du statut social. Pourtant, **cet idéal républicain semble aujourd'hui mis à mal** par une fragmentation croissante de la société. Les logiques communautaires, les revendications identitaires et le sentiment d'exclusion réciproque se multiplient, au point de menacer **la cohésion nationale.**

- **Le recul du modèle universaliste**

Le modèle français repose sur un principe fort : **l'universalisme républicain**, qui postule que chaque citoyen est d'abord un individu libre et égal, abstrait de ses appartenances particulières. Ce modèle s'est historiquement opposé au multiculturalisme anglo-saxon, qui reconnaît et valorise les identités collectives au sein de la nation.

Mais aujourd'hui, cet universalisme est **contesté de toutes parts**. D'un côté, certains dénoncent son aveuglement face aux discriminations réelles. De l'autre, des voix s'élèvent pour défendre des identités culturelles, religieuses ou ethniques qu'ils estiment marginalisées ou niées dans l'espace public.

Cette tension nourrit une double incompréhension : **les tenants de l'universalisme y voient une remise en cause de la République**, tandis que **les partisans de la reconnaissance identitaire dénoncent une invisibilisation et un déni de réalité.**

- **Montée des replis identitaires**

Les replis identitaires ne concernent pas uniquement les minorités. On observe aujourd'hui **un mouvement global de radicalisation des appartenances** : religieuses, ethniques, sociales, territoriales, culturelles. Ce phénomène traverse toutes les strates de la société.

- Chez certains jeunes issus de l'immigration, on assiste à **une réaffirmation forte de l'identité d'origine**, parfois dans une logique de rejet des normes républicaines (retrait des prénoms français, port ostentatoire de signes religieux, refus de certaines matières scolaires, etc.).

- À l'opposé, une frange de la population se crispe sur **une identité nationale fermée**, réclamant la « défense de la civilisation », la primauté de la culture française ou le refus de toute influence étrangère.

- Enfin, **de nouveaux communautarismes sociaux émergent** : entre milieux populaires et élites urbaines, entre monde rural et métropoles, entre catholiques traditionalistes et militants laïcs, entre militants écologistes radicaux et défenseurs du progrès industriel.

Ces fragmentations dessinent une **mosaïque de groupes sociaux aux références divergentes**, parfois hostiles les uns aux autres, chacun accusant l'autre de mettre en danger la cohésion nationale.

- **Des territoires en rupture**

Cette fragmentation identitaire s'exprime fortement dans l'espace : **la géographie française reflète aujourd'hui une véritable cartographie des fractures**. Les quartiers populaires de banlieue, les cités urbaines, les zones périurbaines, les centres-villes gentrifiés ou les campagnes dépeuplées **n'ont plus les mêmes repères, les mêmes besoins, ni les mêmes visions de la société**.

Dans certaines zones, le sentiment d'abandon nourrit un rejet de l'État, perçu comme distant, inefficace ou complice d'un ordre injuste. Dans d'autres, **le communautarisme remplace progressivement les institutions républicaines** : écoles confessionnelles, services communautaires, normes culturelles locales.

Des phénomènes inquiétants émergent, comme **l'auto-censure dans les établissements scolaires**, la contestation de certains enseignements (sciences, histoire, sexualité), ou encore **la pression de groupes religieux sur la vie locale**. Ces dynamiques traduisent **un affaiblissement du lien civique**.

- **La défaillance des institutions d'intégration**

Face à cette fragmentation, **les institutions censées produire du lien national — école, culture, médias, politique — peinent à remplir leur mission**. L'école, censée transmettre des valeurs communes, souffre de sa perte d'autorité, de la défiance des familles, et des inégalités territoriales. Elle ne parvient plus à faire nation.

Les médias traditionnels sont eux aussi fragilisés. Fragmentés entre chaînes d'information continues, réseaux sociaux et médias communautaires, **ils ne produisent plus un récit national partagé**, mais des bulles informationnelles où chacun entend ce qu'il veut entendre.

Quant aux partis politiques, **ils ne fédèrent plus autour d'un projet commun**, mais clivent, fragmentent et mobilisent par opposition, abandonnant toute prétention à incarner un intérêt général consensuel.

Enfin, les élites culturelles et intellectuelles ne jouent plus le rôle d'unité symbolique qu'elles remplissaient autrefois. **Le débat d'idées s'est appauvri**, les controverses sont devenues hystériques, et la nuance a été sacrifiée sur l'autel du buzz médiatique.

- **Un besoin vital de repères communs**

La fragmentation identitaire n'est pas une fatalité. Elle est **le symptôme d'un vide de sens, d'un effondrement des repères, d'une perte de projet collectif**. Dans une société anxieuse, traversée par des incertitudes économiques, écologiques, géopolitiques, **les individus cherchent à se raccrocher à ce qu'ils connaissent : leur groupe, leur communauté, leur histoire propre**.

C'est pourquoi **la restauration d'un récit national partagé est aujourd'hui une urgence politique**. Il ne s'agit pas de nier les diversités ou d'imposer une uniformité artificielle, mais **de redonner un sens à la République, en tant que projet commun, en tant que cadre inclusif d'émancipation individuelle et de respect collectif**.

Les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, la laïcité bien comprise, l'école de la République, l'accès à la culture, à la langue française, à la citoyenneté active : tous ces piliers doivent être réaffirmés, incarnés, et rendus concrets dans la vie quotidienne.

Ce n'est qu'en recréant des lieux de rencontre, de dialogue, de construction collective — dans les écoles, les lieux culturels, les espaces publics, les institutions — que la France pourra surmonter sa crise identitaire. Et ainsi retrouver **ce qui l'a toujours fait tenir ensemble : la volonté de former un peuple libre, uni et solidaire**.

2.8 – L'ascenseur social en panne : une jeunesse sans horizon ?

Le concept d'ascenseur social — cette idée que l'on peut s'élever dans la société par le mérite, le travail et l'école — a longtemps été un pilier du modèle républicain français. Il portait une promesse : celle d'une société ouverte, où chacun pouvait prétendre à une meilleure vie que celle de ses parents. **Aujourd'hui, ce rêve est en train de s'effondrer**, et avec lui une partie de la confiance dans l'avenir.

- **Une promesse rompue**

Les études sont sans appel : la France est aujourd'hui l'un des pays de l'OCDE où **l'origine sociale pèse le plus lourd sur la réussite scolaire et professionnelle**. À niveau égal, les enfants d'ouvriers ont **moins de chances d'accéder aux grandes écoles** ou à des postes à responsabilité que ceux issus des classes favorisées.

L'inégalité des chances commence dès la petite enfance : accès à la crèche, stimulation langagière, environnement culturel. Elle se poursuit à l'école, avec **des écarts de réussite massifs entre établissements**, une orientation scolaire souvent biaisée, et **un accès inégal à l'enseignement supérieur**.

Le déclassement générationnel touche de plein fouet **les jeunes issus des classes moyennes**, dont les diplômes ne garantissent plus un emploi stable, ni un revenu suffisant pour vivre dignement. Quant aux jeunes des quartiers populaires, **le sentiment de relégation est encore plus fort** : ils perçoivent l'ascension sociale comme un mirage inaccessible.

- **Une jeunesse en quête de sens**

Ce phénomène ne se réduit pas à une question matérielle. **C'est un malaise existentiel**, une perte de sens, qui traverse toute une génération. L'avenir ne fait plus rêver. Le contrat républicain — “travaille dur, obéis aux règles, tu réussiras” — n'est plus crédible.

Face à un monde du travail incertain, des institutions perçues comme opaques, des inégalités croissantes et une planète en crise, **la jeunesse française oscille entre résignation, colère et quête d'alternatives**. Beaucoup cherchent d'autres formes d'engagement : militantisme écologique, entrepreneuriat social, retour au local, rejet des parcours classiques.

Camille, 23 ans, diplômée en économie, raconte : « On nous a vendus des études longues pour finir en stage sous-payé ou en CDD. Je préfère créer ma propre activité, même si c'est précaire. » Cette quête de sens se double souvent d'une **méfiance envers les élites et les institutions**, accusées de trahir leurs promesses ou de vivre déconnectées des réalités de terrain.

- **Des inégalités intergénérationnelles croissantes**

Les jeunes générations cumulent les désavantages : difficultés à trouver un emploi stable, salaires stagnants, loyers élevés, accès au crédit limité, retraites lointaines et incertaines. **À niveau de diplôme égal, ils gagnent moins que leurs aînés au même âge.**

Dans le même temps, ils doivent financer un modèle social dont les bénéfices profitent largement aux générations précédentes (retraites, santé, patrimoine). Ce déséquilibre alimente **un sentiment d'injustice générationnelle**, où les jeunes ont l'impression d'être les grands perdants du modèle actuel.

Cette fracture générationnelle risque de s'aggraver si l'on ne rétablit pas **un véritable contrat social intergénérationnel**, fondé sur la solidarité, la mobilité sociale et l'équité des contributions.

- **Une insertion professionnelle de plus en plus chaotique**

Le marché de l'emploi français est particulièrement dur pour les jeunes : **un chômage deux fois plus élevé que la moyenne nationale**, une précarité omniprésente (intérim, CDD, stages), un accès difficile aux protections sociales et à l'indépendance financière.

Les dispositifs publics sont nombreux (garantie jeunes, Pôle Emploi, missions locales...), mais souvent mal articulés, mal connus ou mal adaptés aux besoins réels. Le monde du travail, quant à lui, attend des

jeunes qu'ils soient immédiatement opérationnels, polyvalents, mobiles... sans toujours leur offrir en retour de réelles perspectives.

Ce décalage crée **une génération surqualifiée mais sous-employée**, frustrée par des tâches peu valorisantes, mal rémunérées ou sans avenir. Antoine, 26 ans, ingénieur au chômage, explique : « J'ai suivi toutes les règles, fait une école, des stages... et je galère depuis un an à trouver un poste stable. On nous parle d'effort, mais l'ascenseur est bloqué. »

- **Réenchanter l'avenir : une urgence nationale**

On ne peut construire une nation solide sans une jeunesse qui y croit.

Redonner de l'espoir, des perspectives, des repères et des moyens d'agir est une priorité absolue. Il ne suffit pas de multiplier les dispositifs : il faut **changer de paradigme**, redéfinir le contrat social, et réinvestir massivement dans l'avenir des jeunes.

Cela passe par :

- **Une éducation plus équitable et plus exigeante**, qui valorise toutes les intelligences.
- **Un marché du travail accessible et sécurisé**, avec des premiers emplois dignes.
- **Une politique du logement volontariste**, pour permettre à chacun de devenir autonome.
- **Des formes d'engagement citoyen valorisées**, qui redonnent du sens à l'action collective.
- **Un véritable dialogue intergénérationnel**, basé sur l'équité et la reconnaissance mutuelle.

Sans cela, la société française court le risque de **perdre une génération entière**, avec des conséquences durables sur la cohésion nationale, la compétitivité économique et la vitalité démocratique.

2.9 – La solitude des invisibles : ceux que la République ne voit plus

Au cœur des fractures sociales françaises se trouvent **des millions de citoyens oubliés**, qu'on appelle parfois “les invisibles”. Ils ne manifestent pas, ne bloquent pas les routes, ne passent pas sur les plateaux télé. Ils sont **assistants de vie, caissiers, aides à domicile, agents d'entretien, ouvriers agricoles, livreurs, travailleurs handicapés ou précaires**. Leur quotidien est fait de silence, de fatigue, de résignation. Et pourtant, **la société tient grâce à eux**.

- **Travailler sans reconnaissance**

Les métiers dits “essentiels” ont été mis en lumière pendant la pandémie de COVID-19. On a applaudi les soignants, salué les caissières, remercié les livreurs. Mais très vite, **les projecteurs se sont éteints**, et les conditions de travail sont restées inchangées, voire se sont dégradées.

Ces travailleurs exercent dans l'ombre, pour des salaires très bas, souvent **autour du SMIC ou à temps partiel subi**, avec des horaires éclatés, des déplacements non payés, et une pénibilité rarement reconnue. Ils sont **essentiels mais invisibles**, car leur voix ne pèse ni politiquement ni médiatiquement.

Nadia, aide à domicile en Seine-et-Marne, explique : « Je travaille de 6h à 21h, parfois pour 900 euros par mois. Mais personne ne parle de nous, sauf en période de crise. » Cette absence de reconnaissance n'est pas seulement financière : elle est symbolique, politique, sociale.

- **Vivre sous le seuil de dignité**

La pauvreté ne concerne pas que les chômeurs. En France, **plus d'un million de personnes travaillent et vivent pourtant sous le seuil de pauvreté**. Le “halo” de l'emploi précaire s'est étendu : contrats courts, temps partiels subis, intérim à répétition.

Les aides sociales (RSA, APL, prime d'activité...) permettent de limiter les effets les plus durs, mais ne remplacent pas **un revenu stable et digne**. Le coût du logement, des transports, de la santé ou de l'énergie grève le budget des plus modestes, rendant chaque fin de mois un exercice d'équilibriste.

Cette précarité matérielle s'accompagne souvent d'un **isolement relationnel et institutionnel**. De nombreuses personnes ne consultent plus leur médecin, ne participent plus à la vie sociale ou culturelle, ne croient plus aux institutions.

- **L'exclusion numérique : un facteur de relégation**

À l'heure de la numérisation des services publics, **la fracture numérique devient une nouvelle forme d'exclusion**. Plus de 13 millions de personnes rencontrent des difficultés avec l'usage des outils numériques. Pour beaucoup d'entre elles, il devient impossible de faire une demande de logement, de s'inscrire à Pôle Emploi, de renouveler ses papiers, ou d'accéder à ses droits.

Fatou, 54 ans, allocataire du RSA, témoigne : « Je n'ai pas d'ordinateur. Je ne comprends rien à la CAF en ligne. Avant, je pouvais aller au guichet. Maintenant, je dois demander à ma fille ou à une voisine. C'est humiliant. » Le numérique, au lieu d'être un outil d'émancipation, devient **un mur invisible entre les citoyens et l'État**.

- **Une République absente**

L'État prétend protéger les plus fragiles. Mais sur le terrain, **les services publics disparaissent des zones les plus vulnérables**. Guichets fermés, délais interminables, interlocuteurs introuvables : les “usagers” deviennent des “dossiers”. Et ces citoyens, souvent âgés, isolés, malades ou sans réseau, finissent par décrocher.

Dans certains quartiers ou zones rurales, **les seules présences publiques sont la police ou le contrôle social**. Loin d'incarner la solidarité ou l'émancipation, la République devient un symbole de distance, voire de défiance.

Cette invisibilité alimente **la honte, la colère, l'indifférence ou le rejet**. Elle affaiblit le lien social, détruit la confiance et nourrit un profond sentiment d'abandon.

- **Reconnaître, soutenir, inclure**

Sortir les invisibles de l'ombre ne suppose pas seulement des aides financières. Cela implique **une reconnaissance pleine et entière** : sociale, politique, symbolique. Il faut **changer notre regard sur les métiers et les personnes qui “tiennent” la société sans jamais être valorisés**.

Cela passe par :

- Une **hausse des salaires dans les métiers du lien et du soin** (aides à domicile, assistants maternels, accompagnants scolaires...).
- Une **simplification des droits sociaux**, avec un accompagnement humain renforcé.

- La **création de guichets physiques accessibles**, partout sur le territoire.
- Des politiques de **formation et de requalification ciblées**, pour offrir de véritables perspectives à ceux qui subissent l'emploi précaire.
- Un **accès universel au numérique**, avec des médiateurs et des formations gratuites.
- La promotion d'une **nouvelle culture de la dignité**, où personne n'est réduit à son utilité économique ou à son adresse postale.

Reconnaître les invisibles, c'est réparer une injustice fondamentale. **C'est redonner une place à ceux que la République a trop longtemps ignorés.** Sans eux, la société s'écroule. Avec eux, elle peut se reconstruire.

Conclusion du Chapitre 2 :

Une société à deux vitesses

La société française, fondée sur l'idéal républicain d'égalité, est aujourd'hui fracturée. Ces fractures ne sont plus seulement sociales, elles sont aussi territoriales, scolaires, judiciaires et symboliques. Elles structurent notre vie collective de manière de plus en plus visible et douloureuse.

L'école, qui devait être le grand vecteur de promotion sociale, reproduit désormais les inégalités qu'elle prétend combattre. Le système judiciaire, censé garantir une justice égale pour tous, est ralenti, engorgé, et trop souvent perçu comme inefficace ou lointain. Les classes moyennes, longtemps moteur du consensus démocratique, vivent aujourd'hui un profond sentiment de déclassement, à la fois économique et culturel. Quant aux territoires périphériques – zones rurales, villes moyennes, banlieues délaissées – ils expriment un malaise croissant face à ce qu'ils perçoivent comme une centralisation injuste et une indifférence institutionnelle.

Ces tensions alimentent la défiance envers les élites et les institutions. Elles fragilisent la cohésion nationale et ouvrent la voie à des discours de repli, de colère ou de désillusion. Restaurer la confiance suppose de réparer ces injustices structurelles, non par des discours symboliques, mais par des politiques concrètes, courageuses et équitables.

Solutions concrètes à mettre en œuvre

1. Refaire de l'école un véritable levier d'égalité :

- **Objectif :** garantir à chaque élève les mêmes chances, quel que soit son lieu de naissance ou son origine sociale.
- **Mesures :**
 - Réduire le nombre d'élèves par classe dans les zones prioritaires.
 - Revaloriser les enseignants, notamment en REP/REP+, avec un statut renforcé et une rémunération adaptée.
 - Généraliser les dispositifs de tutorat individualisé dès le primaire pour les élèves en difficulté.
 - Développer des internats d'excellence accessibles aux milieux modestes.

2. Renforcer la justice et lutter contre le sentiment d'impunité :

- **Objectif :** rendre la justice plus rapide, plus accessible et plus équitable.
- **Mesures :**
 - Doubler le budget de la justice pour atteindre la moyenne européenne.

- Créer davantage de juridictions de proximité, particulièrement dans les zones rurales et sensibles.
- Numériser les procédures tout en conservant un accompagnement humain.
- Renforcer l'aide juridictionnelle pour que chacun puisse faire valoir ses droits.

3. Soutenir les classes moyennes et les familles actives :

- **Objectif :** redonner un pouvoir d'achat réel et une perspective d'ascension sociale.
- **Mesures :**
 - Réduire la pression fiscale sur les revenus intermédiaires.
 - Mieux encadrer les loyers et favoriser l'accession à la propriété pour les jeunes actifs.
 - Étendre le chèque énergie et les aides au transport pour les zones peu desservies.

4. Combler la fracture territoriale :

- **Objectif :** assurer un égal accès aux services, à l'emploi et à la mobilité sur l'ensemble du territoire.
- **Mesures :**
 - Relancer une politique ambitieuse de décentralisation équilibrée.
 - Garantir la présence de services publics (santé, éducation, poste) dans toutes les zones rurales.
 - Développer les mobilités douces et les infrastructures de transport régional.

- Créer un « bouclier territorial » pour maintenir l'accès aux soins et aux formations dans chaque bassin de vie.

5. Réconcilier les Français avec leurs institutions :

- **Objectif :** retisser le lien entre les citoyens et les structures de décision.
- **Mesures :**
 - Encourager la participation citoyenne dans la gestion locale (budgets participatifs, conseils de quartier).
 - Généraliser les démarches de co-construction des politiques publiques dans les territoires.
 - Rétablir la lisibilité et la transparence des politiques sociales et fiscales.

Chapitre 3

Une gouvernance paralysée

La crise de confiance entre les citoyens français et leurs institutions n'est pas récente. Mais elle atteint aujourd'hui des sommets inquiétants. À chaque élection, l'abstention bat des records. Le scepticisme gagne toutes les catégories sociales, toutes les générations, tous les territoires. **Le sentiment d'être gouverné sans être entendu, administré sans être compris, imposé sans être consulté** devient le dénominateur commun de millions de Français.

Et pour cause : la gouvernance française semble **incapable de trancher, de simplifier, de réformer dans la durée**. L'État paraît à la fois omniprésent dans la vie quotidienne, et dramatiquement impuissant quand surgissent les urgences majeures. Les réformes s'accumulent sans lisibilité, les lois se superposent sans cohérence, les annonces gouvernementales se contredisent parfois à quelques jours d'intervalle. **La complexité du système administratif, l'instabilité politique, et le fossé grandissant entre dirigeants et terrain** sont devenus des traits structurels de notre vie publique.

Ce chapitre entend démontrer que **la gouvernance française est en panne**, non par manque d'idées, mais par une architecture institutionnelle figée, un entre-soi technocratique persistant, et une perte de vision stratégique. Pour sortir de l'enlisement, il ne suffit pas d'élire de nouveaux visages : il faut **réinventer l'action publique**, redonner du sens à l'autorité, de la cohérence aux politiques, et de la proximité à la décision.

3.1 – Une centralisation excessive : le mythe de l'État stratège

- Une tradition jacobine enracinée

La France est l'un des pays les plus centralisés du monde occidental. **Cette centralisation historique**, héritée de l'Ancien Régime, renforcée sous Napoléon, et peu remise en question depuis, s'exprime dans tous les domaines : fiscalité, santé, éducation, sécurité, urbanisme... Même les décisions locales les plus élémentaires dépendent encore souvent de l'administration centrale.

La figure du préfet, représentant de l'État dans chaque département, incarne cette omniprésence verticale du pouvoir. Bien que les collectivités territoriales disposent d'une autonomie théorique, **leurs marges de manœuvre sont en réalité limitées** par les dotations financières décidées à Paris, les normes imposées par les ministères, et la surveillance constante des juridictions administratives.

Ce centralisme étatique n'est pas en soi un mal absolu. Il a permis, à certaines époques, **l'unification du pays, la mutualisation des risques, la péréquation entre territoires riches et pauvres**. Mais aujourd'hui, il est devenu un frein. **Il produit de l'uniformité là où il faudrait de l'adaptation**, de la lenteur là où il faudrait de la réactivité, du contrôle là où il faudrait de la confiance.

- Une bureaucratie qui empêche l'innovation locale

De nombreuses initiatives locales échouent non par manque d'envie ou de compétence, mais **par excès de réglementation, par empilement de procédures, par refus d'autorisation**. Un maire qui souhaite ouvrir une maison médicale, aménager une friche industrielle, lancer un projet éducatif alternatif, se heurte à une jungle de règlements, de normes, de circuits de validation étouffants.

Les élus locaux dénoncent régulièrement ce “pilotage à distance” qui **ignore les réalités du terrain**. Dans un département rural, un maire confie : « Nous avons les idées, le personnel, les besoins... mais à chaque projet, il faut deux ans de paperasse pour obtenir un feu vert de Paris. »
Résultat : **découragement, désengagement, blocage**.

La décentralisation, amorcée dans les années 1980, n’a jamais été réellement achevée. Chaque réforme territoriale a ajouté des strates, créé des agences, multiplié les interlocuteurs. Le “mille-feuille administratif” français n’est pas qu’une image : c’est **une réalité concrète qui ralentit l’action publique et désoriente les citoyens**.

3.2 – Une administration hypertrophiée, opaque et inefficace

- **Une inflation institutionnelle incontrôlée**

Au fil des décennies, la France a construit un système administratif tentaculaire, où **l’État cohabite avec une multitude de structures autonomes, semi-autonomes, déconcentrées ou décentralisées**, souvent aux missions floues et aux périmètres concurrents. Agences régionales, établissements publics, commissions, hautes autorités, comités théodules : à chaque problème, une nouvelle structure a été créée, sans jamais supprimer les précédentes.

En 2023, on recensait plus de **1 300 agences et opérateurs de l’État**, certains ayant des missions redondantes ou sans évaluation d’impact. Cela se traduit par une **dilution des responsabilités**, un éclatement des compétences, et une perte de lisibilité pour les citoyens comme pour les agents publics.

Par exemple, dans le domaine de la formation professionnelle, on retrouve : les régions, Pôle emploi, les missions locales, les OPCO, les CFA, les chambres consulaires, sans compter les multiples services déconcentrés de l’État. Résultat : **confusion pour les usagers, gaspillage des deniers publics, inefficacité des politiques**.

- **Une culture administrative peu orientée vers les résultats**

La culture managériale de l'administration française repose encore largement sur **le respect de la procédure**, plutôt que sur l'atteinte des objectifs. Ce qui est valorisé, ce n'est pas toujours le résultat, mais **le respect scrupuleux des formes, des délais, des circuits hiérarchiques**.

Un chef de service dans une direction régionale témoigne : « Nous passons plus de temps à produire des tableaux de bord, à répondre à des audits internes, à justifier chaque euro dépensé, qu'à agir réellement sur le terrain. » Cette logique procédurale est souvent vécue comme **infantilisante** par les agents, **incompréhensible** par les usagers, et **contre-productive** pour la performance globale.

Les tentatives de modernisation ont souvent abouti à l'effet inverse : plus de logiciels, plus de reporting, plus de contrôle... mais **moins de temps utile, moins de marge d'initiative, moins de souplesse**. Dans un lycée public, un proviseur déplore : « Je suis devenu gestionnaire de contraintes, plus que chef de projet éducatif. »

- **Une dépense publique mal maîtrisée et peu évaluée**

La France consacre environ **58 % de son PIB à la dépense publique**, un des taux les plus élevés du monde développé. Pourtant, cette dépense ne garantit ni une qualité optimale des services publics, ni une satisfaction des usagers, ni une efficacité de l'action.

Le problème n'est pas le niveau de dépense en soi, mais **sa répartition, sa traçabilité, et l'absence de culture de l'évaluation**. Trop souvent, des politiques sont lancées sans étude d'impact préalable, maintenues sans bilan d'efficacité, et prolongées sans mesure de résultat.

La Cour des comptes déplore régulièrement **l'opacité des dépenses, le manque de transparence budgétaire, l'empilement des aides mal**

ciblées. De nombreux dispositifs publics coûtent cher sans qu'on puisse mesurer précisément ce qu'ils apportent. Le système manque cruellement de pilotage stratégique.

3.3 – Une instabilité législative permanente

- **Une frénésie législative sans pilotage stratégique**

Depuis plusieurs décennies, la France souffre d'un phénomène qu'on pourrait qualifier de **boulimie normative**. Chaque année, le Parlement adopte **entre 80 et 100 lois nouvelles**, auxquelles s'ajoutent **des milliers de décrets, circulaires, ordonnances et arrêtés ministériels**. En trente ans, la France a produit plus de **10 500 lois** et environ **300 000 décrets**, une inflation juridique sans précédent en Europe.

Ce phénomène est motivé par plusieurs facteurs : volonté politique d'affirmer une action immédiate, pression médiatique après un fait divers, lobbying des secteurs professionnels, ou simple volonté de "laisser une trace" dans l'histoire parlementaire. Le résultat est un système **instable, illisible, et imprévisible** pour les citoyens comme pour les acteurs économiques et sociaux.

Un entrepreneur en témoigne : « Chaque année, je dois adapter ma comptabilité, mes déclarations sociales, ma politique RH, parce que la loi change constamment. Ce n'est pas la charge fiscale qui m'inquiète le plus, mais l'incertitude permanente. »

- **Des réformes successives, contradictoires et inachevées**

À chaque alternance politique, les gouvernements successifs s'empressent de **défaire les réformes de leurs prédécesseurs**, parfois même avant leur mise en œuvre complète. Cette instabilité chronique affaiblit la

cohérence de l'action publique, fatigue les acteurs de terrain et décrédibilise la parole politique.

Prenons l'exemple de l'éducation : en vingt ans, plus d'une douzaine de réformes ont été engagées, modifiant tour à tour les programmes, les rythmes scolaires, les dispositifs d'évaluation, les concours de recrutement ou la formation des enseignants. Pourtant, **aucune réforme n'a été évaluée de manière systématique et rigoureuse avant d'être remplacée.**

Même chose dans le domaine de la fiscalité, avec des modifications presque annuelles de l'impôt sur le revenu, du barème de la TVA, du crédit d'impôt recherche, ou de la fiscalité sur l'énergie. Cette instabilité empêche toute lisibilité à moyen et long terme, notamment pour les entreprises qui veulent investir en France.

- **Une absence de culture de l'évaluation et de l'expérimentation**

Contrairement à des pays comme la Suède, l'Allemagne ou le Canada, la France peine à développer **une culture de l'évaluation des politiques publiques**. Les réformes sont souvent élaborées dans l'urgence, sur la base d'intuitions politiques ou d'intérêts partisans, sans étude d'impact sérieuse, ni expérimentation territoriale.

Lorsque des expérimentations sont mises en place, elles sont rarement prolongées ou généralisées selon des critères objectifs. Pire : les résultats des évaluations disponibles sont souvent ignorés dans le débat public.

En matière sociale, par exemple, plusieurs rapports ont démontré **l'efficacité de certains dispositifs de revenu minimum d'insertion accompagnés**, mais ces conclusions n'ont pas été prises en compte dans les évolutions législatives ultérieures. De même, de nombreux dispositifs d'aide à l'embauche ou à la création d'entreprise sont maintenus **par inertie** ou **par crainte politique**, sans justification économique réelle.

Claude, directeur d'une agence publique dans le secteur de l'emploi, résume la situation : « On lance beaucoup d'initiatives, mais on ne les suit pas. Quand elles échouent, on ne les analyse pas. Quand elles réussissent, on ne les généralise pas. »

- **Des textes illisibles, inaccessibles et anxiogènes**

La complexité du droit français n'est pas seulement liée au nombre de lois, mais aussi à **leur rédaction de plus en plus technocratique**. Le langage juridique devient inaccessible pour une large majorité de citoyens, y compris ceux qui sont directement concernés par les mesures votées.

Cette opacité nourrit la méfiance, l'anxiété et le contournement. Les particuliers comme les entreprises ne savent plus comment se repérer dans la jungle réglementaire. Beaucoup préfèrent renoncer à certaines aides ou se tournent vers des cabinets privés pour comprendre leurs obligations, créant une forme de sélection par le savoir et les moyens.

Même les magistrats, les fonctionnaires ou les élus locaux peinent parfois à s'y retrouver. La législation devient ainsi un **instrument de désordre**, au lieu d'être un outil d'ordre social.

3.4 – Une technocratie déconnectée de la réalité du terrain

- **Une élite issue du même moule**

La haute fonction publique française repose depuis des décennies sur un modèle de sélection extrêmement élitiste. Polytechnique, ENA (désormais l'INSP), Sciences Po Paris : ces grandes écoles forment l'essentiel des hauts responsables de l'administration centrale, des cabinets ministériels, et même d'une partie de la classe politique.

Ce système, bien qu'il ait produit d'excellents serviteurs de l'État, a aussi créé une **élite technocratique homogène**, coupée des réalités sociales,

territoriales ou professionnelles du pays. Peu issus de la diversité sociale ou géographique, ces hauts fonctionnaires partagent souvent les mêmes références intellectuelles, les mêmes réseaux, et parfois les mêmes carrières en "pantouflage" entre public et privé.

Ce phénomène produit une **vision unifiée du monde**, où les solutions sont pensées depuis Paris, dans des bureaux ministériels, avec des indicateurs macroéconomiques, mais rarement en lien avec le terrain. L'administration, au lieu de servir les citoyens, finit par **se servir elle-même**, nourrie par une logique de reproduction interne.

Jean-Baptiste, maire d'une commune rurale, raconte : « On nous envoie des directives depuis Paris totalement déconnectées de nos réalités. Aucun haut fonctionnaire ne viendrait vivre avec 1 300 euros dans un village sans médecin ni lycée à 30 km. »

- **L'État central, omniscient mais impuissant**

L'un des paradoxes français est d'avoir un État à la fois surpuissant dans sa présence normative, et **incapable de mettre en œuvre efficacement ses propres décisions**. Cette impuissance est aggravée par la complexité de l'administration et le manque de relais efficaces au niveau local.

Chaque ministère fonctionne en silo, avec ses logiques, ses calendriers, ses priorités, rarement coordonnées avec les autres. Lorsqu'une réforme est décidée, elle doit franchir une cascade d'organigrammes, de cabinets, de directions, de sous-directions, et de services déconcentrés, avant d'atteindre le terrain. À chaque étape, le message se dilue, les délais s'allongent, et la responsabilité se perd.

Le rapport parlementaire sur la réforme de l'éducation prioritaire de 2021 est édifiant : plus de 80 % des établissements concernés n'avaient pas encore reçu les nouveaux moyens promis, un an après l'annonce officielle. En cause : un manque de coordination entre les rectorats, les ministères, et les collectivités locales.

Résultat : **les annonces nationales se transforment rarement en changements concrets**, et les citoyens perdent confiance dans l'État.

- **Une administration formatée à la logique du chiffre**

Depuis les années 2000, la logique du "new public management" a introduit dans l'administration française une culture de la performance calquée sur celle de l'entreprise privée : indicateurs de résultat, tableaux de bord, primes au rendement.

Mais cette mutation n'a pas été accompagnée d'un sens du service public renouvelé. Elle a souvent abouti à une **bureaucratie obsédée par le chiffre**, au détriment de la qualité réelle du service rendu.

Dans les hôpitaux, les enseignants, les policiers, les magistrats sont sommés de remplir des objectifs de productivité, sans que ceux-ci reflètent la complexité du réel. Un professeur en collège REP+ confie : « On nous demande de réduire le taux d'absentéisme ou d'augmenter le taux de réussite aux examens, mais sans prendre en compte les conditions sociales des élèves. »

Cette logique quantitative, parfois absurde, étouffe les vocations, pousse à la manipulation des indicateurs, et détruit la confiance entre le terrain et l'institution. L'obsession du reporting prend le pas sur le bon sens, l'écoute et l'adaptation locale.

- **Le mépris silencieux envers les acteurs de terrain**

L'un des symptômes les plus inquiétants de cette technocratie est le **mépris latent ou inconscient** qu'elle entretient vis-à-vis des agents de terrain, des élus locaux, des entrepreneurs, des associations, ou même des citoyens engagés.

Les remontées du terrain sont souvent ignorées, filtrées ou édulcorées par les échelons intermédiaires. Les expérimentations locales réussies peinent à remonter jusqu'aux décideurs. Inversement, les décisions sont souvent prises sans concertation, sans test, et sans évaluation des effets sur ceux qui devront les appliquer.

Ce décalage crée un climat de défiance généralisée. Nombre d'élus locaux disent se sentir « infantilisés » par l'administration centrale. De nombreux enseignants, policiers, ou professionnels de santé évoquent **une perte de sens** et **un sentiment d'abandon**, malgré les discours d'hommage officiels.

Clémence, infirmière dans un hôpital de province, résume : « On parle de nous comme des héros, mais nos conditions de travail sont décidées par des gens qui n'ont jamais mis les pieds dans un service de nuit. »

3.5 – Une gouvernance à courte vue : communication contre stratégie

- **La dictature de l'annonce**

L'action publique en France semble désormais dictée par les impératifs de communication. Chaque semaine, un ministre, un secrétaire d'État, voire le Président lui-même, annonce une nouvelle mesure, une initiative, une loi en préparation. Pourtant, à force de multiplier les annonces, sans articulation ni vision d'ensemble, l'État **dilue son action** et accentue la confusion.

Ce phénomène, largement médiatisé, alimente un **climat de saturation et de méfiance**. Les citoyens ne savent plus à quoi s'en tenir. Une promesse succède à une autre, une réforme en remplace une précédente encore non appliquée, une "priorité nationale" chasse la précédente avant même que les effets n'en soient évalués.

L'exemple du plan « Santé 2022 » en est une illustration flagrante : présenté comme une réforme ambitieuse du système hospitalier, il a été lancé à grands renforts de communication... avant d'être remplacé deux ans plus tard par d'autres dispositifs d'urgence, en réaction à la crise du Covid. Résultat : un empilement de mesures mal coordonnées, des budgets réaffectés sans vision de long terme, et une défiance croissante du corps médical.

- **Une temporalité politique incompatible avec les réformes structurelles**

Les échéances électorales rythment le calendrier politique français. Ce cycle quinquennal favorise les politiques visibles à court terme, au détriment des réformes structurelles, souvent impopulaires mais nécessaires. De nombreux responsables politiques reconnaissent en privé qu'ils "n'ont pas le temps" de faire de vraies réformes, car celles-ci "ne paient pas électoralement".

Cette logique électoraliste empêche toute planification sérieuse. Elle produit **des politiques publiques fragmentées**, pensées pour produire des résultats avant l'élection suivante, quitte à en sacrifier la cohérence ou l'impact à long terme. Des sujets pourtant cruciaux – comme la transition écologique, la réforme des retraites ou l'aménagement du territoire – sont régulièrement remis à plus tard, ou traités à la hâte sous pression de l'opinion.

Les rares réformes de long terme mises en place (comme la décentralisation ou la RGPP) ont souvent été affaiblies par le gouvernement suivant, faute de consensus transversal et de constance politique.

- **L'absence de stratégie globale**

Au-delà du court-termisme, c'est l'absence de **stratégie globale** qui handicape la France. Chaque ministère, chaque agence, chaque collectivité travaille dans son périmètre, sans articulation avec une vision nationale à moyen ou long terme. Les grandes réformes ne sont ni coordonnées, ni évaluées dans leur globalité. Il manque **un cap**, une cohérence dans les priorités, un pilotage d'ensemble.

Des pays comme l'Allemagne ou la Suède développent des plans stratégiques pluriannuels sur la transition énergétique, l'éducation ou la compétitivité industrielle. En France, ces approches sont souvent écartées ou reléguées à des rapports non contraignants.

Cette absence de vision partagée empêche les administrations de travailler efficacement ensemble, freine les investissements privés, et nuit à la lisibilité de l'action publique. Elle donne l'impression d'un État **réactif mais jamais proactif**, toujours en retard sur les défis.

- **Une culture du secret au détriment de la transparence**

La gouvernance française souffre également d'un déficit chronique de **transparence**. Les décisions sont prises dans des cercles restreints, sans réelle consultation citoyenne, et sans rendre de comptes sur les résultats.

Les études d'impact des lois sont souvent formelles. Les évaluations de politiques publiques sont peu fréquentes, mal diffusées, ou ignorées. Les parlementaires eux-mêmes disposent parfois d'un accès limité aux données nécessaires à un contrôle efficace du gouvernement.

Cette opacité nourrit le soupçon et la défiance. Elle empêche les citoyens, mais aussi les élus locaux, les corps intermédiaires ou les associations, de participer pleinement au débat public et à la co-construction des politiques publiques.

À titre de comparaison, des pays comme le Canada ou le Danemark ont instauré des **budgets citoyens**, des plateformes ouvertes de suivi des réformes, et des indicateurs publics de performance. La France reste très en retrait sur ces pratiques de gouvernance ouverte.

3.6 – L’instabilité réglementaire : un poison pour l’action publique et l’économie

- **Une France championne des normes**

La France est connue pour sa propension à produire des normes, des lois, des règlements, souvent plus nombreux et plus détaillés que chez ses voisins européens. Entre 2002 et 2022, le pays a voté près de **11 000 lois** et publié plus de **300 000 décrets**. Ce foisonnement législatif contribue à une **instabilité juridique permanente**, qui pèse lourdement sur les citoyens, les collectivités, les entreprises... et même l’administration elle-même.

Cette inflation normative complexifie à l’extrême la mise en œuvre des politiques publiques. Un chef d’entreprise ou un élu local ne sait plus sur quelle règle s’appuyer, tant les textes évoluent. De nouvelles obligations apparaissent sans que les anciennes soient supprimées, et souvent sans réelle concertation ni évaluation préalable. Résultat : un sentiment de confusion généralisée, un gaspillage de temps et de ressources, et une paralysie progressive de l’action publique.

- **Des réformes perpétuelles, jamais stabilisées**

Les réformes en France sont nombreuses, mais rarement durables. Chaque gouvernement, chaque ministre, voire chaque directeur d’administration veut « laisser sa marque », ce qui aboutit à un **empilement de dispositifs successifs**, souvent contradictoires. Un programme éducatif, un plan santé, une loi fiscale... sont régulièrement modifiés avant même que leurs effets aient pu être mesurés.

Par exemple, en matière d'éducation, le programme scolaire a été modifié plus de six fois entre 2005 et 2023. Dans le domaine de la fiscalité, des impôts comme la taxe d'habitation, la CFE ou encore la TVA ont fait l'objet de changements de périmètre, d'assiette ou de taux tous les deux ou trois ans. Cette instabilité désoriente les usagers et les acteurs économiques, freine les investissements, et mine la crédibilité de l'État.

Pierre, avocat fiscaliste à Lyon, résume : « Il devient presque impossible d'expliquer à un investisseur étranger la fiscalité française. Les règles changent tellement souvent qu'aucune planification n'est fiable à plus de deux ans. »

- **Un coût économique et social invisible mais massif**

L'instabilité réglementaire engendre un **coût caché** gigantesque pour l'économie française. Chaque changement de norme entraîne des frais d'adaptation, des formations, des audits, des risques juridiques, des retards dans les projets. Les petites structures – artisans, TPE, associations – sont les plus vulnérables : elles n'ont ni les ressources humaines, ni les moyens techniques pour s'adapter aussi rapidement.

De nombreux projets d'aménagement, de création d'entreprise, ou même de politique publique locale sont retardés ou annulés à cause de cette imprévisibilité. Un rapport du Conseil d'État de 2021 estimait que la **complexité normative représentait un manque à gagner de plusieurs dizaines de milliards d'euros par an**, en raison des freins à l'innovation, à la simplification administrative et à la fluidité économique.

Sur le plan social, l'effet est tout aussi délétère : les citoyens perdent confiance dans la loi, qu'ils ne comprennent plus, ou qu'ils considèrent comme instable et injuste. Cette insécurité juridique alimente le sentiment d'injustice, la désobéissance civile et la défiance envers les institutions.

- **Une absence de vision long terme**

Au fond, cette instabilité permanente révèle une incapacité à penser l'action publique dans la durée. Les décisions sont prises sous la pression médiatique, budgétaire ou électorale, sans stratégie claire. Il n'existe pas en France de **grande vision partagée**, capable de structurer une politique sur dix, quinze ou vingt ans.

Dans certains pays nordiques, les grandes politiques publiques (éducation, énergie, santé) font l'objet de pactes transpartisans. Ces accords garantissent la stabilité des orientations, quels que soient les alternances politiques. En France, cette culture du compromis n'existe pas : chaque majorité détricote ce que la précédente a mis en place.

Cette instabilité perpétuelle empêche le pays d'avancer avec cohérence. Elle génère un épuisement des acteurs publics comme privés, une inefficacité budgétaire, et une fatigue démocratique.

3.7 – L'usure des corps intermédiaires et le recul du dialogue social

- **Une tradition française du conflit plus que du consensus**

La France se distingue depuis longtemps par une culture du rapport de force plutôt que du compromis. À la différence de l'Allemagne, des pays nordiques ou des Pays-Bas, où le dialogue social structure l'élaboration des politiques publiques, la tradition française repose davantage sur la confrontation entre le pouvoir exécutif et les représentants de la société civile : syndicats, patronat, associations, élus locaux.

Cette dynamique crée un climat de tension quasi permanent dans les débats publics. Chaque réforme potentiellement sensible donne lieu à des mouvements de grève, des manifestations massives, voire à des blocages de secteurs clés. La réforme des retraites, celle du Code du travail ou encore la transition énergétique en sont des exemples récents.

Ce climat conflictuel découle en partie d'une **faiblesse historique des corps intermédiaires**. Les syndicats français, bien que très présents dans les discours, sont en réalité **moins représentatifs** que dans d'autres pays européens : moins de 8 % des salariés sont syndiqués, contre 67 % en Suède ou 20 % en Allemagne. Cela limite leur légitimité et affaiblit leur capacité à canaliser les revendications.

- **Une perte de confiance mutuelle**

Le dialogue social repose sur la confiance mutuelle entre l'État, les employeurs et les représentants des salariés. Or, cette confiance s'est érodée au fil du temps. De nombreux syndicats accusent les gouvernements successifs de faire semblant de consulter, sans tenir compte de leurs propositions. De leur côté, les pouvoirs publics dénoncent parfois l'immobilisme ou la radicalité de certaines organisations.

Cette méfiance réciproque empêche l'émergence de solutions partagées. Elle alimente un cycle délétère où les décisions sont imposées d'en haut, déclenchant des oppositions de principe, souvent stériles, puis des réformes incomplètes ou avortées.

Marie, DRH d'un grand groupe industriel, confie : « Nous avons du mal à construire des accords durables. Les syndicats locaux ne se sentent pas soutenus par leur fédération, et l'administration change souvent d'interlocuteur ou de position. Il n'y a pas de cap stable. »

- **Des corps intermédiaires fragilisés par la centralisation**

Le phénomène n'est pas uniquement syndical. Les **élus locaux**, pourtant au plus proche des réalités du terrain, sont souvent mis à l'écart des grandes décisions. Les associations, moteurs essentiels du tissu social, se voient réduites à un rôle d'exécutants de politiques définies ailleurs. Le

dialogue entre l'État central et les territoires devient de plus en plus formel, voire inexistant.

La centralisation excessive, déjà évoquée, prive les corps intermédiaires de marges de manœuvre réelles. Elle empêche les expérimentations locales, la prise en compte des spécificités régionales, et finit par étouffer l'initiative.

Dans les grandes crises (Covid-19, réforme des retraites, crise énergétique), ces relais naturels entre les citoyens et l'État sont trop peu mobilisés, ou trop tard. Ce manque d'écoute alimente un ressentiment profond dans la population, qui ne se sent ni représentée ni entendue.

- **L'impératif de refonder un dialogue social moderne**

La démocratie française ne peut fonctionner durablement sans un tissu intermédiaire fort, actif, respecté. Cela suppose de redonner de la légitimité aux syndicats, aux associations, aux élus locaux – non par des discours, mais par des actes.

Cela passe par :

- une concertation réelle et anticipée sur les grandes réformes,
- des accords de méthode négociés avant les projets de loi,
- une reconnaissance concrète de l'apport des partenaires sociaux dans la gouvernance,
- des mécanismes stables de financement et de formation pour renforcer la capacité d'action des corps intermédiaires.

Des modèles étrangers, comme le **dialogue social danois**, ou le **partenariat tripartite autrichien**, montrent qu'il est possible de construire des politiques durables, acceptées parce qu'elles ont été co-construites.

La refondation du dialogue social en France est une condition sine qua non de toute réforme ambitieuse. Sans confiance, sans participation réelle, sans respect mutuel, aucune transformation de fond ne peut réussir.

3.8 – Un modèle d'État-providence à bout de souffle

- **Une protection sociale généreuse... mais de moins en moins soutenable**

La France consacre plus de 31 % de son PIB à la protection sociale – un record parmi les pays de l'OCDE. Ce modèle repose sur des principes fondateurs : solidarité intergénérationnelle, redistribution des richesses, accès universel aux soins, à la retraite, à l'assurance-chômage. C'est l'une des grandes fiertés du pays, symbole d'un contrat social fort et d'un souci d'égalité.

Mais cette architecture complexe est aujourd'hui fragilisée. Non pas par son principe, mais par son fonctionnement devenu illisible, coûteux, et parfois injuste. L'État-providence français est **à bout de souffle**, tiraillé entre **un financement difficile à équilibrer** et **des prestations inégalement perçues comme efficaces ou équitables**.

Le vieillissement de la population, l'allongement de l'espérance de vie, les mutations du marché du travail et l'internationalisation des entreprises pèsent lourdement sur la soutenabilité du modèle.

Selon le Conseil d'orientation des retraites, à horizon 2030, **le besoin de financement du système de retraite pourrait dépasser les 20 milliards d'euros par an**. La seule branche maladie de la Sécurité sociale a enregistré un déficit de près de **15 milliards d'euros en 2022**.

- **Une architecture éclatée, peu lisible et source de frustration**

L'un des problèmes majeurs réside dans la **complexité institutionnelle** du système. Entre les régimes spéciaux, les caisses multiples (URSSAF, CNAV, MSA, CPAM, Pôle Emploi, CAF, etc.), les règles d'attribution et de calcul diffèrent considérablement selon le statut professionnel, le secteur, voire la géographie.

Résultat : une impression d'iniquité, une difficulté d'accès pour les bénéficiaires, et des coûts de gestion élevés. De nombreux citoyens se perdent dans les démarches, les recours, les justificatifs nécessaires pour accéder à leurs droits. Cette complexité crée un sentiment d'arbitraire, voire d'absurdité.

Julie, mère célibataire en reconversion, témoigne : « Je travaille à mi-temps, je touche une aide au logement, une allocation de soutien familial, et j'ai droit à une prime d'activité. Mais chaque trimestre je dois tout justifier, recalculer, et parfois je perds des aides pour 20 euros de revenus supplémentaires. C'est l'instabilité permanente. »

- **Des effets pervers sur le travail et la solidarité**

Le système actuel crée aussi des **effets de seuils** qui découragent le travail ou la reprise d'activité. Certaines aides sociales diminuent trop brutalement dès que l'on dépasse un certain revenu, entraînant une perte nette de pouvoir d'achat. Ce « piège à inactivité » mine la motivation de certains à sortir de la précarité.

D'autre part, le sentiment de contribution inéquitable fragilise l'adhésion au modèle. Les classes moyennes ont souvent l'impression de payer pour tout le monde, sans bénéficier elles-mêmes des aides. Les très bas revenus accèdent à certains dispositifs, les très hauts disposent de solutions privées, et ceux « entre les deux » se sentent oubliés.

La conséquence : **un recul du sentiment de solidarité**, et une montée des tensions entre catégories sociales, alimentées par une perception biaisée de qui contribue et qui bénéficie du système.

- **Le besoin d'un État social rénové, clair et durable**

Pour sauver le modèle social français, il ne faut pas le détricoter, mais **le réformer en profondeur** pour le rendre à nouveau soutenable, clair, et équitable. Cela suppose plusieurs axes de transformation :

- **Fusionner les régimes de base** pour créer un système universel de droits, accessible à tous selon les mêmes règles, quel que soit le statut professionnel.
- **Simplifier les aides** et les regrouper dans un « revenu de base d'activité », qui s'ajusterait progressivement selon les revenus d'activité et la situation familiale.
- **Moderniser la gestion administrative**, en automatisant une partie des droits à partir des données fiscales et sociales déjà connues de l'administration.
- **Favoriser l'incitation au travail**, en rendant chaque heure travaillée toujours profitable financièrement, via des mécanismes de lissage des aides.
- **Réévaluer régulièrement les dispositifs**, en mesurant leur efficacité réelle sur l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté, l'amélioration de l'emploi.

Ce sont là des transformations complexes, mais indispensables. D'autres pays ont montré que cela était possible. Le Danemark, par exemple, combine un haut niveau de protection sociale avec des incitations fortes à l'emploi. L'Allemagne a simplifié son architecture d'aides sociales dans les années 2000, avec un impact mesurable sur le retour à l'emploi.

L'enjeu n'est pas de copier mécaniquement, mais de **réconcilier la justice sociale et l'efficacité économique**. Pour que le modèle social français ne devienne pas un souvenir glorieux du passé, mais une fierté rénovée du XXI^e siècle.

3.9 – Une culture du court-termisme politique

- **Des politiques obsédées par l'immédiat**

La politique française est de plus en plus marquée par une logique du **court terme**. L'urgence médiatique, la pression des sondages, l'agenda électoral et la recherche de popularité à court terme prennent trop souvent le pas sur la **vision de long terme** et la cohérence des politiques publiques.

Le mandat présidentiel de cinq ans, réduit depuis la réforme de 2000, a renforcé cette tendance : les gouvernements successifs cherchent à produire rapidement des résultats visibles, quitte à sacrifier les réformes de fond, plus lentes, plus techniques, et parfois impopulaires au début. Le souci n'est plus toujours de **réparer**, mais de **communiquer**.

Les exemples abondent : réforme de l'hôpital sans vision globale du système de santé, mesures écologiques à visée symbolique mais sans stratégie industrielle, ou encore réformes fiscales changées tous les deux ans, générant instabilité et perte de confiance.

Ce **court-termisme politique** crée une instabilité chronique, décourage l'investissement, bride l'innovation, et alimente la défiance des citoyens. Il en résulte une fatigue démocratique profonde, mais aussi un déficit structurel de planification.

- **La domination du calendrier électoral**

La succession des élections en France – municipales, régionales, législatives, présidentielles, européennes – rythme le calendrier politique d'une manière qui empêche toute forme de **temps long dans l'action publique**. Chaque projet est analysé en fonction de ses conséquences électorales immédiates, et non de ses bénéfices structurels à dix ou vingt ans.

Ainsi, de nombreuses réformes pourtant nécessaires sont repoussées à « après l'élection », puis édulcorées ou abandonnées face aux oppositions corporatistes ou aux mouvements sociaux. La réforme des retraites en est un exemple classique : repoussée à plusieurs reprises, elle est régulièrement annoncée comme prioritaire... puis ajournée.

Ce **pilotage par l'échéance électorale** affaiblit la continuité de l'État, pourtant essentielle à la stabilité d'un pays moderne. Il en résulte des effets pervers : un empilement de lois, des dispositifs sans évaluation sérieuse, et une perte de lisibilité pour les citoyens comme pour les administrations.

- **Une absence de culture de l'évaluation**

La France souffre d'un **manque criant d'évaluation sérieuse** des politiques publiques. Trop souvent, une réforme est votée, mise en œuvre... puis oubliée. Il est rare que ses effets soient mesurés de manière rigoureuse, transparente, et indépendante. Encore plus rare qu'elle soit corrigée ou abandonnée si elle s'avère inefficace.

À l'inverse, certains dispositifs inefficaces ou obsolètes perdurent par simple inertie bureaucratique ou par peur politique de « faire des vagues ». Ce conservatisme administratif, associé à l'hyperactivité législative, produit un **encombrement réglementaire** qui nuit gravement à la qualité de l'action publique.

Dans des pays comme la Suède ou le Canada, l'évaluation des politiques est une étape incontournable : chaque loi majeure est soumise à une analyse d'impact préalable, puis à une révision à mi-parcours, avant d'être reconduite, corrigée ou supprimée. Ce réflexe d'ajustement progressif permet **une gouvernance plus souple, plus humble et plus efficace.**

- **La nécessité d'un nouvel écosystème institutionnel**

Pour sortir de cette culture de l'instant, la France doit refonder **son rapport au temps politique**. Cela suppose une meilleure articulation entre **vision stratégique de long terme** et **capacité d'action rapide**, mais aussi une transformation en profondeur des outils et des réflexes de l'État.

Voici quelques leviers envisageables :

- **Créer une institution de planification indépendante**, à l'image du Conseil d'analyse économique mais dotée de pouvoirs réels, chargée d'établir des trajectoires à 10, 20, voire 30 ans sur les sujets-clés : énergie, santé, climat, industrie, éducation.
- **Institutionnaliser l'évaluation indépendante** des politiques publiques, en rendant obligatoire l'analyse d'impact ex ante et ex post de toute réforme importante, avec publication publique des résultats.
- **Stabiliser les règles** : interdire toute réforme fiscale ou réglementaire sans un délai de mise en œuvre suffisant et une évaluation préalable, pour garantir un minimum de lisibilité à long terme.
- **Former les hauts fonctionnaires et élus** à la gestion du temps long, à la complexité des politiques publiques, et à l'analyse d'impact, pour réconcilier expertise technique et décision démocratique.

- **Impliquer les citoyens dans la durée**, à travers des conventions citoyennes thématiques, non seulement ponctuelles mais reconduites à intervalles réguliers, pour assurer le suivi et la légitimité des politiques engagées.

Réconcilier la politique française avec **le temps long** est indispensable pour construire des politiques réellement transformatrices. C'est la seule manière de redonner sens à l'action publique et de restaurer la confiance dans les institutions.

Conclusion du Chapitre 3 :

Une gouvernance paralysée

La crise de gouvernance que traverse la France n'est pas seulement technique ou administrative ; elle est avant tout politique et démocratique. Elle repose sur un paradoxe douloureux : un État omniprésent dans le quotidien des citoyens, mais inefficace dans l'action publique. Un État qui réglemente, centralise, contrôle... sans pour autant délivrer des résultats à la hauteur des attentes.

La centralisation excessive, le mille-feuille administratif, l'instabilité des réformes et la crise de confiance envers les élites produisent une mécanique d'enlèvement. La France s'est enfermée dans une culture du contrôle vertical et de la complexité procédurale, au détriment de la réactivité, de l'adaptation locale et de l'efficacité.

Ce modèle n'est plus adapté au XXI^e siècle. Il génère gaspillage, lenteur, méfiance et blocages. Les élus locaux, les fonctionnaires de terrain, les citoyens eux-mêmes en témoignent quotidiennement : trop de décisions sont prises loin du terrain, sans concertation, sans évaluation et sans continuité.

La gouvernance française a besoin d'une refonte en profondeur. Non pas pour démanteler l'État, mais pour le rendre plus agile, plus lisible, plus

juste et surtout plus proche. Cela passe par une meilleure organisation des compétences, une décentralisation réelle, une simplification administrative radicale, et une modernisation de la culture politique elle-même.

Solutions concrètes pour une gouvernance efficace et proche des citoyens

1. Décentraliser véritablement les pouvoirs :

- **Objectif :** rapprocher la décision publique du terrain.
- **Mesures :**
 - Transférer des compétences claires et exclusives aux collectivités locales (mobilité, logement, développement économique).
 - Donner plus d'autonomie fiscale et budgétaire aux régions et départements.
 - Créer des contrats territoriaux entre l'État et les collectivités pour assurer des objectifs partagés et mesurables.

2. Réorganiser l'architecture administrative :

- **Objectif :** sortir du mille-feuille bureaucratique et éviter les doublons.
- **Mesures :**
 - Fusionner les structures administratives redondantes (communes de moins de 500 habitants, syndicats intercommunaux inutiles).
 - Clarifier les responsabilités entre les différentes strates (État, région, département, intercommunalité, commune).

- Créer un guichet administratif unique pour les démarches locales.

3. Stabiliser les réformes et évaluer leur efficacité :

- **Objectif :** redonner de la cohérence et de la crédibilité à l'action publique.
- **Mesures :**
 - Généraliser les études d'impact et les phases de test avant tout changement majeur.
 - Limiter les modifications législatives à des périodes fixes (lois « omnibus » semestrielles par exemple).
 - Créer une agence d'évaluation indépendante chargée de mesurer l'efficacité réelle des politiques publiques.

4. Réconcilier les citoyens avec leurs représentants :

- **Objectif :** restaurer la confiance démocratique.
- **Mesures :**
 - Instaurer des mécanismes de démocratie participative réelle : budgets participatifs obligatoires dans les collectivités, jurys citoyens sur certains projets.
 - Rendre obligatoires les comptes rendus publics de mandat pour les élus.
 - Réformer la formation des hauts fonctionnaires pour y intégrer davantage de terrain, de diversité sociale et d'expérience professionnelle hors secteur public.

5. Moderniser l'administration publique :

- **Objectif :** allier efficacité, transparence et bien-être au travail.
- **Mesures :**

- Accélérer la numérisation des services tout en maintenant des guichets physiques accessibles à tous.
- Réduire le poids des tâches administratives internes (reportings, procédures internes excessives).
- Donner davantage d'autonomie aux agents de terrain dans la mise en œuvre locale des politiques publiques.

6. Simplifier la législation et les normes :

- **Objectif :** rendre la loi lisible, applicable et durable.
- **Mesures :**
 - Lancer un « grand ménage réglementaire » : suppression des textes obsolètes ou contradictoires.
 - Regrouper les lois par grandes thématiques accessibles au public (fiscalité, emploi, logement, etc.).
 - Instaurer une règle simple : une nouvelle norme = suppression d'au moins une ancienne.

Ces réformes ne visent pas à réduire l'État, mais à le rendre plus utile, plus légitime et plus performant. Elles exigent du courage politique, de la constance dans l'action, et une volonté sincère de faire de la démocratie française une démocratie de proximité et d'efficacité.

Chapitre 4

Sécurité et immigration – Un contrôle défaillant

La sécurité et la gestion des flux migratoires figurent depuis plusieurs décennies parmi les sujets les plus sensibles et polarisants du débat public français. Trop souvent, ces thématiques sont abordées de manière caricaturale : soit comme des instruments politiques au service de la peur, soit comme des réalités taboues qu'il serait inconvenant d'interroger. Et pourtant, derrière les discours idéologiques, les faits demeurent têtus. Sur le terrain, dans les quartiers populaires, dans les commissariats, les préfectures, ou aux frontières, les constats sont alarmants : la France peine à assurer l'ordre républicain, à maîtriser sa politique migratoire, et à garantir l'équilibre entre humanité, fermeté, et souveraineté.

Ce chapitre ambitionne de poser un diagnostic sans concession, mais sans outrance, sur une réalité qui échappe depuis trop longtemps à toute forme de cohérence. Il s'agit de comprendre pourquoi l'État, censé être le garant de la sécurité et du contrôle des frontières, semble de plus en plus impuissant face à la montée des violences, à la prolifération des trafics, aux phénomènes de communautarisme, ou encore à une immigration qui, faute d'une politique claire, alimente à la fois les tensions sociales et les discours extrêmes.

Nous dresserons d'abord un état des lieux rigoureux de la situation sécuritaire : explosion des incivilités, recul de la présence policière sur le terrain, saturation de la justice pénale, et sentiment croissant d'impunité. Nous analyserons ensuite les failles de la politique migratoire, entre droit d'asile dévoyé, expulsions non exécutées, et absence de politique d'intégration à la hauteur des enjeux. Enfin, nous montrerons comment ces deux dimensions – sécurité et immigration – s'enchevêtrent, se répondent, et sont devenues des angles morts de la politique publique, à la fois pour des raisons idéologiques, structurelles et électoralistes.

Mais au-delà du constat, ce chapitre proposera des pistes de réformes à la fois fermes, réalistes et respectueuses des principes républicains. Il ne s'agit pas de céder à la peur ou à la stigmatisation, mais de redonner à l'État les moyens d'une action juste, efficace et légitime. Car sans sécurité, il n'y a pas de liberté ; sans contrôle des flux, il n'y a pas d'intégration possible ; sans clarté politique, il n'y a que ressentiment, repli et fragmentation.

4.1 – Une insécurité multiforme et mal appréhendée

- **Le décalage entre perception et réalité : un malaise profond**

Depuis plus de deux décennies, le débat sur la sécurité occupe une place centrale dans l'espace public français. Longtemps considéré comme un sujet secondaire ou instrumentalisé politiquement, il est désormais au cœur des préoccupations quotidiennes d'une large partie de la population. Pourtant, cette insécurité est souvent mal définie : est-elle réelle ou seulement ressentie ? Est-elle en augmentation ou simplement plus visible ? Ces questions appellent une réponse nuancée, car **la réalité statistique et la perception sociale ne coïncident pas toujours**.

D'un point de vue factuel, les données officielles montrent une évolution contrastée. Les atteintes aux biens (vols, cambriolages, dégradations) ont globalement diminué ces dix dernières années, notamment dans les zones résidentielles des grandes villes. En revanche, les **violences contre les personnes**, elles, sont en constante augmentation. Selon le ministère de l'Intérieur, les faits de violences physiques ont progressé de 31 % entre 2012 et 2022, une tendance qui touche l'ensemble du territoire, avec des pics inquiétants dans les départements les plus densément peuplés.

Cette évolution contribue à un **climat d'angoisse**, renforcé par le traitement médiatique des faits divers et une forte présence des vidéos d'agression sur les réseaux sociaux. Ce que les citoyens expriment n'est donc pas une simple peur irrationnelle, mais bien la conséquence d'une évolution tangible de leur environnement immédiat.

Claire, habitante à Épinay-sur-Seine, en témoigne :

« Avant, on avait peur des vols ou des petits trafics. Aujourd'hui, c'est autre chose : on entend des coups de feu, on assiste à des règlements de comptes en bas de chez nous. On ne vit plus, on survit. »

Ainsi, **le sentiment d'insécurité n'est pas seulement subjectif** ; il traduit une transformation du rapport à l'espace public et à l'autorité. Il renvoie à une crise plus profonde : celle de la capacité de l'État à protéger tous les citoyens, partout sur le territoire.

- **Une police fragilisée, entre défiance et abandon**

Face à cette insécurité croissante, **les forces de l'ordre se retrouvent en première ligne**, souvent sans les moyens adéquats. Le manque d'effectifs, notamment dans les zones les plus tendues, est une réalité régulièrement dénoncée par les syndicats policiers. En 2022, la Cour des comptes relevait que près de 20 % des commissariats de quartier souffraient d'un sous-effectif chronique. De plus, les départs précoces et la crise des vocations affaiblissent encore la capacité opérationnelle de la police nationale comme de la gendarmerie.

Mais au-delà du nombre, **le problème est aussi qualitatif**. Les missions confiées aux policiers se sont diversifiées, sans accompagnement adapté : violences conjugales, radicalisation, troubles psychiatriques, manifestations, sécurisation des événements, maintien de l'ordre dans les quartiers sensibles... Autant de tâches qui exigent des compétences spécialisées, mais aussi un soutien psychologique, logistique et institutionnel que les agents ne reçoivent que partiellement.

À cela s'ajoute une **crise de confiance entre la population et sa police**, alimentée par des polémiques récurrentes sur les violences policières, les contrôles au faciès, ou encore la gestion des manifestations. Ce climat délétère fragilise le lien entre la République et ses représentants sur le terrain.

Louis, brigadier-chef à Lyon, témoigne :

« On nous demande de gérer l'ingérable avec des effectifs insuffisants et une pression constante. On devient la cible de tout le monde, des délinquants comme de certains politiques. Et on finit par ne plus savoir si on agit pour protéger ou pour nous défendre. »

Cette **fatigue institutionnelle** s'ajoute à une **instrumentalisation politique chronique** : la police est tantôt présentée comme un rempart de la République, tantôt stigmatisée comme un corps répressif. Dans les deux cas, elle est réduite à un rôle symbolique, loin de la réalité du terrain.

- **Une réponse judiciaire lente, inégale et démobilisante**

Le système judiciaire joue un rôle clé dans la chaîne sécuritaire. Or, en France, **la justice pénale souffre d'une lenteur structurelle et d'un manque de moyens criant**. Les délais d'audiencement s'allongent, les peines prononcées sont parfois inappliquées faute de places disponibles en détention, et les procédures sont ralenties par la complexité administrative.

Cette situation engendre un **sentiment d'impunité** extrêmement nuisible. Lorsqu'un délinquant récidive plusieurs fois avant d'être réellement sanctionné, la confiance dans l'État de droit s'effondre. Cela affecte non seulement les victimes, mais aussi les forces de l'ordre, qui voient leur travail annulé par une réponse judiciaire tardive ou inadaptée.

Marie, procureure dans une ville moyenne, déplore :

« Nous n'avons ni les magistrats, ni les greffiers, ni les moyens numériques pour suivre le rythme. Résultat : certaines infractions graves restent en suspens des mois, parfois des années. C'est indigne d'un pays développé. »

La surpopulation carcérale aggrave encore le problème. Avec un taux d'occupation moyen des prisons supérieur à 120 %, la France est régulièrement condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme. Cette situation entrave toute politique de réinsertion et renforce le cycle de la récidive.

- **Une insécurité sociale et symbolique trop souvent ignorée**

Enfin, il serait réducteur de limiter l'insécurité aux agressions physiques ou aux cambriolages. **L'insécurité contemporaine est aussi sociale, psychologique, symbolique.** Le harcèlement scolaire, les cyber-violences, les intimidations en ligne, les tensions intercommunautaires, ou encore les incivilités quotidiennes participent de ce climat général de vulnérabilité.

De nombreux Français, notamment les plus modestes, se sentent aujourd'hui **abandonnés**, sans recours en cas de problème. Pour eux, **l'espace public devient anxiogène**, et la peur s'installe comme une norme. C'est là que réside l'un des plus grands défis contemporains : **rétablir un climat de sécurité global**, qui ne soit ni purement répressif, ni fondé sur la seule illusion technologique.

4.2 – Des territoires en rupture avec la République

- **Des quartiers en marge : le symptôme d'un abandon structurel**

Depuis les années 1990, la France a vu émerger un phénomène préoccupant et durable : l'apparition de territoires dans lesquels **l'autorité de l'État est perçue comme affaiblie, voire absente**. Ces territoires ne sont pas hors de la République de jure, mais **ils en sont progressivement sortis de facto**. La promesse républicaine d'un traitement égal de tous les citoyens sur l'ensemble du territoire n'y est plus tenue. Et cela n'est pas une impression, c'est un constat.

Dans ces quartiers souvent qualifiés de « sensibles » ou de « prioritaires », les indicateurs sociaux et économiques sont au rouge : taux de chômage deux à trois fois supérieur à la moyenne nationale, décrochage scolaire massif, pauvreté persistante, logements dégradés, et services publics en déshérence. Ces zones concentrent également une forte part de population issue de l'immigration récente, ce qui, conjugué à l'échec de certaines

politiques d'intégration, a conduit à l'émergence de **logiques communautaires**, parfois en opposition directe aux valeurs républicaines.

Farid, éducateur dans une cité d'Aubervilliers, décrit ce qu'il voit chaque jour :

« Ici, les jeunes ne se sentent pas Français comme les autres. Ils voient que la police ne vient que pour les contrôler, que les écoles sont délabrées, que les transports sont rares. Pour eux, la République, c'est une abstraction. »

Le sentiment d'abandon nourrit alors la défiance, qui elle-même alimente l'hostilité. Ce cercle vicieux crée des enclaves de relégation sociale, où les logiques parallèles – parfois criminelles – finissent par supplanter les institutions légitimes.

- **La montée des logiques d'autorité alternatives**

Dans l'absence d'un État fort et bienveillant, **d'autres formes d'autorité prennent le relais**. Le plus visible et le plus préoccupant d'entre eux est bien sûr le narcotrafic, qui structure parfois l'économie informelle de certains quartiers. Le trafic de stupéfiants y est devenu une véritable organisation : hiérarchisée, territorialisée, dotée de guetteurs, d'intermédiaires, de chefs de réseau, avec parfois des armes lourdes.

Le trafic de drogue **n'est plus une simple délinquance opportuniste**, c'est une économie parallèle qui fournit du travail, de la protection, parfois même des aides financières, dans des zones où l'emploi légal a disparu et où les services sociaux sont débordés. Dans certains cas, des dealers sont perçus comme plus fiables que les institutions pour régler les conflits ou venir en aide aux familles dans le besoin. C'est là **le véritable échec de la puissance publique**.

Au-delà du trafic, d'autres formes de pouvoir émergent : des groupes religieux rigoristes, des réseaux communautaires très structurés, ou des bandes organisées qui instaurent leurs propres règles. On assiste alors à

une fragmentation de la norme, où la loi républicaine est relativisée, concurrencée, ou purement ignorée.

Karim, ancien travailleur social à Toulouse, explique :

« Quand des ados disent ouvertement que leur loi à eux, c'est celle de leur quartier ou de leur mosquée, on ne peut pas dire que ce n'est qu'un problème d'intégration. C'est un problème de souveraineté. »

- **Les services publics se retirent, la République recule**

L'un des facteurs les plus souvent ignorés dans cette rupture territoriale est le **retrait progressif des services publics essentiels** : fermeture de commissariats, de classes, de bureaux de poste, de PMI, de centres sociaux... Ce désengagement de l'État n'est pas qu'une question budgétaire : c'est une désertion symbolique.

Lorsqu'un enfant doit faire 45 minutes de bus pour aller au collège, lorsqu'une femme doit attendre quatre mois pour obtenir un rendez-vous médical, lorsqu'un habitant ne peut plus signaler un crime car le commissariat de quartier a fermé, **c'est l'expérience concrète de la République qui s'effondre.**

Dans de nombreux cas, ce retrait est justifié par des critères de rentabilité ou de rationalisation. Mais on oublie que **la présence de l'État est aussi une promesse morale.** Elle est ce qui garantit l'unité du territoire et l'égalité des chances. Sans elle, le contrat social se délite, et l'appartenance nationale devient une notion abstraite, voire moquée.

Julie, infirmière dans un centre de santé fermé récemment en banlieue parisienne, témoigne :

« On nous parle d'égalité, mais il y a des quartiers où les gens vivent vingt ans de moins qu'ailleurs. Où est la République là-dedans ? »

- **Une fracture politique qui alimente l'extrémisme**

L'absence de réponse concrète à cette rupture territoriale a des conséquences politiques majeures. On observe une **radicalisation croissante de la population**, qui peut prendre plusieurs formes :

- **Le rejet total des institutions**, avec une abstention massive lors des scrutins (jusqu'à 80 % dans certains quartiers).
- **L'adhésion aux discours communautaristes ou identitaires**, qu'ils soient d'origine religieuse ou politique.
- **Le soutien croissant à des partis extrémistes**, qu'ils soient d'extrême gauche ou d'extrême droite, selon les territoires.

La République ne peut se contenter d'un vernis d'universalité quand elle **abandonne certains de ses enfants sur le plan concret**. La fracture territoriale devient alors une fracture identitaire. Ce ne sont plus simplement des inégalités sociales, ce sont **des vies entières vécues en dehors du cadre commun**, sans espoir, sans voix, sans perspective de retour vers le centre.

4.3 – Une politique migratoire confuse et inefficace

- **Une absence de vision stratégique claire**

La France est aujourd'hui confrontée à une réalité migratoire complexe, mais sa politique en la matière reste désespérément floue, incohérente et souvent contre-productive. **Entre l'idéologie et la gestion de l'urgence, il manque une vision stratégique claire, assumée et réaliste.**

Chaque année, environ 270 000 nouveaux titres de séjour sont délivrés (hors demandeurs d'asile et étudiants), et environ 120 000 demandes d'asile sont déposées. Ces chiffres sont stables depuis plusieurs années, mais **leur gestion administrative et politique reste chaotique.**

À droite comme à gauche, les postures dominent les décisions. Les gouvernements successifs oscillent entre ouverture proclamée et fermeté de façade, sans jamais construire un modèle cohérent, transparent et maîtrisé. **Le manque de constance crée de la défiance, du désordre, et alimente les tensions sociales et politiques.**

Contrairement à des pays comme le Canada, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, qui ont mis en place des politiques d'immigration sélectives et transparentes, **la France continue d'avancer à vue**, au gré des crises humanitaires ou des débats médiatiques.

- **Une gestion administrative saturée et inefficace**

L'un des plus grands dysfonctionnements réside dans la **gestion administrative** de l'immigration. Les préfectures sont débordées, les délais explosent, les files d'attente virtuelles durent des semaines, voire des mois. Pour obtenir un simple rendez-vous en ligne pour un renouvellement de titre de séjour, certains usagers doivent passer des nuits entières à rafraîchir leur navigateur.

Dans le même temps, **les demandes d'asile souffrent d'un traitement inégal** : certaines sont traitées en quelques mois, d'autres prennent des années. Cela crée une instabilité juridique pour les demandeurs, mais aussi un climat d'incertitude pour les institutions. Entre-temps, les demandeurs vivent souvent dans des conditions précaires, sans accès stable à un logement ou à un emploi, renforçant leur vulnérabilité et les tensions avec la population locale.

De plus, les procédures d'expulsion sont rarement exécutées. **Moins de 10 % des personnes déboutées du droit d'asile sont effectivement renvoyées**, faute de coordination, de moyens, ou d'accords bilatéraux avec les pays d'origine. Cette impuissance contribue à délégitimer l'État aux yeux de l'opinion publique, tout en renforçant l'argumentaire des extrêmes sur l'incapacité du système à faire respecter ses propres règles.

- **Une immigration économique sous-exploitée**

La France, comme beaucoup d'autres pays développés, connaît une pénurie chronique de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs : hôtellerie-restauration, BTP, aide à la personne, agriculture, nettoyage, transports... Pourtant, **elle peine à organiser une immigration économique assumée, encadrée et bénéfique pour l'ensemble de la société.**

Des milliers de postes ne trouvent pas preneur, tandis que des étrangers, présents sur le territoire, parfois formés ou expérimentés, ne peuvent pas accéder à un travail légal, faute de statut ou de reconnaissance administrative. Cette situation est absurde d'un point de vue économique, humain et même sécuritaire.

Le Canada, par exemple, attribue des permis de travail en fonction des besoins du marché. L'Allemagne a assoupli ses règles pour attirer des techniciens, des soignants, des ingénieurs. **La France, elle, reste engluée dans des procédures complexes, rigides, peu lisibles et peu attractives.** Cela pénalise son économie et limite son attractivité à l'international.

- **Des effets d'aubaine et des dérives instrumentalisées**

La confusion de la politique migratoire française engendre également **des effets d'aubaine, des dérives et parfois des détournements manifestes.** Certains réseaux exploitent les failles du système pour faire entrer illégalement des personnes, organiser des mariages blancs, ou établir de faux documents.

Ces dérives, bien que minoritaires, suffisent à décrédibiliser l'ensemble du système et à nourrir le ressentiment d'une partie de la population. Elles sont aussi souvent instrumentalisées dans le débat public, pour faire croire que l'ensemble de l'immigration est incontrôlée ou illégitime.

À l'inverse, **de nombreuses personnes réellement en danger, ou ayant vocation à s'intégrer utilement dans le pays, se heurtent à des obstacles insurmontables**, par manque de soutien, d'informations ou de cohérence institutionnelle. Ce déséquilibre crée de l'injustice, de la frustration et de la colère.

- **L'absence de pédagogie et la confiscation du débat**

Enfin, l'un des échecs les plus criants tient au **traitement politique et médiatique du sujet**. La question migratoire est trop souvent abordée de façon caricaturale : soit par une vision humanitaire aveugle, soit par une obsession sécuritaire stérile. Dans les deux cas, le débat est confisqué par les extrêmes et évacué du champ rationnel.

Il n'existe aujourd'hui **aucune stratégie pédagogique nationale sur les enjeux réels de l'immigration** : ses flux, ses causes, ses bénéfices, ses risques. Les citoyens n'ont pas accès à une information claire, dépassionnée, vérifiée. Cette opacité alimente la peur, le rejet, les fantasmes.

Une démocratie mature ne peut éluder ces sujets. Elle doit les affronter, les expliquer, les réguler. Cela suppose **du courage politique, une volonté de transparence, et une capacité à construire un consensus démocratique sur une politique migratoire équilibrée et durable**.

4.4 – L'échec de l'intégration : entre ghettos et crispations

- **Une promesse républicaine en déclin**

L'intégration a longtemps été un pilier du modèle républicain français. Ce modèle, fondé sur les principes d'universalisme, de laïcité, et d'égalité des droits, s'est historiquement imposé comme un idéal fort : **tout citoyen**,

quelles que soient ses origines, devait pouvoir s'insérer pleinement dans la société, à condition d'en adopter les règles communes.

Mais depuis une vingtaine d'années, cette promesse s'est fissurée, parfois effondrée. Le processus d'intégration est aujourd'hui gravement mis à mal.

De nombreuses personnes issues de l'immigration, souvent françaises de naissance, continuent d'éprouver un sentiment d'exclusion, de relégation, voire de rejet. À l'inverse, une partie de la population perçoit ces populations comme rétives à l'intégration, entretenant un climat de méfiance généralisée.

L'échec de l'intégration est donc **à double sens** : il traduit à la fois un déficit d'accueil, de reconnaissance et de mobilité sociale de la part de la société, mais aussi des blocages culturels, communautaires ou identitaires chez certains groupes ou individus. Il ne s'agit pas de pointer des coupables, mais de constater un malaise devenu structurel.

- **Des quartiers ghettos, devenus symboles de l'échec**

Ce malaise s'incarne de manière dramatique dans **de nombreux quartiers dits "prioritaires" ou "sensibles"**, situés en périphérie des grandes métropoles. Ces territoires cumulent toutes les difficultés : pauvreté, chômage, faible niveau scolaire, insécurité, délinquance, concentration d'une même origine géographique ou culturelle, absence d'infrastructures et de mixité sociale.

Dans ces lieux, **la République n'est souvent plus qu'un mot**, tant ses services sont absents ou défaillants : commissariats fermés, postes de santé saturés, écoles en tension, services sociaux débordés. La perte de confiance est massive, tant du côté des habitants que des représentants institutionnels. Comme le résume Mourad, éducateur dans une cité de la banlieue nord de Paris : « Ici, les gamins ne se sentent ni français, ni considérés. Ils sont dans un entre-deux permanent. »

Cette situation crée un **sentiment d'enfermement**, une spirale de repli identitaire, où la culture d'origine devient parfois un refuge face à une société perçue comme hostile ou indifférente. Par ailleurs, **les trafics illicites deviennent dans certains cas une économie parallèle**, dans un contexte de désespoir social et d'absence d'opportunités réelles.

- **Un système éducatif impuissant face à la fracture**

L'école de la République, censée être le principal levier d'intégration, **ne joue plus pleinement ce rôle dans de nombreux territoires fragilisés**. Elle est confrontée à des défis immenses : classes surchargées, absentéisme massif, difficultés linguistiques, manque de moyens, violence scolaire, déficit d'attractivité des enseignants pour ces postes.

Les élèves issus de l'immigration ou des milieux populaires y sont souvent surreprésentés, mais **leurs taux de réussite sont nettement inférieurs à la moyenne nationale**. Le décrochage scolaire peut dépasser 30 % dans certains collèges REP+. Le sentiment d'échec, dès l'enfance, nourrit le désengagement et la rupture avec les institutions.

Le manque de diversité sociale dans ces établissements accentue les phénomènes de communautarisme ou d'entre-soi. L'apprentissage du français, de l'histoire ou des valeurs républicaines y devient plus difficile, car **l'école ne peut pas seule réparer les fractures d'un quartier ou d'un pays tout entier**.

- **La crispation identitaire : une double radicalisation**

L'échec de l'intégration alimente une **double radicalisation** :

- D'un côté, **des franges de la jeunesse** se tournent vers un repli identitaire, religieux ou communautaire. Cela peut se traduire par le rejet des normes communes, le refus de la mixité, et dans certains

cas extrêmes, une radicalisation islamiste ou politique. Les services de renseignement ont noté depuis 2015 une hausse préoccupante des signaux faibles de radicalisation dans certains quartiers, établissements scolaires ou prisons.

- De l'autre, une **partie croissante de la population française adhère à un discours de rejet global de l'immigration, confondant minorités visibles, insécurité et déclin culturel.** Cette crispation se manifeste dans le vote pour des partis extrémistes, mais aussi dans une radicalisation du discours public sur les questions identitaires, avec une surenchère médiatique autour de la laïcité, du voile, du halal, ou de l'"ensauvagement".

Entre ces deux radicalités, **le dialogue se rompt**, le consensus républicain s'érode, et la société se fragmente. L'intégration, qui suppose un mouvement réciproque, cède la place à la confrontation.

- **Vers une refondation de l'intégration républicaine ?**

Face à ces défis, il ne suffit pas de multiplier les discours sur les "valeurs de la République". Il faut **reconstruire un véritable pacte d'intégration**, à la fois ferme et inclusif.

Cela suppose de :

- Renforcer l'apprentissage du français, dès l'enfance et tout au long de la vie pour les nouveaux arrivants ;
- Valoriser la réussite scolaire, l'insertion professionnelle, et la participation civique comme piliers de l'intégration ;
- Assurer une mixité sociale et territoriale réelle, par la politique du logement, de l'aménagement, et de l'école ;
- Combattre toutes les formes de discrimination et de relégation ;

- Mettre fin au traitement de l'intégration comme un simple enjeu sécuritaire ou identitaire.

L'intégration ne peut réussir que si la société dans son ensemble s'y engage : **État, collectivités, familles, associations, citoyens**. Elle suppose de la cohérence, du volontarisme et de la constance. Elle nécessite aussi de retrouver **un langage commun, un récit partagé, une confiance reconstruite**.

4.5 – La crise de la citoyenneté dans les quartiers populaires

- Une citoyenneté en déshérence

Dans de nombreux territoires en difficulté, la citoyenneté n'est plus vécue comme un lien actif entre les individus et la République. **L'abstention électorale y bat des records, les inscriptions sur les listes électorales sont en baisse, et les jeunes s'éloignent des formes classiques d'engagement civique**.

À titre d'exemple, dans certains bureaux de vote de Seine-Saint-Denis ou des quartiers nord de Marseille, **moins d'un électeur sur quatre se rend aux urnes**, même lors d'élections majeures comme les présidentielles. Ce désengagement ne relève pas simplement d'un manque d'intérêt, mais d'un **sentiment d'abandon et d'inefficacité du système politique**.

Beaucoup de citoyens issus de ces zones ont le sentiment que leur voix ne compte pas, que rien ne change pour eux, quel que soit le résultat du scrutin.

Ce déficit de citoyenneté ne s'arrête pas au vote. Il se manifeste aussi par une **rupture du dialogue entre les institutions et les habitants** : absence de participation aux conseils de quartier, faible implication dans les structures associatives, défiance envers les élus, rejet des médias.

- **La défiance envers les institutions**

Ce manque de confiance envers la citoyenneté formelle s'explique par une **perception très critique des institutions républicaines**. La police est vue par certains comme une force de répression plutôt que de protection. L'école comme un lieu d'échec et non d'émancipation. L'État comme un acteur distant et technocratique.

Cette défiance trouve ses racines dans des expériences concrètes : **contrôles au faciès, discriminations à l'embauche, refus d'accès à un logement, lenteur de la justice, absence d'équipements collectifs**. Il ne s'agit pas d'une victimisation abstraite, mais d'une accumulation d'injustices réelles, vécues, souvent documentées.

Nadia, 25 ans, diplômée d'un master en droit, habitante d'un quartier de Lyon, témoigne :

« J'ai fait tout ce qu'on m'a demandé : études, stages, bénévolat. Pourtant, je suis toujours renvoyée à mon prénom, à mon adresse, à mes origines. Comment croire encore à la méritocratie dans ces conditions ? »

- **Les nouvelles formes d'engagement citoyen**

Face à l'échec des canaux traditionnels, **de nouvelles formes de citoyenneté émergent** dans les quartiers populaires. Elles prennent la forme d'initiatives locales, de collectifs informels, de mouvements sociaux horizontaux, souvent déconnectés des partis et des syndicats.

Des groupes de jeunes se mobilisent pour organiser des distributions alimentaires, des ateliers d'écriture, des actions de nettoyage urbain, ou des campagnes de sensibilisation à la politique. Le mouvement des Gilets noirs, celui des brigades de solidarité, ou encore les collectifs féministes ou antiracistes dans les banlieues témoignent d'une **volonté de reprendre la parole, de peser dans l'espace public autrement**.

Ces engagements sont souvent invisibilisés ou caricaturés, car ils ne correspondent pas aux codes classiques de l'engagement citoyen. Mais ils traduisent une réalité essentielle : **les habitants de ces territoires ne sont pas apathiques. Ils sont en quête de reconnaissance, d'écoute, de participation authentique.**

- **Une citoyenneté réhabilitée par l'éducation et la proximité**

Réconcilier les quartiers populaires avec la République suppose **une politique volontariste de réhabilitation de la citoyenneté**. Cela passe d'abord par l'éducation : développer l'enseignement de l'instruction civique et morale, renforcer les projets pédagogiques autour des institutions, du débat, de la parole publique. Il faut redonner aux jeunes les clés pour comprendre et investir leur rôle de citoyen.

Mais cela nécessite aussi de **réinventer la démocratie locale** : généraliser les budgets participatifs, créer des conseils citoyens dotés de véritables pouvoirs, rétablir la présence physique des services publics, encourager les micro-initiatives portées par les habitants.

Enfin, il est crucial de **mettre fin à la stigmatisation permanente des quartiers populaires**, qui renforce l'exclusion et décourage l'engagement. La citoyenneté ne se décrète pas : elle se construit, se cultive, s'accompagne.

4.6 – Une République en échec face aux séparatismes

- **Une montée silencieuse des logiques communautaires**

Depuis plusieurs années, **la France fait face à une montée progressive des phénomènes séparatistes**, entendus ici comme le refus de certains groupes d'adhérer aux règles communes de la République, au nom de convictions religieuses, culturelles ou identitaires. Ce phénomène, loin

d'être marginal, s'est installé dans certains territoires fragilisés, où **l'autorité de l'État est perçue comme lointaine ou illégitime**, laissant le champ libre à des contre-pouvoirs communautaires.

Les signaux sont nombreux : refus de participer à certaines activités scolaires (natation, musique), pression sociale sur les femmes, règlements internes imposés dans des lieux de culte ou des commerces communautaires, autocensure des enseignants, repli identitaire exacerbé sur fond de méfiance vis-à-vis de l'État. **Ce sont des symptômes d'un effritement de l'unité républicaine**, souvent observés dans des quartiers pauvres, marqués par l'exclusion sociale et le sentiment d'abandon.

Le sociologue Hugues Lagrange parle d'un « séparatisme par repli », nourri à la fois par **l'hostilité de certains discours politiques vis-à-vis des minorités** et par l'absence de perspectives d'intégration sociale pour les jeunes issus de l'immigration.

- **Un État souvent absent ou impuissant**

Face à ce défi, **l'État a trop souvent brillé par son absence ou son inconstance**. Les services publics ont reculé dans ces territoires : commissariats fermés, établissements scolaires en crise, réduction des missions des préfectures. Ce retrait progressif laisse la place à des réseaux informels ou religieux qui assurent certaines fonctions de solidarité ou de médiation, mais au prix d'une rupture avec les principes républicains.

Les tentatives de reprise en main ont été sporadiques, mal coordonnées, souvent symboliques. **Le projet de loi contre le séparatisme**, adopté en 2021 (rebaptisé « Loi confortant le respect des principes de la République »), vise à renforcer le contrôle sur les associations, les cultes et les écoles hors contrat. Mais dans la réalité, **peu de moyens humains et financiers ont été mobilisés pour faire appliquer efficacement ces dispositions sur le terrain**.

En l'absence d'une stratégie cohérente et durable, les réponses se limitent trop souvent à des polémiques médiatiques ou à des effets d'annonce. Pendant ce temps, **les phénomènes de radicalisation lente ou de dissidence idéologique s'enracinent.**

- **L'école, un champ de bataille idéologique**

L'école est devenue un terrain d'affrontement symbolique entre la République et les logiques séparatistes. De nombreux enseignants font état de **pressions croissantes sur les contenus pédagogiques**, notamment en histoire, en biologie ou en éducation civique. Certains élèves contestent ouvertement les cours sur la laïcité, la liberté d'expression ou l'égalité hommes-femmes, au nom de convictions religieuses.

Depuis l'assassinat de Samuel Paty en 2020, **la peur s'est installée dans les établissements scolaires.** Une part des enseignants avoue désormais pratiquer l'autocensure sur certains sujets, de peur de provoquer des incidents ou d'être désavoués par leur hiérarchie. Cela constitue une défaite silencieuse mais profonde des valeurs républicaines, censées être transmises à l'école.

La laïcité, principe fondateur de la République, **n'est plus systématiquement perçue comme un socle de liberté, mais parfois comme une contrainte injuste ou un prétexte à l'exclusion.** Ce malentendu profond entre la République et une partie de sa jeunesse doit être traité avec pédagogie, patience et fermeté. Sans cela, **le lien civique ne pourra pas être restauré.**

- **Un impératif de reconquête républicaine**

La lutte contre les séparatismes ne peut pas se limiter à des mesures sécuritaires ou juridiques. Il s'agit d'un **combat culturel, éducatif, social et territorial**, qui suppose une action globale, continue et structurée.

Reconquérir les cœurs et les esprits passe par une **présence renforcée de l'État dans les quartiers en difficulté**, mais aussi par une politique volontariste de mixité sociale, de soutien à l'éducation, d'ouverture à l'emploi et à la mobilité. Cela suppose également de **revaloriser les figures d'identification républicaines** : enseignants, policiers, travailleurs sociaux, élus locaux doivent être soutenus, formés, et replacés au cœur de la vie des quartiers.

Enfin, il est essentiel de **reconstruire un récit national inclusif**, dans lequel chaque citoyen, quelles que soient ses origines ou ses croyances, peut se reconnaître pleinement. Cela passe par une valorisation de la diversité républicaine, sans relativisme, mais dans le respect ferme des principes fondamentaux de la République.

4.7 – Une stratégie de prévention largement négligée

- **Une culture politique tournée vers la réaction, non la prévention**

L'un des travers les plus profonds de l'action publique française en matière de sécurité est son **incapacité chronique à développer une véritable culture de la prévention**. Depuis plusieurs décennies, les politiques de sécurité reposent principalement sur des logiques de répression ou de contrôle, souvent déclenchées en réaction à des crises, à des faits divers ou à des pics de violence.

Cette posture réactive empêche la construction de stratégies de long terme, fondées sur **l'anticipation des conflits, l'éducation à la citoyenneté, la médiation sociale et la réduction des facteurs de vulnérabilité** (précarité, décrochage scolaire, isolement, troubles psychologiques, etc.). Résultat : on mobilise massivement les forces de l'ordre après des violences, mais on investit peu dans ce qui pourrait les prévenir durablement.

Le rapport annuel du Défenseur des droits a, à plusieurs reprises, souligné ce manque de cohérence stratégique : **les politiques de sécurité françaises sont éclatées, peu évaluées et trop peu articulées avec les dimensions sociales, éducatives et sanitaires.**

- **Échec de la prévention de la délinquance chez les jeunes**

La prévention de la délinquance juvénile constitue pourtant un levier majeur, largement sous-exploité. De nombreux jeunes impliqués dans des actes de violence ou de criminalité légère ont des parcours marqués par **la déscolarisation, la rupture familiale, le mal-logement, ou l'absence de repères structurants.**

Or, les dispositifs de prévention primaire (accompagnement éducatif, encadrement sportif, missions locales, aide à la parentalité) sont **soit insuffisamment financés, soit discontinus**, souvent dépendants de subventions locales précaires.

Les éducateurs spécialisés, pourtant en première ligne, alertent régulièrement sur **la surcharge des équipes, le manque de coordination entre acteurs, et la disparition de certaines structures de quartier**, comme les centres sociaux ou les maisons de jeunes. Julie, éducatrice de rue en Seine-Saint-Denis, témoigne : « Nous travaillons souvent seuls, avec des contrats précaires et sans soutien institutionnel. Pourtant, nous sommes parfois les seuls adultes présents dans le quotidien de ces jeunes. »

- **Le rôle sous-estimé de l'école et des acteurs de proximité**

L'école est l'un des rares lieux encore capables de jouer un rôle central dans la prévention des comportements à risque. Pourtant, les enseignants sont rarement formés à détecter les signaux faibles de radicalisation, de décrochage ou de mal-être psychologique. **Les personnels sociaux et**

médico-scolaires (assistants sociaux, infirmiers, psychologues) sont dramatiquement sous-dotés : dans certaines académies, un seul psychologue doit suivre plus de 1 500 élèves.

Par ailleurs, **les partenariats entre établissements scolaires, associations de quartier, services de police, justice des mineurs et familles sont souvent embryonnaires ou inexistantes**. Chacun travaille dans sa logique, sans coordination durable. De nombreuses expérimentations locales (comme les programmes de mentorat ou de « réussite éducative ») ont pourtant montré leur efficacité, mais peinent à être généralisées à l'échelle nationale.

- **L'abandon progressif de la politique de la ville**

La politique de la ville, qui avait pour vocation de corriger les inégalités territoriales, **a été affaiblie par les changements de priorités politiques, le saupoudrage budgétaire et la complexité administrative**. Les contrats de ville se sont multipliés, mais sans moyens à la hauteur des ambitions.

Les projets de rénovation urbaine, souvent réduits à des démolitions ou à des opérations immobilières, ont **trop rarement intégré les dimensions sociales et humaines** du développement territorial : emploi local, culture, santé, mobilité, mixité sociale, etc.

Conséquence : les habitants des quartiers sensibles continuent d'être confrontés à une **concentration de handicaps sociaux**, sans perspective claire d'amélioration. L'absence de stabilité dans les dispositifs, le manque d'évaluation sérieuse des politiques menées et l'absence de concertation avec les premiers concernés contribuent à une défiance croissante.

- **Une prévention qui suppose du temps, des moyens et du courage politique**

Mettre en place une politique de prévention digne de ce nom suppose un **changement profond de paradigme**. Il faut investir durablement dans les services sociaux, éducatifs, culturels et associatifs, tout en assurant une coordination forte entre tous les acteurs du territoire. Cela suppose aussi **d'avoir le courage de mener des politiques qui ne produiront pas de résultats immédiats, mais qui sont les seules capables d'assurer la paix sociale sur le long terme.**

Les expériences menées dans plusieurs pays scandinaves montrent que **le renforcement du lien social, l'investissement dans l'accompagnement des familles et la médiation communautaire** sont des outils efficaces pour prévenir les tensions et la délinquance. Mais ils nécessitent un État stratège, des collectivités engagées et une confiance réelle envers les acteurs de terrain.

Comme le résume Nicolas, chef de projet dans une mission locale à Toulouse : « La prévention, c'est tout sauf du laxisme. C'est de la rigueur, de l'organisation, de la présence humaine, et surtout, une vision claire de ce qu'on veut construire ensemble. »

4.8 – Radicalisation, violences et société fragmentée

- **Une montée silencieuse et multiforme de la radicalisation**

La radicalisation n'est plus une menace théorique en France : elle est une réalité plurielle, ancrée dans le quotidien de nombreux territoires.

Contrairement à l'idée reçue d'un phénomène marginal, elle touche **différents groupes sociaux, religieux ou idéologiques**, et revêt des formes diverses : islamisme radical, extrémisme identitaire, violence antifasciste, complotisme violent, et même éco-radicalisation.

Depuis les attentats de 2015, la question de la radicalisation islamiste a focalisé l'attention publique et politique. Des centaines de jeunes Français, parfois nés en France, ont rejoint les rangs de Daesh en Syrie et en Irak. Mais la radicalisation ne se limite pas à l'islamisme : les **services de renseignement alertent désormais sur la croissance de groupuscules d'extrême droite**, préparant des actions violentes contre les institutions ou les communautés minoritaires.

Cette prolifération idéologique trouve un terrain fertile dans le **désenchantement démocratique, la perte de repères, la défiance généralisée envers les autorités, et un besoin d'identité exacerbé**, particulièrement chez les jeunes en rupture scolaire ou sociale.

- **Les prisons, terreau de radicalisation**

Les établissements pénitentiaires sont devenus, malgré les efforts déployés, **des lieux majeurs de radicalisation**. La surpopulation carcérale, le manque d'encadrement, l'absence de politique de déradicalisation cohérente et les tensions communautaires y favorisent l'endoctrinement.

La gestion des détenus radicalisés reste problématique. Le choix de l'isolement ou de la dispersion dépend des établissements, sans politique nationale clairement assumée. Par ailleurs, **la majorité des détenus radicalisés sortent de prison sans suivi réel, ni accompagnement post-carcéral solide**, ce qui représente un risque de récurrence idéologique, voire terroriste.

Des structures comme le Centre de déradicalisation de Pontourny ont échoué, révélant **le manque de coordination entre la justice, les services sociaux, les psychologues et les acteurs de terrain**. La déradicalisation ne peut se limiter à un simple isolement carcéral ou à quelques ateliers de « citoyenneté » : elle exige une stratégie globale, fondée sur un diagnostic individuel, un accompagnement psychologique, une formation, une perspective de réinsertion – et surtout, du temps.

- **Le rôle central d'Internet et des réseaux sociaux**

La radicalisation, quelle qu'elle soit, passe désormais massivement par **les plateformes numériques**. Les réseaux sociaux, les forums cryptés, les chaînes de vidéos extrémistes ou complotistes sont autant de points d'entrée vers des formes de pensée sectaires et violentes. Le numérique a accéléré l'accès aux idéologies radicales, en court-circuitant les filtres traditionnels (famille, école, société).

De nombreux jeunes basculent sans contact physique avec un groupe, simplement à travers des vidéos, des discours de haine ou des jeux de rôles numériques. Le phénomène dit de « radicalisation auto-dirigée » concerne aujourd'hui une part croissante des profils suivis par les services de renseignement.

Pourtant, **la lutte contre cette propagande numérique reste balbutiante**. Si certains contenus sont supprimés, la réactivité reste insuffisante, et les plateformes ne coopèrent pas toujours pleinement. De plus, **il n'existe pas encore de politique publique nationale d'éducation au discernement numérique**. Or, face à l'infobésité, à la viralité des émotions et à la désinformation, la formation à l'esprit critique devrait être une priorité éducative absolue.

- **Une réponse publique timide et dispersée**

Face à ces menaces, la réponse institutionnelle reste **timide, éclatée, parfois incohérente**. Différents ministères (Intérieur, Justice, Éducation, Jeunesse) interviennent sans véritable coordination stratégique. Le plan national de prévention de la radicalisation, lancé en 2018, peine à démontrer son efficacité faute de moyens humains, de formation des acteurs et d'évaluation sérieuse.

Les associations de prévention sont souvent les premières à détecter les signes de basculement, mais elles travaillent dans une précarité extrême, dépendant de financements aléatoires et d'un manque cruel de

reconnaissance. Claire, responsable associative en région lyonnaise, témoigne : « Nous avons parfois sauvé des jeunes de la radicalisation, mais sans aucun soutien pérenne. Ce travail de fond est invisible, mais vital. »

La prévention de la radicalisation exige une approche **transversale**, combinant sécurité, éducation, culture, emploi, accompagnement psychologique et dialogue interreligieux. Ce que la France n'a pas encore réussi à mettre en œuvre de façon durable.

- **Une société fragilisée, en quête de repères**

La montée des radicalismes ne peut être dissociée du **déficit de sens** qui traverse aujourd'hui une partie de la jeunesse et des classes populaires. Le sentiment d'exclusion, de non-reconnaissance sociale, la peur de l'avenir, la perte de confiance dans la parole politique ou médiatique créent un terrain propice aux discours simplistes et manichéens.

La République ne peut se contenter de prôner des valeurs abstraites. Elle doit les incarner, les transmettre, et surtout **les rendre crédibles par l'exemple, la justice, l'écoute et l'action**. Sans cela, le repli identitaire, la tentation de la violence, voire le rejet des institutions, continueront de se diffuser dans des franges entières de la population.

Comme le souligne un rapport parlementaire de 2022, « la lutte contre la radicalisation ne peut réussir que si elle s'inscrit dans une stratégie globale de **résilience démocratique, de cohésion sociale et de reconquête des territoires perdus de la République**. »

4.9 – Perte de repères et crise du vivre-ensemble

- **Une société fragmentée par l'isolement et l'individualisme**

Le vivre-ensemble, notion centrale de la République, semble aujourd'hui gravement fragilisé. La société française traverse une phase de **repli sur soi**, alimentée par des décennies de fractures sociales, territoriales, culturelles et économiques. L'individualisme de survie, parfois confondu avec la liberté, s'est peu à peu imposé dans les comportements : chacun tente de préserver ses intérêts dans un climat de défiance généralisée.

Les formes traditionnelles de lien social – famille étendue, associations, syndicats, voisinage – se sont effritées sous l'effet conjugué de la précarisation, de la mobilité résidentielle, de l'urbanisation massive et de la numérisation des échanges. **L'isolement est devenu une réalité pour des millions de Français**, en particulier les personnes âgées, les jeunes précaires, les travailleurs pauvres et les habitants des zones périurbaines.

Selon les chiffres de la Fondation de France, plus de 6 millions de personnes sont en situation de solitude « subie », sans réseau proche ni soutien quotidien. Ce vide relationnel engendre **un mal-être diffus, un repli défensif et parfois un rejet de l'autre**, perçu comme une menace plutôt que comme un partenaire potentiel de coopération.

- **Montée des incivilités et effondrement des codes communs**

Le lien social ne se résume pas à la coexistence pacifique : il suppose un **partage minimal de règles, de normes et de comportements respectueux**. Or, dans de nombreux espaces publics, ce socle commun est en train de se dissoudre. Le sentiment de permissivité, d'impunité, l'érosion de l'autorité (familiale, scolaire, institutionnelle) ont fait exploser les comportements antisociaux.

Incivilités dans les transports, insultes envers les enseignants, agressions de personnel hospitalier ou de pompiers, dégradations dans les établissements

publics : **ces actes sont de plus en plus fréquents et banalisés.** Ils ne sont pas toujours des signes de délinquance organisée, mais traduisent une **crise du rapport à l'autre, au collectif et à la règle.**

La République, pour tenir, ne peut s'appuyer uniquement sur la sanction : elle doit aussi éduquer, rappeler les fondamentaux de la vie en société, valoriser le respect mutuel, la parole posée, le compromis. À défaut, la violence symbolique ou physique devient le seul langage reconnu dans certains contextes.

- **L'école et la culture : piliers fragilisés du lien social**

L'école de la République et la culture populaire ont longtemps joué un rôle majeur dans **la construction du sentiment d'appartenance à une communauté nationale.** Mais ces piliers sont aujourd'hui fragilisés, tant dans leur mission que dans leurs moyens.

L'école, confrontée à des inégalités criantes, à une perte d'autorité et à une perte de sens pour une partie de la jeunesse, ne parvient plus à transmettre efficacement les valeurs communes. Dans certains établissements, **les conflits communautaires, les revendications identitaires ou religieuses, et les incivilités constantes minent le climat scolaire.**

De même, **la culture commune s'efface**, submergée par une logique de consommation rapide, d'individualisation des contenus et d'algorithmes qui enferment chacun dans des bulles informationnelles. Ce phénomène, accentué par les réseaux sociaux, favorise **le repli tribal**, l'absence de débat apaisé et la multiplication de récits concurrents voire conflictuels.

- **Le sentiment de déclassement : moteur de ressentiment**

Le recul du lien social est aussi alimenté par **le sentiment croissant d'injustice et de déclassement**, en particulier parmi les classes moyennes inférieures. Lorsqu'un citoyen a le sentiment que « la République ne tient plus ses promesses », qu'il travaille sans reconnaissance, qu'il vit moins bien que ses parents et n'a pas d'espoir pour ses enfants, il peut **basculer dans le ressentiment, le rejet des institutions, voire la violence symbolique ou réelle**.

C'est ce que les Gilets jaunes ont exprimé avec force : un cri de solitude sociale, de désespérance politique, d'incompréhension face aux discours déconnectés des élites. Les discours extrémistes prospèrent sur ce terreau de défiance, en désignant des boucs émissaires, en promettant des ruptures brutales, en opposant les « bons Français » aux autres.

- **Repenser le pacte social français**

Le lien social ne se décrète pas. Il se construit, se tisse, s'entretient au quotidien. Pour sortir de la spirale du repli, **la France doit redonner du sens à son pacte républicain**, en mettant la solidarité, la dignité et l'équité au cœur de ses politiques publiques.

Cela passe par **le soutien aux structures de lien (associations, clubs, lieux de vie), la revitalisation des espaces publics, l'éducation à la civilité, et la reconnaissance du travail invisible** de ceux qui font tenir la société au quotidien : aidants familiaux, bénévoles, enseignants, soignants, éducateurs de rue...

Cela suppose aussi un discours public plus cohérent, plus honnête, qui **reconnaît les difficultés sans les exagérer, valorise ce qui unit plutôt que ce qui divise, et redonne confiance dans le projet commun**. Sans cela, le vivre-ensemble restera un slogan vide, loin de la réalité vécue par des millions de Français.

Conclusion du Chapitre 4 :

Sécurité et immigration – Un contrôle défaillant

La France traverse une crise profonde de l'autorité républicaine, nourrie par une insécurité croissante, une politique migratoire incohérente, et une intégration sociale en échec. Dans un pays où les principes d'égalité, de liberté et de fraternité devraient guider l'action publique, trop de citoyens ont le sentiment d'être abandonnés par l'État. Ce constat, alarmant, ne relève plus du simple ressenti : il se fonde sur des réalités vécues, chiffrées, documentées, et amplifiées par des décennies de politiques inefficaces ou contradictoires.

La sécurité, premier droit de tout citoyen, est aujourd'hui inégalement garantie selon les territoires. Tandis que certaines zones vivent dans une relative tranquillité, d'autres – souvent les plus pauvres – sont devenues des zones de non-droit où l'État recule face à des réseaux criminels structurés ou à des logiques communautaires radicalisées. Dans ces territoires, l'absence de réponse ferme, juste et cohérente de l'État alimente la défiance, le repli identitaire et la peur.

L'immigration, elle, souffre d'un double paradoxe : d'un côté, une ouverture sans réelle stratégie d'intégration ; de l'autre, des discours de fermeté déconnectés de la réalité administrative. Les flux migratoires mal gérés, l'engorgement des procédures d'asile, la faiblesse des expulsions effectives, ou encore le non-contrôle des frontières ont fragilisé le pacte social, favorisant la polarisation politique et le rejet de l'autre.

Mais le problème ne se résume pas à des statistiques ou des chiffres : il est profondément humain. Il touche à la dignité des populations migrantes, à la tranquillité des habitants, à l'autorité des forces de l'ordre, au rôle de l'école dans l'intégration, et à la capacité de la République à protéger et rassembler.

La France a besoin d'un sursaut. D'une politique de sécurité juste et ferme. D'une politique migratoire cohérente, maîtrisée et respectueuse des droits

humains. D'une intégration républicaine ambitieuse, structurée et fondée sur des valeurs claires.

Solutions concrètes pour restaurer l'autorité républicaine et maîtriser l'immigration

1. Renforcer les moyens humains et matériels de la sécurité :

- **Objectif :** assurer une présence policière efficace, visible et dissuasive.
- **Mesures :**
 - Recrutement de 20 000 policiers et gendarmes supplémentaires sur 5 ans.
 - Modernisation des équipements, véhicules, radios et technologies de surveillance.
 - Revalorisation des salaires et des conditions de travail des forces de l'ordre pour garantir leur attractivité.

2. Développer une véritable police de proximité :

- **Objectif :** restaurer la confiance entre la population et les forces de l'ordre.
- **Mesures :**
 - Réouverture de commissariats dans les quartiers sensibles et en zones rurales.
 - Mise en place d'équipes de médiation et d'agents de terrain au contact permanent avec les habitants.
 - Renforcement de la formation initiale et continue à la gestion du conflit, à la déontologie et à la communication.

3. Réinvestir les zones de non-droit avec une stratégie globale :

- **Objectif :** restaurer l'État dans les quartiers abandonnés.
- **Mesures :**
 - Opérations coordonnées entre sécurité, éducation, emploi, santé et logement.
 - Présence obligatoire des services publics essentiels dans chaque quartier prioritaire.
 - Création d'un fonds d'urgence pour les maires et collectivités locales confrontés à des crises sécuritaires aiguës.

4. Maîtriser l'immigration de manière humaine et responsable :

- **Objectif :** rendre l'immigration plus contrôlée, plus juste, plus transparente.
- **Mesures :**
 - Instauration d'un système de quotas annuels voté par le Parlement, selon les besoins économiques et démographiques.
 - Réduction des délais d'instruction des demandes d'asile à 3 mois maximum.
 - Expulsion systématique et rapide des déboutés du droit d'asile, avec des accords bilatéraux renforcés avec les pays d'origine.

5. Mettre en place une immigration professionnelle encadrée :

- **Objectif :** répondre aux besoins de main-d'œuvre tout en favorisant l'intégration.
- **Mesures :**
 - Création de « permis travail-formation » avec accompagnement linguistique, logement et insertion professionnelle.
 - Priorité aux secteurs en tension : santé, BTP, restauration, agriculture, aide à domicile.
 - Evaluation annuelle publique des effets de l'immigration sur le marché du travail et la cohésion sociale.

6. Refonder l'intégration autour des valeurs républicaines :

- **Objectif :** assurer l'adhésion aux principes fondamentaux de la République.
- **Mesures :**
 - Parcours d'intégration obligatoire pour tout nouvel arrivant : apprentissage du français, formation civique, bilan de compétences.
 - Accès au logement social et à la naturalisation conditionné à des critères d'intégration mesurables (emploi, langue, respect des lois).
 - Lutte renforcée contre les discriminations pour garantir un traitement équitable à tous les citoyens, quelle que soit leur origine.

7. Mobiliser l'école comme levier d'intégration :

- **Objectif :** donner à chaque enfant les mêmes chances de réussir, quelle que soit son origine.
- **Mesures :**
 - Classes d'accueil renforcées pour les élèves allophones avec accompagnement intensif.
 - Zéro tolérance pour les atteintes à la laïcité, au vivre-ensemble et à l'égalité filles-garçons dans l'école publique.
 - Partenariats avec les parents pour impliquer davantage les familles dans le parcours éducatif des enfants.

La République ne peut tolérer que certaines zones échappent à sa loi, que l'autorité soit fragilisée, ou que l'intégration échoue. Une politique de sécurité et d'immigration juste, cohérente et rigoureuse est une condition essentielle à la paix civile, à l'unité nationale et à la confiance démocratique. Elle ne doit plus être le terrain des peurs, mais celui du courage et de la lucidité.

Chapitre 5 :

Une politique écologique contradictoire

Alors que le dérèglement climatique s'intensifie sous nos yeux — canicules à répétition, sécheresses, inondations, perte de biodiversité, pollution des sols et de l'air — la France se retrouve confrontée à une urgence écologique sans précédent. Et pourtant, à l'heure où l'histoire impose des choix courageux, notre pays semble empêtré dans une écologie de façade, rythmée par des effets d'annonce, des demi-mesures, et des incohérences structurelles.

La politique environnementale française souffre de contradictions profondes. D'un côté, les discours officiels proclament la transition écologique comme une priorité nationale, avec force plans climat, conventions citoyennes, et stratégies bas carbone. De l'autre, les décisions concrètes peinent à suivre : maintien des subventions aux énergies fossiles, développement autoroutier, retards dans les filières renouvelables, et arbitrages économiques défavorables à l'environnement.

Cette dissonance entre les objectifs affichés et les actes posés crée un sentiment d'hypocrisie institutionnelle, alimente la défiance citoyenne, et handicape gravement notre capacité à bâtir un modèle durable, sobre, et résilient. Plus encore, elle met en péril l'un des fondements de notre contrat social : la solidarité intergénérationnelle. Car en ajournant les choix difficiles, nous léguons aux générations futures une dette écologique que ni la croissance, ni la technologie, ne sauront effacer.

Ce chapitre se propose de décrypter les causes et les conséquences de cette impasse. Nous y explorerons, dans un premier temps, les dysfonctionnements majeurs de la gouvernance environnementale en France : fragmentation des compétences, instabilité réglementaire, et capture des décisions par des intérêts économiques contradictoires. Ensuite, nous analyserons les secteurs clés de la transition écologique –

transport, énergie, agriculture, logement – en montrant comment l'action publique y reste souvent incohérente, voire contre-productive. Enfin, nous donnerons la parole à celles et ceux qui, sur le terrain, innove, résistent ou réparent là où l'État recule.

Plus qu'une simple critique, ce chapitre vise à poser les bases d'un véritable changement de cap. Car l'écologie ne peut être ni punitive ni incantatoire. Elle doit devenir le socle d'un nouveau pacte social, démocratique et territorial, qui conjugue justice environnementale, inclusion sociale, et responsabilité politique.

5.1 – Une ambition écologique souvent proclamée, rarement incarnée

Depuis plusieurs décennies, la France aime à se présenter comme une nation pionnière en matière de lutte contre le changement climatique. Elle fut à l'initiative de l'Accord de Paris en 2015, premier traité international contraignant censé organiser la réponse mondiale à l'urgence climatique. À l'échelle européenne, elle a soutenu des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), d'augmentation de la part des énergies renouvelables et de transformation du modèle agricole. Ces prises de position, souvent reprises par les chefs d'État successifs dans leurs discours, donnent l'image d'un pays conscient de ses responsabilités environnementales et déterminé à agir.

Pourtant, lorsqu'on analyse les faits, un fossé béant sépare les engagements affichés et les résultats obtenus. À commencer par les émissions nationales de CO₂ : en 2022, la France dépassait encore de plus de 20 % les objectifs fixés par sa propre Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), pourtant jugée déjà insuffisamment ambitieuse par le Haut Conseil pour le Climat. En clair, la France n'est même pas sur la bonne trajectoire par rapport à ses propres objectifs, sans parler de ceux requis pour maintenir le réchauffement global sous la barre des +1,5 °C.

Ce décalage repose sur un paradoxe structurel : d'un côté, une communication politique très active sur l'enjeu écologique ; de l'autre, une inertie institutionnelle et économique qui empêche toute véritable rupture. La question écologique, en France, reste prisonnière d'un traitement symbolique : on la brandit volontiers comme un étendard, mais on évite soigneusement d'en tirer les conséquences pratiques dans l'aménagement du territoire, l'orientation de la fiscalité, ou les choix industriels.

Prenons l'exemple de l'agriculture. Le modèle dominant reste massivement productiviste : la France est l'un des pays européens les plus utilisateurs de pesticides, malgré la dangerosité documentée de ces substances pour la biodiversité et la santé humaine. En 2021, près de 66 000 tonnes de substances actives ont été vendues en France, soit un niveau quasi stable depuis dix ans, malgré les plans successifs (Écophyto I, II, puis II+) censés réduire leur usage. Cette stagnation illustre l'incapacité de l'État à modifier en profondeur les pratiques agricoles, par peur d'affronter un secteur puissant, mais aussi par manque d'alternatives économiques viables proposées aux agriculteurs.

En parallèle, les soutiens publics continuent de favoriser les filières les plus polluantes. Le transport routier de marchandises, par exemple, bénéficie de nombreuses exonérations fiscales, notamment sur le gazole professionnel. En 2022, **le montant des aides directes ou indirectes aux énergies fossiles s'élevait à plus de 18 milliards d'euros**, selon l'Inspection générale des finances. À titre de comparaison, le budget consacré aux rénovations thermiques des logements plafonnait à 3,5 milliards d'euros.

Cette réalité alimente un sentiment de double discours chez de nombreux citoyens. Claire, infirmière à Nancy et mère de deux enfants, résume ce malaise :

« On nous parle de planète à sauver, mais on voit bien que rien ne change vraiment. J'essaie de faire attention à ma consommation, je trie mes déchets, j'ai réduit mes trajets en voiture, mais j'ai l'impression que les

efforts individuels sont toujours mis en avant, pendant que les gros pollueurs continuent comme avant. »

La défiance vis-à-vis des politiques environnementales s'explique aussi par la multiplication de mesures jugées incohérentes ou mal conçues. À titre d'exemple, la taxe carbone, instaurée sans accompagnement suffisant, a déclenché le mouvement des Gilets jaunes en 2018. Cette crise sociale majeure a démontré qu'une écologie perçue comme punitive, déconnectée des réalités vécues, peut générer une réaction de rejet profond, même chez les citoyens sensibles aux enjeux climatiques.

Ce phénomène n'est pas isolé. De nombreux rapports, notamment ceux du Haut Conseil pour le Climat, soulignent une gouvernance écologique défaillante. Les stratégies environnementales manquent de pilotage centralisé, les arbitrages entre ministères sont souvent défavorables à l'écologie, et les collectivités locales peinent à suivre une trajectoire claire faute de moyens. En 2023, seulement 38 % des intercommunalités avaient adopté un Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) en conformité avec les textes, et beaucoup ne disposent pas des ressources techniques nécessaires pour le mettre en œuvre.

À cela s'ajoute une difficulté chronique à évaluer l'efficacité des politiques publiques. Les indicateurs sont dispersés, les bilans souvent publiés avec retard, et les objectifs révisés sans cohérence globale. L'État lui-même peine à donner l'exemple : le parc immobilier public est mal isolé, les flottes de véhicules ne sont que très partiellement électrifiées, et les marchés publics restent peu orientés vers des critères environnementaux exigeants.

Enfin, la pression des lobbies économiques constitue un frein réel à toute réforme ambitieuse. Les grandes entreprises industrielles et énergétiques disposent de relais puissants dans les sphères de décision. Elles parviennent souvent à diluer, voire à bloquer, des propositions de réglementation plus contraignantes. Ainsi, la loi Climat et Résilience de 2021, pourtant attendue, a été sévèrement critiquée pour son manque de

portée réelle : 146 articles, mais peu d'engagements contraignants, et une absence notable de mesures fiscales structurantes.

Lucie, juriste dans une ONG environnementale, souligne :

« Il y a une vraie contradiction dans les discours. Le gouvernement vante l'économie verte, mais continue de signer des accords commerciaux avec des pays peu regardants sur les normes environnementales, ou d'autoriser l'artificialisation de terres agricoles pour construire des centres commerciaux. »

En somme, **l'ambition écologique française existe sur le papier**, mais elle reste largement théorique. Elle souffre d'un défaut structurel :

l'écologie est encore pensée comme une variable d'ajustement, non comme un fondement structurant des choix politiques, économiques et sociaux. Tant qu'elle ne sera pas intégrée de manière transversale dans l'ensemble des politiques publiques, elle restera marginalisée, et les objectifs climatiques continueront à s'éloigner.

5.2 – Une transition énergétique confuse et contradictoire

La transition énergétique constitue un pilier central de toute politique écologique crédible. Elle vise à substituer progressivement les énergies fossiles par des sources bas-carbone (renouvelables et nucléaire) tout en réduisant la consommation globale d'énergie. Sur le papier, la France s'est engagée dans cette voie depuis le début des années 2000, notamment à travers la loi de transition énergétique pour la croissance verte (2015) et les objectifs de neutralité carbone fixés à l'horizon 2050. Mais dans les faits, cette transition reste largement inachevée, ralentie par des choix stratégiques incohérents, des arbitrages hésitants et une gouvernance défaillante.

L'un des paradoxes majeurs réside dans la place du nucléaire. Héritée du programme électronucléaire lancé dans les années 1970, la France tire encore environ **70 % de son électricité** de cette énergie. Cette spécificité

lui confère un mix énergétique globalement moins carboné que celui de ses voisins européens. Mais le nucléaire suscite aussi des inquiétudes : sûreté des centrales vieillissantes, coût du démantèlement, stockage des déchets, dépendance technologique, et acceptabilité sociale.

Pendant plus d'une décennie, la stratégie française vis-à-vis du nucléaire a oscillé sans ligne claire. En 2012, le gouvernement s'était engagé à ramener la part du nucléaire à 50 % d'ici 2025, avant de repousser cet objectif, puis de revenir en 2022 à un discours de relance avec l'annonce de la construction de nouveaux EPR (réacteurs de troisième génération). Ce revirement illustre l'absence de cap cohérent sur le long terme.

Cette indécision a eu un effet pervers : **freiner le développement des énergies renouvelables**, censées être le second pilier de la transition. Alors que des pays comme l'Allemagne, le Danemark ou l'Espagne ont massivement investi dans l'éolien et le solaire, la France accuse un retard considérable. En 2023, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie n'atteignait que 20 %, contre **près de 40 % en Suède** ou **50 % au Danemark**.

Les freins sont multiples : complexité des procédures d'autorisation (jusqu'à 8 ans pour une éolienne terrestre), résistance des élus locaux et des riverains, mais aussi un manque de volonté politique claire. Les projets sont parfois bloqués pendant des années pour des motifs mineurs, ou rejetés sous la pression de mouvements d'opposition mal encadrés. Dans certaines régions rurales, les éoliennes sont perçues comme une agression paysagère imposée d'en haut, sans concertation locale.

Éric, maire d'un petit village en Charente, en témoigne :

« On nous demande de participer à l'effort écologique, mais les projets sont conçus sans dialogue. Une centrale photovoltaïque devait s'installer ici, mais tout a été suspendu à cause d'une opposition locale. Et personne n'est revenu nous proposer une alternative. Résultat : on ne fait rien. »

Au-delà du renouvelable, la France reste fortement dépendante des **énergies fossiles**, notamment dans les secteurs du transport, du chauffage et de l'industrie. Le gaz naturel représente près de **20 % de la consommation énergétique totale**, et sa part a même augmenté ces dernières années en raison de la fermeture de certaines centrales nucléaires et à charbon. Cette dépendance expose le pays à des vulnérabilités géopolitiques majeures, comme l'ont montré les tensions liées à la guerre en Ukraine.

Le parc automobile français compte encore près de **40 millions de véhicules thermiques**, dont une large majorité roule au diesel. Si la vente de véhicules électriques progresse, elle reste freinée par des obstacles financiers, logistiques (insuffisance des bornes de recharge), et sociaux. Les aides à l'achat sont peu accessibles aux ménages modestes, qui utilisent pourtant les véhicules les plus anciens et les plus polluants. De plus, certaines zones rurales ne disposent d'aucune alternative crédible à la voiture individuelle.

Pauline, infirmière libérale dans la Drôme, explique :

« Mon diesel est vieux, je le sais, mais je n'ai pas les moyens d'en changer. Il n'y a pas de train ici, pas de bus. Je fais 70 km par jour. Si on m'interdit de rouler avec, je fais comment ? »

Cette remarque met en lumière un problème récurrent de la transition énergétique en France : **elle est conçue sans tenir compte des réalités sociales et territoriales**. Elle reste perçue comme une contrainte imposée, plutôt qu'un projet partagé. L'absence de pédagogie, de concertation et de compensation alimente une défiance généralisée, voire un rejet pur et simple de l'écologie.

Enfin, la gouvernance énergétique est éclatée entre de multiples acteurs : État, collectivités locales, entreprises privées, opérateurs de réseaux, agences publiques. Les stratégies manquent de coordination, les décisions sont prises de manière cloisonnée, et les arbitrages se font souvent sous la pression de l'urgence plutôt que sur la base d'une vision de long terme.

Un rapport de la Cour des comptes (2022) a pointé une série d'incohérences majeures : politiques d'investissement contradictoires, retards dans les projets, objectifs changeants, et manque de transparence sur les coûts réels. Le rapport conclut :

« La stratégie énergétique française reste marquée par l'improvisation et l'instabilité. Elle souffre d'un déficit d'évaluation, d'une absence de gouvernance centralisée, et d'un manque de lisibilité pour les citoyens comme pour les acteurs économiques. »

En résumé, la transition énergétique française n'est pas à la hauteur des enjeux climatiques. Elle pâtit d'une **stratégie floue**, d'un **pilotage instable**, de **freins bureaucratiques** et d'un **manque de confiance des citoyens**. Si elle ne se structure pas autour d'une vision cohérente, équitable et ambitieuse, elle continuera d'échouer à atteindre ses objectifs, et risque d'accroître les fractures sociales, économiques et territoriales du pays.

5.3 – Des politiques écologiques socialement injustes

Si la transition écologique s'impose comme une nécessité absolue face aux défis environnementaux du XXI^e siècle, elle ne peut réussir sans justice sociale. Or, depuis plus d'une décennie, de nombreuses décisions prises au nom de l'écologie en France ont accentué les inégalités sociales, territoriales et économiques. En ciblant prioritairement les comportements individuels — souvent ceux des classes moyennes et populaires — au lieu des véritables leviers structurels, ces politiques suscitent un fort sentiment d'injustice. Elles apparaissent non seulement inefficaces, mais surtout déconnectées des réalités du terrain.

L'exemple le plus emblématique reste la **taxe carbone**, introduite à partir de 2014 et progressivement augmentée jusqu'en 2018. Présentée comme un outil incitatif pour réduire les émissions de CO₂ liées aux carburants, elle a en réalité frappé de plein fouet les ménages les plus dépendants de la

voiture, en particulier ceux vivant dans les zones rurales ou périurbaines. Sans transports en commun performants, sans alternatives crédibles, ces foyers ont subi une double peine : une augmentation de leurs dépenses contraintes et une culpabilisation écologique injustifiée.

Ce fut l'étincelle du mouvement des **Gilets jaunes**, né spontanément à l'automne 2018 sur les ronds-points de France. Ce mouvement a révélé au grand jour la fracture entre les discours écologiques portés depuis les centres urbains et les contraintes quotidiennes vécues dans les périphéries. Loin d'être un rejet de l'écologie en soi, la colère exprimée dénonçait une écologie conçue « d'en haut », perçue comme punitive, technocratique, voire méprisante envers les plus modestes.

Marion, auxiliaire de vie en Ardèche, témoigne :

« On me demande de changer de voiture, d'isoler ma maison, d'acheter local... Mais avec mon salaire, c'est juste impossible. Je ne suis pas contre l'écologie, je suis contre l'injustice. »

Cette déclaration illustre parfaitement la **méfiance croissante vis-à-vis d'une écologie à deux vitesses**. D'un côté, des ménages modestes sommés de modifier leurs modes de vie sous peine de sanctions. De l'autre, des industries fortement polluantes qui bénéficient toujours de subventions, d'exonérations ou d'une forme de tolérance. En 2022, plus de **11 milliards d'euros** de subventions publiques — directes ou indirectes — ont encore été versés à des activités liées aux énergies fossiles, selon un rapport du Haut Conseil pour le climat.

Les transports aériens, par exemple, ne sont toujours **pas taxés sur le kérosène**, contrairement aux automobilistes. Les propriétaires de jets privés ou de SUV haut de gamme continuent à circuler sans restrictions, pendant que les propriétaires de véhicules diesel de plus de dix ans se voient interdire l'accès à certaines zones urbaines, sans compensation réelle.

Un autre champ révélateur de cette injustice est celui de la **rénovation énergétique des logements**. L'État a mis en place plusieurs dispositifs — comme MaPrimeRénov' — pour aider les particuliers à financer l'isolation thermique de leur habitation. Mais ces aides, bien qu'utiles sur le papier, **bénéficient principalement aux ménages les plus aisés**, qui disposent à la fois des moyens financiers pour avancer les travaux et du savoir-faire administratif pour naviguer dans un système complexe.

Les ménages les plus modestes, souvent logés dans des passoires thermiques, peinent à en bénéficier. Ils doivent faire face à des devis inabordables, à des procédures opaques, à un manque d'accompagnement personnalisé, et à des artisans parfois peu qualifiés. Résultat : **seulement 10 % des rénovations les plus performantes** concernent les foyers à faibles revenus. L'écologie, au lieu de réduire les inégalités, risque ainsi de les renforcer.

Cette asymétrie s'observe également dans le **déploiement des zones à faibles émissions (ZFE)** dans les grandes agglomérations. L'objectif de ces zones est louable : améliorer la qualité de l'air en restreignant l'accès aux véhicules les plus polluants. Mais dans les faits, les conséquences sociales sont majeures : des milliers de ménages se retrouvent privés de mobilité sans solution de remplacement. Les aides au changement de véhicule sont souvent insuffisantes, les transports publics sont saturés ou inexistants dans certaines communes, et les collectivités locales manquent de moyens pour accompagner équitablement cette transition.

Kevin, ouvrier vivant dans la grande couronne parisienne, résume ainsi son dilemme :

« Je travaille à 40 kilomètres de chez moi. Mon diesel va bientôt être interdit à Paris, mais je n'ai ni le budget pour une voiture électrique, ni de train pour aller bosser. On me punit alors que je fais déjà des efforts. »

Face à ces réalités, l'acceptabilité sociale des politiques écologiques est en chute libre. Les Français ne sont pas opposés à l'écologie — les sondages montrent même une conscience environnementale croissante — mais **ils**

exigent que les efforts soient partagés équitablement. Ils demandent que les entreprises soient responsabilisées à la hauteur de leur impact, que les plus riches soient davantage mis à contribution, et que les territoires oubliés bénéficient d'un accompagnement spécifique.

Il faut également souligner que certaines politiques écologiques peinent à intégrer une **dimension culturelle et territoriale**. Les injonctions uniformes à changer de mode de chauffage, d'alimentation, de mobilité ou de consommation ignorent les spécificités locales. Le modèle urbain, privilégiant le vélo, le bio, les circuits courts et les énergies renouvelables, ne peut être transposé tel quel à la ruralité ou aux banlieues populaires.

Enfin, cette perception d'une écologie injuste alimente une **instrumentalisation politique dangereuse**. Certains courants populistes ou extrémistes se nourrissent de cette fracture pour opposer l'écologie au peuple, pour caricaturer les défenseurs de l'environnement en élites déconnectées. Cette polarisation est un frein considérable à toute politique climatique ambitieuse et partagée.

En conclusion, **la réussite de la transition écologique dépendra de sa justice sociale**. Elle ne peut pas reposer uniquement sur la responsabilité individuelle, mais doit s'appuyer sur des politiques publiques structurantes, équitables et cohérentes. Sans cela, les résistances sociales ne feront que s'intensifier, et l'écologie, au lieu d'unir, divisera.

5.4 – La biodiversité, grande oubliée des politiques publiques

Au cœur des grands défis écologiques du XXI^e siècle, la biodiversité constitue un pilier fondamental de la résilience des écosystèmes, de la sécurité alimentaire, de la santé humaine et du climat. Pourtant, en France, cette dimension reste encore trop souvent reléguée au second plan des politiques publiques, derrière les priorités énergétiques ou climatiques. Cette marginalisation de la biodiversité traduit un aveuglement stratégique lourd de conséquences.

La biodiversité française est pourtant exceptionnelle par sa richesse. Elle comprend **plus de 90 000 espèces animales et végétales recensées**, réparties sur des territoires très variés : littoraux, forêts tempérées, montagnes, zones humides, prairies, mais aussi territoires d'outre-mer qui abritent une faune et une flore uniques au monde. La France est ainsi l'un des pays européens les plus riches en biodiversité, grâce à sa diversité géographique et climatique.

Mais cette richesse est gravement menacée. Depuis 30 ans, **les indicateurs de biodiversité sont en chute libre**. Le Muséum national d'Histoire naturelle, en collaboration avec l'INRAE et l'Office français de la biodiversité, alerte régulièrement sur le déclin massif des espèces : disparition accélérée des insectes pollinisateurs, recul des populations d'oiseaux des champs (moins 30 % en vingt ans), raréfaction des amphibiens, érosion des plantes sauvages. Cette crise silencieuse est aussi préoccupante que le dérèglement climatique, car les deux phénomènes s'alimentent mutuellement.

Or, malgré l'urgence documentée, **la biodiversité reste le parent pauvre des politiques environnementales françaises**. Alors que les discours officiels mettent en avant la neutralité carbone et la transition énergétique, la préservation du vivant n'est que très marginalement financée et institutionnalisée. Le budget de l'OFB reste modeste (moins de 600 millions d'euros par an), les effectifs dédiés sont insuffisants, et les agences régionales de biodiversité sont peu dotées.

Plus encore, les politiques sectorielles vont souvent à rebours de l'objectif de protection du vivant. **L'urbanisation galopante** grignote chaque année l'équivalent de 60 000 hectares de terres agricoles ou naturelles, au profit de zones pavillonnaires, de centres commerciaux ou de routes. Cette artificialisation des sols fragmente les habitats, isole les espèces et altère les fonctions écosystémiques essentielles (infiltration de l'eau, stockage du carbone, maintien de la fertilité).

Le phénomène des "**zones commerciales périphériques**" illustre cette incohérence : construites souvent sur d'anciens espaces naturels ou agricoles, elles participent à la banalisation des paysages, à la perte de continuité écologique et à l'explosion des déplacements en voiture. Les lois successives pour limiter l'artificialisation, comme la loi "Climat et Résilience", se heurtent à une forte inertie locale et à des exceptions multiples.

Le **secteur agricole** joue également un rôle central dans la destruction de la biodiversité. L'agriculture intensive, qui domine encore largement en France, repose sur l'usage massif de produits phytosanitaires, sur la monoculture, sur la suppression des haies et des prairies naturelles. Ce modèle productiviste, hérité des Trente Glorieuses, continue à être subventionné par la PAC (Politique agricole commune), malgré les alertes répétées des scientifiques.

En 2022, la France figurait encore parmi les plus gros utilisateurs de pesticides en Europe, avec plus de 65 000 tonnes vendues cette année-là. Cette pollution chimique empoisonne les sols, les rivières, les nappes phréatiques, et affecte les chaînes alimentaires dans leur ensemble. De nombreuses espèces — abeilles, vers de terre, chauves-souris, oiseaux insectivores — voient leur habitat et leur ressource alimentaire disparaître.

Les **zones humides**, qui constituent pourtant de véritables "relais de biodiversité", sont en voie de disparition. Ces espaces, essentiels pour la régulation de l'eau, le maintien des équilibres biologiques et la lutte contre les inondations, ont perdu **plus de 50 % de leur surface** en France depuis 50 ans. Leur protection reste fragmentaire, et l'aménagement du territoire continue à privilégier le court terme.

Les **forêts françaises**, bien qu'en expansion en surface, sont elles aussi menacées. La tendance à la monoculture forestière (pins, douglas) remplace peu à peu les forêts naturelles mixtes. Cette standardisation affaiblit la diversité biologique des massifs et les rend plus vulnérables aux maladies et au changement climatique. De plus, la filière bois française

importe toujours une grande partie de son bois transformé, faute d'un vrai soutien à la transformation locale et durable.

Face à cette situation alarmante, la société civile multiplie les alertes. De nombreuses associations, chercheurs, naturalistes, militants écologistes dénoncent l'**absence d'ambition politique réelle** pour la biodiversité. Pourtant, les solutions existent. Elles sont connues, expérimentées, et efficaces lorsqu'elles sont sérieusement mises en œuvre.

Parmi les mesures prioritaires figurent :

- **Le développement massif de l'agroécologie**, qui repose sur la polyculture, la réduction des intrants, la restauration des sols vivants et le respect des cycles naturels.
- **La création de corridors écologiques** entre les espaces protégés, pour permettre la circulation des espèces, surtout dans un contexte de réchauffement climatique.
- **L'interdiction progressive des pesticides les plus toxiques**, à l'image de ce que certaines régions d'Europe ont entrepris (Bavière, Wallonie).
- **La sanctuarisation de certaines zones sensibles**, à travers la création de réserves naturelles intégrales, avec des règles strictes d'accès et de non-intervention humaine.
- **Une fiscalité écologique incitative**, récompensant les pratiques agricoles et forestières vertueuses.

Mais pour cela, il faut un **changement de paradigme politique** : considérer la biodiversité non plus comme une contrainte, mais comme une condition de survie. Comme un capital naturel à préserver pour garantir notre alimentation, notre santé, notre climat et notre culture. Le vivant ne peut plus être relégué au rang d'enjeu secondaire ou décoratif. Il est au cœur même de notre avenir collectif.

La France, riche de ses écosystèmes, de ses savoirs scientifiques, de ses territoires variés et de sa tradition agricole, pourrait devenir un **modèle international de préservation du vivant**. Mais elle devra pour cela faire des choix courageux, cohérents et équitables.

5.5 – L'écologie des élites contre les réalités du terrain

L'un des grands paradoxes de la politique écologique française est l'écart qui ne cesse de se creuser entre les décisions prises « en haut » et les réalités vécues « en bas ». Depuis une quinzaine d'années, les grandes orientations en matière environnementale sont en majorité portées par une élite urbaine, éduquée, souvent issue de la haute administration, qui conçoit l'écologie à travers un prisme technocratique, idéologique ou symbolique. Cette conception, si elle part parfois de bonnes intentions, se heurte trop souvent à une profonde incompréhension, voire à une hostilité croissante dans les territoires ruraux et périphériques.

Il ne s'agit pas ici d'opposer les « villes » aux « campagnes », mais de souligner un décalage culturel, social et économique. Dans les grandes métropoles, les habitants peuvent bénéficier d'une offre de transports en commun dense, de pistes cyclables sécurisées, de services publics accessibles et d'une diversité commerciale favorisant les circuits courts. Dans ce contexte, la réduction de l'usage de la voiture, la rénovation énergétique des logements ou encore la consommation bio sont des objectifs atteignables, parfois même valorisés socialement.

Mais ce modèle ne peut être mécaniquement transposé à l'ensemble du territoire. Dans des zones rurales ou périurbaines, où l'emploi, la santé ou l'éducation sont à plusieurs kilomètres, la voiture n'est pas un choix de confort mais une nécessité vitale. L'imposition de zones à faibles émissions (ZFE), l'interdiction progressive de certains véhicules diesel ou les hausses de taxes sur les carburants y sont perçues non comme des mesures écologiques, mais comme des sanctions déguisées. Cette

perception a nourri une méfiance profonde envers une écologie vécue comme « punitive » ou « hors-sol ».

L'exemple emblématique de cette fracture reste le mouvement des **Gilets jaunes**, déclenché en 2018 par la hausse de la taxe carbone. Ce mouvement, spontané et profondément ancré dans les territoires oubliés, a montré à quel point certaines décisions environnementales, prises sans concertation ni prise en compte des réalités locales, peuvent produire des effets contre-productifs. À vouloir imposer trop vite des mesures inadaptées, l'État a fragilisé l'adhésion même au principe de transition écologique.

Cette rupture est aussi sociale. Une part importante des classes populaires ne peut accéder ni aux aides pour la rénovation énergétique, ni aux véhicules propres, ni aux logements bien isolés. Le coût des pompes à chaleur, des véhicules hybrides ou électriques, ou encore des matériaux bio-sourcés reste élevé, même avec des aides. Les procédures administratives pour bénéficier de ces dispositifs sont souvent complexes, exigeantes, mal comprises, et donc largement sous-utilisées par les plus modestes.

Pendant ce temps, les plus aisés, généralement situés dans les centres urbains bien équipés, bénéficient d'une double récompense : d'une part, ils ont les moyens d'accéder aux dispositifs de subvention, et d'autre part, leur style de vie est valorisé comme étant « exemplaire » écologiquement. Cette situation crée un **ressentiment**, parfois formulé comme une accusation d'« écologie de classe » ou d'« écologie des riches ».

Le monde agricole, pourtant au cœur des enjeux écologiques, vit lui aussi un profond malaise face à cette politique environnementale descendante. Nombre d'agriculteurs, déjà confrontés à une pression économique intense et à une exigence normative permanente, ont le sentiment d'être montrés du doigt comme pollueurs, sans reconnaissance pour leurs efforts ni accompagnement suffisant pour évoluer. Les normes environnementales, lorsqu'elles tombent sans pédagogie, ni compensation

financière, peuvent être vécues comme des contraintes de plus dans un quotidien déjà difficile.

L'écologie souffre aussi de son **captage idéologique** par certains courants militants ou politiques. Lorsqu'elle devient le porte-étendard de luttes identitaires, culturelles ou moralisatrices, elle perd en efficacité et en légitimité. L'interdiction de tel aliment, de telle pratique, ou l'imposition de nouvelles normes comportementales peut produire l'effet inverse de celui recherché : un rejet global du discours écologique, y compris dans ses dimensions les plus urgentes et vitales.

La **réconciliation entre écologie et société** est donc l'un des enjeux fondamentaux des années à venir. Cela suppose une transformation complète de la manière dont les politiques environnementales sont pensées, formulées et mises en œuvre.

Il faut passer d'une écologie imposée à une **écologie partagée**, ancrée dans le quotidien des Français. Cela implique :

- **Une concertation renforcée** avec les collectivités locales, les citoyens, les agriculteurs, les entreprises, avant toute décision structurante.
- **Des politiques différenciées** selon les réalités territoriales, avec des calendriers et des objectifs adaptés au contexte.
- **Un accompagnement social systématique**, ciblé vers les plus fragiles, pour éviter que la transition ne soit vécue comme une injustice.
- **Une éducation écologique non culpabilisante**, mais fondée sur la pédagogie, la compréhension des enjeux, et l'autonomisation des citoyens.
- **Une valorisation des pratiques de terrain**, souvent inventives, pragmatiques et durables, qui existent déjà dans les communes, les exploitations agricoles, les entreprises ou les associations.

En somme, il est temps de replacer l'écologie au cœur du réel, du vécu et de l'humain. Car une transition écologique juste n'est pas seulement une nécessité environnementale : elle est aussi une exigence démocratique.

5.6 – Le coût caché des mauvaises décisions écologiques

L'écologie est trop souvent présentée comme un coût ou une contrainte pour les finances publiques, les entreprises ou les ménages. Pourtant, ce qui est moins souvent dit – ou parfois volontairement occulté – c'est le **coût immense des mauvaises décisions écologiques**, qu'il s'agisse d'inaction, de mesures inefficaces ou de politiques précipitées. Ce coût, bien réel, se paie en pertes économiques, en gaspillages de fonds publics, en dégradation de la qualité de vie, et parfois même en vies humaines.

Les **catastrophes climatiques**, de plus en plus fréquentes, en sont l'exemple le plus évident. En 2022, la France a connu une série d'événements extrêmes : sécheresses, incendies géants, inondations, orages de grêle violents. Le coût de ces événements pour les assurances a dépassé les **10 milliards d'euros**, selon la Fédération française de l'assurance – un record historique. Et ce chiffre n'intègre pas les conséquences indirectes : perte de récoltes, impact sur la biodiversité, dégâts aux infrastructures publiques, coûts pour la santé publique liés aux vagues de chaleur, etc.

Or, une partie de ces coûts aurait pu être **limitée, voire évitée**, par des choix politiques plus avisés. Par exemple, l'artificialisation des sols, encore trop peu régulée, aggrave les effets des inondations en empêchant l'eau de s'infiltrer. L'absence d'entretien ou de reboisement stratégique de certaines forêts favorise la propagation des incendies. Le retard dans la rénovation énergétique des bâtiments accroît la vulnérabilité face aux épisodes caniculaires, notamment pour les personnes âgées ou mal logées.

Mais au-delà des catastrophes naturelles, ce sont aussi certaines **politiques publiques mal calibrées** qui engendrent un surcoût pour la société. La multiplication de dispositifs écologiques sans évaluation sérieuse de leur

efficacité entraîne parfois des dépenses colossales pour des résultats décevants.

Prenons l'exemple de certaines subventions à l'achat de véhicules électriques. Si ces aides peuvent être utiles, elles ont longtemps été attribuées sans condition de revenus ni critères stricts d'usage. Résultat : une grande partie de ces primes ont profité à des ménages déjà aisés, pour des véhicules de seconde voiture, peu utilisés. Pendant ce temps, les habitants des zones rurales ou des quartiers populaires, souvent équipés de vieux diesels, restaient exclus de ces dispositifs, faute de moyens ou de conditions réunies. On assiste alors à une **inefficience budgétaire doublée d'une injustice sociale**.

Autre exemple : l'interdiction progressive des chaudières au fioul décidée sans anticipation suffisante ni accompagnement renforcé. De nombreux foyers modestes, notamment dans les zones montagneuses ou mal raccordées aux réseaux, se sont retrouvés dans une impasse : incapables de financer une pompe à chaleur ou d'opter pour une solution alternative, ils ont dû continuer à utiliser des équipements vétustes, parfois plus polluants encore, en contournant les obligations.

Ces erreurs de conception ou de pilotage produisent ce que les économistes appellent des **coûts d'opportunité** : chaque euro mal investi dans une mesure peu pertinente est un euro qui aurait pu être investi dans des politiques réellement efficaces, comme la rénovation thermique des passoires énergétiques, la transition agricole ou la protection des zones naturelles sensibles.

Un autre coût indirect des mauvaises décisions écologiques, moins visible mais tout aussi crucial, est celui de la **perte de confiance des citoyens**. Lorsque des mesures sont perçues comme injustes, inefficaces ou mal expliquées, elles sapent l'adhésion à l'écologie dans son ensemble. Les citoyens finissent par rejeter non seulement les dispositifs mal conçus, mais aussi l'idée même de transition écologique. Ce rejet alimente les

discours populistes, la défiance envers l'expertise, et ralentit les changements pourtant indispensables.

Enfin, il existe un **coût démocratique** à ces politiques mal menées. L'absence de concertation, de débat éclairé, de transparence dans la prise de décision crée une distance entre les institutions et les citoyens. Elle génère un ressentiment durable qui peut ressurgir sous forme de contestation sociale brutale – comme ce fut le cas avec la taxe carbone et le mouvement des Gilets jaunes.

Face à ce constat, une **nouvelle approche de la gouvernance écologique** est nécessaire. Elle ne doit pas reposer sur des injonctions descendantes, ni sur des symboles faciles ou des effets d'annonce. Elle doit s'appuyer sur trois piliers fondamentaux :

- **L'évaluation rigoureuse et indépendante** de chaque politique publique environnementale : quel est son coût ? Quel est son impact réel ? Qui en bénéficie ? Qui en pâtit ?
- **La participation citoyenne structurée**, pour concevoir des dispositifs compréhensibles, acceptables et adaptés aux réalités du terrain. Une écologie efficace est une écologie coconstruite.
- **La transparence totale** sur les arbitrages réalisés : si des choix difficiles doivent être faits, ils doivent être explicités, justifiés, et assumés politiquement.

Car le vrai coût de l'écologie n'est pas celui que l'on investit dans la prévention, l'adaptation ou l'innovation. Le véritable gouffre financier – et humain – réside dans **l'inaction, l'improvisation ou les erreurs de stratégie**.

5.7 – Quand l'État privilégie l'affichage à l'impact

Depuis plusieurs années, une critique revient avec insistance dans les milieux associatifs, scientifiques et même administratifs : en matière d'écologie, l'État français semble accorder **davantage d'importance à l'image qu'à l'efficacité**. Les annonces spectaculaires, les grands plans de communication, les engagements sur la scène internationale sont nombreux. Mais derrière les micros et les podiums, les effets concrets sur le terrain sont trop souvent faibles, différés, ou contredits par d'autres décisions.

C'est ce qu'on appelle **la politique d'affichage**. Elle repose sur une logique où la forme l'emporte sur le fond, où les effets médiatiques prennent le pas sur les transformations structurelles, et où les promesses tiennent lieu d'action.

Un exemple frappant réside dans l'organisation de la COP21 en 2015 à Paris. Ce sommet international a été salué comme une réussite diplomatique majeure, avec l'adoption de l'Accord de Paris. La France y a joué un rôle central, renforçant son image de pays leader sur le climat. Pourtant, **huit ans après**, les engagements climatiques pris n'ont pas été atteints, ni traduits par une politique nationale cohérente. En 2022, la Cour des comptes pointait que **les émissions françaises de gaz à effet de serre restaient supérieures de 20 % aux objectifs fixés**, et que la stratégie nationale bas carbone souffrait de **manques criants de financement et de pilotage**.

Autre illustration : la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, adoptée en 2020. Présentée comme une avancée écologique majeure, cette loi a multiplié les annonces fortes – interdiction progressive des plastiques à usage unique, obligations de réparation, développement du vrac. Mais dans les faits, **les décrets d'application sont arrivés tardivement, avec des exceptions nombreuses**, et certains pans du texte ont été vidés de leur substance après le lobbying des industriels. Le tri des biodéchets,

censé être généralisé en 2024, ne sera pas prêt dans de nombreuses communes, faute d'anticipation et de financement.

Cette stratégie d'annonce est également visible dans le domaine du **transport ferroviaire**. L'État a réaffirmé à plusieurs reprises sa volonté de revitaliser le train, notamment les lignes de desserte fine du territoire et les trains de nuit. Mais les crédits budgétaires alloués à la rénovation du réseau restent **inférieurs aux besoins réels**, selon la SNCF elle-même. Pendant ce temps, des projets autoroutiers ou aéroportuaires controversés continuent d'être soutenus, malgré leur impact environnemental avéré.

Cette politique d'affichage est contre-productive à plusieurs titres :

- **Elle affaiblit la crédibilité de l'État.** Lorsque les discours ne sont pas suivis d'effets, la parole publique perd en valeur. Les citoyens deviennent sceptiques, voire cyniques, face aux engagements écologiques. Ils perçoivent les politiques environnementales comme des outils de communication, déconnectés de la réalité.
- **Elle détourne les ressources publiques.** L'énergie, les moyens financiers et humains mobilisés pour faire exister médiatiquement une mesure symbolique pourraient être utilisés pour des actions plus discrètes mais plus utiles. Par exemple, au lieu de financer des campagnes de sensibilisation peu ciblées, on pourrait investir dans des programmes concrets de rénovation thermique ou de développement des mobilités durables dans les zones rurales.
- **Elle crée un climat de défiance vis-à-vis de l'écologie.** Les citoyens, lorsqu'ils constatent l'écart entre les promesses et les actes, tendent à rejeter l'ensemble du discours environnemental, parfois même jusqu'à nourrir des thèses complotistes sur une "écologie punitive". Ce phénomène alimente les mouvements de contestation et fragilise le consensus démocratique autour des enjeux climatiques.

- **Elle retarde les décisions structurantes**, pourtant urgentes. En se réfugiant dans l'effet d'annonce, l'État évite souvent de trancher des arbitrages difficiles : faut-il investir massivement dans le rail ou continuer à soutenir les autoroutes ? Faut-il subventionner les agrocarburants ou la conversion vers l'agriculture biologique ? Faut-il sortir du diesel ou accompagner plus justement les ménages dépendants de leur voiture ? En reportant ces choix, on aggrave les déséquilibres futurs.

Il ne s'agit pas de rejeter toute communication publique sur l'écologie. Au contraire, l'information et la mobilisation citoyenne sont des leviers puissants pour transformer les comportements et les pratiques. Mais cette communication doit **reposer sur des actes réels, mesurables et vérifiables**. Elle doit être un prolongement de l'action, et non un substitut.

Une écologie crédible commence par la **cohérence entre les paroles et les décisions**, entre les stratégies nationales et les réalités locales, entre les priorités affichées et les arbitrages budgétaires.

Comme le souligne Céline, ingénieure dans un bureau d'études en environnement :

« Nous passons des heures à répondre à des appels à projets environnementaux lancés par les ministères. Mais une fois les annonces faites, les financements sont repoussés ou annulés sans explication. On a l'impression que tout ça sert plus à occuper le terrain médiatique qu'à changer les choses. »

Face à l'urgence climatique et écologique, la France ne peut plus se permettre de **confondre leadership moral et stratégie politique efficace**. L'heure n'est plus à l'affichage mais à l'impact. Et cela commence par une exigence de vérité, de rigueur et d'honnêteté dans la conduite des politiques environnementales.

5.8 – Le rôle marginal des collectivités dans la transition écologique

Dans le débat public sur l'écologie, l'attention se focalise presque exclusivement sur l'État central. Les annonces, les stratégies climatiques, les lois, les engagements internationaux sont tous portés par les ministères, en particulier celui de la Transition écologique. Pourtant, **les collectivités territoriales** – régions, départements, intercommunalités et communes – jouent un rôle fondamental, souvent négligé, dans la réussite ou l'échec de la transition écologique.

La décentralisation, amorcée dans les années 1980, a conféré aux collectivités locales de nombreuses compétences en matière d'environnement, d'urbanisme, de mobilité, de gestion des déchets, d'énergie ou encore de biodiversité. En théorie, elles sont aux avant-postes de l'action concrète. En pratique, elles demeurent **souvent marginalisées dans la définition des politiques nationales**, mal coordonnées entre elles, et sous-dotées pour mener à bien leurs missions.

Des compétences importantes, mais peu valorisées

Les collectivités territoriales détiennent aujourd'hui de nombreuses prérogatives qui sont directement liées à la transition écologique :

- **Les régions** élaborent les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), fixant les orientations stratégiques en matière d'environnement et de transports.
- **Les intercommunalités** et les métropoles sont responsables des plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), censés structurer localement les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- **Les communes** ont en charge l'urbanisme, la gestion de l'eau, la propreté, les transports urbains, les espaces verts et les écoles, autant de domaines au cœur de la transition.

Mais malgré cette répartition des compétences, **le pilotage de la transition écologique reste très vertical**. L'État conserve le monopole de la stratégie, des moyens budgétaires principaux, et du pouvoir réglementaire. Les collectivités sont reléguées à un rôle d'exécutantes, souvent sans réelle capacité d'initiative ou d'adaptation aux spécificités locales.

Une insuffisance criante de moyens humains et financiers

Les élus locaux sont les premiers à le dire : **on leur confie des responsabilités sans leur donner les ressources nécessaires pour les assumer**. Depuis la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015, les transferts de compétences environnementales se sont accélérés, mais **les dotations de l'État ont diminué**, et la complexité administrative s'est accrue.

Dans une enquête menée par l'AMF (Association des maires de France), 63 % des maires estiment ne pas avoir les moyens techniques et humains de mener à bien les projets liés à la transition écologique. Le manque d'ingénierie territoriale, en particulier dans les petites communes rurales, freine considérablement la mise en œuvre d'initiatives locales innovantes : rénovation énergétique des bâtiments publics, déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques, requalification des centres-bourgs, etc.

Marie-Claude, maire d'un village de 1 200 habitants dans l'Aude, témoigne :

« On nous parle de “territoire à énergie positive”, de “mobilité douce”, mais nous n'avons ni urbaniste, ni ingénieur, ni même agent à temps plein pour monter les dossiers. Les appels à projets sont chronophages, les subventions difficiles à obtenir, et on se sent complètement délaissés. »

Ce déficit de moyens est aggravé par la **lourdeur administrative**. Les collectivités passent souvent plus de temps à monter des dossiers de financement qu'à mettre en œuvre les projets eux-mêmes. L'empilement

des dispositifs nationaux, européens, régionaux rend la lisibilité de l'action publique très faible.

Une coordination insuffisante entre les échelons

Au sein même de la sphère territoriale, **le manque de coordination entre les différents niveaux** complique encore la mise en œuvre d'une politique écologique cohérente. Les régions ne disposent pas d'un pouvoir hiérarchique sur les intercommunalités ou les communes, ce qui rend très difficile l'alignement des actions.

Résultat : **des stratégies territoriales éclatées**, parfois contradictoires, ou redondantes. Par exemple, une région peut vouloir développer un réseau de transports express, pendant qu'un département favorise les projets routiers, ou qu'une intercommunalité mise sur la mobilité douce sans lien avec les pôles d'échange régionaux.

De plus, **les outils de planification territoriale sont souvent mal articulés entre eux**. Les PCAET, les plans locaux d'urbanisme (PLU), les schémas de cohérence territoriale (SCoT), les SRADDET... Tous existent, mais peu dialoguent efficacement, faute d'un cadre d'ensemble imposé et lisible.

Cela conduit parfois à des aberrations. Un territoire peut déclarer vouloir réduire son empreinte carbone tout en validant des zones commerciales en périphérie, augmentant les flux de voitures et l'artificialisation des sols.

Des exemples locaux pourtant prometteurs

Malgré ces difficultés, **de nombreuses collectivités s'engagent courageusement dans la transition écologique**, souvent avec des moyens limités, mais une grande volonté politique. Des villes comme Grenoble, Nantes, Strasbourg, mais aussi de plus petites communes comme Mouans-Sartoux, Ungersheim ou Loos-en-Gohelle ont démontré qu'il est possible de transformer les pratiques à l'échelle locale.

- **Grenoble** a développé un vaste plan climat avec une ambition forte sur la qualité de l'air, les mobilités douces et la sobriété énergétique.
- **Mouans-Sartoux** a instauré une régie municipale agricole pour fournir les cantines en produits bio et locaux.
- **Loos-en-Gohelle**, ancienne ville minière du Pas-de-Calais, est devenue un laboratoire de la transition écologique et sociale, en misant sur la démocratie participative, l'économie circulaire et la revalorisation du patrimoine industriel.

Ces expériences montrent que **les collectivités locales sont des leviers puissants de transformation**, à condition qu'on leur donne les moyens, la liberté et la reconnaissance nécessaires.

Redonner aux territoires un rôle moteur

Pour faire de la transition écologique une réalité vécue et appropriée, **il est indispensable de rééquilibrer les rapports entre l'État et les collectivités**. Cela passe par :

- Une **clarté dans la répartition des compétences**, pour éviter les doublons et les conflits institutionnels.
- Une **augmentation des moyens humains et financiers** alloués aux territoires, notamment par un fonds dédié à la transition territoriale.
- Une **formation renforcée des élus et agents locaux**, pour les aider à piloter des projets complexes et à mobiliser les financements disponibles.
- Une **évaluation transparente des politiques locales**, valorisant les bonnes pratiques, identifiant les blocages, et généralisant les succès.

Comme le souligne Jean-François Caron, maire emblématique de Loos-en-Gohelle :

« Le développement durable ne se décrète pas depuis Paris. Il se construit au contact des habitants, dans les territoires, avec ceux qui connaissent leur réalité et peuvent inventer des solutions adaptées. »

La transition écologique ne peut réussir qu'à condition d'être **ancrée dans le local**, portée par les territoires, et soutenue par une gouvernance claire, coopérative et équitable. En marginalisant les collectivités, l'État se prive de ses meilleurs alliés pour relever le plus grand défi du XXI^e siècle.

5.9 – L'écologie technocratique, déconnectée du quotidien des Français

L'un des freins majeurs à l'acceptation et à la réussite de la transition écologique en France réside dans la manière dont elle est pensée, formulée et appliquée : **par le haut**, souvent sans concertation, avec une logique technocratique qui néglige les réalités de terrain. Ce décalage entre les décideurs et les citoyens alimente une défiance croissante et renforce l'idée que l'écologie n'est qu'un luxe de privilégiés, déconnectée des priorités sociales.

Une écologie pilotée par des élites administratives

L'appareil d'État français, structuré autour de hauts-fonctionnaires issus des grandes écoles (ENA, Polytechnique, etc.), a longtemps fonctionné selon une approche centralisatrice, descendante, et fondée sur des normes uniformes. Cette culture se retrouve dans la gestion de la transition écologique. Plans, lois, schémas stratégiques, feuilles de route se succèdent à un rythme soutenu, produits par des cabinets ministériels et des agences nationales.

Ces outils sont parfois techniquement rigoureux, mais **ils manquent souvent d'ancrage dans la réalité sociale**, territoriale ou économique.

Les indicateurs retenus (tonnes de CO₂, surface artificialisée, efficacité énergétique des bâtiments, etc.) sont légitimes, mais peu parlants pour les citoyens. Ils donnent l'image d'une écologie de laboratoire, technicienne, qui parle plus aux experts qu'aux habitants des territoires.

Florence, assistante sociale à Metz, témoigne :

« Quand on parle de “réduction de l’empreinte carbone” à des gens qui ont du mal à chauffer leur logement, ça sonne creux. Les discours sont trop abstraits, on ne voit pas le lien avec notre quotidien. »

Des politiques souvent imposées sans concertation

Le modèle décisionnel français repose historiquement sur une logique centralisée. Trop souvent, **les décisions écologiques sont prises sans consultation réelle des populations concernées**. Les grandes annonces – fermeture de centrales, zones à faibles émissions, interdiction de véhicules thermiques, projets éoliens – sont perçues comme tombant d'en haut, sans qu'un dialogue préalable ait été mené.

Cette méthode alimente les tensions et les oppositions locales. De nombreux projets pourtant vertueux sur le plan environnemental (éoliennes, lignes de tramway, requalification d'espaces naturels) sont contestés, voire bloqués, faute de concertation en amont. On confond parfois rapidité d'exécution avec efficacité, alors qu'un projet accepté socialement est bien plus durable dans le temps.

Le cas des Zones à Faibles Émissions (ZFE) est emblématique : dans plusieurs métropoles, **des milliers d'automobilistes se sont retrouvés exclus sans alternatives viables**, suscitant un fort mécontentement.

Paul, habitant de la métropole de Lyon, résume :

« Je ne peux plus utiliser ma vieille voiture diesel, mais je n'ai pas les moyens d'en acheter une autre, ni de transports publics adaptés. On décide pour moi, sans même m'écouter. »

Une fracture culturelle entre écologie institutionnelle et écologie populaire

L'écologie portée par les institutions repose majoritairement sur **une vision technique, comptable, planificatrice**. Elle valorise les solutions “smart” : smart cities, smart grids, capteurs, tableaux de bord, régulation automatisée... autant de dispositifs sophistiqués qui, tout en étant pertinents sur le plan technologique, peuvent apparaître hors-sol aux yeux d'une grande partie de la population.

En face, **une écologie populaire, du quotidien, se développe sans bruit** : potagers partagés, covoiturage spontané, circuits courts, recycleries, entraide de quartier, réparation, sobriété choisie. Cette écologie-là, modeste mais concrète, n'est que rarement reconnue ou soutenue par les politiques publiques.

Ce clivage est aussi générationnel et territorial. Dans les milieux ruraux ou périurbains, **les injonctions écologiques venues des grandes métropoles sont vécues comme moralisatrices ou culpabilisantes**, d'autant plus qu'elles émanent de classes sociales souvent perçues comme privilégiées.

Un sentiment de double peine pour les classes populaires

L'impression d'être sacrifiés sur l'autel de la transition est tenace. Pour nombre de Français modestes, **les politiques écologiques se traduisent par des contraintes supplémentaires** : interdictions de véhicules, hausses de taxes, normes énergétiques inatteignables, hausse du coût de l'énergie...

Sans accompagnement, ces mesures creusent les inégalités. Là où un ménage aisé pourra acheter une voiture électrique, isoler sa maison ou se raccorder à un réseau de chaleur, une famille modeste devra se contenter d'interdictions et de restrictions.

Le mouvement des Gilets jaunes est né de cette dissonance : **une taxe carbone imposée sans solution de substitution, ni prise en compte de la dépendance automobile dans les territoires périphériques.** Cet événement aurait dû servir d'électrochoc. Pourtant, de nombreuses politiques continuent d'être décidées sans réflexion approfondie sur leur impact social.

Vers une écologie co-construite et accessible

Pour sortir de cette impasse, **il faut rompre avec la verticalité technocratique actuelle.** L'écologie ne peut réussir que si elle est incarnée localement, adaptée à la diversité des situations, et coconstruite avec les citoyens. Cela suppose :

- **Une pédagogie renouvelée**, qui relie les enjeux climatiques globaux aux préoccupations concrètes : santé, pouvoir d'achat, emploi, logement...
- **Des dispositifs de participation renforcés**, à tous les niveaux : ateliers citoyens, référendums locaux, budgets participatifs environnementaux.
- **Une reconnaissance explicite des pratiques écologiques informelles**, souvent invisibles dans les statistiques, mais fondamentales dans la transformation culturelle de la société.
- **Un changement de ton dans les discours**, qui ne soit ni culpabilisant, ni technocratique, mais mobilisateur, accessible et ancré dans l'empathie.

La transition écologique est un défi immense, mais aussi une opportunité historique de renouer le lien entre institutions et citoyens. Pour cela, elle doit **cesser d'être imposée comme une norme verticale et technocratique**, pour devenir un projet collectif, démocratique et profondément humain.

Conclusion du Chapitre 5 :

Une politique écologique contradictoire

La France a longtemps affiché une ambition environnementale forte, portée par de grands discours internationaux et des engagements symboliques. Pourtant, ce chapitre met en lumière un paradoxe majeur : derrière les déclarations officielles, les actions concrètes restent souvent incomplètes, incohérentes, voire contre-productives. L'écologie française est aujourd'hui tiraillée entre ambition affichée et réalité bloquée.

Ce constat se décline en plusieurs contradictions structurelles :

- **Un discours climatique mobilisateur**, mais des émissions de CO₂ toujours trop élevées, une dépendance persistante aux énergies fossiles, et une lenteur administrative qui freine le développement des renouvelables.
- **Des politiques environnementales injustes**, qui ont davantage touché les ménages modestes que les grandes entreprises émettrices, en creusant les fractures sociales.
- **Une biodiversité en déclin**, largement négligée dans les politiques publiques malgré des alertes scientifiques répétées et des effets mesurables sur les écosystèmes français.
- **Une transition énergétique confuse**, marquée par un manque de stratégie claire sur le nucléaire, une dépendance accrue au gaz importé, et un sous-développement des filières vertes industrielles.

La crise écologique actuelle n'est pas seulement une question de climat : elle est aussi sociale, économique, territoriale. Elle interroge notre modèle de croissance, notre rapport à la consommation, nos choix d'aménagement du territoire, et surtout, notre capacité à faire société autour d'un projet commun. Une écologie efficace ne peut se construire contre le peuple, ni au détriment des plus fragiles. Elle doit être systémique, pragmatique et juste.

Solutions concrètes pour une écologie ambitieuse, cohérente et équitable

1. Aligner les actes sur les discours écologiques

- **Objectif :** rompre avec le double langage politique pour regagner la confiance des citoyens.
- **Mesures :**
 - Fin progressive et planifiée des subventions aux énergies fossiles (transport routier, aérien, industrie lourde).
 - Publication annuelle d'un audit indépendant sur l'avancée réelle des engagements climatiques.
 - Renforcement des sanctions pour les entreprises ne respectant pas les normes environnementales.

2. Clarifier la stratégie énergétique nationale

- **Objectif :** sortir de l'ambiguïté sur le nucléaire, les renouvelables et les imports fossiles.
- **Mesures :**
 - Organisation d'un grand débat national suivi d'une loi de programmation énergétique sur 20 ans.
 - Réinvestissement dans le parc nucléaire existant ou planification de sa sortie selon une logique de souveraineté énergétique.
 - Accélération massive du déploiement de l'éolien terrestre et maritime, du solaire et du biogaz, en divisant par deux les délais administratifs.

3. Mettre la justice sociale au cœur de la transition écologique

- **Objectif :** éviter que la transition devienne un fardeau pour les classes populaires.
- **Mesures :**
 - Création d'un **Fonds national de transition pour les ménages modestes** (mobilité, chauffage, rénovation énergétique).
 - Priorisation des rénovations thermiques dans les logements sociaux, HLM et copropriétés en difficulté.
 - Tarification solidaire des transports en commun et création de lignes rurales accessibles, alimentées par des véhicules propres.

4. Réorienter la fiscalité écologique

- **Objectif :** passer d'une écologie punitive à une écologie incitative.
- **Mesures :**
 - Taxe carbone progressive ciblant en priorité les grands pollueurs industriels, avec redistribution aux ménages.
 - Déductions fiscales pour les investissements verts (véhicules électriques, isolation, panneaux solaires).
 - Exonérations de TVA pour les produits labellisés écologiques dans les secteurs essentiels (alimentation, logement).

5. Protéger et restaurer activement la biodiversité

- **Objectif :** replacer la nature au cœur des politiques publiques.
- **Mesures :**
 - Vote d'une **loi-cadre sur la biodiversité**, intégrant agriculture, urbanisme, transports et industrie.
 - Interdiction de l'artificialisation nette des sols d'ici 2030, sauf exception validée par les collectivités.
 - Plan de restauration des écosystèmes fragiles (zones humides, forêts anciennes, haies agricoles, littoraux).

6. Promouvoir une agriculture durable et résiliente

- **Objectif :** sortir du modèle productiviste et soutenir les agriculteurs dans la transition.
- **Mesures :**
 - Réorientation des aides PAC vers l'agriculture biologique, l'agroécologie et les circuits courts.
 - Accompagnement technique et financier à la conversion pour les exploitants en difficulté.
 - Soutien massif à la relocalisation des filières alimentaires (abattoirs, transformation, distribution).

7. Mieux intégrer les territoires dans les politiques écologiques

- **Objectif :** adapter les politiques à la réalité locale, éviter les injonctions descendantes.
- **Mesures :**
 - Planification territoriale concertée des énergies renouvelables avec les maires et citoyens.

- Développement de projets participatifs locaux (coopératives d'énergie, jardins partagés, régies publiques).
- Création d'une agence régionale de la transition écologique dans chaque grande région.
-

Refaire de l'écologie un projet fédérateur

La transition écologique ne peut réussir qu'à trois conditions : qu'elle soit sincère, cohérente, et juste. Elle ne peut se résumer à des slogans ou des interdictions ; elle doit transformer profondément notre modèle économique, nos habitudes de vie, et nos priorités collectives. L'écologie doit redevenir un projet d'espoir, de progrès, et non une source de tensions sociales.

Il est encore temps d'agir, mais le temps des demi-mesures est révolu. La France dispose de toutes les ressources – scientifiques, industrielles, citoyennes – pour devenir une référence mondiale en matière de transition écologique. Il ne manque qu'une chose : la volonté politique de réconcilier les objectifs environnementaux avec l'exigence sociale et la réalité des territoires.

Chapitre 6

Une administration tentaculaire et inefficace

La France s'enorgueillit depuis des siècles d'une administration puissante, rigoureuse et structurée. Héritée de l'État centralisateur, consolidée sous Napoléon, perfectionnée par les grandes écoles républicaines, elle a longtemps été perçue comme une garantie de continuité, de compétence et d'universalité du service public. Pourtant, ce qui fut un pilier de la force publique française est devenu, pour beaucoup, un facteur de blocage, d'inefficacité, et parfois de découragement.

Notre pays est aujourd'hui englué dans un maquis institutionnel d'une complexité sans équivalent en Europe. Empilement de structures, superposition de compétences, opacité des décisions, prolifération de normes : l'administration française ressemble de plus en plus à une machine hypertrophiée, incapable de s'adapter aux réalités du terrain, de répondre rapidement aux besoins des citoyens, ou d'initier de véritables transformations.

Cette inefficacité n'est pas seulement théorique. Elle se manifeste dans le quotidien : projets bloqués pendant des années, agents publics démotivés, petites communes abandonnées, services saturés, argent public gaspillé. Elle engendre un sentiment de lassitude démocratique, alimente la défiance envers les institutions, et fragilise la capacité de l'État à piloter les transitions majeures de notre siècle.

Ce chapitre se propose d'explorer, sans détour ni tabou, les racines profondes de cette crise administrative. Dans une première partie, nous analyserons le **mille-feuille institutionnel** qui paralyse l'action publique, à travers la multiplication des échelons, la dilution des responsabilités et les conflits de compétence. Nous aborderons ensuite **la culture bureaucratique**, marquée par le formalisme, la hiérarchie verticale, la peur de l'innovation, et la pénalisation de l'initiative. Nous nous pencherons

également sur **la gestion défaillante de la dépense publique**, où l'empilement des dispositifs et l'absence d'évaluation fragilisent l'efficacité de l'État. Enfin, nous traiterons **de la centralisation excessive des décisions, du poids des normes, et du manque d'ancrage territorial**, autant de facteurs qui freinent l'agilité et la modernisation de notre appareil d'État.

Au fil des pages, nous nous appuierons sur des témoignages d'agents publics, des données officielles, des comparaisons internationales, mais aussi sur les innombrables récits de Français confrontés, chaque jour, à une administration qu'ils ne comprennent plus.

Car pour restaurer la confiance dans nos institutions, il ne suffit pas de promettre un « choc de simplification ». Il faut repenser, en profondeur, le rôle, la culture, l'organisation et la finalité même de notre administration. Non pour affaiblir l'État, mais pour le rendre enfin à la hauteur des enjeux contemporains.

6.1 Un mille-feuille institutionnel paralysant

Depuis des décennies, la France souffre d'un empilement sans fin de structures administratives, dont les compétences se recoupent, s'annulent parfois, ou se contredisent. Cette organisation, surnommée le « mille-feuille territorial », est à l'origine de nombreux blocages dans la mise en œuvre des politiques publiques, mais aussi d'un sentiment profond d'incompréhension chez les citoyens.

La France compte aujourd'hui plus de 35 000 communes, 101 départements, 18 régions, des milliers d'intercommunalités, syndicats mixtes, agences publiques et établissements publics à compétence spécialisée. À ces couches territoriales s'ajoutent les services déconcentrés de l'État, les ministères, les hauts-commissariats, les autorités administratives indépendantes, et une myriade de structures issues de lois successives.

Cette organisation, censée rapprocher le pouvoir des citoyens, a fini par **générer une complexité extrême**, une dilution des responsabilités et une explosion des coûts de fonctionnement.

- **Des compétences floues, des décisions bloquées**

L'une des principales critiques adressées à ce système tient à **l'ambiguïté des compétences**. Qui est responsable du développement économique d'un territoire ? Du transport scolaire ? De l'aménagement urbain ? Des déchets ? De la culture ? Souvent, plusieurs niveaux de collectivités sont compétents sur un même domaine, ce qui engendre des redondances, des conflits de périmètre, des lenteurs, et une inefficacité manifeste.

Prenons un exemple concret : la construction d'une ligne de bus entre deux communes. Le projet doit mobiliser la communauté d'agglomération, la région (pour le financement), le département (pour la voirie), la préfecture (pour les autorisations), parfois l'État (pour les subventions), sans compter les concertations publiques, les appels d'offres et les évaluations environnementales. Résultat : un projet qui devrait prendre 18 mois peut s'étirer sur 5 ou 6 ans, voire être abandonné.

Marie, ingénieure dans une collectivité du sud-ouest, confie :

« On passe plus de temps à coordonner les acteurs institutionnels qu'à faire avancer les projets. La moitié de notre énergie part dans des réunions de coordination, des validations croisées, ou la gestion des chevauchements de compétences. »

- **Une inflation du nombre de structures**

Avec chaque réforme ou loi de décentralisation, de nouvelles entités sont créées sans que les anciennes soient supprimées. C'est ainsi qu'ont vu le jour les intercommunalités, les métropoles, les pôles d'équilibre

territoriaux et ruraux (PETR), les conseils de développement, les agences régionales, les maisons France Services... Toutes ont une légitimité propre, mais leur coexistence crée une **confusion généralisée**.

En parallèle, les agences nationales se sont multipliées : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), France Travail, etc. Ces agences sont souvent pilotées depuis Paris, et **peinent à adapter leurs actions aux spécificités locales**, provoquant de l'inertie et des doublons avec les collectivités territoriales.

Un rapport sénatorial de 2022 estimait que la France disposait de plus de 1 300 structures publiques nationales et locales opérant dans le champ de l'action territoriale, pour un coût cumulé supérieur à 80 milliards d'euros annuels. Une bonne part de ces structures ont des périmètres d'action qui se chevauchent, sans coordination ni évaluation de leur efficacité.

- **Un coût financier et humain considérable**

Cette complexité a un coût. Selon la Cour des comptes, **les frais de fonctionnement liés à l'administration territoriale dépassent 100 milliards d'euros par an**, soit près de 4 % du PIB. Ces dépenses incluent les salaires, les frais de structure, les dépenses de gestion, de coordination, de pilotage, mais aussi les coûts cachés : perte de temps, projets retardés, absence de synergies.

Les citoyens, eux, **n'y comprennent plus rien**. À qui s'adresser pour un problème de transport ? À la mairie, à la région, à la communauté d'agglomération ? Pour une aide sociale : au département, à la CAF, à la maison départementale des solidarités, ou à la région ? Ce brouillard administratif alimente un sentiment d'abandon, d'inefficacité et de méfiance vis-à-vis des institutions.

Thomas, agriculteur dans l'Eure, raconte :

« Pour créer un hangar agricole, j'ai dû obtenir cinq autorisations différentes, faire appel à un architecte, remplir des dizaines de formulaires, et patienter plus de huit mois. On nous décourage à chaque étape. »

- **Des réformes sans rationalisation**

Plusieurs gouvernements ont promis de « simplifier l'administration », de « clarifier les compétences », ou de « supprimer les doublons ». Mais **ces promesses restent souvent lettre morte**, ou sont mises en œuvre de manière partielle, sans toucher aux structures existantes.

La réforme des régions de 2015, par exemple, a réduit leur nombre de 22 à 13. Elle visait à créer des régions plus fortes, plus efficaces, et mieux dotées. Pourtant, **aucune suppression d'échelons inférieurs n'a été opérée en parallèle**, et les doublons entre régions, départements et intercommunalités perdurent.

De même, la tentative de réforme de l'intercommunalité, qui visait à regrouper les communes pour rationaliser les dépenses, a abouti à des structures plus grandes, mais souvent plus éloignées des habitants, avec des conseils communautaires composés de centaines d'élus, dont l'action est peu lisible.

- **Un modèle à bout de souffle**

Ce système, hérité de siècles de centralisation puis de décentralisation incomplète, **n'est plus adapté aux exigences du XXI^e siècle**. Il génère de la lourdeur, de la lenteur, du flou dans les responsabilités, et il empêche l'innovation administrative. Pire, il mine la confiance dans l'action publique.

Face aux défis majeurs que la France doit relever – transition écologique, fracture territoriale, numérisation, efficacité des services publics –

l'administration doit être agile, claire, responsable, et non étouffée par ses propres structures.

Il est donc temps d'avoir **le courage politique de remettre à plat l'organisation territoriale**, de fusionner les structures redondantes, de clarifier les compétences, et de redonner de la lisibilité et de la proximité à l'action publique.

6.2 Une culture administrative qui freine l'innovation

La France possède une administration réputée pour sa rigueur, son formalisme et sa maîtrise des processus. Ce sont des qualités qui ont assuré pendant des décennies la stabilité et la continuité de l'action publique. Pourtant, cette **culture administrative**, héritée de traditions jacobines et centralisatrices, est aujourd'hui **un frein majeur à l'innovation, à l'adaptabilité et à la réactivité** des institutions.

- **Une logique de conformité plutôt que de résultat**

Dans la majorité des administrations françaises, le réflexe premier est de respecter les normes, les procédures et les cadres réglementaires, souvent au détriment du bon sens ou de l'efficacité. La performance est mesurée non pas à l'aune de l'impact réel sur les citoyens ou les territoires, mais à travers des **indicateurs de conformité**, des tableaux Excel, des audits d'exécution, et des normes parfois absurdes.

Ainsi, dans les services publics comme l'éducation, la santé, ou les collectivités territoriales, l'innovation est souvent vécue comme un **risque**, et non comme une opportunité. Toute initiative sortant des clous doit être validée par plusieurs échelons hiérarchiques, ce qui génère découragement et inertie.

Claire, directrice d'un centre médico-social dans le Vaucluse, explique :

« Nous avons voulu tester une nouvelle organisation des plannings pour mieux répondre aux demandes urgentes. Il nous a fallu six mois d'autorisations, trois rapports d'évaluation préalables, et au final, le projet a été enterré. »

Cette logique engendre une **bureaucratie défensive**, où chacun cherche à se protéger en suivant les procédures à la lettre, plutôt qu'en agissant avec efficacité pour résoudre un problème concret.

- **Le poids du contrôle et de la hiérarchie**

L'administration française fonctionne selon une organisation pyramidale stricte, avec une chaîne hiérarchique descendante souvent figée. Cette structure rend difficile l'expérimentation locale, l'autonomie des agents, ou la personnalisation des services publics.

Dans les services de l'État comme dans les collectivités locales, **l'esprit d'initiative est freiné** par une culture du contrôle, du formalisme et du cloisonnement. Les agents publics hésitent à « sortir du cadre », même lorsque les circonstances l'exigeraient.

Ce système repose aussi sur une **forte séparation entre décideurs et exécutants**. Les décisions stratégiques sont prises au sommet, souvent à Paris ou dans les directions générales, tandis que les agents de terrain, pourtant au contact direct des usagers, n'ont qu'une faible marge de manœuvre.

Dans un lycée de Seine-Saint-Denis, un proviseur raconte :

« Pour acheter des tablettes pour les élèves, il m'a fallu consulter le rectorat, la région, la DANE, passer par une procédure d'appel d'offres, et justifier chaque dépense à l'euro près. Ça a pris un an. »

Ce mode de fonctionnement est l'exact opposé de ce qui se fait dans les organisations les plus agiles : autonomie, confiance, simplification, itération rapide.

- **Une culture de la sanction, pas de l'expérimentation**

L'erreur, dans l'administration française, est rarement perçue comme un apprentissage. Elle est **punie, stigmatisée, ou instrumentalisée**. Cette culture de la sanction décourage toute tentative de nouveauté ou d'expérimentation.

Dans certains pays comme le Danemark ou le Canada, les administrations locales peuvent tester des politiques à petite échelle, en tirer des enseignements, ajuster, et généraliser ensuite. En France, l'expérimentation est l'exception, et **la norme prime sur l'adaptation**.

Le rapport annuel de l'Inspection générale de l'administration (IGA) souligne régulièrement le manque d'innovation dans les services publics, en particulier dans les territoires ruraux et les banlieues où les besoins sont pourtant spécifiques.

Lorsque des expérimentations sont autorisées – comme ce fut le cas pour certains projets éducatifs ou sociaux dans les quartiers prioritaires – elles sont souvent bridées par des cahiers des charges si rigides qu'elles perdent tout intérêt.

- **Des blocages culturels profonds**

L'immobilisme administratif ne tient pas uniquement à des procédures ou des textes : il est aussi **culturel**. Le prestige de la norme, la crainte du désordre, le poids du droit, l'obsession du contrôle, et la méfiance envers la société civile ou le privé forment un socle idéologique qui **empêche l'administration de se transformer réellement**.

Le statut de la fonction publique, protecteur mais rigide, empêche aussi la mobilité, la reconversion, ou la montée en compétences rapide. La formation continue y est souvent théorique, déconnectée du terrain, et peu valorisante. Les passerelles entre public et privé, pourtant essentielles pour enrichir les pratiques, restent rares et peu encouragées.

Enfin, **le manque de reconnaissance** de l'innovation dans les parcours de carrière des agents publics est criant. L'agent qui propose, teste, prend des risques, n'est pas mieux reconnu – parfois même moins – que celui qui applique docilement les procédures en place.

- **Une administration incapable de se remettre en cause**

Malgré de nombreux rapports, réformes et lois de modernisation, **l'administration française a du mal à se réformer elle-même**. Chaque tentative de simplification ajoute paradoxalement une couche supplémentaire de complexité. Chaque annonce de « choc de simplification » se traduit par de nouvelles obligations.

Les initiatives numériques sont révélatrices : des plateformes en ligne remplacent des guichets, mais les formulaires restent illisibles, les pièces demandées toujours plus nombreuses, et les procédures encore plus opaques.

Julien, chef d'entreprise à Lyon, témoigne :

« On nous dit que tout est simplifié, mais en pratique, c'est encore pire. Il faut s'inscrire sur des portails différents pour chaque administration, les doublons sont constants, et personne ne répond. »

6.3 Une dépense publique peu contrôlée et mal évaluée

La France figure parmi les pays de l'OCDE ayant le plus haut niveau de dépense publique : environ 58 % du PIB y est consacré, un chiffre qui la place régulièrement en tête des classements internationaux. Pourtant, ce niveau record ne garantit ni une efficacité proportionnelle des services publics, ni une satisfaction accrue des usagers. Pire encore, **une grande partie de cette dépense est peu contrôlée, mal évaluée, et rarement remise en question**.

- **Un État qui dépense beaucoup... mais souvent mal**

Les citoyens français ne sont pas hostiles, en soi, à une forte intervention de l'État, tant qu'elle se traduit par un service public de qualité. Or, c'est précisément là que le bât blesse. De nombreux indicateurs, tant au niveau national qu'international, montrent un **décalage croissant entre la dépense engagée et les résultats obtenus**.

Prenons quelques exemples concrets :

- La France consacre près de 6,6 % de son PIB à l'éducation, soit davantage que l'Allemagne. Pourtant, les performances scolaires moyennes des élèves français reculent dans les classements PISA, et les inégalités sociales à l'école restent très fortes.
- Le système de santé absorbe plus de 11 % du PIB, ce qui place la France dans le peloton de tête mondial. Mais les urgences débordent, les médecins fuient certains territoires, et les déserts médicaux s'étendent.
- La dépense sociale est parmi les plus généreuses d'Europe (plus de 750 milliards d'euros en 2022), mais la pauvreté persiste, la précarité s'accroît, et la lisibilité des aides sociales est devenue quasi inexistante pour les bénéficiaires eux-mêmes.

Il ne s'agit donc pas simplement d'un problème de moyens, mais **de pilotage, d'allocation des ressources et d'évaluation de l'impact des politiques publiques**.

- **L'absence de culture de l'évaluation**

L'une des principales faiblesses structurelles du modèle administratif français est **l'absence d'une véritable culture de l'évaluation des politiques publiques**. En dépit de la création de la Cour des comptes, de

l'Inspection générale des finances ou d'autres corps de contrôle, les audits restent ponctuels, rarement suivis d'effets, et peu diffusés au grand public.

La plupart des politiques publiques sont mises en œuvre sans expérimentation préalable, sans objectifs mesurables, sans critères clairs de réussite, ni dispositifs de suivi à moyen terme. Et surtout, **elles ne sont presque jamais abandonnées**, même lorsqu'elles se révèlent inefficaces.

Un haut fonctionnaire du ministère de la Santé confiait récemment, sous couvert d'anonymat :

« Il est plus facile de créer une nouvelle structure, un nouvel organisme, ou un nouveau fonds, que de supprimer une politique publique inefficace. Politiquement, cela coûte moins cher. »

Ce manque d'évaluation systématique conduit à une forme de gaspillage institutionnalisé. Les administrations empilent les dispositifs, les aides, les subventions, les incitations fiscales... sans toujours savoir ce qui fonctionne vraiment.

- **Des budgets fragmentés et des doublons coûteux**

La complexité de l'architecture administrative française entraîne une **multiplication des lignes budgétaires, des opérateurs publics, et des circuits de financement parallèles**. À titre d'exemple, plusieurs dispositifs de lutte contre la pauvreté sont gérés à la fois par l'État, les départements, les communes, les caisses de sécurité sociale et des agences autonomes. Résultat : une inefficacité patente, des doublons administratifs, et une lisibilité nulle pour les usagers.

Selon un rapport sénatorial de 2021, **plus de 400 agences, établissements publics, autorités administratives indépendantes et autres satellites de l'État** sont aujourd'hui financés par la dépense publique. Certains n'ont jamais été évalués depuis leur création. Beaucoup échappent à tout contrôle démocratique réel.

Par ailleurs, la logique de « guichet » incite les acteurs publics à dépenser leur budget intégral chaque année pour éviter une réduction lors de l'exercice suivant. Ce phénomène, bien connu dans les ministères, pousse à **une consommation de crédits parfois inutile voire artificielle**, surtout en fin d'année.

- **Des investissements insuffisants dans les priorités de long terme**

Malgré un niveau de dépense publique très élevé, **la France investit peu dans les secteurs stratégiques à long terme**. En proportion du PIB, l'investissement public est inférieur à celui de l'Allemagne ou des pays scandinaves. Une grande partie du budget est absorbée par les dépenses de fonctionnement (salaires, loyers, maintenance...), au détriment de l'investissement dans les infrastructures, le numérique, l'éducation, la transition énergétique, ou encore la recherche.

Cette situation crée un paradoxe préoccupant : **un État qui dépense beaucoup, mais qui prépare mal l'avenir**.

Exemple : les infrastructures ferroviaires françaises sont vieillissantes. Les lignes de train de proximité sont souvent négligées, alors que la SNCF continue d'investir massivement dans les grandes lignes à grande vitesse (TGV). Dans les zones rurales ou périurbaines, les gares ferment, les lignes sont suspendues, alors que l'État proclame vouloir une transition écologique ambitieuse.

Ce manque de vision stratégique dans l'allocation des dépenses publiques nuit gravement à la crédibilité de l'action publique.

- **Une dette publique alimentée par l'inefficacité**

La dette publique, qui dépasse les 3 100 milliards d'euros, est directement alimentée par ce défaut d'efficacité de la dépense publique. Une grande partie de cette dette résulte non pas d'un choix volontaire d'investir dans l'avenir, mais **de la difficulté chronique à maîtriser les dépenses courantes**, à rationaliser les politiques publiques, et à mettre fin aux dispositifs obsolètes.

Les gouvernements successifs se sont souvent résignés à financer le quotidien par l'endettement, sans stratégie claire de retour à l'équilibre. Or, cet endettement perpétuel est un **risque majeur pour la souveraineté du pays**, d'autant plus dans un contexte de remontée des taux d'intérêt.

L'État consacre désormais plus de 50 milliards d'euros par an au seul service de la dette. Cette somme, supérieure au budget annuel de la défense ou de l'enseignement supérieur, pourrait être mieux utilisée pour moderniser les infrastructures, réformer l'école ou financer la transition écologique.

6.4 – Des normes envahissantes et inefficaces

Si l'on devait symboliser l'un des freins les plus paralysants de l'action publique en France, la prolifération normative arriverait sans doute en tête. Le pays est **l'un des champions mondiaux de la réglementation**, qu'il s'agisse du droit du travail, du code de l'urbanisme, des normes environnementales, sanitaires, fiscales ou encore administratives. À première vue, cette abondance normative peut sembler être le signe d'une rigueur, d'une volonté de protection des citoyens ou d'une exigence de qualité. Mais en réalité, **l'accumulation excessive de règles finit par générer l'effet inverse : la paralysie de l'action, l'inefficacité, l'inefficience et l'épuisement des acteurs de terrain.**

- **Une inflation législative sans précédent**

Depuis plusieurs décennies, la production législative française suit un rythme effréné. Entre 1980 et 2020, **le nombre de lois en vigueur a plus que doublé**. Le code du travail, autrefois contenu dans un unique volume, dépasse aujourd’hui les 3 500 pages. Le code de l’urbanisme, celui de l’environnement, le code général des collectivités territoriales, et même le code de l’éducation, sont devenus des labyrinthes juridiques. À chaque crise, à chaque événement politique, une nouvelle loi ou une nouvelle norme est créée, sans que les précédentes soient nécessairement abrogées ou révisées.

Cette frénésie législative conduit à une **surcharge réglementaire ingérable**, qui désoriente autant les citoyens que les agents publics. Le phénomène est souvent qualifié d’« empilement normatif » : on ne réforme pas une norme, on en ajoute une nouvelle. Les collectivités locales, les entrepreneurs, les associations ou les fonctionnaires doivent alors jongler avec des règles multiples, parfois contradictoires, souvent obscures, et en constante évolution.

- **Un coût économique et humain considérable**

La complexité normative française engendre des coûts cachés gigantesques. Selon un rapport du Conseil d’État, le coût de la complexité administrative et réglementaire représenterait **plusieurs dizaines de milliards d’euros par an**, en pertes de productivité, en retards de projets, en contentieux inutiles ou en temps perdu à interpréter les textes. Dans le secteur du bâtiment, par exemple, **la multiplication des normes techniques a contribué à augmenter les coûts de construction de plus de 25 % en dix ans**, sans amélioration notable de la qualité ou de la sécurité.

Les petites entreprises, les artisans, les agriculteurs et les commerçants sont parmi les premières victimes de ce maquis normatif. Jean, éleveur en Normandie, témoigne :

« Chaque mois, je reçois une circulaire ou une directive nouvelle. Entre les règles sanitaires, environnementales, fiscales et européennes, je passe plus de temps à faire de l'administratif qu'à m'occuper de mes bêtes. »

Du côté des collectivités territoriales, la situation est similaire. Un maire de village dans l'Aude confie :

« Nous avons des obligations de sécurité, de conformité et de procédures tellement lourdes que parfois, il faut deux ans pour refaire un simple rond-point. »

Cette bureaucratie étouffante contribue à **la démobilitation des acteurs publics**, mais aussi à **la défiance des citoyens**, qui perçoivent les normes comme des instruments de contrôle, de contrainte, voire d'absurdité kafkaïenne.

- **Des normes mal conçues et déconnectées du terrain**

Nombre de ces normes sont élaborées **sans concertation avec les premiers concernés**. Elles émanent souvent de cabinets ministériels, de technocrates, ou sont le fruit de compromis politiques mal négociés. Le terrain n'est pas consulté. Résultat : des règles inapplicables, inadaptées, ou contre-productives.

Un exemple fréquent concerne les normes d'accessibilité dans les établissements recevant du public (ERP). Si l'objectif d'une accessibilité généralisée est évidemment légitime, **les obligations imposées à certains petits établissements, comme les commerces de village ou les salles des fêtes communales, sont parfois impossibles à respecter sans moyens financiers conséquents**. En conséquence, nombre de lieux

ferment ou renoncent à se mettre aux normes, ce qui crée paradoxalement plus d'exclusion.

Autre cas emblématique : les normes agricoles, notamment en matière de traitement des sols, de distances d'épandage, de stockage ou de haies. Elles évoluent constamment, sans logique lisible, et sans prendre en compte la réalité des exploitations. Beaucoup d'agriculteurs finissent par abandonner face à une charge réglementaire devenue invivable.

- **Une réglementation européenne souvent mal transposée**

La France n'est pas seule responsable de cette prolifération normative. Une partie importante des règles proviennent de directives européennes. Mais là encore, **la manière dont la France les transpose aggrave la situation**. Alors que d'autres pays comme l'Allemagne ou les Pays-Bas optent pour une transposition minimaliste, respectant l'esprit des textes sans en rajouter, la France a tendance à en faire plus que ce qui est demandé, dans une logique de sur-réglementation.

Ce phénomène, appelé le « gold plating », est bien connu des juristes européens. Il reflète une culture de la défiance, où l'administration préfère rajouter des couches de contrôle par peur de sanctions ou d'imprévus. Ce zèle réglementaire place souvent les acteurs français en position de **désavantage compétitif** par rapport à leurs homologues européens, dans des secteurs comme l'agriculture, le bâtiment ou l'industrie.

- **Une réforme attendue mais toujours repoussée**

De nombreux rapports officiels – Conseil d'État, Cour des comptes, Sénat, Haut Conseil pour la simplification – ont pointé les excès normatifs français et appelé à une réforme en profondeur. Mais ces appels sont restés sans suite réelle.

En 2013, le gouvernement avait lancé un « choc de simplification », censé réduire les contraintes administratives pesant sur les entreprises et les collectivités. Une cinquantaine de mesures avaient été annoncées. Dix ans plus tard, les résultats sont jugés **très modestes**, voire anecdotiques. La simplification annoncée s'est souvent transformée en... complexité supplémentaire.

Ce blocage n'est pas uniquement technique. Il est **culturel et institutionnel**. Dans une République où l'on pense encore que tout problème peut être résolu par une nouvelle loi, **la norme est devenue un réflexe, un outil de communication politique, et parfois un symbole de pouvoir**.

6.5 – La lourdeur des procédures de commande publique

La commande publique – c'est-à-dire l'ensemble des achats effectués par l'État, les collectivités territoriales, les hôpitaux, les établissements publics – représente près de **10 % du PIB français**, soit plus de **200 milliards d'euros par an**. Elle est donc un levier majeur de soutien à l'économie, de dynamisation de l'innovation, de relance des territoires. Pourtant, en France, ce levier stratégique est freiné par **des règles d'une complexité extrême**, qui engendrent **des retards, des surcoûts, des contentieux**, voire une paralysie pure et simple de certains projets publics.

- **Une complexité réglementaire décourageante**

Le Code de la commande publique, en vigueur depuis 2019, regroupe plusieurs textes auparavant éparés. Il a été présenté comme une simplification. Mais en réalité, **il demeure d'une complexité redoutable**, et ses annexes, renvois, seuils, procédures exceptionnelles, délais, et formalismes en font un outil que seuls des spécialistes aguerris parviennent à maîtriser pleinement.

Un simple appel d'offres peut nécessiter **plusieurs centaines de pages de documents à rédiger et à analyser**. Il existe une dizaine de procédures différentes (procédure formalisée, adaptée, restreinte, dialogue compétitif, etc.), chacune avec ses obligations spécifiques. Les seuils de montant, qui déterminent la procédure à suivre, sont souvent mal compris ou changeants, ce qui crée **de l'insécurité juridique** pour les acheteurs comme pour les entreprises.

L'objectif initial de cette complexité – garantir l'égalité de traitement, la transparence, la lutte contre la corruption – est parfaitement légitime. Mais dans les faits, **l'excès de précaution nuit à l'efficacité**. Nombre d'acteurs publics renoncent à certains achats ou projets faute de temps, de compétences ou de moyens pour gérer une procédure en bonne et due forme.

- **Des délais qui paralysent l'action publique**

En moyenne, **il faut entre 6 et 24 mois** pour finaliser une procédure d'achat public d'un certain montant. Dans le domaine des travaux publics, il n'est pas rare qu'un chantier soit lancé **trois ou quatre ans après** les premières études. Cette lenteur pénalise non seulement les usagers (retard dans la construction d'une école, d'un hôpital, d'une route), mais aussi l'économie locale (manque de visibilité pour les entreprises, perte d'activité).

À titre d'exemple, une mairie souhaitant rénover son école maternelle devra : commander une étude préalable, lancer une consultation pour un maître d'œuvre, attendre ses livrables, publier ensuite un appel d'offres pour les entreprises, analyser les candidatures, gérer les recours éventuels, et enfin signer les marchés. **À chaque étape, les risques de blocage sont élevés**, les délais s'allongent, et les coûts augmentent.

Antoine, directeur général des services dans une commune de 10 000 habitants, confie :

« À cause des délais de consultation et des risques contentieux, nous avons dû renoncer à plusieurs projets. Le temps administratif est plus long que le temps politique. »

- **Un frein à l'innovation et à la relance économique**

Le paradoxe est immense : **alors que la commande publique pourrait être un formidable levier d'innovation**, elle est en réalité souvent tournée vers **la sécurisation juridique plutôt que la performance économique**. Les acheteurs privilégient des offres connues, standards, peu risquées, plutôt que de sélectionner des PME ou des start-ups innovantes, par peur des litiges.

Résultat : ce sont souvent **les grandes entreprises les mieux dotées juridiquement** qui remportent les marchés publics, au détriment des plus petites structures, pourtant souvent plus agiles, créatives et enracinées localement. Selon la Fédération des PME, **moins de 30 % de la commande publique bénéficie aux TPE-PME**, alors qu'elles représentent plus de 90 % du tissu économique français.

Le plan de relance post-Covid avait pourtant mis en avant la commande publique comme outil de redémarrage économique. Mais faute de simplification structurelle, **les fonds sont souvent restés bloqués**, ou ont mis trop de temps à atteindre les entreprises.

- **Une pression juridique et contentieuse omniprésente**

Un autre facteur de paralysie est **la peur du contentieux**. De nombreuses procédures sont contestées en justice, ce qui bloque le projet pendant des mois, voire des années. Ces recours sont souvent abusifs, parfois instrumentalisés par des concurrents, des riverains ou des groupes d'intérêts. Même s'ils n'aboutissent pas, ils retardent considérablement l'exécution des marchés.

Les agents publics sont de plus en plus réticents à prendre des décisions engageantes, de peur d’être personnellement mis en cause en cas d’irrégularité. Ce climat de défiance alimente **la frilosité administrative**, qui préfère l’immobilisme au risque juridique.

Julie, cheffe de projet dans une intercommunalité, explique :

« Nous passons plus de temps à vérifier la conformité des pièces qu’à réfléchir au besoin réel des habitants. On nous demande de devenir des juristes plus que des gestionnaires de projets. »

- **Des marges de manœuvre très limitées pour les collectivités**

Enfin, la centralisation du droit et le formalisme uniforme imposé à tous – qu’il s’agisse d’une commune de 500 habitants ou d’un ministère – empêche une réelle adaptation aux réalités locales. Les collectivités territoriales, en particulier les plus petites, n’ont ni les services juridiques, ni les ressources humaines nécessaires pour gérer ces procédures lourdes. Elles doivent souvent externaliser les appels d’offres à des cabinets spécialisés, ce qui augmente les coûts et crée une dépendance.

La logique de « taille unique » empêche toute souplesse. Même pour l’achat de mobilier scolaire ou la réfection d’un trottoir, des procédures complexes s’imposent. Dans un contexte d’urgence climatique ou de précarité sociale, ce manque de réactivité administrative devient **inacceptable**.

6.6 – Une centralisation excessive des décisions locales

La France se caractérise historiquement par un modèle d’organisation étatique centralisé. Cette centralisation, héritée de l’Ancien Régime et renforcée sous Napoléon, a permis à l’État de maintenir une cohérence nationale dans ses politiques publiques. Toutefois, à l’heure des grands défis contemporains – transition écologique, revitalisation des territoires,

gestion de crise sanitaire ou énergétique – **cette organisation pyramidale devient un frein majeur à l'efficacité de l'action publique.**

- **Un pouvoir central omniprésent**

Malgré les nombreuses réformes de décentralisation (lois Defferre de 1982, acte II sous Raffarin en 2003, acte III sous Hollande en 2015), **l'État conserve une emprise étroite sur la quasi-totalité des leviers décisionnels** : budget, fiscalité locale, normes réglementaires, affectation des ressources humaines, etc.

Prenons l'exemple des maires : bien qu'ils soient les élus préférés des Français et au plus proche des réalités quotidiennes, leur marge de manœuvre est **constamment bridée par des obligations venues du sommet de l'État**, par des circulaires, des décrets et des cadres budgétaires imposés.

Jean, maire d'une commune de 4 000 habitants en région Centre-Val de Loire, confie :

« Je passe plus de temps à attendre les autorisations de la préfecture qu'à mettre en œuvre les projets demandés par mes administrés. Nous avons les idées, le soutien populaire, mais pas les moyens. »

- **Des préfets omnipotents, des élus bridés**

Le préfet, représentant de l'État dans chaque département ou région, incarne cette centralisation. Doté de pouvoirs étendus – notamment en matière de sécurité, d'urbanisme, de finances publiques – **il peut bloquer ou orienter nombre de décisions locales**, même lorsqu'elles émanent de conseils municipaux ou intercommunaux démocratiquement élus.

Dans certaines régions, les élus locaux dénoncent une forme de tutelle, parfois injustifiée, exercée par les services déconcentrés de l'État. Cette

situation crée un double effet pervers : d'un côté, les initiatives locales sont freinées ou édulcorées ; de l'autre, les citoyens se détournent des élus, qu'ils perçoivent comme impuissants ou inactifs.

Les zones rurales et les petites communes sont particulièrement pénalisées : elles n'ont ni les moyens juridiques, ni le poids politique nécessaire pour faire valoir leurs projets face à une administration centrale souvent indifférente aux spécificités locales.

- **Une gestion centralisée qui ralentit la réponse aux crises**

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a illustré de façon flagrante les limites de cette centralisation. Au lieu de laisser les collectivités adapter leurs réponses à la réalité du terrain, **le gouvernement a imposé des règles uniformes depuis Paris**, parfois inadaptées voire absurdes.

Dans plusieurs départements, les maires, les ARS (Agences régionales de santé) et les services préfectoraux se sont affrontés sur la gestion des centres de vaccination, la distribution de masques ou la réouverture des écoles. Résultat : **perte de temps, gaspillage de ressources, et confusion pour les citoyens.**

La gestion des urgences climatiques – comme les inondations, les feux de forêt ou les sécheresses – souffre du même mal : **un commandement trop vertical, peu réactif, et souvent déconnecté des réalités locales.**

- **Une faible autonomie fiscale des collectivités**

Autre illustration de la centralisation excessive : la **quasi-totale dépendance financière des collectivités à l'État**. Avec la suppression progressive de la taxe d'habitation, les communes se retrouvent privées d'une ressource majeure, désormais compensée par une dotation de l'État, donc variable et sujette à révision.

Les régions et départements, quant à eux, dépendent largement de la redistribution de la TVA ou d'enveloppes budgétaires allouées par l'administration centrale. Cela empêche tout véritable pouvoir d'initiative.

Les collectivités deviennent de simples gestionnaires de crédits accordés, et non des acteurs politiques à part entière.

Marie, présidente d'un conseil départemental, résume cette dépendance :

« Nous n'avons pas de levier fiscal direct sur les priorités de notre territoire. Si Paris décide de réduire nos dotations, nous devons couper dans les aides sociales, même si la précarité augmente. »

- **Une uniformité nationale contre-productive**

La centralisation a aussi pour effet de nier les différences profondes entre territoires. Une loi votée pour Paris ou Lyon est appliquée à la lettre dans les zones rurales, les montagnes, les DOM-TOM ou les banlieues, **sans tenir compte des réalités sociales, économiques, culturelles ou géographiques locales.**

Cette uniformisation peut produire l'effet inverse de celui recherché : au lieu de créer de l'égalité, elle accentue les inégalités. Les territoires qui ont besoin de plus de souplesse, d'expérimentation ou de soutien différencié sont soumis aux mêmes règles que ceux qui disposent déjà d'une dynamique positive.

Les projets de type "territoires d'innovation", "villes intelligentes" ou "revitalisation des centres-bourgs" peinent à voir le jour, ou restent symboliques, car **l'État impose des normes nationales très strictes qui brident toute innovation locale.**

6.7 – Des indicateurs de performance inadaptés à la réalité du terrain

L'un des paradoxes les plus marquants de la gouvernance française réside dans sa volonté constante de rationalisation de l'action publique... sans jamais réussir à en capter la réalité concrète. Depuis une vingtaine d'années, les réformes de modernisation de l'État – notamment la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) en 2001 – ont introduit des **indicateurs de performance censés piloter l'action publique selon des critères d'efficacité, d'efficience et de résultats**. Or, dans les faits, ces outils se révèlent souvent inadaptés, technocratiques, voire contre-productifs.

- **Une logique quantitative qui ignore la complexité des missions publiques**

Les indicateurs utilisés par les ministères ou les agences d'État reposent majoritairement sur des données chiffrées : taux de traitement des dossiers, délai moyen de réponse, nombre d'actes réalisés, coût moyen par usager... Cette logique, héritée du management privé, est appliquée à des services publics qui obéissent à des logiques très différentes.

Dans un service hospitalier, par exemple, on peut comptabiliser le nombre de consultations ou d'interventions chirurgicales. Mais peut-on réellement quantifier la qualité de l'écoute, la complexité d'un diagnostic, ou le soulagement d'une souffrance ? De même, dans l'enseignement, les taux de réussite aux examens ne disent rien de la progression réelle des élèves, ni de leur capacité à réfléchir de manière autonome.

Pauline, directrice d'un établissement médico-social, confie :

« On nous demande de remplir des tableaux Excel sur tout : nombre de repas servis, de soins dispensés, de dossiers clôturés. Mais jamais on ne nous interroge sur la qualité de l'accompagnement humain. Or, c'est ça, le cœur de notre métier. »

- **Une uniformisation des critères sans prise en compte du contexte local**

Autre limite majeure : les indicateurs sont souvent uniformisés au niveau national, **sans différenciation selon les territoires ou les types de publics concernés**. Une maison de santé rurale, un centre social en banlieue, ou un tribunal dans une grande métropole sont évalués selon les mêmes critères, alors qu'ils n'ont ni les mêmes moyens, ni les mêmes missions, ni les mêmes difficultés.

Ce biais crée des distorsions dans l'allocation des moyens. Les structures qui accueillent les publics les plus en difficulté (personnes isolées, en situation de précarité, sans maîtrise du français, etc.) sont pénalisées, car leurs résultats statistiques sont plus « faibles » – alors même qu'elles accomplissent un travail de terrain plus difficile et plus utile socialement.

Claire, responsable d'une mission locale dans les Hauts-de-France, explique :

« On nous reproche un taux de retour à l'emploi trop bas. Mais dans notre bassin, il n'y a tout simplement pas de postes. Et les jeunes qu'on accompagne cumulent des handicaps sociaux énormes. Les indicateurs ne traduisent pas du tout la réalité de notre travail. »

- **Des effets pervers sur les pratiques professionnelles**

La pression des indicateurs peut également induire des comportements contre-productifs : on cherche à « cocher les cases » plutôt qu'à répondre aux besoins réels des usagers. Ce phénomène, appelé parfois "effet d'indicateur", pousse à des pratiques de surface : on fait du chiffre, on « optimise » les statistiques, mais on perd le sens du service.

Dans l'éducation, certains enseignants rapportent qu'on les encourage implicitement à gonfler les notes ou à minimiser les redoublements pour améliorer les taux de réussite. Dans les hôpitaux, des services ferment

temporairement pour éviter de dépasser certains seuils d'activité. Dans l'administration, on peut clôturer un dossier inachevé pour respecter un délai moyen de traitement.

Ces dérives sont rarement le fait d'un manque d'éthique professionnelle, mais bien d'un **système qui récompense les chiffres plutôt que la qualité réelle du service rendu.**

- **L'absence de co-construction avec les acteurs de terrain**

Un autre problème majeur réside dans le fait que les indicateurs sont généralement conçus en haut lieu – ministères, cabinets, inspections générales – **sans concertation avec ceux qui exercent les missions au quotidien.**

Les professionnels se retrouvent ainsi évalués sur des critères qu'ils n'ont ni choisis, ni validés, et qui souvent ne reflètent pas leur métier. Ce décalage alimente un profond sentiment de perte de sens, de frustration, et de désengagement. Beaucoup de cadres publics ou de responsables associatifs dénoncent « l'absurdité des tableaux de bord » et le temps considérable passé à produire des chiffres inutiles, au détriment de leur cœur de métier.

Antoine, inspecteur de l'administration territoriale, le résume ainsi :

« Nous passons notre temps à évaluer, mais jamais à comprendre. À force de chercher des données standardisées, on oublie l'humain, le territoire, le contexte. »

- **Une culture de l'évaluation mal comprise**

Enfin, il ne faut pas confondre critique des indicateurs avec refus de l'évaluation. Bien au contraire. Les professionnels de terrain demandent à être évalués, mais **selon des critères qualitatifs, contextualisés, utiles à**

leur amélioration continue, et non pas dans une logique punitive ou comparative.

La culture de l'évaluation doit être repensée comme un levier d'amélioration et de dialogue, et non comme un instrument de contrôle descendant. Cela suppose de former les managers publics à une culture du résultat plus intelligente, plus fine, et plus proche de la réalité vécue.

6.8 – Des réformes administratives inachevées et déconnectées

L'administration française est l'une des plus anciennes et les plus structurées d'Europe. Héritée d'une longue tradition jacobine, elle a longtemps été synonyme d'efficacité, de rigueur et d'autorité de l'État. Pourtant, depuis plusieurs décennies, les tentatives pour moderniser cette machine administrative se heurtent à des résistances multiples, à une absence de vision à long terme, et à une incapacité chronique à traduire les réformes dans la réalité du terrain. **Il en résulte un empilement de changements inachevés, souvent contradictoires, qui fragilisent l'efficacité des services publics.**

- **Une frénésie de réformes sans vision cohérente**

Depuis les années 2000, les réformes administratives se sont multipliées à un rythme effréné : Révision générale des politiques publiques (RGPP), Modernisation de l'action publique (MAP), Action Publique 2022, réforme de l'ENA, suppression de certaines directions, création d'agences, dématérialisation accélérée, fusion de collectivités...

Chaque gouvernement arrive avec sa propre réforme, souvent plus motivée par un effet d'annonce politique que par un diagnostic rigoureux. Le résultat est un **manque de continuité et de cohérence**, où les agents doivent s'adapter sans cesse à de nouveaux dispositifs, parfois en contradiction avec les précédents.

Stéphane, agent territorial dans une direction départementale, explique :

« En dix ans, j'ai vu trois réorganisations majeures. À chaque fois, on nous promet plus de simplicité et de proximité. En réalité, on change de nom, on modifie les organigrammes, mais sur le terrain, rien ne s'améliore. Pire : c'est souvent plus confus. »

- **Des réformes descendantes, peu concertées et mal appliquées**

La plupart des réformes administratives sont décidées depuis le sommet de l'État, dans les cabinets ministériels ou les directions centrales, **sans réelle concertation avec les acteurs de terrain**. Cela crée un double fossé : d'un côté, une élite administrative qui conçoit des dispositifs abstraits ; de l'autre, des agents qui doivent les mettre en œuvre sans en comprendre le sens, ni y adhérer.

Cette absence de dialogue engendre une résistance passive, parfois active, à des changements vécus comme imposés, inutiles, voire contre-productifs. Les agents ne sont pas opposés au changement en soi, mais au changement mal pensé.

Par ailleurs, la traduction opérationnelle des réformes est souvent bâclée. Les moyens humains et techniques sont insuffisants, la formation des personnels est négligée, et les outils numériques mal calibrés. Résultat : les services se trouvent en difficulté, les usagers déstabilisés, et la réforme décrédibilisée.

- **Une logique de rationalisation plus comptable que qualitative**

Nombre de réformes ont été guidées par une logique de réduction des coûts plutôt que par une amélioration réelle de la qualité du service. La

RGPP, lancée sous Nicolas Sarkozy, visait à faire « autant avec moins » : suppressions de postes, mutualisations, externalisations... Or, cette approche purement budgétaire **a souvent dégradé les conditions de travail** des agents sans améliorer les services.

Dans l'Éducation nationale, les suppressions de postes ont accentué la surcharge des classes. Dans les préfectures, la réduction des effectifs a entraîné des files d'attente interminables pour les démarches les plus simples. Dans les hôpitaux, la gestion en flux tendu a fragilisé la capacité de réponse aux crises sanitaires.

Julie, infirmière administrative dans un hôpital public, témoigne :

« On a supprimé des secrétaires pour faire des économies. Résultat : ce sont les soignants qui passent leur temps sur des tâches administratives. On perd du temps, de l'énergie, et le patient en fait les frais. »

- **Des effets secondaires sur la motivation des agents publics**

La succession de réformes mal pilotées a profondément affecté le moral des agents publics. Le sentiment de perdre le sens de son métier, d'être réduit à des tâches bureaucratiques absurdes, ou de voir son expertise ignorée, est devenu courant.

Une enquête de la DGAFP (Direction générale de l'administration et de la fonction publique) révèle que **près de 60 % des agents publics estiment que les réformes de ces dix dernières années ont dégradé leur efficacité**. L'épuisement psychologique, la démotivation, et les arrêts de travail en lien avec le stress administratif sont en nette hausse.

Derrière les chiffres, ce sont des femmes et des hommes investis, parfois depuis des décennies, qui se sentent abandonnés. Ils sont nombreux à déclarer n'avoir plus les moyens de bien faire leur travail, à envisager de quitter la fonction publique, ou à se replier sur eux-mêmes.

- **Un manque cruel d'évaluation sérieuse et indépendante**

L'une des faiblesses majeures des réformes administratives françaises réside dans **l'absence d'évaluation rigoureuse, indépendante et transparente**. Rarement, voire jamais, les effets réels d'une réforme sont mesurés sur le terrain, auprès des agents comme des usagers. Les rapports sont souvent internes, orientés, ou limités à des indicateurs quantitatifs peu représentatifs.

Dans d'autres pays, comme la Suède, le Canada ou les Pays-Bas, chaque réforme majeure est accompagnée d'un dispositif d'expérimentation, d'évaluation ex ante et ex post, et de retour d'expérience. Cette culture de l'évaluation permet d'ajuster en temps réel, de corriger les erreurs, et d'impliquer les parties prenantes.

En France, à l'inverse, une réforme est rarement réversible, même quand elle échoue. Cette **incapacité à reconnaître les erreurs ou à en tirer des leçons** nourrit un cycle infernal : les mêmes problèmes reviennent sous d'autres formes, avec d'autres sigles, sans jamais être réellement résolus.

6.9 – Une méconnaissance des réalités locales dans la conception des politiques publiques

L'une des critiques les plus récurrentes à l'égard des politiques publiques françaises est leur **incapacité à prendre en compte les réalités locales**, les spécificités territoriales et les besoins concrets des citoyens sur le terrain. Cette cécité territoriale, nourrie par une culture politique centralisatrice, contribue largement à l'échec ou à la faible efficacité de nombreuses réformes, pourtant bien intentionnées sur le papier.

- **Une culture jacobine persistante**

La tradition politique française reste profondément marquée par l'héritage jacobin, qui place **l'État central comme unique garant de l'intérêt général**. Cette conception, bien que historiquement fondée sur une volonté d'unité républicaine, a longtemps ignoré la diversité des contextes locaux. Elle suppose que ce qui est valable à Paris peut s'appliquer à la Creuse, à Lille ou à Marseille avec la même efficacité, sans adaptation particulière.

Ce réflexe centralisateur se traduit encore aujourd'hui par la **production de normes uniformes**, élaborées à Paris, dans les ministères ou les directions générales, souvent sans concertation réelle avec les élus, les agents de terrain ou les citoyens concernés.

L'échec de certaines politiques éducatives, de santé, ou de sécurité illustre cette logique : des mesures pensées dans l'abstraction, avec peu ou pas d'ajustement aux contraintes locales.

- **Des politiques publiques déconnectées du terrain**

De nombreux maires, présidents d'associations, enseignants ou chefs d'entreprise dénoncent régulièrement la **déconnexion entre les décisions nationales et la réalité de leur territoire**. Cette fracture territoriale se double d'un sentiment d'abandon croissant, particulièrement dans les zones rurales, périurbaines ou ultramarines.

Michel, maire d'une commune rurale de 1 800 habitants, raconte :

« On nous impose des normes, des dispositifs, des plans stratégiques qui n'ont aucun sens ici. Par exemple, des appels à projets pour des mobilités douces... alors que nous n'avons même pas de transport en commun ! »

Cette anecdote est révélatrice d'une **vision descendante**, technocratique et parfois hors-sol, qui oublie que la France est une mosaïque de réalités humaines, économiques, géographiques et sociales très diverses.

- **L'inefficacité des politiques "copiées-collées"**

Dans la logique administrative actuelle, un grand nombre de politiques sont conçues dans une démarche standardisée : les mêmes règles sont déployées à l'échelle nationale, sans expérimentation locale ni adaptation. Le système éducatif en est un exemple flagrant. Les programmes, les rythmes scolaires, les évaluations, les dispositifs pédagogiques sont définis de manière uniforme, sans tenir compte des ressources spécifiques de chaque établissement, du profil des élèves ou des dynamiques locales.

Dans les domaines de l'emploi, du logement ou de la santé, cette **standardisation excessive** engendre des aberrations. Des aides ne sont pas utilisées faute de communication adaptée, des dispositifs restent inaccessibles car inapplicables dans certaines zones, des moyens sont gaspillés sur des programmes inadaptés.

Cette absence d'ajustement territorial est d'autant plus problématique que **les inégalités territoriales n'ont jamais été aussi fortes** : entre métropoles et campagnes, littoral et intérieur, villes connectées et communes enclavées, les contrastes sont considérables.

- **Un déficit de remontée d'information**

Un autre facteur aggravant est le **manque de canaux efficaces de remontée d'information** depuis les territoires vers l'administration centrale. Les retours d'expérience sont souvent ignorés, les alertes des élus ou des agents ne trouvent que peu d'écho, et les demandes d'ajustement sont perçues comme des résistances ou des particularismes.

Dans les collectivités locales, on observe un sentiment d'impuissance croissant face à l'inertie administrative. Les services déconcentrés de l'État (préfectures, rectorats, ARS...) eux-mêmes peinent à se faire entendre de leur tutelle nationale. Ils deviennent les relais d'une décision déjà prise, sans marge d'interprétation ou de personnalisation.

Anne, responsable associative dans un quartier populaire de Toulouse, explique :

« On nous consulte parfois, mais sans effet. Les projets sont déjà décidés. On fait semblant de nous écouter pour cocher la case "concertation". »

Ce **déficit de participation réelle** des territoires dans l'élaboration des politiques publiques nuit à leur efficacité, à leur légitimité et à leur appropriation par les populations concernées.

- **Une nécessité : territorialiser l'action publique**

Face à ces constats, une solution s'impose : **territorialiser l'action publique**. Cela signifie concevoir des politiques en fonction des spécificités locales, en impliquant les acteurs du terrain dès les premières étapes de réflexion. Il ne s'agit pas de remettre en cause l'unité de la République, mais de reconnaître que l'égalité passe parfois par la différenciation.

Plusieurs pays ont montré que cela était possible. En Suède, au Canada ou en Allemagne, **la subsidiarité** est un principe fort : les décisions doivent être prises au niveau le plus proche possible des citoyens. Cela suppose de faire confiance aux collectivités, aux élus locaux, aux agents de proximité, et de leur donner les moyens de mener des politiques adaptées à leurs territoires.

En France, certaines expérimentations vont dans ce sens, comme les contrats de ville, les appels à projets territorialisés, ou les budgets

participatifs. Mais ces initiatives restent trop marginales et souvent limitées dans le temps.

- **Un impératif démocratique**

Territorialiser l'action publique, c'est aussi **réconcilier les citoyens avec l'État**. C'est redonner du sens à la politique, renforcer le sentiment d'appartenance à la République, et restaurer la confiance dans les institutions.

Dans un pays où la défiance envers le pouvoir central est immense, où les abstentions électorales atteignent des records, et où les crises de représentativité se multiplient, la prise en compte réelle des réalités locales est **une condition de survie démocratique**.

Conclusion du Chapitre 6 :

Une administration tentaculaire et inefficace

L'exploration des rouages de l'administration française, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, révèle une machine lourde, fragmentée, hiérarchisée à l'excès, et bien souvent déconnectée de la réalité. Loin de jouer son rôle de facilitateur, l'État et ses nombreuses strates institutionnelles semblent s'être progressivement figés dans une logique de préservation de structures, de procédures et de normes, au détriment de l'efficacité, de la proximité et du bon sens.

Le mille-feuille institutionnel français, avec ses couches successives de collectivités, d'agences, d'autorités indépendantes et de services déconcentrés, engendre une dilution des responsabilités, une redondance des compétences, et une complexité bureaucratique devenue indigeste. Le citoyen, comme l'élu local ou le fonctionnaire de terrain, se trouve enfermé dans un labyrinthe administratif où l'action publique est ralentie, les ressources dilapidées et les décisions souvent paralysées.

Les réformes se sont succédé sans résoudre les problèmes fondamentaux : elles ont ajouté des structures sans en supprimer d'autres, introduit de nouveaux indicateurs sans redonner de pouvoir réel aux agents, produit des lois sans simplifier l'existant. L'administration fonctionne encore trop souvent sur une culture de la défiance, du contrôle rigide, de la norme sans nuance, et du cloisonnement institutionnel.

Ce modèle ne fonctionne plus. Il étouffe l'innovation, alourdit la prise de décision, coûte très cher aux contribuables et mine profondément la confiance des Français dans leurs institutions. La situation est d'autant plus critique qu'elle coïncide avec un moment historique où l'action publique devrait être rapide, lisible, efficiente et tournée vers l'adaptation aux urgences : transition écologique, fracture territoriale, inégalités sociales, numérique, etc.

Solutions et pistes de réformes concrètes

1. Réorganiser et simplifier la structure administrative :

- Mettre en œuvre un **plan de fusion et de suppression des structures redondantes**, avec un audit indépendant de toutes les entités publiques territoriales et nationales.
- Clarifier les **compétences entre collectivités** : chaque mission doit être attribuée à un niveau clair (commune, département, région) pour éviter chevauchements et conflits.
- Supprimer les agences et autorités administratives dont les missions font doublon ou n'ont jamais été évaluées de manière sérieuse.

2. Refonder la culture administrative :

- Passer d'une logique de contrôle à une logique de **confiance et de responsabilité**. L'agent de terrain doit pouvoir expérimenter, ajuster et être soutenu, plutôt que sanctionné.
- Valoriser la prise d'initiative dans la carrière des agents publics : récompenser ceux qui innovent, adaptent ou réforment utilement leurs pratiques.
- Encourager la **formation continue**, les passerelles entre public et privé, et la mobilité fonctionnelle.

3. Territorialiser les politiques publiques :

- Appliquer une **véritable subsidiarité** : les décisions doivent être prises au plus près du terrain, par les élus locaux ou les services compétents.
- Permettre des expérimentations locales sur des périmètres définis, avec un droit à l'adaptation réglementaire temporaire, suivi d'une évaluation.
- Développer des **instances de co-construction** des politiques entre État, collectivités et société civile.

4. Mettre en place une culture de l'évaluation réelle :

- Créer un **organisme indépendant d'évaluation des politiques publiques**, avec des missions de contrôle, d'expérimentation et de retour d'expérience.
- Chaque nouvelle politique devrait intégrer un **dispositif de suivi, des critères de réussite clairs**, et la possibilité d'être interrompue en cas d'inefficacité prouvée.

- Généraliser les **budgets orientés résultats**, avec des indicateurs adaptés au contexte local, non seulement quantitatifs mais aussi qualitatifs.
-

5. Réformer le droit de la commande publique :

- Réduire les délais, simplifier les seuils et assouplir les procédures pour les petites collectivités et les projets à impact local.
- Lutter contre l'inflation normative par la mise en place d'un principe de "règle compensée" : toute nouvelle norme doit être accompagnée de la suppression ou de la simplification d'une norme existante.

6. Redonner du sens à l'action publique :

- Réinvestir dans les fonctions essentielles : éducation, santé, infrastructures locales, services de proximité.
- Restaurer une **relation de confiance entre l'État et les citoyens**, fondée sur la lisibilité, l'accès, la clarté des interlocuteurs.
- Réaffirmer que le service public n'est pas un simple coût, mais une **mission de cohésion nationale et de justice sociale**.

Chapitre 7

Université et recherche – Un potentiel sacrifié

La France aime à se rêver comme la patrie de l'intelligence, des Lumières, de la pensée critique et de l'innovation scientifique. Son histoire est jalonnée de figures intellectuelles majeures, de découvertes fondamentales, de prix Nobel prestigieux et de modèles d'enseignement admirés à travers le monde. Pourtant, derrière ce prestige historique, se cache aujourd'hui une réalité beaucoup plus inquiétante : celle d'un système universitaire en déclin, d'une recherche publique en perte de vitesse, et d'un désengagement politique qui met en péril l'avenir intellectuel, technologique et économique du pays.

Des amphithéâtres vétustes aux budgets de recherche en berne, des doctorants précaires aux enseignants-chercheurs surchargés, tout indique que le potentiel de la jeunesse et de la connaissance est peu à peu étouffé par l'indifférence institutionnelle, les arbitrages budgétaires défavorables et une bureaucratie paralysante. Cette situation est d'autant plus paradoxale que jamais, dans l'histoire contemporaine, les défis n'ont été aussi nombreux : révolution numérique, transition écologique, bouleversements géopolitiques, innovations médicales... autant de domaines où la science, l'intelligence collective et l'éducation supérieure devraient jouer un rôle moteur.

Ce chapitre s'attache à comprendre pourquoi et comment la France a progressivement sacrifié ce levier stratégique qu'est l'enseignement supérieur et la recherche. Dans une première partie, nous analyserons **le sous-financement chronique des universités**, qui se traduit par une dégradation des conditions d'étude, un encadrement pédagogique affaibli et une sélection sociale insidieuse. Nous aborderons ensuite **la précarité croissante des chercheurs**, confrontés à des contrats courts, à un manque de reconnaissance et à des carrières discontinues. Une troisième section portera sur **l'absence de stratégie de long terme**, avec une

politique de recherche morcelée, incohérente et trop dépendante des effets d'annonce. Enfin, nous interrogerons **les blocages administratifs, les rigidités statutaires, et le manque de lien entre recherche, innovation et économie réelle**, qui freinent la dynamique de transformation nationale.

À travers témoignages d'étudiants, de professeurs, de scientifiques, mais aussi à partir de comparaisons internationales et d'indicateurs structurels, nous dresserons un état des lieux sans complaisance. Non par pessimisme, mais par exigence. Car une nation qui n'investit pas massivement dans le savoir se condamne à l'impuissance, à la dépendance et à la stagnation.

Il est encore temps de redonner à l'université et à la recherche française les moyens de rayonner. À condition d'en faire une priorité politique, culturelle et économique – et non un champ d'ajustement budgétaire.

7.1 – Des universités sous-financées et saturées

- **Une massification non accompagnée de moyens**

Depuis plusieurs décennies, **l'enseignement supérieur français a connu une massification sans précédent**. En 1980, moins d'un tiers d'une génération entrait à l'université. Aujourd'hui, **plus de 80 % des bacheliers poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur**, et près de 2,9 millions d'étudiants sont inscrits chaque année dans les établissements d'enseignement supérieur français. Cette démocratisation apparente pourrait sembler une réussite républicaine.

Mais la réalité est plus nuancée. **Les moyens financiers et humains n'ont pas suivi cette augmentation massive des effectifs**. Le budget alloué aux universités françaises reste l'un des plus faibles de l'OCDE en part du PIB. Selon le rapport 2023 du ministère de l'Enseignement supérieur, **la dépense annuelle moyenne par étudiant est d'environ 11 500 euros**, bien loin des 17 000 euros en Allemagne ou des 23 000 euros dans les pays nordiques.

Les conséquences sont visibles partout :

- Des **locaux vétustes**, parfois insalubres, dans les universités de province.
- Des **amphis surchargés**, où 400 étudiants se retrouvent entassés pour écouter un cours magistral.
- Des **taux d'encadrement alarmants**, avec parfois un enseignant-chercheur pour plus de 70 étudiants en première année.

Claire, étudiante en licence de droit à Toulouse, témoigne :

« En première année, j'étais dans un amphi de 500 places. Pas un seul TD ne permettait un suivi personnalisé. J'ai l'impression d'avoir appris seule, avec YouTube et des forums. »

Un taux d'échec préoccupant en première année

La conséquence immédiate de cette saturation est un **taux d'échec très élevé**, en particulier en Licence. Selon le ministère, **près de 60 % des étudiants inscrits en L1 ne valident pas leur année**, et moins d'un sur deux obtient sa licence en trois ans.

Ce chiffre est particulièrement préoccupant pour les étudiants issus de milieux modestes, qui **n'ont ni les codes, ni les soutiens familiaux** pour s'adapter à l'autonomie exigée par l'université. La précarité étudiante y joue aussi un rôle majeur : selon l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE), **près de 30 % des étudiants déclarent avoir des difficultés financières majeures**, et un tiers d'entre eux exerce une activité salariée qui nuit à leurs études.

Les bourses sur critères sociaux, bien que fondamentales, **ne couvrent pas suffisamment le coût de la vie étudiante**, notamment dans les grandes villes où le logement, les transports et l'alimentation représentent des charges très élevées. Résultat : une partie des étudiants abandonne ses études dès la première année, faute de pouvoir les financer ou de suivre le rythme.

- **Des inégalités d'accès et de parcours**

La massification de l'enseignement supérieur n'a pas supprimé les inégalités sociales ; **elle les a déplacées**. Les grandes écoles, toujours aussi sélectives, **restent majoritairement accessibles aux élèves issus des classes supérieures**, tandis que les filières universitaires les moins valorisées accueillent une majorité d'étudiants issus des classes populaires ou de l'immigration.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **les enfants d'ouvriers représentent moins de 10 % des élèves en classes préparatoires**, contre plus de 30 % à l'université. Ces écarts se retrouvent ensuite sur le marché du travail, avec des débouchés bien moins favorables pour les diplômés d'université que pour ceux issus des grandes écoles.

Le système Parcoursup, censé favoriser une orientation équitable, **est souvent perçu comme opaque et injuste**, notamment par les familles qui ne maîtrisent pas les subtilités du classement, des vœux ou des attendus. Camille, mère célibataire à Reims, confie :

« Ma fille n'a eu aucune des filières qu'elle voulait. J'ai eu l'impression qu'on ne comprenait rien, que les règles changeaient en cours de route. »

- **Un déséquilibre entre recherche et formation**

Au sein des universités, **la tension entre missions de recherche et missions pédagogiques s'est accentuée**. Faute de moyens, les enseignants-chercheurs doivent souvent arbitrer entre leurs publications (nécessaires à leur carrière) et l'encadrement des étudiants. Ce dilemme permanent **affaiblit à la fois la qualité de la formation et la vitalité de la recherche française**.

La France compte pourtant plusieurs laboratoires de très haut niveau, dans des domaines aussi variés que la médecine, la physique quantique, ou l'intelligence artificielle. Mais ces pôles d'excellence **coexistent avec une**

recherche de plus en plus précarisée, où les jeunes docteurs enchaînent des contrats courts, mal rémunérés, sans perspectives stables.

Ce système pousse les meilleurs profils à s'expatrier : selon une étude de l'INED, **près de 30 % des jeunes chercheurs français formés au doctorat travaillent aujourd'hui à l'étranger**, faute de postes en France. Cette fuite des cerveaux est un énorme gâchis pour l'avenir scientifique du pays.

- **Des universités en perte d'attractivité internationale**

Autre indicateur préoccupant : **la place des universités françaises dans les classements internationaux**. Alors que les établissements anglo-saxons ou asiatiques dominent largement les palmarès mondiaux (Shanghai, QS), les universités françaises peinent à émerger. Même les grandes institutions comme la Sorbonne, Strasbourg ou Aix-Marseille **souffrent d'un manque de visibilité, d'internationalisation et de moyens pour attirer les meilleurs talents**.

Le nombre de publications scientifiques françaises recule régulièrement dans les bases de données mondiales. La part de doctorants étrangers, autrefois un point fort de notre système, **diminue depuis cinq ans**, notamment en raison des difficultés administratives croissantes, des frais de scolarité augmentés pour les non-Européens, et d'une image dégradée de l'accueil en France.

7.2 – Une recherche sous-financée et en perte de vitesse

- **Une ambition scientifique historique, aujourd'hui délaissée**

La France a longtemps été un **pilier de la recherche scientifique mondiale**. De Louis Pasteur à Marie Curie, de Claude Bernard à Cédric Villani, le pays a produit des figures majeures dans les sciences

fondamentales, la médecine, les mathématiques ou encore les sciences humaines. L'État, dès l'après-guerre, avait fait de la recherche une **priorité nationale**, avec la création d'institutions prestigieuses comme le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) ou l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale).

Mais **depuis les années 2000**, les investissements dans la recherche publique stagnent, voire reculent en valeur relative. En 2022, la France consacrait environ **2,2 % de son PIB à la recherche et développement (R&D)**, dont **seulement 0,8 % pour la recherche publique**, loin des objectifs européens de 1 %.

À titre de comparaison :

- **Allemagne : 3,1 % du PIB** consacré à la R&D, avec une forte participation du secteur privé et un soutien massif de l'État.
- **Corée du Sud : 4,5 %**, en tête mondiale, avec des investissements soutenus dans les technologies émergentes.
- **Suède, Finlande, Danemark** : entre 3 % et 3,5 %, avec un équilibre entre recherche fondamentale et appliquée.

La France n'est donc **pas à la hauteur des enjeux contemporains** : réchauffement climatique, intelligence artificielle, biotechnologies, cybersécurité, transition énergétique, vieillissement de la population... autant de domaines qui nécessitent un pilotage scientifique solide, anticipateur, et soutenu par l'État.

- **Des moyens insuffisants et mal répartis**

Le financement de la recherche en France repose sur deux grands piliers : **les dotations aux laboratoires publics** et **les financements sur projets**, via l'Agence nationale de la recherche (ANR) ou des appels d'offres européens.

Or, la tendance actuelle est de **réduire les crédits pérennes et de multiplier les financements par projet**. Résultat :

- Les chercheurs passent **près de 30 % de leur temps à remplir des dossiers de financement**.
- Les équipes doivent s'aligner sur les priorités politiques ou économiques du moment, au détriment de la liberté scientifique.
- Les jeunes chercheurs sont souvent embauchés sur **des contrats précaires de 12 ou 18 mois**, sans visibilité à moyen terme.

Lucie, biologiste au CNRS, témoigne :

« Entre la pression pour publier, les dossiers à monter, et l'instabilité des financements, j'ai parfois l'impression que faire de la science est devenu secondaire. »

Ce système crée une **course permanente à la survie**, particulièrement dans les sciences fondamentales, moins immédiatement rentables. Les laboratoires doivent faire des choix drastiques : sacrifier certains axes de recherche, renoncer à l'achat d'équipements, ou se séparer de doctorants et post-doctorants pourtant talentueux.

- **Une précarisation alarmante des chercheurs**

La situation des jeunes chercheurs est révélatrice du malaise général :

- Après un doctorat de 8 à 10 ans, souvent mal rémunéré (environ 1 500 € nets mensuels), **le passage vers un poste stable est long et incertain**.
- Les concours CNRS ou d'université sont **ultra-sélectifs**, avec des taux de réussite inférieurs à 5 % dans certaines disciplines.

- Les carrières sont marquées par l'**absence de perspectives d'évolution** rapide : un maître de conférences met souvent 15 à 20 ans à devenir professeur, avec peu de reconnaissance financière.

Beaucoup finissent par quitter la recherche, **usés par la précarité et le manque de reconnaissance**. Cette fuite des cerveaux est une perte massive pour l'innovation française. Selon une étude du CESE (2021), près de **25 % des jeunes chercheurs formés en France travaillent désormais à l'étranger**, notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Canada ou en Allemagne.

- **Une recherche déconnectée du tissu économique**

Autre faille du système français : la **faible connexion entre recherche académique et entreprises**. Alors que des pays comme l'Allemagne, la Corée du Sud ou les Pays-Bas ont bâti des ponts solides entre laboratoires publics, start-ups et industrie, la France reste marquée par une séparation culturelle et institutionnelle.

Les raisons sont multiples :

- Une **culture administrative centralisée**, peu souple face à l'innovation privée.
- Une **méfiance réciproque** entre scientifiques et entrepreneurs, nourrie par des logiques différentes (temps long vs rentabilité immédiate).
- Un manque de structures intermédiaires efficaces, comme les incubateurs technologiques ou les pôles de compétitivité.

Résultat : de nombreuses **découvertes françaises ne trouvent pas de débouchés industriels**, ou sont exploitées à l'étranger. La faiblesse des brevets déposés, la rareté des spin-offs académiques, et l'exode des ingénieurs en sont des symptômes évidents.

- **L'innovation française à la traîne**

Cette désorganisation se reflète dans les classements mondiaux de l'innovation. Selon le Global Innovation Index 2023 (OMPI), la France se classe **12^e**, loin derrière la Suisse, la Suède, les États-Unis ou Singapour.

Elle reste performante dans la formation scientifique de base, la publication d'articles, et la qualité de ses laboratoires. Mais elle est **en retard sur la valorisation économique de la recherche**, sur le nombre de brevets déposés, et sur la création de start-ups deeptech.

Par exemple, en 2022 :

- La **France a déposé 8 200 brevets à l'Office européen des brevets**, contre plus de 25 000 pour l'Allemagne.
- Le **nombre de start-ups issues des laboratoires publics** est estimé à 250 par an, très faible rapporté à la richesse du vivier scientifique.

7.3 – Orientation, échec et fracture sociale dans le supérieur

- **Un système d'orientation opaque et anxiogène**

L'orientation vers l'enseignement supérieur constitue une étape clé dans la trajectoire de chaque jeune Français. Pourtant, elle est trop souvent vécue comme une épreuve brutale, mal accompagnée et injuste. La plateforme Parcoursup, instaurée en 2018 pour remplacer Admission Post-Bac (APB), a introduit davantage d'algorithmes, de critères flous et d'opacité, suscitant inquiétudes, incompréhensions et parfois colère.

Chaque année, des milliers de lycéens reçoivent des réponses partielles, attendent des mois sur des listes d'attente, ou se retrouvent sans affectation malgré des dossiers solides. Dans les faits :

- Parcoursup repose sur des **logiques locales** d'admission (attendus, taux de pression, hiérarchisation des vœux) difficilement lisibles.
- Les lycéens issus des **lycées défavorisés** sont souvent pénalisés, car leur dossier est moins valorisé à diplôme équivalent.
- L'absence de hiérarchisation des vœux a complexifié le système, et rendu plus difficile l'anticipation pour les universités.

Marie, lycéenne en terminale dans un établissement REP+, explique :

« Même avec 15 de moyenne, je n'ai eu que des refus en BTS. J'ai fini par accepter une licence que je ne voulais pas. Je n'ai pas eu le sentiment qu'on m'écoutait ou m'aidait à construire un vrai projet. »

Au-delà de Parcoursup, c'est tout le processus d'orientation en France qui pose problème. Trop souvent, il est :

- Tardif : la réflexion sur l'avenir commence véritablement en terminale, voire après.
- Sous-dimensionné : il existe **moins d'un conseiller d'orientation pour 1 200 élèves**.
- Reproducteur d'inégalités : les familles les plus aisées savent mobiliser les codes, les réseaux et les filières sélectives ; les autres naviguent à l'aveugle.
- **Des filières engorgées, inadaptées et dévalorisées**

L'orientation dans le supérieur se traduit souvent par une logique de tri social :

- Les élèves des milieux favorisés s'orientent vers les classes préparatoires, les écoles de commerce ou d'ingénieurs.

- Ceux des milieux populaires sont plus nombreux à rejoindre des licences universitaires non sélectives ou des BTS et DUT techniques.

Mais le problème ne réside pas uniquement dans cette répartition : c'est aussi la **désorganisation structurelle** de l'offre de formation qui accentue les difficultés :

- **Trop peu de places en filières courtes professionnalisantes** (BTS, BUT, IFSI, etc.) malgré leur attractivité et leur utilité sociale.
- **Filières universitaires trop théoriques**, mal connectées au marché de l'emploi.
- **Manque d'alternance**, pourtant efficace pour insérer les jeunes dans le monde du travail.

Conséquence : un **taux d'échec massif**, notamment en première année de licence, où **près d'un étudiant sur deux décroche ou se réoriente**. Cette hémorragie est particulièrement forte en sociologie, psychologie, droit ou STAPS, des filières surchargées, parfois avec **un enseignant pour 60 à 100 étudiants**.

- **Une fracture sociale persistante dans l'enseignement supérieur**

Le système français reste profondément inégalitaire. Selon les données de l'INSEE et de l'Observatoire des inégalités :

- **Seuls 9 % des enfants d'ouvriers accèdent aux grandes écoles**, contre 55 % des enfants de cadres.
- **La proportion d'étudiants boursiers dans les classes préparatoires** reste faible, malgré les dispositifs de soutien.

- Les **coûts cachés** (logement, transports, frais d'inscription, matériel) pèsent lourdement sur les étudiants issus de familles modestes, malgré les aides existantes.

Dans les universités, la précarité étudiante est devenue structurelle. En 2023, plus de **30 % des étudiants déclaraient avoir sauté un repas faute de moyens**. Les files d'attente devant les distributions alimentaires du CROUS ou des associations caritatives en sont un triste symbole.

Cette précarité impacte la réussite académique, la santé mentale, la mobilité et l'engagement. Paul, étudiant en licence à Nantes, témoigne :

« Entre les cours, le boulot alimentaire et les démarches administratives, je n'ai pas le temps d'étudier correctement. On n'est pas égaux face aux examens. »

- **Une orientation trop rigide, une seconde chance difficile**

Le système français valorise très peu les parcours alternatifs, les réorientations, ou les « secondes chances ». Il existe peu de passerelles entre les filières, et la validation des acquis (VAE) reste marginale. Cette rigidité pénalise les profils atypiques, les élèves qui mûrissent tardivement, ou ceux qui se trompent dans leur choix initial.

Contrairement à d'autres pays (Canada, Pays-Bas, Allemagne), la France propose peu de **dispositifs de réorientation souples** en cours d'année, ou de **formations modulaires** adaptables aux besoins individuels.

Cette rigidité renforce l'exclusion. Ceux qui échouent en première année n'ont souvent d'autre choix que d'abandonner ou de repartir à zéro, sans valorisation des acquis précédents.

7.4 – Vers un enseignement supérieur plus accessible, diversifié et inclusif

- **Un impératif démocratique et économique**

Dans un monde en mutation rapide, l'enseignement supérieur n'est plus réservé à une élite : il est devenu un **pilier fondamental de la démocratie moderne** et un **levier stratégique pour la compétitivité nationale**. Une société qui refuse à une large part de sa jeunesse l'accès à une formation de qualité condamne non seulement des individus, mais affaiblit son avenir collectif.

Or, en France, **l'accès au supérieur reste fortement corrélé à l'origine sociale, au lieu de résidence et au niveau d'information de la famille**. La massification n'a pas été accompagnée d'une véritable démocratisation. Les études supérieures sont devenues un labyrinthe, dans lequel seuls les plus armés socialement et culturellement trouvent leur chemin.

L'objectif d'un système juste et efficace doit donc être double :

- Offrir à **chacun un accès réel, et non seulement théorique**, à l'enseignement supérieur.
- Valoriser une **diversité de parcours**, de rythmes et de profils, pour s'adapter à toutes les trajectoires de vie.

- **Diversifier l'offre pour répondre aux besoins réels**

Un enseignement supérieur inclusif ne se contente pas de multiplier les places : il doit proposer une **offre diversifiée**, adaptée aux aspirations des étudiants comme aux besoins économiques et sociaux du pays.

Aujourd'hui, la France souffre encore d'un déséquilibre entre filières générales et professionnalisantes :

- Les **filières universitaires traditionnelles** (licence de droit, de psychologie, de sociologie, etc.) accueillent massivement les bacheliers sans préparation concrète au marché du travail.
- À l'inverse, les **formations courtes professionnalisantes** (BTS, BUT, écoles spécialisées) sont sous-financées, malgré leur excellent taux d'insertion.

Il est indispensable de :

- **Renforcer les formations professionnalisantes**, avec des contenus actualisés, des enseignants issus du monde professionnel, et des partenariats solides avec les entreprises locales.
- Développer une **vraie culture de l'alternance**, dès la licence, en s'appuyant sur les exemples allemands et autrichiens.
- **Créer des passerelles souples** entre les filières pour permettre des réorientations sans pénaliser les étudiants.

Un système diversifié ne hiérarchise pas les parcours, il reconnaît leur **complémentarité**. Un BTS dans la maintenance industrielle ou une école d'infirmiers ne vaut pas moins, socialement, qu'une prépa littéraire ou une licence de philosophie.

- **Renforcer l'accompagnement et le tutorat**

L'un des maillons faibles de l'enseignement supérieur français est l'accompagnement pédagogique. Dans les premières années de licence, les étudiants arrivent souvent seuls, livrés à eux-mêmes, sans encadrement personnalisé, dans des amphis surpeuplés.

À l'inverse, les grandes écoles proposent un **accompagnement individualisé**, des suivis réguliers, des groupes restreints, et des projets concrets. Il n'est pas acceptable qu'un étudiant de licence reçoive 4 fois moins d'heures d'encadrement qu'un élève en CPGE.

Pour rendre le système plus juste, il faut :

- Mettre en place des **tutorats systématiques** : étudiants de M1/M2 accompagnant les L1, binômes pédagogiques entre pairs, référents enseignants identifiés.
- Créer un **véritable service d'orientation dans les universités**, avec des conseillers formés, disponibles, et bien répartis sur le territoire.
- Encourager le **travail en petits groupes, les ateliers pratiques, les cours interactifs**, particulièrement en première année.

Ces mesures sont peu coûteuses au regard des bénéfices : un étudiant mieux accompagné réussit mieux, s'intègre plus facilement, et abandonne moins.

- **Assurer une égalité matérielle d'accès aux études**

L'inclusion ne peut être effective sans une **réelle égalité d'accès matériel** : logement, alimentation, transports, équipement numérique, santé. Or, la précarité étudiante est devenue endémique :

- 1 étudiant sur 2 travaille à côté de ses études.
- 1 sur 3 renonce à des soins par manque d'argent.
- La majorité vit dans des logements exigus, mal isolés ou trop chers.

Le système des bourses, bien que massif (plus de 750 000 boursiers), reste **complexe, insuffisant et mal adapté aux réalités de la vie étudiante**.

Il faut :

- **Simplifier les critères d'attribution**, en tenant compte de la réalité des charges (parents divorcés, autonomie réelle, précarité invisible).

- **Augmenter significativement le montant des bourses**, pour les aligner sur un véritable minimum de vie étudiante (logement + alimentation + transport).
- Créer un **revenu universel étudiant de base**, conditionné à l'assiduité, et complété par des dispositifs incitatifs (stage, bénévolat, tutorat).

Cette mesure serait un **investissement structurant dans la jeunesse**, bien plus rentable que de réparer les conséquences de l'échec ou du décrochage.

- **Inclure les profils atypiques et valoriser la seconde chance**

Enfin, une société inclusive est une société qui reconnaît les **parcours non linéaires** : reprise d'études, réorientation, études en décalé, parcours en alternance, entrée tardive dans le supérieur.

Aujourd'hui, le système reste trop rigide : une fois sorti de la voie "royale", le retour est difficile. La validation des acquis de l'expérience (VAE), censée offrir une passerelle entre l'expérience professionnelle et le diplôme, reste **marginale**, méconnue, et mal accompagnée.

Pour valoriser la diversité des profils, il faut :

- Développer des **cursus flexibles** : licences modulables, entrées et sorties possibles à chaque semestre, capitalisation de crédits.
- Repenser l'université comme un **lieu de formation tout au long de la vie**, ouvert à tous, à tout âge.
- Renforcer les **dispositifs passerelles** entre lycée professionnel, BTS, université, et écoles spécialisées.

La société de demain sera celle de la **formation continue**, de la mobilité professionnelle, des parcours hybrides. L'université doit s'y préparer dès aujourd'hui.

7.5 – Recherche publique : excellence menacée, avenir à réinventer

Un patrimoine scientifique en déclin silencieux

La France a longtemps figuré parmi les nations pionnières de la recherche scientifique. De Louis Pasteur à Marie Curie, de l'astronomie à la biologie, l'histoire de la recherche française est jalonnée d'innovations majeures. Pourtant, aujourd'hui, cette excellence semble s'effriter. Derrière quelques laboratoires d'élite et des résultats encore honorables au niveau international, **la recherche publique française traverse une crise structurelle**, faite de sous-financement, de bureaucratisation et de précarité croissante.

Le désengagement progressif de l'État est manifeste : en pourcentage du PIB, **les dépenses publiques consacrées à la recherche stagnent depuis plus de vingt ans**, oscillant autour de 0,8 %, bien en dessous de l'objectif européen de 1 %. À titre de comparaison, l'Allemagne investit 1,1 %, la Corée du Sud 1,3 % et les pays scandinaves frôlent les 1,5 %. Cette faiblesse budgétaire a des conséquences directes sur l'attractivité des carrières, la compétitivité des laboratoires et la visibilité de la France sur la scène scientifique mondiale.

- **Une précarité structurelle des chercheurs**

Le mal le plus profond qui ronge la recherche publique française est la précarité des statuts. De nombreux jeunes chercheurs sont **embauchés sur des contrats courts, mal rémunérés, sans perspectives claires de titularisation**, ce qui nuit gravement à leur stabilité personnelle et à leur productivité scientifique. Cette insécurité professionnelle est l'une des causes majeures de la fuite des cerveaux.

Chaque année, **des centaines de jeunes docteurs français partent à l'étranger**, attirés par de meilleures conditions de travail, des laboratoires mieux équipés, et des environnements plus favorables à la créativité. Le Canada, les États-Unis, l'Allemagne ou la Suisse captent ainsi des talents

formés en France, au prix d'un investissement éducatif non valorisé nationalement.

Le statut du doctorat en France est encore **insuffisamment reconnu dans le monde professionnel**. En dehors du monde académique, le titre de docteur est mal valorisé dans les entreprises, contrairement à ce qui se pratique en Allemagne ou en Scandinavie. Il en résulte un déclasserment symbolique et matériel qui décourage les vocations scientifiques.

- **Des moyens insuffisants et mal alloués**

Au-delà des salaires, **les budgets de fonctionnement des laboratoires sont souvent dérisoires**, obligeant les équipes à passer un temps considérable à rechercher des financements. Cette course aux appels à projets, notamment via l'Agence nationale de la recherche (ANR), impose une logique de compétition permanente, au détriment de la sérénité et de la liberté scientifique.

Les taux de sélection des projets sont inférieurs à 15 %, ce qui signifie que **des projets de qualité ne sont pas financés**, faute de place. En parallèle, les lourdeurs administratives, les procédures d'évaluation redondantes, et les exigences bureaucratiques (justificatifs, reporting, bilans) grèvent le temps des chercheurs, au détriment du travail intellectuel.

De nombreux directeurs de laboratoire dénoncent un **modèle de gestion technocratique**, qui favorise l'optimisation comptable au lieu de la vision scientifique. Le système de financement gagnerait à être simplifié, assoupli et recentré sur la confiance et l'autonomie des équipes.

- **Une fragmentation des structures et un manque de coordination**

Le paysage de la recherche publique française est particulièrement éclaté : CNRS, INSERM, INRIA, IRD, CEA, INRAE, universités, écoles d'ingénieurs... autant d'acteurs qui fonctionnent souvent en silos, avec des cultures, des priorités et des modalités de gestion différentes. Cette fragmentation nuit à la lisibilité de l'écosystème, freine les synergies, et complique la coopération interdisciplinaire.

Par ailleurs, les liens entre recherche publique et monde économique restent **trop faibles**. Les pôles de compétitivité, les incubateurs universitaires, ou les partenariats public-privé existent, mais ils sont encore sous-développés par rapport aux standards des pays anglo-saxons ou scandinaves. Trop de brevets restent inutilisés, trop de start-ups innovantes peinent à décoller faute d'un accompagnement structuré.

Enfin, les chercheurs manquent parfois de formation ou de soutien pour valoriser leurs travaux, créer une entreprise, ou développer des applications concrètes. Il est urgent de **renforcer la culture de l'innovation**, sans pour autant sacrifier la recherche fondamentale, indispensable à long terme.

- **Des champs stratégiques délaissés**

Dans les secteurs clés pour le futur – intelligence artificielle, biotechnologies, énergies vertes, cybersécurité, matériaux innovants – **la France accuse un retard croissant**. Les grandes puissances investissent massivement dans ces domaines, les inscrivant au cœur de leur stratégie de souveraineté et de développement.

La pandémie de COVID-19 a illustré les faiblesses du système français : **pas de vaccin développé en temps utile, des équipements de protection produits à l'étranger, des chaînes logistiques dépendantes**. Pourtant, les compétences existent ; ce qui manque, ce sont

des politiques industrielles de long terme, un pilotage stratégique, et une vision ambitieuse.

Il en va de **notre indépendance technologique, énergétique, sanitaire**. La recherche publique doit redevenir une priorité nationale, au même titre que la défense ou l'éducation.

- **Une vision à reconstruire**

Il ne suffit pas d'augmenter les budgets : il faut **réinventer une vision de la recherche**, capable de concilier excellence scientifique, utilité sociale, liberté intellectuelle et coopération internationale. La recherche ne doit pas être un sanctuaire élitiste, mais un bien commun au service de la société.

Cela suppose :

- Une revalorisation symbolique et matérielle des chercheurs.
- Une simplification des circuits de financement.
- Une plus grande autonomie des équipes.
- Un pilotage stratégique sur les enjeux majeurs du XXI^e siècle.
- Une meilleure articulation entre science, économie et société.

La France a tout pour redevenir un leader scientifique mondial. Mais cela suppose un **engagement politique fort**, des investissements massifs, et une reconnaissance renouvelée du rôle fondamental de la science dans le progrès humain.

7.6 – Université, égalité et mobilité sociale : une promesse républicaine en échec

- **Un système universitaire massifié, mais inégalitaire**

Depuis les années 1980, l'université française a connu une forte massification. Le nombre d'étudiants a doublé en 30 ans, atteignant près de **3 millions d'inscrits** en 2024. Ce développement, porté par l'ouverture de l'enseignement supérieur, aurait pu constituer un formidable levier de démocratisation et de mobilité sociale. Or, paradoxalement, **l'université reproduit aujourd'hui les inégalités sociales plutôt qu'elle ne les corrige.**

Selon les données du ministère de l'Enseignement supérieur, **un enfant d'ouvrier a trois fois moins de chances d'intégrer une filière sélective** qu'un enfant de cadre. En sciences humaines et sociales, dans les filières dites "non sélectives", le taux de réussite en licence reste inférieur à 40 % après trois ans. La reproduction sociale est donc non seulement massive, mais aggravée par un système d'orientation opaque, une organisation rigide et une qualité d'encadrement inégale selon les filières et les universités.

Comme le souligne Camille, maîtresse de conférences à l'université de Lille :

« Nous faisons face à une forme d'inégalité silencieuse. Les étudiants arrivent avec des bagages culturels et sociaux très disparates, mais le système ne fait rien pour les compenser. »

- **Des conditions d'étude dégradées pour les plus fragiles**

Les universités, contrairement aux classes préparatoires ou aux grandes écoles, disposent de **moyens limités** pour accompagner les étudiants. Les taux d'encadrement sont très faibles : un enseignant pour plus de 50 à 70 étudiants dans de nombreuses filières, voire au-delà dans les premières années.

Les campus sont souvent vétustes, mal entretenus, et manquent de bibliothèques ouvertes tardivement, d'espaces de travail adaptés, ou de services de soutien psychologique. Loin des clichés des grandes universités parisiennes ou des établissements prestigieux, **la majorité des étudiants en licence vivent une expérience universitaire marquée par l'isolement, le décrochage, et le sous-investissement.**

En 2023, plus de 21 % des étudiants vivaient sous le seuil de pauvreté. La précarité alimentaire, le mal-logement, et l'obligation de cumuler études et petits boulots sont autant de freins à leur réussite. La pandémie de COVID-19 a mis en lumière cette fragilité : des files d'attente devant les distributions alimentaires étudiantes ont sidéré l'opinion publique, révélant un mal profond et ancien.

- **Une orientation inégalitaire et anxiogène**

Le système d'orientation français reste un des **maillons faibles de l'enseignement supérieur**. La plateforme Parcoursup, bien que modernisée, reste critiquée pour son opacité, son caractère stressant et sa logique algorithmique difficilement compréhensible. Pour les élèves issus de milieux populaires ou de zones rurales, l'orientation repose souvent sur des choix par défaut, mal informés, et peu accompagnés.

Les inégalités d'orientation commencent dès le collège. Les lycéens des lycées prestigieux disposent de **conseillers d'orientation impliqués, de réseaux familiaux et d'informations précises**, tandis que ceux des établissements en REP+ peinent à accéder à une connaissance claire des parcours et des débouchés. Résultat : les enfants des classes moyennes et supérieures investissent massivement les filières sélectives, pendant que les autres se rabattent sur les filières générales ou professionnelles avec des taux de réussite inférieurs.

Le mérite individuel, censé être le fondement de la République, est fortement corrélé à l'environnement social d'origine. Sans un

accompagnement renforcé, personnalisé et accessible, **l'égalité des chances reste un mythe.**

- **Les grandes écoles, bastions de l'entre-soi**

La France est l'un des rares pays à maintenir un système dual : **les universités pour tous et les grandes écoles pour une élite.** Cette architecture crée une hiérarchie implicite entre les filières, avec des conséquences sociales majeures. L'accès aux grandes écoles reste extrêmement socialement discriminant : selon les chiffres de Sciences Po Paris, seuls **12 % des élèves admis en 2022 étaient issus de milieux ouvriers ou employés.**

Les classes préparatoires, censées incarner l'excellence républicaine, concentrent encore plus ces inégalités. La sur-représentation des élèves des lycées parisiens ou des grandes métropoles, la pression sociale, et le coût indirect (logement, alimentation, soutien scolaire) découragent de nombreux élèves brillants issus de milieux modestes.

Il ne s'agit pas d'opposer université et grandes écoles, mais de **réfléchir à un modèle plus intégré, plus juste, et plus cohérent**, où la sélection serait basée sur le potentiel et non sur les ressources sociales ou géographiques.

- **Une mobilité sociale en panne**

L'université ne remplit plus son rôle d'ascenseur social. Selon une étude de l'INSEE de 2022, **seulement 1 étudiant sur 5 issu de la première génération universitaire accède aux niveaux de qualification et de revenus des classes supérieures.** Le diplôme reste un facteur de différenciation sociale, mais il ne garantit plus la mobilité ascendante.

Les débouchés sont très inégaux selon les filières. Certaines, comme le droit, la médecine, ou l'ingénierie, offrent encore une bonne insertion. D'autres, comme certaines filières en sciences humaines, souffrent d'une dévalorisation sociale et d'une inadéquation au marché du travail. L'absence de liens solides avec les milieux professionnels, le manque de stages encadrés, et la faiblesse du réseau des universités aggravent cette situation.

Il faut **repenser en profondeur le lien entre formation, employabilité et accompagnement**. Les universités doivent redevenir des lieux d'émancipation, mais aussi de préparation réaliste à la vie active.

- **L'université, enjeu républicain majeur**

L'université française est à un tournant. Elle doit passer d'un modèle d'accueil massif mais indifférencié, à un modèle d'excellence accessible, équitable et inséré dans la société. Cela suppose :

- **Des moyens renforcés**, notamment dans les premières années et les filières sous tension.
- **Une orientation réformée**, humaine, accessible, et accompagnée dès le collège.
- **Une revalorisation symbolique et pratique des filières universitaires**, avec un soutien fort à la recherche et à l'innovation pédagogique.
- **Un décroisement avec les grandes écoles**, pour favoriser les passerelles, la mixité sociale et la complémentarité des parcours.
- **Un accompagnement social accru**, avec des aides renforcées pour les étudiants précaires, des logements accessibles et un soutien psychologique adapté.

La réussite étudiante ne peut reposer uniquement sur le mérite individuel. Elle dépend des conditions collectives d'apprentissage, d'accompagnement et de justice sociale. Redonner à l'université sa vocation émancipatrice, c'est défendre la promesse même de la République.

7.7 – Pilotage stratégique et gouvernance universitaire : entre inertie et fragmentation

- **Des universités juridiquement autonomes, mais structurellement dépendantes**

Depuis la loi LRU (Libertés et Responsabilités des Universités) de 2007, les établissements d'enseignement supérieur bénéficient d'une autonomie accrue en matière de gestion budgétaire, de recrutement, et de stratégie pédagogique. En théorie, cela devait permettre une meilleure adaptation aux réalités locales, une réactivité accrue et un pilotage stratégique modernisé. Mais dans la pratique, **cette autonomie est souvent illusoire.**

La dépendance financière à l'égard de l'État reste massive : en moyenne, plus de 80 % du budget des universités provient de subventions publiques. Cette situation limite leur capacité à expérimenter, à se différencier ou à investir dans des innovations de rupture. Les marges de manœuvre sont réduites par une **répartition des dotations souvent rigide, opaque et centrée sur la masse salariale.**

En parallèle, la gestion des ressources humaines reste largement encadrée par la fonction publique d'État, ce qui empêche toute politique d'attractivité ambitieuse pour les enseignants-chercheurs. Comme le souligne Nathalie, présidente d'université en région :

« Nous avons la responsabilité juridique, mais pas les leviers opérationnels. C'est une autonomie sous tutelle, frustrante et inefficace. »

- **Un pilotage stratégique souvent déconnecté des enjeux de terrain**

Le pilotage stratégique repose sur des conseils d'administration élargis à divers représentants (enseignants, étudiants, personnels, personnalités extérieures). Mais ces instances, loin de fonctionner comme de véritables think tanks ou directions de l'innovation, sont souvent absorbées par la gestion de l'urgence : tensions budgétaires, crise des locaux, gestion de conflits internes, pressions syndicales.

De nombreuses universités peinent à définir une vision claire à moyen ou long terme. Peu d'entre elles disposent d'une stratégie formalisée sur l'emploi des diplômés, le développement de filières innovantes, ou la recherche partenariale avec les entreprises. **Le court-termisme administratif prend souvent le pas sur la stratégie académique.**

Il existe pourtant des exemples inspirants. L'Université Grenoble Alpes, fusionnée en 2020, a su mettre en œuvre une politique claire de spécialisation autour des sciences, de l'ingénierie et de l'environnement, avec un pilotage plus intégré et des partenariats publics-privés structurants. Mais ces réussites restent rares et dépendent encore trop des individus que des structures.

- **Des relations encore difficiles avec les entreprises et les collectivités**

La gouvernance universitaire est souvent cloisonnée. Les relations avec les entreprises, pourtant cruciales pour l'insertion professionnelle des étudiants et la valorisation de la recherche, restent embryonnaires dans beaucoup d'établissements. De nombreuses universités ne disposent pas de cellule de liaison avec les milieux économiques, ou fonctionnent avec **des stages non coordonnés, des formations peu professionnalisantes et des partenariats peu pérennes.**

La même difficulté s'observe dans les relations avec les collectivités territoriales. Si certaines régions soutiennent activement leurs universités à travers des financements, des projets immobiliers ou des politiques de recherche concertées, d'autres laissent les établissements isolés, dans une forme de **double injonction contradictoire : être autonome tout en respectant les priorités nationales.**

Un maire d'une grande ville universitaire résume :

« L'université est dans ma commune, mais je n'ai aucun levier pour dialoguer avec elle sur l'offre de formation ou la vie étudiante. C'est une institution fermée sur elle-même. »

Cette absence de dialogue interinstitutionnel empêche la construction de véritables écosystèmes territoriaux de la connaissance, à l'image de ce que l'on observe dans des pays comme l'Allemagne ou les Pays-Bas.

Des mécanismes d'évaluation encore trop formels

Le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) a pour mission de contrôler la qualité des formations, de la gouvernance et de la recherche. Si son existence est essentielle, ses évaluations sont parfois perçues comme **trop formelles, trop ponctuelles, et peu suivies d'effets.**

La logique de reddition de comptes est encore peu ancrée dans la culture universitaire française. Contrairement à d'autres pays (notamment anglo-saxons), il n'existe pas de **véritable pilotage par la performance ni de culture du résultat.** Les indicateurs sont souvent mal utilisés, mal communiqués, ou même contestés dans leur légitimité.

Les directions d'université sont ainsi rarement tenues responsables de l'efficacité de leur stratégie, du taux de réussite des étudiants, ou de la qualité de l'insertion professionnelle. L'absence de transparence sur les données publiques nuit à la lisibilité du système pour les usagers comme pour les financeurs.

- **Vers une gouvernance universitaire réinventée ?**

Il est urgent de réformer la gouvernance des universités pour la rendre **plus lisible, plus souple et plus orientée vers l'efficacité réelle**. Il ne s'agit pas de copier le modèle anglo-saxon intégralement, mais d'en tirer des leçons sur la gestion stratégique, le lien avec l'environnement économique, et la valorisation des résultats.

Cela suppose :

- **Une clarification des responsabilités** entre les différentes tutelles (État, régions, universités elles-mêmes).
 - **Une gouvernance recentrée** sur des objectifs académiques et sociaux, et non seulement budgétaires.
 - **Des conseils d'administration plus stratégiques**, dotés de pouvoirs clairs et composés de membres compétents et diversifiés.
 - **Une évaluation continue et ouverte** des résultats, des formations et de la vie étudiante, avec des indicateurs partagés et accessibles.
 - **Une intégration renforcée avec les territoires**, via des conventions pluriannuelles avec les collectivités locales, et des partenariats structurés avec les acteurs économiques.
-
- **Repenser le pilotage pour restaurer la vision**

La gouvernance universitaire française souffre de trois maux : l'inertie administrative, la fragmentation institutionnelle et l'absence de stratégie lisible. Pour que l'université retrouve sa place centrale dans la société, elle doit être pilotée comme une véritable organisation d'intérêt général : avec des objectifs clairs, des moyens adaptés, et une responsabilité dans les résultats.

Les défis à relever sont immenses : démocratisation, excellence, internationalisation, innovation. Ils ne pourront être atteints qu'à condition de sortir d'un modèle figé, hérité de l'après-guerre, pour construire **une université du XXIe siècle, stratégique, inclusive et ouverte sur son territoire.**

7.8 – L'université à l'international : rayonnement ou décrochage ?

- **Une tradition universitaire respectée, mais une visibilité affaiblie**

La France a longtemps été perçue comme une terre d'excellence académique. Ses universités, ses grandes écoles et ses centres de recherche ont formé des générations de scientifiques, d'écrivains, de philosophes et d'ingénieurs de renom. Des figures telles que Pierre et Marie Curie, Louis Pasteur, Claude Lévi-Strauss ou encore Jacques Derrida ont contribué à faire rayonner l'université française bien au-delà de ses frontières.

Pourtant, **ce prestige hérité ne suffit plus à garantir une position forte dans le paysage mondial de l'enseignement supérieur.** Les classements internationaux – tels que le Shanghai Ranking, le QS World University Ranking ou le Times Higher Education – placent rarement les universités françaises parmi les premières. Si certaines institutions comme PSL (Paris Sciences & Lettres), Sorbonne Université ou l'École Polytechnique tirent leur épingle du jeu, la majorité reste reléguée dans des rangs secondaires, voire absents du radar.

Cette situation traduit **un manque d'investissement stratégique** dans la visibilité internationale, la qualité de l'accueil des étudiants étrangers, la publication scientifique et la participation aux grands réseaux mondiaux.

- **Des classements internationaux peu favorables à notre modèle**

L'un des obstacles majeurs réside dans **l'inadéquation entre le modèle français et les critères utilisés par les grands classements mondiaux.**

Ces derniers privilégient :

- La recherche en langue anglaise,
- Le volume de publications dans des revues anglo-saxonnes,
- La part d'étudiants et d'enseignants étrangers,
- La reconnaissance internationale de la marque universitaire.

Or, le système français souffre d'une **dispersion institutionnelle** (universités, grandes écoles, organismes de recherche séparés), d'un usage encore limité de l'anglais comme langue d'enseignement et d'un déficit de stratégie de marque. En outre, les publications sont souvent attribuées aux grands organismes (CNRS, INSERM, INRIA) plutôt qu'aux universités elles-mêmes, **ce qui affaiblit leur visibilité dans les bases de données internationales.**

Cela ne signifie pas que les établissements français sont de moindre qualité, mais qu'ils sont **mal positionnés dans des outils qui structurent aujourd'hui l'attractivité académique mondiale.**

- **Une attractivité réelle mais menacée pour les étudiants internationaux**

Avec plus de 400 000 étudiants étrangers en 2023, la France reste la **quatrième destination mondiale** pour l'enseignement supérieur, derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie. Cette place importante s'explique par :

- La qualité globale des formations,

- Le faible coût d'inscription comparé aux pays anglo-saxons,
- Le prestige culturel et historique de la France.

Cependant, **l'attractivité tend à stagner**, voire à reculer dans certains domaines. Plusieurs facteurs sont en cause :

- Une politique migratoire jugée peu accueillante (réticences à accorder des visas, complexité des démarches),
- Des hausses de frais d'inscription pour les non-Européens,
- Une offre de cours en anglais encore trop limitée,
- Une insuffisance de logements étudiants et de services d'accueil.

Mohammed, étudiant marocain à Toulouse, confie :

« Je suis venu pour la qualité des études, mais les démarches administratives sont infernales. Et pour le logement, c'est presque mission impossible. »

En parallèle, les pays concurrents comme le Canada, les Pays-Bas, l'Allemagne ou l'Irlande ont mis en place des politiques proactives pour attirer et fidéliser les talents, en facilitant l'installation, en valorisant les diplômes et en liant l'enseignement supérieur à l'emploi.

- **Des partenariats internationaux peu structurés**

Malgré la participation de nombreuses universités françaises à des programmes comme Erasmus+, Horizon Europe ou des réseaux francophones, **la coopération internationale reste fragmentée et peu visible**. La création de quelques universités européennes (alliances entre établissements de différents pays) est prometteuse, mais encore trop récente pour produire des effets structurants.

Les accords de double diplôme ou de cotutelle de thèse sont encore **l'apanage de quelques établissements moteurs**, souvent centrés à Paris. Les autres peinent à construire des partenariats durables avec des

universités étrangères, faute de moyens humains, linguistiques ou diplomatiques.

De nombreux établissements n'ont pas de **véritable direction des relations internationales dotée de ressources suffisantes**. Les mobilités étudiantes restent déséquilibrées : beaucoup d'étrangers viennent étudier en France, mais peu de Français partent à l'étranger. En 2022, seulement 16 % des étudiants français en licence avaient effectué une mobilité internationale de plus de trois mois.

- **La francophonie : une chance mal exploitée**

La France dispose pourtant d'un **réseau linguistique et culturel unique** au monde à travers la francophonie : plus de 300 millions de locuteurs, une forte présence en Afrique, en Asie du Sud-Est et dans les Caraïbes, et une image encore forte de la formation à la française.

Mais cette force potentielle est **insuffisamment exploitée au plan universitaire**. Les universités françaises ont peu de campus à l'étranger, contrairement à leurs homologues anglo-saxonnes ou chinoises. Les coopérations bilatérales sont parfois perçues comme néocoloniales ou déconnectées des besoins locaux. Et la stratégie francophone souffre d'un **manque de vision à long terme**, au-delà des discours politiques récurrents.

Une politique offensive de développement universitaire francophone permettrait pourtant à la France de **mieux rayonner culturellement tout en contribuant au développement de systèmes éducatifs durables dans les pays partenaires**.

- **Un enjeu stratégique pour le XXI^e siècle**

L'enseignement supérieur et la recherche sont aujourd'hui au cœur de la compétition internationale. Les pays qui investissent dans leurs universités, qui attirent les talents du monde entier, qui coopèrent intelligemment à l'échelle globale sont aussi ceux qui réussissent à :

- Développer des économies innovantes,
- Exporter leurs modèles de société,
- Influencer sur les normes scientifiques, technologiques et culturelles mondiales.

La France ne pourra pas rester à la traîne. Elle doit assumer une **politique universitaire internationale ambitieuse, structurée, dotée de moyens** et articulée à une vision claire de son rôle dans le monde.

Cela suppose :

- **Un renforcement de la diplomatie universitaire,**
- **Une stratégie cohérente de marque et de communication à l'international,**
- **Des investissements massifs dans l'accueil et la mobilité,**
- **Une modernisation des infrastructures numériques et pédagogiques** pour offrir des formations mixtes (présentiel / distanciel),
- **Une coopération renforcée avec les pays francophones** sur la base de partenariats équilibrés.

- **Rayonnement ou repli ?**

La France dispose d'atouts considérables pour redevenir une puissance universitaire mondiale. Mais **le rayonnement ne se décrète pas : il se construit**. Il suppose de sortir d'une logique administrative défensive pour bâtir une diplomatie académique ouverte, innovante et inspirée des meilleures pratiques internationales.

Si rien n'est fait, le risque est réel de **décrochage durable**, de marginalisation progressive dans la carte mondiale du savoir, et de perte d'influence au moment même où d'autres pays accélèrent.

L'université française doit donc choisir : **rayonner activement ou se replier lentement**.

7.9 – Recherche et innovation : un potentiel sous-exploité

- **Une tradition scientifique prestigieuse mais affaiblie**

La France a longtemps occupé une place de choix dans le monde scientifique. Des figures comme Pasteur, Curie, Charpak ou Monod ont marqué l'histoire mondiale de la recherche. Le pays s'est distingué par une production scientifique abondante, des institutions publiques de recherche solides comme le CNRS, l'INSERM, l'INRIA ou le CEA, et une tradition d'excellence dans les mathématiques, la physique, la médecine et les sciences humaines.

Pourtant, depuis une vingtaine d'années, **la recherche française semble stagner**, voire reculer dans certains domaines-clés. Le manque de financements, la fragmentation institutionnelle, la précarité des chercheurs et une certaine frilosité à l'innovation technologique fragilisent aujourd'hui un système pourtant riche de talents et de savoir-faire.

La France reste une grande nation de chercheurs, mais **elle peine à convertir ses connaissances en innovations concrètes**, et à tirer parti de ses découvertes sur le plan économique ou industriel.

- **Un sous-investissement chronique dans la recherche**

Malgré les discours officiels sur l'importance de la « société de la connaissance », **la part du PIB consacrée à la recherche et développement (R&D) en France reste faible**, autour de 2,2 %, loin derrière des pays comme :

- La Corée du Sud (plus de 4,5 %),
- Israël (4,8 %),
- L'Allemagne (3,2 %),
- Les États-Unis (2,8 %).

Surtout, **la recherche publique plafonne autour de 0,8 % du PIB**, tandis que la recherche privée reste dominée par quelques grands groupes (Airbus, Total, Sanofi, Dassault...), peu reliés aux PME ou aux startups. Cette concentration limite la diffusion de l'innovation sur l'ensemble du tissu économique.

Les investissements sont trop souvent instables, répartis selon des logiques politiques plutôt que stratégiques, et soumis à des cycles budgétaires peu propices au long terme. Résultat : **de nombreux projets sont abandonnés faute de financements pluriannuels garantis**, et l'attractivité des carrières scientifiques en pâtit.

- **Une précarité croissante des chercheurs**

Derrière le prestige des grandes institutions de recherche se cache une réalité plus sombre : **la précarisation massive de la jeune recherche**.

De nombreux docteurs enchaînent les contrats courts (post-docs, CDD universitaires, vacataires), avec peu de perspectives de titularisation ou de stabilité.

Le statut de chercheur devient de moins en moins attractif : **faible rémunération, lourdeur administrative, dépendance aux appels à projets chronophages**, et manque de reconnaissance dans la société.

Sophie, chercheuse en biologie dans une unité CNRS à Montpellier, témoigne : *« À 34 ans, je n'ai toujours pas de poste permanent. Je passe plus de temps à chercher des financements qu'à faire avancer mes recherches. Beaucoup de collègues partent à l'étranger ou quittent la recherche. »*

Cette situation alimente une **fuite des cerveaux préoccupante**, notamment vers le Canada, l'Allemagne ou les États-Unis, où les conditions de travail sont souvent meilleures. Chaque chercheur perdu représente une perte sèche d'investissement éducatif et un affaiblissement du potentiel national.

- **Une innovation bridée par la lourdeur administrative et la défiance culturelle**

En matière d'innovation, la France reste un pays ambivalent. Si elle abrite de nombreuses startups, incubateurs et pôles de compétitivité, **le passage de l'idée à l'industrialisation demeure difficile**. Plusieurs obstacles freinent cette dynamique :

- Une **bureaucratie lourde et instable**, avec des dispositifs d'aide à l'innovation changeants et complexes (crédit impôt recherche, aides Bpifrance, appels à projets européens),
- Une **faible culture de la prise de risque entrepreneurial**, souvent pénalisée par le droit du travail, la fiscalité ou la peur de l'échec,

- **Une méfiance entre le monde académique et le monde industriel**, encore très marquée par des logiques opposées de fonctionnement et de finalité.

Le lien entre universités, laboratoires publics et entreprises est bien moins intégré qu'en Allemagne, en Israël ou aux États-Unis, où les campus sont souvent de véritables hubs d'innovation. En France, les chercheurs restent **souvent isolés du monde économique**, et inversement.

- **Des réussites locales, mais trop dispersées**

Il serait injuste de noircir totalement le tableau. **Des pôles de recherche et d'innovation d'excellence existent**, portés par des universités dynamiques, des instituts thématiques puissants, ou des alliances industrielles réussies. Parmi eux :

- Saclay, autour de Polytechnique, du CEA et de l'ENS Paris-Saclay,
- Toulouse, dans l'aéronautique et l'espace,
- Grenoble, pour les nanotechnologies,
- Nantes ou Strasbourg dans la santé et les biotechnologies.

Mais ces réussites demeurent **localisées, inégalement soutenues**, et peu coordonnées à l'échelle nationale. La France n'a pas su créer un écosystème global d'innovation comme la Silicon Valley ou les clusters scandinaves.

En outre, **le tissu de PME innovantes reste fragile**, confronté à des difficultés de financement, d'accès aux marchés publics, ou d'exportation. Le lien entre la recherche fondamentale et l'innovation appliquée reste à renforcer.

- **Vers un modèle d'innovation plus intégré et audacieux**

La France ne manque ni d'idées, ni de talents, ni de centres de recherche performants. Ce qui lui fait défaut, c'est une **stratégie cohérente, stable, ambitieuse et inclusive**, capable de faire le lien entre :

- Recherche fondamentale et recherche appliquée,
- Universités et entreprises,
- Territoires et centres de décision nationaux,
- Laboratoires et industries.

Cette stratégie suppose plusieurs choix structurants :

- **Investir massivement dans la R&D**, pour atteindre au minimum les 3 % du PIB (public + privé), avec une priorité donnée aux secteurs stratégiques (santé, énergie, numérique, écologie).
- **Sécuriser les carrières scientifiques**, en titularisant davantage de jeunes chercheurs, en valorisant les parcours doctoraux dans tous les secteurs d'activité, et en créant un climat de confiance propice à la recherche de long terme.
- **Stimuler l'innovation dans les PME**, avec des dispositifs fiscaux simples, stables, et un accès facilité aux programmes publics.
- **Créer des ponts entre monde académique et monde économique**, via des incubateurs intégrés aux universités, des formations communes, des laboratoires mixtes.
- **Changer la culture collective du rapport à l'innovation**, en valorisant la recherche, l'expérimentation, l'échec comme étape du progrès, et la prise de risque comme levier de transformation.

- **Innover ou décroître**

Dans un monde où les économies les plus performantes sont aussi les plus innovantes, **la France ne peut plus se contenter d'un potentiel sous-exploité**. Elle doit faire de la recherche et de l'innovation une priorité nationale, au même titre que l'éducation ou la santé.

Cela suppose un effort budgétaire, mais surtout un changement de mentalité et de gouvernance. L'innovation n'est pas un luxe : **c'est une condition de souveraineté, de prospérité et de puissance**.

Conclusion du Chapitre 7 : Université, recherche et formation — un potentiel sacrifié

Le savoir, l'éducation supérieure et la recherche constituent les moteurs les plus puissants de toute société moderne, capable de répondre aux défis économiques, sociaux et technologiques du XXI^e siècle. Or, en France, ce levier fondamental de transformation est sous-exploité, sous-financé et souvent relégué à la périphérie des priorités politiques.

Ce chapitre a révélé une vérité dérangeante : la France forme brillamment, mais ne valorise ni ses étudiants, ni ses chercheurs, ni ses innovations. Les universités sont engorgées, les conditions d'enseignement se dégradent, la recherche publique stagne, et les inégalités d'orientation explosent.

Les blocages majeurs identifiés sont multiples :

- **Un sous-financement chronique de l'enseignement supérieur**, avec des établissements qui peinent à répondre à l'explosion du nombre d'étudiants.
- **Une précarisation des personnels universitaires**, enseignants-chercheurs mal rémunérés, contractuels instables, jeunes chercheurs découragés.

- **Un décrochage alarmant en première année**, particulièrement dans les filières non sélectives, qui montre un échec collectif en matière de préparation et d'accompagnement.
- **Une recherche publique à bout de souffle**, pénalisée par la fragmentation des financements, une bureaucratie lourde et une fuite massive des talents.
- **Une orientation scolaire marquée par la reproduction sociale**, où le destin d'un élève est trop souvent déterminé par son origine socio-économique, et non par ses aptitudes.

Ces dérives ne sont pas simplement techniques : elles sont profondément politiques. À force de négliger ses universités, la France affaiblit son avenir économique, son innovation, et sa capacité à faire société autour de valeurs partagées.

Solutions concrètes pour restaurer l'ambition universitaire et scientifique

1. Un plan d'investissement massif pour les universités publiques

- **Objectif** : améliorer les conditions d'études et d'enseignement dans tous les établissements.
- **Mesures** :
 - Augmenter de 50 % les dotations par étudiant en 5 ans, pour atteindre les standards européens.
 - Financer la rénovation des bâtiments, la création de bibliothèques, d'espaces de vie étudiante, et de laboratoires modernes.
 - Réduire le taux d'encadrement en recrutant des enseignants et en déprécarisant les postes actuels.

2. Une recherche publique réhabilitée comme priorité nationale

- **Objectif :** relancer la recherche fondamentale et appliquée pour répondre aux grands défis contemporains.
- **Mesures :**
 - Atteindre 1 % du PIB en financement de la recherche publique (contre 0,8 % aujourd'hui).
 - Sécuriser les carrières scientifiques : titularisations, hausses de salaires, perspectives claires.
 - Simplifier les circuits de financement : moins de concours bureaucratiques, plus de crédits stables pluriannuels.
 -

3. Une réforme équitable et transparente de l'orientation

- **Objectif :** permettre à chaque élève de construire un parcours éclairé, sans autocensure ni déterminisme social.
- **Mesures :**
 - Doubler le nombre de conseillers d'orientation dans les collèges et lycées, en ciblant les zones prioritaires.
 - Rendre Parcoursup plus lisible, avec des critères explicites, un droit au recours, et un accompagnement systématique.
 - Valoriser les filières technologiques et professionnelles en renforçant les passerelles vers le supérieur.

4. Une démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur

- **Objectif :** garantir que chaque jeune, quelle que soit son origine, ait accès à des études de qualité.
- **Mesures :**
 - Renforcement des bourses étudiantes, en particulier pour les classes moyennes fragilisées.
 - Création de pôles universitaires de proximité dans les territoires isolés, avec des cycles courts adaptés au tissu local.
 - Financement de logements étudiants accessibles dans toutes les villes universitaires.

5. Un lien fort entre université, entreprises et territoires

- **Objectif :** faire de l'université un moteur de développement local et national.
- **Mesures :**
 - Encourager les stages, les projets communs avec les entreprises, sans compromettre l'indépendance académique.
 - Soutenir l'émergence d'incubateurs dans les universités pour transformer les recherches en projets concrets.
 - Inscrire les établissements dans les politiques d'aménagement du territoire, en favorisant les synergies locales.

- **Refaire de la connaissance un pilier stratégique**

Réinvestir dans l'université et la recherche n'est pas un luxe. C'est une nécessité vitale dans un monde où l'intelligence collective, la capacité à innover et à comprendre le réel sont les clefs de la souveraineté et de la prospérité.

Cela suppose un changement de paradigme. Il ne suffit plus de survivre avec les moyens du bord. Il faut redonner une ambition nationale à l'université, en la considérant non comme une charge, mais comme un investissement stratégique.

La République ne tiendra pas sans égalité des chances. Et il ne peut y avoir d'égalité sans un enseignement supérieur puissant, accessible, inclusif et exigeant. C'est l'une des conditions fondamentales du redressement français.

Chapitre 8

Culture et identité

La culture est bien plus qu'un ensemble de pratiques artistiques ou de traditions folkloriques : elle est le socle vivant de l'identité d'un peuple, le reflet de ses valeurs, de son histoire, et de sa capacité à se projeter dans l'avenir. En France, ce lien entre culture et identité nationale a longtemps été un levier de cohésion sociale, d'émancipation individuelle et de rayonnement international. Pourtant, depuis plusieurs années, ce socle vacille, tiraillé entre **crises institutionnelles, injonctions contradictoires, perte de repères et montée des tensions identitaires**.

Dans un contexte de mondialisation accélérée, de fragmentation sociale et de revendications multiples, la France semble **hésiter entre un modèle universaliste en perte de souffle et des aspirations à une reconnaissance plus spécifique des identités culturelles, régionales, religieuses ou mémorielles**. Ce tiraillement traverse les débats sur l'école, la langue, les arts, les musées, les politiques patrimoniales ou encore la laïcité. Il alimente des polémiques récurrentes sur le « wokisme », la « cancel culture », ou encore la supposée « crise de la transmission ».

Derrière ces mots souvent instrumentalisés, se posent des **questions essentielles : Que signifie aujourd'hui être français ? Comment conjuguer héritage commun et diversité réelle ? Peut-on préserver une mémoire collective sans l'imposer ? Comment faire vivre une culture nationale dans un monde numérique et multiculturel ?**

Ce chapitre explore ces tensions en profondeur. Dans un premier temps, nous dresserons un état des lieux des institutions culturelles françaises, de leur mission originelle à leurs remises en question actuelles. Nous interrogerons ensuite la place de la culture dans l'école républicaine, les enjeux autour de la langue française, et les défis posés par la numérisation des pratiques culturelles.

Enfin, nous aborderons de front **la question des fractures identitaires**, en analysant les discours de repli, de rejet ou de revalorisation des appartenances, qu'ils viennent des banlieues, des campagnes, des élites intellectuelles ou des mouvements militants.

Car si la culture est en crise, ce n'est pas parce que les citoyens ne s'y intéressent plus, mais parce que les institutions peinent à la rendre vivante, accessible, et porteuse d'un projet collectif. **Redéfinir ce que la culture signifie aujourd'hui pour la France, c'est sans doute l'un des défis les plus cruciaux de la République.**

8.1 – Une exception culturelle en perte de repères

- **Un héritage culturel exceptionnel mais fragilisé**

La France est, depuis des siècles, reconnue comme une grande puissance culturelle. Sa littérature, sa philosophie, son architecture, son art de vivre, son cinéma et son théâtre rayonnent bien au-delà de ses frontières. De Voltaire à Camus, de Molière à Godard, de la cathédrale de Chartres à la Cinémathèque française, le patrimoine artistique et intellectuel français a façonné une part essentielle de la culture mondiale.

Cette richesse a longtemps été défendue à travers un principe fort : **l'exception culturelle française**, selon lequel la culture ne doit pas être soumise aux seules lois du marché, mais protégée comme un bien commun. Cette politique s'est traduite par un soutien public massif à la création, à la diversité des œuvres, et à l'accès du plus grand nombre à la culture.

Mais depuis deux décennies, ce modèle s'érode lentement. Le désengagement progressif de l'État, les bouleversements technologiques, la concentration médiatique, et la transformation des pratiques culturelles ont mis à mal l'universalité du modèle français. **La culture ne disparaît pas, mais elle se fragmente**, se privatise, et devient moins accessible à une partie de la population.

- **Des institutions en perte de vitesse et un public en mutation**

Les grands opérateurs culturels (Opéra de Paris, Comédie-Française, musées nationaux, bibliothèques, centres dramatiques ou chorégraphiques) continuent de produire des œuvres de grande qualité. Pourtant, ils peinent à **renouveler leur public**, à sortir d'un entre-soi sociologique et à répondre aux attentes des nouvelles générations.

Le fossé s'élargit entre une offre culturelle jugée « institutionnelle » ou élitiste, et les pratiques culturelles populaires, souvent numériques, immédiates et participatives. TikTok, Netflix, les podcasts, les jeux vidéo ou les chaînes YouTube sont devenus les supports privilégiés de consommation culturelle pour les jeunes, souvent bien plus que les musées ou les théâtres.

Cette évolution ne signifie pas une disparition de la culture, mais une **mutation profonde** de ses supports, de ses langages, et de ses codes. Or, les politiques publiques ont été lentes à intégrer cette transformation. Trop souvent, elles ont opposé culture classique et culture populaire, au lieu de créer des ponts entre les deux.

Selon un rapport du ministère de la Culture de 2022, la fréquentation des institutions culturelles traditionnelles est en baisse constante depuis plus de dix ans, particulièrement en dehors des grandes métropoles. **À Paris, 80 % des visiteurs du Louvre sont étrangers ; en banlieue ou dans les villes moyennes, les équipements culturels ferment ou stagnent,** faute de moyens et de public.

- **Un financement public en stagnation**

Le budget du ministère de la Culture représente environ **0,7 % du budget de l'État**. Ce chiffre est stable, voire en recul relatif, alors même que les attentes sociales et les coûts de production artistique augmentent.

Dans les faits, la part du budget réellement dédiée à la création artistique est souvent très limitée. Une part importante est absorbée par les grandes institutions, par le fonctionnement administratif, ou par des projets ponctuels. Les petites structures indépendantes, les compagnies émergentes, les festivals locaux ou les initiatives citoyennes peinent à survivre. Beaucoup dépendent d'appels à projets complexes, chronophages et précaires.

La concentration géographique des ressources accentue les inégalités. **70 % des crédits culturels nationaux sont alloués à l'Île-de-France**, laissant les territoires ruraux ou ultramarins sous-dotés. Cette inégalité nourrit le sentiment d'abandon culturel dans de nombreux territoires.

Dans ce contexte, **le monde culturel se précarise** : artistes intermittents en difficulté, librairies indépendantes menacées, éditeurs fragiles, salles de cinéma désertées. Le modèle du service public culturel se grippe, faute d'un soutien réformé et adapté à la réalité contemporaine.

- **Des fractures symboliques et identitaires croissantes**

La culture n'est pas seulement un loisir ou un divertissement : **elle est aussi un ciment collectif**, un langage commun, une mémoire partagée. Or, cette fonction intégratrice est aujourd'hui affaiblie.

La perte de repères culturels communs fragilise la cohésion nationale. **Les grandes références partagées tendent à disparaître** : les romans classiques, l'histoire nationale, la langue elle-même deviennent objets de débat ou de désintérêt. Dans certaines écoles ou quartiers, des enseignants témoignent de la difficulté à transmettre des œuvres fondamentales, ou même à obtenir un silence pour une pièce de théâtre.

Cette fragmentation peut nourrir **un sentiment d'exclusion, voire de rejet**, vis-à-vis d'une culture perçue comme « bourgeoise », « blanche », ou « occidentale ». À l'inverse, certains milieux politiques défendent une

vision figée de la culture française, qu'ils opposent aux influences étrangères ou aux cultures urbaines.

Entre essentialisation identitaire et relativisme culturel, la politique culturelle perd ses repères et son ambition. Elle se retrouve paralysée entre **l'inclusion universelle** qu'elle prône et **les tensions symboliques** qu'elle suscite.

- **Un modèle à repenser, non à abandonner**

Face à ces mutations profondes, la France ne doit pas renoncer à sa vocation culturelle. Mais elle doit **réformer en profondeur son modèle**, pour :

- Réaffirmer que la culture est un droit pour tous, et non un privilège de quelques-uns,
- Réconcilier cultures savantes et cultures populaires,
- Redonner aux territoires les moyens de créer, transmettre et diffuser,
- Investir dans les nouveaux médias, sans abandonner le patrimoine.

Des pays comme **le Canada ou la Corée du Sud** ont su développer des modèles mixtes, associant financement public, dynamisme privé, et reconnaissance des cultures émergentes. La France peut s'en inspirer, sans renier ses spécificités.

La culture française n'a pas disparu. Elle est partout : dans les créations numériques, les festivals de rue, les cafés associatifs, les web-séries, les jeunes labels musicaux, les arts de la parole, les lectures publiques, les arts urbains. Il faut simplement lui **redonner les moyens, la reconnaissance, et l'accessibilité** qu'elle mérite.

8.2 – L’enseignement de la langue et de l’histoire en crise

- **Une perte de repères fondamentaux dans l’école républicaine**

L’école de la République a longtemps été perçue comme l’un des piliers de la culture française. Elle a forgé des générations entières autour de savoirs communs, d’une langue partagée, d’un récit historique structurant.

Pourtant, aujourd’hui, cet édifice vacille. Le niveau en français et en histoire chute de manière inquiétante, avec des conséquences lourdes sur la cohésion nationale, la pensée critique, et la construction d’un citoyen éclairé.

Selon les résultats des évaluations nationales menées au primaire et au collège, **plus de 25 % des élèves de 6e ne maîtrisent pas les compétences fondamentales en langue française**. Orthographe, grammaire, vocabulaire, capacité à rédiger une pensée claire ou à comprendre un texte complexe : tous ces piliers sont fragilisés, y compris chez les lycéens.

Cette dégradation n’est pas uniquement un problème technique. Elle touche **le cœur même de la formation intellectuelle du citoyen** : la langue est un outil de pensée, de débat, de délibération. Lorsqu’elle est mal maîtrisée, c’est l’ensemble de la capacité à argumenter, à raisonner, à exercer un jugement autonome qui s’en trouve affaibli.

- **Le recul de la maîtrise du français : un malaise systémique**

Le français est à la fois langue maternelle, langue d’instruction, et langue de culture. Mais dans les faits, son enseignement est devenu **de plus en plus marginalisé**, notamment dans le primaire. Là où autrefois on consacrait de longues heures à la dictée, à la lecture approfondie, à l’étude de textes classiques, on privilégie désormais des approches dites « ludiques », « interactives », parfois peu exigeantes.

Les horaires de français ont été réduits, les exigences diminuées, les évaluations parfois trop bienveillantes pour éviter l'échec scolaire... mais à quel prix ? Aujourd'hui, **de nombreux élèves arrivent au lycée sans savoir écrire une phrase sans faute**, ni construire un raisonnement structuré. Cette réalité est encore plus marquée dans les quartiers en difficulté, aggravant les inégalités culturelles et sociales.

Jean-Michel, professeur de lettres en collège REP (réseau d'éducation prioritaire) à Lille, témoigne :

« Je passe les trois premiers mois de l'année à corriger des choses qui, autrefois, étaient acquises au CM1. On n'enseigne plus le français : on essaie de réparer les dégâts. »

Le problème ne vient pas seulement des enseignants – souvent dévoués, compétents, mais débordés. Il vient **d'un système qui n'a cessé de diluer les exigences**, de relativiser les erreurs, de privilégier la méthode au détriment du contenu, sous prétexte de modernisation pédagogique.

- **L'enseignement de l'histoire : entre fragmentation et idéologie**

L'autre pilier de la formation civique et culturelle, c'est l'histoire. Elle permet de comprendre le présent à la lumière du passé, de situer les événements dans le temps long, de saisir la construction des institutions, des idées, des conflits.

Or, **l'enseignement de l'histoire a perdu sa cohérence**. Les programmes, souvent modifiés à chaque alternance politique, alternent périodes, approches thématiques, récits discontinus. Le fil conducteur du « récit national » a été progressivement déconstruit, au point que beaucoup d'élèves ne disposent plus des repères chronologiques de base : les dates-clés, les grandes figures, les événements structurants.

Selon une étude menée en 2021, **plus de 40 % des élèves de 3e ne savent pas situer la Révolution française dans le siècle correct**, et près de 60 % ne savent pas expliquer les causes de la Première Guerre mondiale. Ce n'est pas simplement un problème de mémoire : c'est le signe d'un **affaiblissement de la transmission historique**.

Certes, il ne s'agit pas de revenir à un récit unique et figé, mais de reconnaître que **le sens de l'histoire est essentiel** pour construire une conscience citoyenne. La pluralité des points de vue ne doit pas se faire au détriment d'une chronologie solide, ni du lien entre événements historiques et institutions actuelles.

Claire, professeure d'histoire-géographie en Seine-Saint-Denis, le résume ainsi :

« Mes élèves connaissent parfois mieux les grands faits divers récents que les fondements de la République. C'est à la fois compréhensible... et alarmant. »

- **Des conséquences profondes sur la citoyenneté et la démocratie**

La crise de l'enseignement du français et de l'histoire ne se limite pas à une perte de connaissances : **elle affaiblit le lien civique**, la capacité à comprendre les enjeux politiques, économiques et sociaux de notre époque.

La langue permet de formuler une pensée, de débattre, de voter en connaissance de cause. L'histoire permet de saisir les racines des problèmes contemporains, de résister aux simplifications et aux manipulations. Sans ces deux socles, **la démocratie s'étiole**, faute de citoyens instruits et éclairés.

Ce constat est d'autant plus préoccupant que la défiance envers les institutions croît, que les théories complotistes prospèrent, et que les

fractures identitaires s'approfondissent. **Une population mal formée est plus vulnérable aux discours simplistes et aux divisions sociales.**

Il est donc urgent de redonner à l'école sa mission centrale : former des esprits libres, cultivés, capables de comprendre, d'analyser et de transmettre. Ce travail commence dès le primaire, se poursuit au collège, et doit être réaffirmé avec force au lycée.

- **Des pistes pour refonder un enseignement structurant et exigeant**

Des solutions existent. Elles ne nécessitent pas de révolution, mais **une volonté politique forte**, un réinvestissement ciblé, et une revalorisation du rôle des enseignants. Parmi ces pistes :

- **Augmenter le temps consacré à l'étude de la langue française dès le CP**, avec des méthodes éprouvées, structurées, fondées sur la répétition, l'écriture, la lecture longue et la dictée quotidienne.
- **Réintroduire une chronologie claire et continue dans l'enseignement de l'histoire**, avec une place assumée pour le récit national, sans exclure les autres dimensions (histoire sociale, histoire des femmes, des migrations, des colonies).
- **Revaloriser le métier d'enseignant**, avec des formations initiales et continues plus exigeantes, mieux rémunérées, et centrées sur la maîtrise des contenus.
- **Développer une culture générale partagée**, par des projets transversaux entre disciplines, des partenariats avec les institutions culturelles, et une revalorisation des grandes œuvres du patrimoine.

La France ne manque pas de ressources intellectuelles, d'enseignants compétents, ni d'élèves curieux. Ce qui manque, c'est **une vision claire de ce que l'école doit transmettre**, et le courage politique de remettre le savoir au cœur du projet républicain.

8.3 – Fracture culturelle et perte de repères

- **Une nation qui doute de son identité culturelle**

La culture française, jadis perçue comme un socle commun solide, un creuset de valeurs partagées et un outil d'émancipation individuelle, traverse aujourd'hui une crise identitaire profonde. Cette crise n'est pas seulement le fruit d'un affaiblissement des moyens ou d'un désintérêt institutionnel : elle révèle **une perte de repères culturels fondamentaux** et l'absence d'un projet collectif clair autour de la culture.

Dans un monde où les échanges sont accélérés, où les modèles culturels sont mondialisés, **la France semble en panne de narration sur elle-même**. Le sentiment d'appartenance à une culture commune s'effrite, remplacé par des identités fragmentées, des affiliations communautaires, ou une consommation culturelle de plus en plus individualisée et algorithmiquement orientée.

Cette situation alimente la confusion sociale et le désenchantement collectif. En l'absence d'un socle culturel fort, la société devient vulnérable aux divisions, à la radicalisation des discours, ou à l'adhésion à des récits alternatifs simplistes, voire dangereux. La culture, qui devrait unir, élever, et donner du sens, devient alors un champ de tensions, d'oppositions, et parfois d'exclusion.

- **Érosion du socle commun : quand les références se diluent**

Pendant longtemps, **l'école, les médias publics, les institutions culturelles, la littérature, la chanson, le cinéma français** ont véhiculé une culture commune, fondée sur une langue partagée, une histoire assumée, et une exigence de qualité et de transmission. Aujourd'hui, ce socle est affaibli. Les figures tutélaires de la culture française – de Victor Hugo à Simone de Beauvoir, de Jean Moulin à Camus – sont de moins en moins connues des jeunes générations.

Selon un sondage mené en 2023 par l'IFOP, **près d'un jeune sur deux de moins de 25 ans ne peut pas citer un auteur classique français, ni un grand événement historique survenu avant la Seconde Guerre mondiale.** Cette méconnaissance n'est pas seulement anecdotique : elle dit quelque chose de plus profond sur le rapport des jeunes à leur culture nationale, et sur la façon dont celle-ci est enseignée, transmise, valorisée.

Dans les familles, les pratiques culturelles se fragmentent. La télévision linéaire disparaît, les chaînes culturelles sont marginalisées, et **les plateformes numériques, bien qu'enrichissantes, ne proposent plus de cadre de référence collectif.** Chacun consomme ses propres contenus, dans sa propre langue, à son propre rythme, souvent en dehors des circuits éducatifs ou traditionnels.

La conséquence est double : d'un côté, une formidable ouverture au monde, à la diversité, à la créativité ; de l'autre, **une perte de cohésion culturelle,** un isolement croissant entre les générations, entre les milieux sociaux, entre les centres urbains et les périphéries.

- **Culture populaire vs culture légitime : une opposition stérile**

Depuis des décennies, **le débat entre culture "savante" et culture "populaire" divise la politique culturelle française.** D'un côté, les institutions historiques – musées nationaux, opéra, théâtre public, conservatoires – continuent de promouvoir une certaine idée de l'excellence artistique. De l'autre, la culture de masse – séries, jeux vidéo, rap, web-crédation – rassemble des millions de jeunes, mais reste souvent perçue avec méfiance, voire mépris.

Or, cette dichotomie est devenue intenable. La culture ne peut plus se penser en termes de hiérarchie figée. Il ne s'agit pas d'opposer Proust à Booba, Molière à Netflix, ou le Louvre à TikTok. Il s'agit de **créer des passerelles,** de reconnaître la pluralité des expressions culturelles, tout en réaffirmant une exigence de qualité, de sens et de transmission.

L'une des erreurs majeures de la politique culturelle française contemporaine est d'avoir **abandonné le rôle de médiation**. Là où les médiathèques, les maisons de la culture, les festivals avaient pour mission d'ouvrir les publics à d'autres formes, à d'autres horizons, on assiste désormais à un repli des initiatives, souvent concentrées dans les centres urbains et auprès d'un public déjà conquis.

Dans les territoires ruraux, les zones périurbaines ou les quartiers populaires, **l'offre culturelle est réduite à peau de chagrin**. Il n'est pas rare que des départements entiers ne disposent d'aucun théâtre, d'aucun cinéma d'art et essai, ni de librairie indépendante. Cette désertification culturelle accentue les inégalités, nourrit le ressentiment, et alimente l'idée que la culture est un luxe réservé à une élite.

- **Identité, mémoire et crispation : une instrumentalisation de la culture**

À cette perte de repères s'ajoute **la montée des crispations identitaires autour des questions culturelles**. Certains veulent effacer les traces du passé jugé colonialiste ou sexiste ; d'autres veulent rétablir un récit national pur et uniforme, rejetant toute évolution ou toute diversité.

Les débats sur les statues, les noms de rues, les programmes scolaires, les œuvres « problématiques » illustrent cette tension croissante. La culture devient un terrain de combat idéologique, où chacun projette ses peurs, ses rancœurs ou ses fantasmes, au détriment d'un travail critique et apaisé.

Ce climat d'opposition empêche toute construction partagée d'un récit collectif. Or, **une nation sans récit partagé est une nation vulnérable**, car elle n'a plus de boussole commune, plus de langage pour se comprendre, plus d'espace symbolique pour se réunir malgré les différences.

Le rôle des institutions culturelles, des artistes, des enseignants, est crucial pour sortir de cette impasse. Il ne s'agit pas d'imposer une identité figée,

mais **d'ouvrir un espace de dialogue, de transmission, de questionnement, capable d'embrasser la complexité du réel sans tomber dans la caricature.**

- **La culture comme levier de reconstruction sociale et politique**

L'enjeu n'est donc pas seulement culturel. Il est politique, social, démocratique. **Une politique culturelle ambitieuse est une condition de la reconstruction du lien social en France.** Elle permet de recréer du commun, de renforcer la citoyenneté, de favoriser la rencontre, l'empathie, et la créativité collective.

Cela suppose une vision renouvelée de la culture, non pas comme un ornement, ni comme un simple secteur économique, mais comme un **vecteur de sens, de cohésion, de puissance intérieure pour un pays.**

Cela suppose aussi des investissements massifs dans l'éducation artistique et culturelle, dès l'école primaire. Il ne suffit pas d'emmener une fois par an les élèves au musée : il faut **intégrer la culture comme une composante centrale du parcours scolaire**, en renforçant la place de l'art, de la lecture, de l'expression orale, de l'histoire des idées.

La France a toutes les cartes en main pour réussir cette refondation : un patrimoine immense, une créativité vivace, des talents partout sur le territoire. Ce qui manque, c'est **la volonté politique de considérer la culture comme une priorité nationale**, au même titre que l'éducation, la santé ou la sécurité.

8.4 – Les politiques culturelles face aux défis du XXI^e siècle

- **Un héritage puissant, mais un pilotage en perte de vision**

Depuis André Malraux et la création du ministère de la Culture en 1959, **la France s'est dotée d'une politique culturelle ambitieuse**, fondée sur l'idée que l'accès à la culture est un droit, et que l'État a le devoir de garantir ce droit pour tous, partout sur le territoire. Pendant des décennies, ce modèle a permis de bâtir des infrastructures majeures – musées, centres dramatiques, écoles d'art, réseaux de lecture publique – et de soutenir la création artistique française dans sa diversité.

Mais aujourd'hui, cet héritage peine à s'adapter aux mutations profondes du XXI^e siècle. **Globalisation culturelle, révolution numérique, transformations des pratiques et des publics, nouvelles formes de création** : autant de défis que la politique culturelle française peine à appréhender dans leur globalité.

Le pilotage actuel reste trop centralisé, trop fragmenté, et surtout, trop déconnecté de la réalité vécue par les citoyens. Les crédits culturels sont en majorité concentrés en Île-de-France (près de 30 % du budget du ministère selon les chiffres 2023), et les grandes institutions nationales captent l'essentiel des subventions. Ce déséquilibre territorial nourrit un sentiment d'abandon culturel dans de nombreuses régions.

En parallèle, **le manque de renouvellement des politiques d'accompagnement aux artistes, aux jeunes créateurs, ou aux initiatives locales** fait que nombre de projets restent sans soutien, ou ne trouvent pas leur public. La logique de guichet administratif a remplacé celle de l'expérimentation et du terrain. Les porteurs de projets dénoncent des procédures opaques, des délais interminables, et une standardisation des critères d'attribution des aides.

- **La création en tension : entre liberté, précarité et dépendance**

La liberté de création est un pilier fondamental de toute démocratie. Or, **cette liberté est aujourd'hui fragilisée** par deux tendances contradictoires : d'un côté, la précarisation croissante des artistes ; de l'autre, une forme de dépendance aux subventions publiques qui peut brider l'audace et l'indépendance de la création.

En 2022, selon une enquête menée par la SACD et l'AFDAS, **plus de 65 % des artistes-auteurs vivent avec moins que le SMIC mensuel**. Les jeunes artistes peinent à se professionnaliser, les intermittents voient leurs droits remis en question, et les structures de production indépendantes sont souvent au bord de la fermeture.

Face à cela, **l'institution culturelle devient parfois à la fois sauveur et censeur** : elle finance, mais peut aussi orienter, filtrer, prioriser des thématiques « valorisées » ou consensuelles. Cela pose la question du rôle de l'État : garantir la diversité de l'expression ou orienter les contenus selon des lignes idéologiques implicites ?

Cette tension est aggravée par la montée des polémiques médiatiques ou politiques autour de certaines œuvres jugées "politiques", "provocantes" ou "inacceptables". Le climat de méfiance, voire d'autocensure, s'installe peu à peu, au détriment de la vitalité de la création contemporaine.

Il devient donc urgent de **repenser un cadre de soutien public fondé sur des principes clairs, transparents, et résolument pluralistes**, dans lequel la diversité des expressions artistiques – y compris dérangeantes – est protégée, soutenue, et accessible.

- **Un accès à la culture inégal et mal coordonné**

L'un des objectifs historiques de la politique culturelle française était **l'accès universel** à la culture. Pourtant, ce droit reste encore très inégalement réalisé. L'offre culturelle est largement concentrée dans les

centres urbains, notamment dans les métropoles. Les habitants des zones rurales, des petites villes, ou des quartiers périphériques restent souvent éloignés des équipements culturels structurants.

La logique d'accès a aussi été brouillée par les mutations numériques : si les contenus sont désormais massivement disponibles en ligne, **cela ne signifie pas pour autant qu'ils sont accessibles à tous**. La fracture numérique, le manque de médiation, la saturation des offres rendent parfois la découverte plus difficile qu'auparavant.

L'école, qui devait être le premier levier d'accès culturel, **ne joue plus suffisamment ce rôle structurant**. Les enseignements artistiques sont marginaux, inégalement répartis, et souvent considérés comme secondaires. De nombreux élèves ne fréquentent jamais un théâtre, un musée, ou un concert durant leur scolarité. La notion d'« éducation artistique et culturelle » existe, mais elle est trop peu financée, trop souvent symbolique.

Les initiatives locales, souvent portées par des collectivités territoriales ou des associations, sont les plus dynamiques et les plus innovantes. Festivals de rue, résidences d'artistes en milieu rural, bibliothèques coopératives, ateliers dans les écoles ou les prisons... **Ce sont ces expériences de proximité qui permettent de tisser un lien culturel fort avec les publics éloignés**. Or, ces projets manquent cruellement de reconnaissance et de moyens.

- **Réconcilier politiques culturelles et réalités contemporaines**

Il est donc temps de réconcilier **l'ambition historique de démocratisation culturelle avec les réalités d'aujourd'hui**. Cela suppose d'assumer plusieurs réorientations majeures dans la conception et la mise en œuvre des politiques culturelles françaises :

1. **Décentraliser la culture sans la déléguer uniquement aux grandes institutions** : renforcer les capacités d'action des

communes, des intercommunalités, des départements, et donner aux acteurs de terrain plus de liberté pour innover.

2. **Soutenir toutes les formes de création**, y compris celles qui émergent hors des circuits traditionnels : culture numérique, street art, musiques urbaines, écritures collectives ou expérimentales.
3. **Articuler culture et inclusion sociale**, en intégrant systématiquement une dimension culturelle dans les politiques de ville, d'éducation, de santé ou de justice. La culture ne doit pas être une sphère isolée, mais un levier transversal d'émancipation et de cohésion.
4. **Mettre la médiation au cœur des politiques culturelles** : professionnaliser et valoriser les métiers de l'accompagnement artistique, de l'éducation culturelle, de la transmission.
5. **Rendre les institutions culturelles plus transparentes, plus accessibles, et plus représentatives de la diversité sociale du pays**, en diversifiant les équipes, les programmations, et les formes de gouvernance.

En somme, la politique culturelle française doit sortir de l'entre-soi pour renouer avec sa vocation originelle : **faire de la culture un bien commun, vivant, partagé, et porteur d'avenir pour tous les citoyens.**

8.5 – La fragilité du modèle de l'exception culturelle française

Une politique singulière née d'un contexte historique fort

L'exception culturelle française est un concept forgé dans les années 1980 et défendu avec ferveur lors des négociations du GATT (ancêtre de l'OMC), notamment en 1993. Elle repose sur une idée fondatrice : **la culture n'est pas une marchandise comme une autre**, et ne doit pas être soumise aux seules règles du libre-échange.

Ce principe a permis à la France, et dans une certaine mesure à l'Europe, de maintenir un dispositif de soutien public massif à la création, à la diffusion et à la diversité des œuvres culturelles. Quotas de diffusion sur les radios et télévisions, subventions aux salles de spectacle, prix unique du livre, aides au cinéma, statut des intermittents du spectacle : **le modèle français s'est construit comme un rempart contre l'uniformisation culturelle**, en particulier face à la domination anglo-saxonne.

Ce système a longtemps été perçu comme un pilier de la souveraineté culturelle. Il a permis à la France de conserver une industrie cinématographique vivante, une scène théâtrale foisonnante, une littérature rayonnante. Cependant, **ce modèle, aussi vertueux soit-il dans son ambition, est aujourd'hui fragilisé par des transformations profondes.**

- **Des mutations technologiques et économiques qui échappent au cadre existant**

Le développement rapide du numérique a bouleversé l'écosystème culturel. **Les plateformes mondiales de streaming (Netflix, Spotify, Amazon Prime, YouTube)** ont redéfini les règles de production, de distribution et de consommation des œuvres. Elles échappent en grande partie aux obligations imposées aux acteurs culturels français : quotas, fiscalité, financement de la création locale.

Face à cette mondialisation dématérialisée, **les instruments traditionnels de l'exception culturelle paraissent insuffisants, voire obsolètes.** Les quotas de diffusion sur les chaînes hertziennes n'ont que peu d'effet sur des publics qui consomment désormais des contenus à la demande. Le soutien à la production cinématographique peine à rivaliser avec les moyens déployés par les géants du numérique.

De plus, le financement même de la culture, longtemps garanti par des recettes comme la redevance ou les taxes affectées (ex. : taxe sur la

billetterie, contribution des chaînes de télévision), **se voit remis en question par la baisse des ressources audiovisuelles traditionnelles.** Cela engendre une instabilité budgétaire pour les institutions culturelles, les festivals, ou encore les chaînes publiques comme France Télévisions ou Arte.

Les débats sur l'intégration des plateformes dans le financement de la création européenne, bien qu'avancés (exemple : directive SMA transposée en France), **restent limités par des enjeux de souveraineté et de négociation internationale.**

- **Une fracture croissante entre culture institutionnelle et culture populaire**

Autre limite du modèle actuel : la perception croissante d'un fossé entre la culture « subventionnée » et la culture « populaire ». De nombreux citoyens expriment un **ressentiment envers un système perçu comme élitiste**, financé par l'impôt, mais peu représentatif des goûts, pratiques ou réalités du plus grand nombre.

Le monde culturel subventionné souffre parfois d'un entre-soi : concentration des moyens dans les grandes métropoles, programmation perçue comme homogène, difficultés d'accès pour les publics éloignés. Certains spectacles sont joués devant des salles quasi vides, tandis que les artistes numériques, humoristes ou créateurs de contenus rencontrent un large succès sans bénéficier d'aucune reconnaissance officielle.

Ce décalage alimente un **discours de contestation, parfois relayé politiquement**, selon lequel la culture serait accaparée par une élite parisienne, déconnectée de la « vraie vie ». Bien que souvent caricaturale, cette critique révèle une tension réelle, qu'il ne faut ni nier ni mépriser.

Pour préserver l'exception culturelle, il est donc crucial **d'élargir sa base sociale, de l'ancrer dans tous les territoires, de l'ouvrir à toutes les**

formes d'expression, y compris celles issues des quartiers populaires, des cultures urbaines, ou du numérique.

- **Un modèle à réinventer plutôt qu'à défendre aveuglément**

L'erreur serait de s'accrocher aveuglément à un modèle figé, au nom d'un passé glorieux. L'exception culturelle ne doit pas devenir une **forteresse défensive**, mais un **levier dynamique de réinvention**.

Il s'agit désormais de refonder ce modèle à l'aune des nouveaux usages, des nouvelles attentes, et des nouveaux défis de la création. Cela suppose :

- D'adapter les outils juridiques et fiscaux aux acteurs du numérique, en assurant une **contribution équitable des plateformes à la création locale**.
- De moderniser les critères d'attribution des subventions, pour les rendre **plus inclusifs, transparents, et ouverts à la diversité des formes et des publics**.
- D'investir dans la médiation culturelle pour **faire le lien entre les œuvres, les institutions, et les citoyens**, en particulier ceux qui en sont éloignés.
- De repenser les lieux culturels comme **des espaces vivants, hybrides, ouverts**, où la création, l'éducation et le dialogue citoyen s'entremêlent.

En somme, **ce n'est pas l'ambition de l'exception culturelle qu'il faut abandonner, mais ses formes dépassées qu'il faut dépasser**. La culture, pour demeurer un droit et non un privilège, doit constamment se réinventer dans un dialogue permanent avec la société.

8.6 – L’invisibilisation des cultures populaires

- **Une culture populaire omniprésente mais marginalisée**

La culture populaire, par définition, est celle qui émane des pratiques, des goûts, des traditions et des formes d’expression du plus grand nombre. Elle se manifeste dans la musique, le sport, la mode, le langage, le numérique, ou encore les formes artistiques urbaines. Pourtant, en France, **cette culture, bien qu’omniprésente dans la vie quotidienne**, reste largement marginalisée dans les sphères institutionnelles, médiatiques et politiques.

Les institutions culturelles publiques (musées nationaux, opéras, théâtres subventionnés, écoles d’art, centres dramatiques) continuent de valoriser une vision « classique » et académique de la culture, souvent issue des élites bourgeoises et universitaires. Si cette culture a toute sa légitimité, **sa prédominance crée une hiérarchie implicite** : ce qui est légitime culturellement, c’est ce qui est ancien, lettré, exigeant ; le reste est perçu comme secondaire, commercial, ou vulgaire.

Cette hiérarchisation entretient une fracture profonde entre **ce que l’État finance et valorise**, et ce que des millions de Français consomment et produisent chaque jour. La musique rap, la danse hip-hop, les graffitis, les podcasts, les web-séries, les jeux vidéo, les mangas ou les réseaux sociaux sont **largement ignorés ou caricaturés** par une partie des décideurs culturels. Et lorsqu’ils sont « tolérés », c’est souvent à travers une lecture moralisante ou folklorisante, déconnectée de leur réalité sociale et esthétique.

- **Une méfiance héritée d’une culture verticale**

La méfiance vis-à-vis de la culture populaire s’inscrit dans une tradition française élitiste, fondée sur **la distinction entre “haute culture” et culture de masse**, héritée des Lumières et renforcée par les politiques culturelles du XXe siècle.

L'État a longtemps promu une vision verticale de la culture, selon laquelle **le rôle de l'institution est d'éduquer, d'élever, de "corriger" les goûts du peuple**. Cette logique, bien que généreuse dans son intention initiale, repose sur une posture descendante, qui considère que la culture « légitime » doit s'imposer aux pratiques culturelles spontanées des citoyens.

Cela explique en partie pourquoi la culture populaire, dans ses formes les plus récentes, **ne bénéficie ni des subventions de l'État, ni d'un statut symbolique fort**, alors même qu'elle influence profondément les codes esthétiques, le langage et les représentations de notre époque. Cette posture contribue à creuser le fossé entre institutions culturelles et jeunes générations, en particulier dans les quartiers populaires.

Selon une enquête menée en 2023 par l'INJEP, **plus de 60 % des jeunes issus des milieux populaires déclarent ne pas se sentir concernés par les institutions culturelles traditionnelles**, alors qu'ils sont pourtant très actifs dans des pratiques créatives numériques, musicales ou visuelles.

- **Des formes d'expression puissantes, mais peu reconnues**

Certaines expressions culturelles issues des milieux populaires connaissent un **succès massif**, en particulier auprès des jeunes générations. Le rap français est l'un des genres musicaux les plus écoutés du pays. Des artistes comme Ninho, Jul, SCH ou Aya Nakamura remplissent des salles de concert, dominent les classements d'écoute et cumulent des centaines de millions de vues sur les plateformes.

Pourtant, **la reconnaissance institutionnelle de ces artistes reste faible**. Ils sont rarement invités dans les cérémonies officielles, les festivals subventionnés, les programmes scolaires ou les grands médias culturels. À l'inverse, leurs propos, leur esthétique ou leur public sont souvent stigmatisés dans le débat public.

Même constat dans d'autres domaines : les **graffeurs, vidéastes, streameurs, danseurs urbains**, ou encore créateurs de contenus sur

TikTok ou YouTube, produisent des formes artistiques innovantes, suivies par des millions de personnes, sans bénéficier d'un soutien structuré de l'État ou des collectivités.

Ce décalage entre reconnaissance sociale et reconnaissance institutionnelle **nuît à la cohésion culturelle nationale**. Il alimente un sentiment de mépris chez ceux qui pratiquent ou consomment ces formes, et renforce l'idée que la culture promue par l'État n'est pas celle du peuple, mais celle d'une élite refermée sur elle-même.

- **Vers une politique de légitimation de toutes les cultures**

Redonner une place centrale aux cultures populaires suppose **de reconnaître leur valeur, leur créativité, leur capacité à dire le monde**.

Il ne s'agit pas d'opposer culture populaire et culture savante, mais de sortir d'une hiérarchie implicite qui délégitime l'une au profit de l'autre.

Cela implique notamment :

- De **repenser les critères d'attribution des subventions culturelles**, pour y inclure des formes issues du numérique, des quartiers populaires, ou de la jeunesse.
- De **diversifier les contenus et les artistes représentés dans les médias publics**, afin de refléter la réalité des goûts et des pratiques culturelles de la population.
- De **reconnaître officiellement certaines disciplines populaires** (comme le rap, le stand-up, le street art) comme des formes culturelles légitimes à part entière.
- D'**intégrer ces formes dans l'éducation artistique et culturelle**, dès le primaire et dans les établissements du secondaire, pour développer un regard critique et respectueux sur toutes les esthétiques.

- De **favoriser la co-construction des projets culturels avec les habitants** dans les quartiers, les zones rurales, les territoires invisibilisés.

L'enjeu, au fond, est politique : **il s'agit de faire de la culture un espace d'inclusion, de reconnaissance et de dialogue**, et non un outil de distinction ou d'exclusion. Si la République veut rester fidèle à son idéal universaliste, elle doit accorder à toutes les cultures une égale dignité.

8.7 – L'uniformisation culturelle par les plateformes mondiales

- **Le triomphe des plateformes globales**

Ces vingt dernières années, le paysage culturel a été bouleversé par l'émergence des grandes plateformes numériques mondiales. YouTube, Netflix, Spotify, TikTok, Instagram ou encore Amazon Prime ont transformé en profondeur notre manière d'accéder à la culture, de la consommer, mais aussi de la produire.

D'un côté, ces outils ont permis **une démocratisation sans précédent de l'accès aux contenus** : une œuvre musicale, un film, une série, une vidéo éducative ou humoristique peut désormais être consultée instantanément par des millions de personnes, sans intermédiaire, sans contrainte géographique ou économique majeure. Des artistes émergents peuvent toucher un public mondial sans passer par les circuits traditionnels.

Mais de l'autre, cette révolution numérique s'est accompagnée d'un phénomène insidieux : **l'uniformisation progressive des goûts, des références et des imaginaires**. Les algorithmes, conçus pour maximiser le temps d'écran et l'engagement, tendent à privilégier des contenus formatés, émotionnels, simples, et souvent similaires d'un pays à l'autre.

Résultat : une majorité de contenus consommés en France aujourd'hui est produite hors de nos frontières, souvent aux États-Unis. Les séries les plus

vues sont américaines, les musiques les plus streamées suivent une même esthétique globalisée, et même les formats des vidéos (Reels, Shorts, TikTok) imposent **une cadence, une forme, un langage commun**, que l'on retrouve dans presque toutes les cultures connectées.

- **Une concurrence déloyale pour les créateurs locaux**

Face aux mastodontes que sont les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft), les créateurs français – auteurs, réalisateurs, musiciens, journalistes, illustrateurs – peinent à exister. Non seulement leurs œuvres sont rendues moins visibles par les algorithmes, mais les plateformes elles-mêmes **détiennent le pouvoir de modérer, promouvoir ou invisibiliser un contenu**, sans que les règles soient transparentes ni discutées démocratiquement.

Les plateformes captent également **la majeure partie des revenus publicitaires et des abonnements**, au détriment des producteurs de contenus eux-mêmes. Un artiste français diffusé sur Spotify ou YouTube touche quelques centimes pour des milliers d'écoutes, alors que la plateforme engrange des bénéfices colossaux.

Pire encore : **ces plateformes échappent largement à la régulation fiscale et culturelle nationale**. Leurs sièges sociaux sont souvent installés dans des paradis fiscaux numériques (Irlande, Luxembourg, Californie...), et leurs obligations en matière de quotas culturels, de contribution à la production locale ou de respect du droit d'auteur sont faibles, voire inexistantes.

Cette asymétrie crée une distorsion majeure dans le paysage culturel français. Comme le souligne Lucie, réalisatrice de documentaires : « Nous avons beau produire des œuvres de qualité, les plateformes nous rendent invisibles. Nous jouons avec des règles truquées, sur un terrain qui n'est pas le nôtre. »

- **Des contenus globalisés, des imaginaires appauvris**

L'un des effets les plus préoccupants de cette domination des plateformes est **l'appauvrissement de la diversité culturelle**. Le contenu promu est celui qui « fonctionne » auprès du plus grand nombre, donc souvent le plus consensuel, le plus simple, le plus prévisible. L'originalité, la complexité ou la particularité culturelle sont alors considérées comme des risques algorithmiques.

Ainsi, un adolescent à Paris, à New York ou à Tokyo regardera les mêmes chorégraphies sur TikTok, écoutera les mêmes hits, et consommera les mêmes formats. Ce phénomène crée une culture globale, mais aussi **une uniformisation des émotions, des codes et des références**, qui tend à effacer les spécificités locales, les récits minoritaires, les dialectes, les traditions.

Dans un monde qui valorise la diversité biologique et linguistique, cette homogénéisation culturelle est une menace silencieuse, mais profonde. Comme l'écrivait déjà Pierre Bourdieu : « La télévision crée l'unité du monde en nivelant toutes les différences. » Aujourd'hui, ce rôle a été multiplié par dix avec les plateformes.

- **L'urgence d'une souveraineté culturelle numérique**

Face à cette vague d'uniformisation, **la France ne peut rester passive**. Si elle veut préserver sa richesse culturelle et sa capacité à produire un imaginaire propre, elle doit se doter **d'une véritable stratégie de souveraineté numérique et culturelle**.

Cela passe par plusieurs axes :

- **Renforcer les obligations des plateformes étrangères** en matière de financement de la création française, comme cela a été initié en partie avec la transposition de la directive européenne « SMA » (Services de Médias Audiovisuels).

- **Soutenir les plateformes françaises et européennes alternatives**, à travers des fonds publics, des incitations fiscales ou des campagnes de valorisation. Il existe des plateformes de streaming, de vidéo à la demande ou de podcasts qui respectent des logiques de diversité culturelle et d'éthique numérique, mais qui peinent à émerger.
- **Imposer la transparence des algorithmes** qui influencent la diffusion des contenus, et permettre à des institutions publiques de contrôler leur fonctionnement, pour garantir un accès équitable aux créateurs locaux.
- **Développer l'éducation aux médias et aux cultures numériques**, dès le collège, pour apprendre à décoder les formats, à reconnaître les biais des plateformes, à chercher activement la diversité des sources et des points de vue.
- **Faire du numérique un levier d'émancipation culturelle**, plutôt qu'un outil de standardisation : en finançant la création indépendante, les contenus plurilingues, les formats alternatifs, les récits décentrés.
- **Préserver la diversité culturelle à l'ère du numérique**

La mondialisation numérique n'est pas en soi un mal. Elle permet des échanges féconds, des hybridations passionnantes, des rencontres inattendues. Mais pour que ces dynamiques restent enrichissantes, il faut veiller à ce que **la diversité ne soit pas absorbée par un modèle unique, mercantile et anglo-saxon.**

Préserver la diversité culturelle à l'ère numérique, c'est un combat de tous les instants. C'est reconnaître que les imaginaires sont un enjeu de souveraineté aussi crucial que l'énergie ou la défense. C'est affirmer que la France, riche de sa pluralité, doit continuer à porter une voix singulière dans le concert mondial des cultures.

8.8 – L’abandon progressif des territoires culturels

Une concentration culturelle dans les grandes métropoles

L’un des paradoxes majeurs de la politique culturelle française est le contraste saisissant entre la densité d’équipements et de ressources culturelles dans les grandes métropoles, et la désertification culturelle qui touche de vastes pans du territoire : zones rurales, périphéries urbaines, petites villes. À mesure que les subventions se concentrent sur quelques pôles d’excellence, nombre de territoires voient leurs théâtres, cinémas, bibliothèques, maisons de la culture ou lieux associatifs fermer leurs portes, faute de moyens, de fréquentation ou de volonté politique.

Aujourd’hui, **près de 30 % des Français vivent dans des zones où l’accès à une offre culturelle régulière est limité**, voire inexistant. Ces territoires « silencieux » deviennent les angles morts de la politique culturelle nationale. Dans certaines régions, il faut parcourir 30 à 40 kilomètres pour accéder à une salle de spectacle, un cinéma d’art et d’essai ou une médiathèque. Or, cette distance est non seulement géographique, mais aussi symbolique.

Comme le souligne Chloé, médiatrice culturelle dans l’Allier : « Quand la culture se retire, ce n’est pas juste une salle qui ferme, c’est une part de lien social, d’émotion partagée, de fierté locale qui disparaît. » Ce retrait progressif crée un sentiment d’abandon profond, alimentant la défiance à l’égard des institutions et accentuant les fractures entre les « centres » et les « marges ».

- **Des politiques culturelles peu adaptées aux réalités locales**

Malgré la rhétorique de « l’accès à la culture pour tous », les politiques publiques restent souvent **pensées à Paris, pour Paris**, selon une logique descendante qui ne prend pas toujours en compte la diversité des territoires, des pratiques, et des publics.

Les aides sont fréquemment orientées vers les grandes institutions (opéras nationaux, théâtres subventionnés, festivals de renom) au détriment de la culture de proximité, du tissu associatif, des artistes indépendants ou des initiatives citoyennes qui, pourtant, maintiennent vivant le lien entre culture et population locale.

De plus, les critères de financement privilégient souvent **l'excellence artistique ou l'innovation formelle**, au détriment des projets de terrain, enracinés, qui privilégient la participation, l'éducation ou la transmission. Cette logique tend à renforcer les inégalités culturelles déjà existantes, en favorisant ceux qui maîtrisent les codes administratifs et artistiques attendus.

Jean, directeur d'un centre culturel dans la Nièvre, témoigne : « Nous sommes en première ligne, mais avec des moyens qui s'amenuisent chaque année. Pourtant, notre public est fidèle, avide de culture. Mais sans soutien structurel, on va devoir fermer. »

- **Des conséquences sociales et démocratiques durables**

L'abandon culturel des territoires ne se limite pas à une question artistique. Il a des répercussions profondes sur la cohésion sociale, la participation démocratique et le sentiment d'appartenance. Là où la culture recule, ce sont aussi les espaces de débat, de transmission, d'ouverture à l'autre qui se raréfient.

Dans un contexte de montée des extrêmes, de polarisation des discours et de perte de repères collectifs, l'absence de lieux culturels devient un facteur aggravant de repli sur soi, de défiance, voire de radicalisation. La culture n'est pas un luxe ou un supplément d'âme : elle est **un pilier fondamental du vivre-ensemble**, particulièrement dans les territoires fragilisés.

On observe également que **les jeunes vivant dans des zones culturellement désertées ont moins de chances d'accéder à des**

pratiques artistiques, d'envisager des carrières culturelles ou même de développer un rapport personnel aux œuvres. L'inégalité culturelle devient ainsi une matrice de l'inégalité sociale.

- **Des modèles alternatifs existent**

Heureusement, partout en France, des contre-exemples inspirants montrent que **la revitalisation culturelle des territoires est possible**. Festivals itinérants, médiathèques mobiles, scènes culturelles décentralisées, compagnies artistiques implantées en milieu rural, projets participatifs... nombreux sont les acteurs qui redonnent vie à des lieux et des initiatives culturelles dans les zones délaissées.

Le programme « Micro-Folie » initié par La Villette, qui propose des musées numériques itinérants dans des communes isolées, a rencontré un vrai succès. De même, des villes moyennes comme Alençon, Mende ou Digne-les-Bains ont démontré qu'avec une stratégie culturelle volontariste, même un territoire isolé peut devenir un pôle de création, de diffusion et d'éducation artistique.

Ces exemples montrent qu'il n'est pas nécessaire d'injecter des milliards d'euros pour faire revivre la culture dans les territoires : **il faut du courage politique, une vision à long terme, et surtout de la confiance envers les acteurs locaux**.

- **Réconcilier la culture et les territoires**

Rééquilibrer la politique culturelle française ne signifie pas affaiblir Paris ou les métropoles. Cela signifie **redonner à chaque territoire la possibilité de produire, partager et transmettre une culture vivante et accessible**. Cela signifie aussi reconnaître la diversité des pratiques culturelles : la lecture publique, les arts de la rue, le théâtre amateur, le conte, les cultures populaires, les pratiques numériques, etc.

Il est temps de passer d'une politique culturelle élitiste et centralisée à une **culture partagée, polyphonique et ancrée dans les réalités locales.**

L'abandon progressif des territoires culturels est une blessure silencieuse, mais lourde de conséquences. Pour la panser, la France doit se souvenir que la culture, comme la République, est une et indivisible. Elle ne peut se construire à moitié, ni se déployer seulement là où les projecteurs brillent. Elle doit être présente partout, pour tous.

8.9 – Une politique culturelle encore trop élitiste

- **Une vision parisienne et académique de la culture**

L'un des traits persistants de la politique culturelle française est son attachement à une vision très institutionnelle, souvent élitiste, de la culture. Depuis l'époque d'André Malraux, ministre fondateur du ministère de la Culture sous De Gaulle, la culture en France a été pensée comme un vecteur de transmission des grandes œuvres du patrimoine national : la littérature classique, les beaux-arts, la musique savante, le théâtre public, les monuments historiques. Cette orientation n'est pas en soi problématique – elle a permis de préserver et valoriser un immense capital artistique –, mais elle s'est trop souvent faite au détriment des expressions contemporaines, populaires, émergentes, ou issues de la diversité.

La répartition des subventions publiques en témoigne : **une large majorité des budgets culturels nationaux va aux grandes institutions centralisées**, installées dans les capitales régionales ou à Paris, et dont les publics sont majoritairement issus des catégories sociales supérieures. À titre d'exemple, les opéras nationaux, les musées publics prestigieux, ou les scènes labellisées bénéficient de financements importants, quand des structures plus modestes, de terrain, peinent à survivre.

Cette distribution inégale n'est pas uniquement budgétaire : elle reflète une hiérarchie implicite des pratiques culturelles, dans laquelle certaines expressions (hip-hop, rap, street art, jeux vidéo, etc.) sont toujours

regardées avec suspicion ou reléguées en marge du champ culturel légitime.

- **Une offre culturelle peu représentative de la société française**

Les productions artistiques financées par l'État ou les grandes institutions sont censées représenter « la culture pour tous ». Pourtant, une analyse des œuvres présentées dans les musées, des auteurs joués au théâtre ou des artistes diffusés dans les festivals subventionnés montre **un manque criant de diversité, sociale comme ethnique**. Peu d'artistes issus des quartiers populaires, peu de représentations du monde contemporain dans sa complexité, peu de place laissée aux récits alternatifs ou à l'innovation artistique hors des cercles académiques.

Cela produit un **effet d'exclusion culturelle invisible mais puissant** : une partie croissante de la population ne se reconnaît pas dans les œuvres proposées, se sent étrangère à l'univers culturel officiel, et se tourne vers d'autres formes de consommation culturelle – souvent numériques, mondialisées, ou communautaires.

Le sentiment d'élitisme se renforce aussi par les lieux eux-mêmes : théâtres au protocole figé, musées intimidants, salles de concert aux codes sociaux rigides... tout dans l'environnement signale à ceux qui n'en maîtrisent pas les usages qu'ils ne sont pas vraiment chez eux. Comme l'explique Djamila, médiatrice dans un centre culturel de banlieue parisienne : « Il ne suffit pas d'ouvrir les portes, il faut aussi que les gens aient envie d'entrer, qu'ils se sentent accueillis, attendus, légitimes. »

- **Une fracture culturelle entretenue dès l'école**

L'école devrait être le premier lieu de démocratisation culturelle. Or, malgré les dispositifs tels que l'éducation artistique et culturelle (EAC), la réalité reste très inégale selon les territoires. Les établissements favorisés

bénéficient de partenariats solides avec les institutions culturelles (sorties, interventions d'artistes, projets interdisciplinaires), quand les établissements des zones sensibles sont souvent en difficulté pour mettre en place ces programmes, faute de moyens, de stabilité ou de réseau.

De plus, les disciplines artistiques sont encore trop marginalisées dans le système scolaire. Le théâtre, la musique, les arts plastiques, la danse, le cinéma ne sont enseignés que de manière limitée, souvent optionnelle, et ne font pas l'objet d'une valorisation équivalente aux matières académiques. Cette hiérarchisation implicite renforce l'idée que **la culture n'est pas un droit, mais un privilège**, réservé à ceux qui peuvent en comprendre les codes.

Le résultat est un décrochage progressif : les jeunes des milieux populaires consomment massivement des produits culturels (films, musique, contenus numériques), mais se sentent exclus du système culturel institué, qu'ils perçoivent comme fermé, condescendant, voire hostile à leurs pratiques.

- **Des efforts insuffisants pour élargir les publics**

Conscientes de cette réalité, certaines institutions ont mis en place des stratégies de démocratisation culturelle : tarification solidaire, médiation innovante, projets participatifs, partenariats avec le tissu associatif local. Mais ces efforts restent trop ponctuels, trop dépendants de la bonne volonté des directions ou des équipes sur place, et ne suffisent pas à inverser la tendance.

Par ailleurs, la logique de l'offre prime encore largement sur celle de la demande. **On continue souvent à penser la culture comme quelque chose que l'on diffuse vers les masses, et non comme une construction partagée avec elles.** Cette vision descendante limite la capacité des institutions à renouveler profondément leurs pratiques, leurs thématiques et leurs publics.

Les rares structures qui osent ouvrir leurs scènes, leurs murs ou leurs programmations à des artistes issus de la diversité sociale ou culturelle témoignent pourtant de résultats positifs : hausse de fréquentation, intérêt accru des jeunes publics, retours enthousiastes des habitants. Cela montre qu'il ne s'agit pas d'un rejet de la culture, mais d'un besoin de reconnaissance et de représentativité.

- **Réconcilier excellence et inclusion**

Sortir d'une politique culturelle élitiste ne signifie pas renoncer à l'exigence artistique. Il s'agit au contraire de **réconcilier l'excellence avec l'inclusion, la qualité avec l'accessibilité**. La culture peut – et doit – parler à tous, sans renoncer à sa richesse, sa diversité, sa profondeur.

Cela suppose de redéfinir les priorités de financement, en soutenant davantage les initiatives locales, les artistes émergents, les projets participatifs. Cela suppose aussi de réformer la gouvernance des institutions culturelles, pour qu'elles soient plus ouvertes à la diversité des parcours et des regards. Et enfin, cela exige une politique de médiation ambitieuse, pensée comme une passerelle permanente entre les œuvres et les publics.

Comme le résume très justement l'écrivain et sociologue Didier Daeninckx : « La culture n'a de sens que si elle fait lien. Si elle se coupe du peuple, elle cesse d'être vivante. »

Conclusion du Chapitre 8 :

Culture et identité — Entre héritage et fracture

La culture, longtemps ciment de la nation française, devient aujourd'hui un champ de tension, de fragmentation, parfois d'abandon. Ce chapitre a mis en lumière une réalité préoccupante : la France doute d'elle-même, de ses repères, de son récit collectif. L'exception culturelle française, saluée à

l'étranger, vacille de l'intérieur sous le poids de la désaffection, des inégalités d'accès et des fractures symboliques.

À travers l'analyse de la dévalorisation progressive de l'enseignement de la langue et de l'histoire, de la marginalisation croissante des territoires culturels oubliés, de la crise de reconnaissance des nouvelles formes d'expression artistique, on observe une perte de cohésion qui menace directement le vivre-ensemble. La culture ne joue plus toujours son rôle d'unificateur, de déclencheur de débat et de transmission.

Les fractures identifiées sont multiples et convergentes :

- **Un affaiblissement du socle commun de savoirs et de références**, notamment en français et en histoire, disciplines pourtant structurantes de la citoyenneté.
- **Une discontinuité culturelle entre générations**, alimentée par l'irruption du numérique, des réseaux sociaux, et l'évolution rapide des pratiques artistiques.
- **Des inégalités d'accès à la culture**, selon les territoires, les classes sociales et les profils socio-économiques.
- **Une défiance croissante envers les institutions culturelles**, accusées d'élitisme, de déconnexion ou d'entre-soi.
- **Une difficulté à intégrer les cultures populaires**, souvent perçues comme inférieures, malgré leur rôle déterminant dans les nouvelles dynamiques sociales.

La conséquence directe de cette désorientation collective, c'est un affaiblissement de l'identité nationale partagée, une montée du repli communautaire, et une incapacité à construire un avenir culturel commun.

Solutions concrètes pour restaurer une identité culturelle ouverte, inclusive et cohérente

1. Revaloriser l'enseignement du français et de l'histoire

- **Objectif :** reconstruire le socle commun de la culture républicaine dès l'école.
- **Mesures :**
 - Rehausser les exigences de maîtrise de la langue dès le primaire (vocabulaire, grammaire, lecture).
 - Restaurer une chronologie historique claire et cohérente dans les programmes, avec une vision nationale non idéologisée.
 - Renforcer la place des grands textes littéraires dans les cursus, tout en intégrant les écritures contemporaines.

2. Augmenter massivement l'investissement culturel dans les territoires

- **Objectif :** réduire les fractures territoriales en matière d'accès à la culture.
- **Mesures :**
 - Créer des "Maisons de la culture de proximité" dans les zones rurales et périurbaines.
 - Financer des médiateurs culturels dans les écoles, les associations, les centres sociaux.
 - Rendre obligatoire un accès culturel régulier dans les cursus scolaires (théâtre, musée, patrimoine).

3. Reconnaître et valoriser les cultures populaires

- **Objectif :** construire une culture nationale à partir de toutes ses composantes vivantes.
- **Mesures :**
 - Intégrer les pratiques culturelles actuelles (rap, street-art, séries, jeux vidéo) dans les politiques culturelles publiques.
 - Soutenir les créateurs indépendants issus des quartiers ou des zones rurales, via des bourses spécifiques.
 - Réformer les critères d'attribution des subventions culturelles pour qu'elles soient plus équitables et représentatives.

4. Mieux relier culture et citoyenneté

- **Objectif :** redonner à la culture sa fonction d'émancipation et de lien civique.
- **Mesures :**
 - Lancer un "Service Culturel Républicain" pour les jeunes, avec stages, missions, lectures collectives, rencontres d'auteurs et participation à des projets artistiques.
 - Généraliser les festivals citoyens où se croisent débats publics, performances artistiques et ateliers culturels.
 - Développer la lecture publique et les bibliothèques de proximité comme lieux de cohésion et d'échange.

5. Décloisonner les institutions culturelles

- **Objectif :** faire des grandes institutions (musées, opéras, théâtres nationaux) des lieux ouverts à tous.
- **Mesures :**
 - Rendre l'accès gratuit à certains événements ou collections pour les moins de 25 ans.
 - Multiplier les partenariats avec les écoles, les centres sociaux, les universités populaires.
 - Réinventer les formes de médiation culturelle (numérique, immersive, participative) pour toucher de nouveaux publics.

La culture comme projet national

Le défi culturel français n'est pas seulement artistique. Il est existentiel. C'est celui d'une société qui doit se réapproprier son récit collectif, sans nostalgie mais avec exigence, sans exclusion mais avec clarté. Il faut sortir du face-à-face stérile entre culture dominante et cultures marginales. Il n'y a pas de vraie démocratie sans accès à la culture, sans transmission du savoir, sans reconnaissance mutuelle des imaginaires.

Ce que nous appelons "identité nationale" ne peut être figé. Elle doit être partagée, évolutive, pluraliste mais cohérente. C'est le rôle de l'école, des institutions, des artistes, mais aussi de chaque citoyen. Redonner un sens commun à notre culture, c'est redonner un horizon à notre nation.

Chapitre 9

La fracture numérique – Un enjeu sous-estimé

À l'heure où le numérique façonne l'économie, bouleverse les relations sociales et redéfinit l'accès aux droits, **la fracture numérique est devenue l'un des angles morts du débat public français**. On en parle trop peu, on la sous-estime souvent, et on en mesure mal les conséquences. Pourtant, derrière ce terme technocratique se cache une réalité brutale : **des millions de citoyens sont exclus de fait de services essentiels, de l'information, de la formation, voire de la citoyenneté elle-même**, faute d'accès, de compétences ou d'accompagnement adapté.

La France a pris un virage numérique accéléré, parfois brutal, en particulier dans l'administration publique, l'éducation ou les démarches de santé. Cette transformation, si elle peut améliorer l'efficacité, a souvent été pensée **sans anticipation des inégalités d'équipement, de maîtrise ou de territoire**. Résultat : une double peine pour les plus fragiles – personnes âgées, habitants des zones rurales ou périurbaines, personnes en situation de précarité, élèves décrocheurs, chômeurs peu qualifiés – qui se retrouvent démunis face à des démarches entièrement dématérialisées ou à un environnement professionnel numérisé.

Mais la fracture numérique ne se limite pas à l'accès technique à Internet. Elle est **aussi cognitive, sociale et culturelle**. Savoir utiliser un smartphone ne signifie pas comprendre un formulaire en ligne, saisir les enjeux de la cybersécurité, ou tirer parti des outils numériques pour son insertion ou sa santé. Il y a ainsi une **illusion d'universalité du numérique**, qui masque des réalités très différenciées selon les âges, les niveaux d'éducation, ou les territoires.

Dans ce chapitre, nous explorerons **les différentes dimensions de cette fracture** : les inégalités d'accès à l'infrastructure (zones blanches, réseaux défaillants), les inégalités d'usages et de compétences numériques,

l'exclusion provoquée par la dématérialisation des services publics, mais aussi **les opportunités offertes par un numérique mieux pensé** au service de la cohésion sociale.

Enfin, nous proposerons **des leviers concrets pour une transition numérique plus juste, plus inclusive, et plus démocratique**, où le progrès technologique rime avec solidarité et empowerment, et non avec abandon ou humiliation silencieuse.

Car **la fracture numérique, si elle est ignorée, devient une fracture sociale aggravée**. Et dans une société déjà fragmentée, nous ne pouvons plus nous permettre d'en creuser une de plus

9.1 Une société de plus en plus dépendante du numérique

Depuis deux décennies, le numérique s'est imposé comme un vecteur incontournable de transformation dans tous les secteurs de la société : travail, éducation, santé, administration, consommation, vie sociale et politique. Ce virage, s'il a permis d'immenses progrès en matière de communication, d'automatisation et d'accès à l'information, a également engendré de nouvelles fractures, souvent invisibles et encore trop sous-estimées. La société française est désormais entièrement dépendante du numérique, sans pour autant en avoir garanti l'accès, la compréhension et la maîtrise à tous ses citoyens.

- **Le numérique, nouveau pilier du quotidien**

Aujourd'hui, il est difficile d'imaginer une journée type sans interaction avec une interface numérique. La simple gestion de sa vie quotidienne — payer une facture, prendre rendez-vous chez le médecin, suivre la scolarité de ses enfants, effectuer une démarche administrative, postuler à un emploi, réserver un billet de train — repose sur une connexion internet et une certaine aisance dans l'usage des outils numériques. Le smartphone,

devenu prothèse sociale et cognitive, a remplacé nombre d'objets du quotidien : calendrier, agenda, carnet de contacts, plan, GPS, lampe, portefeuille, télécommande, appareil photo, et même carte bancaire.

Mais cette dépendance s'est opérée sans toujours en mesurer les effets secondaires, ni prévoir les dispositifs d'inclusion nécessaires. Car le basculement dans l'ère numérique s'est fait avec une rapidité bien supérieure à celle des précédentes mutations sociales. En quelques années, des gestes simples et humains ont été remplacés par des procédures en ligne exigeant de l'utilisateur une maîtrise technique, une compréhension des systèmes, et une autonomie dans la gestion des interfaces.

- **Une transition numérique inégalement vécue**

Selon les données de l'INSEE (2022), environ 13 millions de Français seraient en situation d'**illectronisme** : incapables d'utiliser les outils numériques de base ou de naviguer efficacement sur Internet. Ce chiffre, loin d'être anecdotique, concerne des populations entières : personnes âgées, personnes précaires, habitants des zones rurales ou périphériques, migrants non francophones, ou encore personnes en situation de handicap.

Cette inégalité d'accès et de compétences crée une nouvelle forme d'exclusion sociale, que l'on pourrait qualifier de "**fracture numérique structurelle**". Là où autrefois le guichet administratif offrait une interaction humaine, une capacité à poser des questions et à obtenir de l'aide, le numérique impose souvent une interface froide, impersonnelle, algorithmique, dont la logique échappe à une partie des citoyens.

Paradoxalement, ceux qui ont le plus besoin de services publics — les plus fragiles — sont aussi ceux qui rencontrent le plus de difficultés à y accéder en raison de leur manque de compétences numériques. Une demande de RSA, une inscription à Pôle emploi, une déclaration de revenus, ou un renouvellement de carte d'identité deviennent ainsi des parcours

d'obstacles pour ceux qui ne maîtrisent ni l'outil, ni le langage administratif en ligne.

- **La solitude numérique : un mal silencieux**

La numérisation à marche forcée a également accentué **le sentiment d'abandon et d'isolement** chez certains usagers. Les files d'attente physiques ont disparu, mais les files d'attente virtuelles se multiplient. Le "temps réel" promis par la technologie s'est transformé en "délai invisible" : des dossiers traités sans retour, des appels sans réponse, des plateformes qui redirigent sans solution humaine.

De nombreuses personnes renoncent à leurs droits faute de comprendre les démarches ou de savoir vers qui se tourner. Des assistantes sociales témoignent d'un quotidien marqué par des situations dramatiques où l'ignorance technologique devient une cause directe de précarité. En 2021, la Défenseure des droits alertait dans un rapport sévère sur les conséquences sociales de la dématérialisation des services publics, pointant une "rupture du principe d'égalité d'accès au service public".

L'illectronisme est devenu **un facteur d'humiliation sociale**. Ceux qui n'arrivent pas à "suivre" sont perçus comme responsables de leur incompetence, alors qu'il s'agit bien souvent d'un problème structurel de formation, d'accompagnement, et de prise en compte des fragilités. Le numérique, au lieu d'émanciper, peut donc exclure, stigmatiser, et enfermer.

- **L'enjeu d'une acculturation numérique**

On ne naît pas citoyen numérique, on le devient. L'usage des outils informatiques, la compréhension des enjeux liés aux données personnelles, le tri de l'information en ligne, l'évitement des arnaques ou des fausses informations, la maîtrise des démarches en ligne... tout cela nécessite **une**

véritable culture numérique, que l'école, les familles et les institutions doivent transmettre activement.

Or, cette acculturation est loin d'être acquise. Le système éducatif peine à former aux usages numériques critiques, à enseigner la sécurité en ligne, la citoyenneté numérique ou encore la logique des algorithmes. Nombre de jeunes sont à l'aise avec les réseaux sociaux, mais peinent à rédiger un e-mail professionnel ou à utiliser un tableur.

Il ne suffit pas d'avoir un ordinateur ou une connexion pour être intégré. L'inclusion numérique suppose **des compétences, une autonomie, et une conscience des enjeux éthiques et sociaux** liés à l'utilisation des outils numériques. L'alphabétisation numérique est devenue un impératif démocratique.

9.2 Un État numérique mais inaccessible

La transition numérique des services publics français a été présentée comme un levier de modernisation, d'efficacité et de rationalisation des coûts. Portée par l'ambition de rendre les démarches administratives plus simples, plus rapides et plus accessibles, cette numérisation a profondément transformé la relation entre l'État et ses citoyens. Pourtant, derrière cette vitrine technologique, se cache une réalité plus complexe : celle d'un **État devenu inaccessible pour une part croissante de la population**, et dont les outils numériques, loin de faciliter la vie des usagers, sont souvent sources d'exclusion, d'incompréhension et de découragement.

- **Une administration dématérialisée sans accompagnement**

Depuis les années 2010, une grande majorité des démarches administratives françaises ont été **dématérialisées** : demandes de carte grise, d'allocations familiales, de RSA, d'aides au logement, de permis de

conduire, d'inscription à Pôle emploi, de déclaration d'impôts, ou encore dépôt de plainte en ligne. Cette transition numérique est venue remplacer les formulaires papier, les guichets physiques et l'interaction humaine par des portails administratifs censés fonctionner 24h/24, depuis n'importe quel ordinateur ou téléphone.

Mais cette transformation, souvent pensée dans une logique technocratique, **n'a pas toujours été accompagnée des dispositifs humains et pédagogiques nécessaires à son bon fonctionnement.**

Les agents d'accueil, les guichets d'aide et les points de contact physiques ont été drastiquement réduits dans de nombreuses communes, créant un vide relationnel et un sentiment d'abandon chez les usagers.

Paradoxalement, l'État numérique est souvent plus complexe à comprendre et à naviguer que l'ancien État papier. Les interfaces varient selon les administrations, les démarches sont segmentées, les mots employés sont souvent jargonneux, les étapes peu intuitives. Le citoyen doit désormais **être son propre agent administratif**, sans toujours disposer des compétences ni du temps nécessaires pour gérer seul des démarches parfois cruciales.

- **Une fracture technologique au cœur du service public**

Cette numérisation a creusé **une nouvelle inégalité d'accès aux droits.**

Là où le guichet permettait de poser une question, d'expliquer une situation particulière, de demander de l'aide, la plateforme numérique se montre indifférente aux contextes de vie. Or, les situations administratives sont rarement simples : familles recomposées, statuts hybrides, résidence alternée, précarité de logement, mobilité contrainte... autant de cas que les formulaires standards ne prennent pas en compte.

Ce manque de personnalisation a pour conséquence des erreurs de déclaration, des droits perdus, des aides non versées, ou des sanctions injustifiées. De plus, les interfaces numériques de l'État ne sont pas

toujours accessibles aux personnes âgées, aux handicapés visuels, ou aux étrangers non francophones. Cette **déconnexion entre outil technologique et réalité humaine** crée une administration à deux vitesses.

Selon un rapport de la Défenseure des droits (2021), près de 35 % des Français disent avoir rencontré **des difficultés importantes** lors d'une démarche administrative en ligne. Ce chiffre grimpe à 53 % chez les personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Loin de faciliter l'inclusion, le numérique a, dans bien des cas, **complexifié le quotidien** des usagers les plus fragiles.

- **Des délais rallongés, des recours difficiles**

Un autre effet pervers de cette numérisation est **l'allongement des délais** de traitement, notamment pour les demandes les plus urgentes.

Contrairement aux promesses d'instantanéité, les demandes déposées en ligne sont souvent traitées avec lenteur, sans possibilité de relance ou d'interlocuteur identifiable. Les services sont souvent saturés, les réponses automatisées, et les courriels envoyés par des adresses "ne-pas-répondre".

Les usagers qui rencontrent un problème n'ont que peu de solutions : les centres d'appel sont engorgés, les rendez-vous physiques quasi impossibles à obtenir, et les recours juridiques inaccessibles faute d'accompagnement. Ainsi, une erreur dans une demande d'allocation, une pièce justificative manquante, ou un mauvais clic peut entraîner **la suspension d'un droit vital**, sans explication ni recours clair.

Ce fonctionnement déshumanisé alimente un **sentiment d'injustice administrative**, de solitude et de colère. Pour nombre de citoyens, l'État devient un monstre froid, opaque et inaccessible, contre lequel il est impossible de se défendre. Cette situation fragilise la légitimité de l'administration, perçue non plus comme un garant des droits, mais comme une machine bureaucratique indifférente.

- **Des initiatives locales sous-dimensionnées**

Conscients de ces difficultés, certains dispositifs ont été mis en place pour accompagner les usagers en difficulté numérique, comme les **Maisons France Services**, qui regroupent plusieurs services publics dans des lieux d'accueil physiques. Si l'initiative va dans le bon sens, son impact reste limité : le nombre de structures est insuffisant, leur couverture territoriale incomplète, et les agents souvent surchargés ou peu formés aux cas complexes.

De même, des associations et collectivités locales organisent des **ateliers de formation au numérique**, souvent animés par des bénévoles ou des médiateurs numériques. Ces actions sont précieuses, mais ne peuvent remplacer un véritable service public d'accompagnement. Elles révèlent surtout l'absence d'une stratégie nationale ambitieuse pour garantir une **inclusion numérique universelle**.

- **Une administration qui doit retrouver l'humain**

La numérisation n'est pas une erreur en soi. Elle peut simplifier, fluidifier, accélérer. Mais elle ne peut **remplacer entièrement l'humain**. Un État moderne doit proposer à ses citoyens **plusieurs canaux d'accès aux services publics**, en fonction de leur situation, de leurs compétences et de leurs préférences. Le "tout-numérique" imposé est une faute d'égalité républicaine.

Il est temps de repenser la logique de cette transition : au lieu de viser la réduction des coûts à court terme, il faut viser **l'efficacité sociale, la justice administrative et la confiance citoyenne**. Cela passe par le retour des guichets physiques dans les territoires les plus en difficulté, la généralisation des médiateurs numériques dans les structures publiques, l'harmonisation des interfaces, et l'amélioration de la lisibilité des démarches.

Un État numérique **ne peut être une forteresse virtuelle inaccessible**. Il doit être un outil au service de l'émancipation citoyenne, de la simplification des droits, et de la consolidation du pacte républicain.

9.3 Des inégalités d'accès aux réseaux et aux équipements

Dans une société où l'accès à Internet est devenu un prérequis pour accomplir les démarches administratives, se former, travailler, ou tout simplement rester informé, **la connectivité est désormais un droit d'accès aux autres droits**. Pourtant, la France fait face à une fracture numérique persistante, qui se manifeste autant dans la couverture des réseaux que dans l'équipement des foyers. Cette double inégalité — territoriale et sociale — menace l'égalité des chances et accroît les clivages entre citoyens.

- **Des zones encore mal desservies**

Le territoire français, malgré une ambition affichée de généraliser le très haut débit, reste **marqué par de fortes disparités de couverture**. En 2023, selon l'Arcep, plus de 5 millions de Français n'avaient toujours pas accès à une connexion Internet haut débit stable et rapide. Ces "zones blanches" ou "zones grises", principalement situées dans les campagnes, les montagnes, ou certaines périphéries urbaines, souffrent d'un **retard technologique majeur**, les excluant de fait de nombreux services essentiels.

L'objectif du plan France Très Haut Débit était de couvrir 100 % des foyers en fibre optique d'ici 2025. Or, malgré les efforts engagés, **les retards s'accumulent**. Les opérateurs télécoms peinent à mutualiser leurs réseaux ou à intervenir dans les zones peu rentables. Certaines collectivités locales, pourtant volontaires, se heurtent à la complexité administrative des appels d'offres, au manque de coordination avec l'État ou encore à l'abandon de chantiers par des prestataires défaillants.

Dans certaines communes, les habitants doivent encore utiliser **des connexions ADSL très lentes, parfois inférieures à 2 Mbit/s**, rendant impossible la visioconférence, les cours en ligne ou les démarches administratives dématérialisées. Le maire d'un petit village du Cantal résume ainsi la situation : « On nous parle de start-up nation, mais ici on ne peut même pas télécharger un document sans que la connexion saute. »

- **Des foyers mal équipés ou mal formés**

Au-delà des réseaux, **l'équipement matériel reste un frein majeur** à l'inclusion numérique. Dans les foyers modestes, les ordinateurs sont rares, souvent obsolètes, partagés entre plusieurs membres de la famille. L'usage d'un smartphone comme unique terminal numérique est courant, mais inadapté pour de nombreuses tâches complexes : rédaction de courriers, remplissage de formulaires, suivi administratif.

Selon l'INSEE, environ 16 % des Français n'ont pas d'ordinateur personnel à domicile, et près de 10 % n'ont aucune connexion à Internet, faute de moyens ou de compétences. Ces chiffres montent à plus de 25 % dans les tranches les plus précaires de la population. Il existe donc **une forme d'illettrisme numérique, non seulement par manque de formation, mais aussi par absence de matériel adapté.**

Les familles monoparentales, les personnes âgées isolées, les étudiants en situation de précarité, ou les travailleurs pauvres sont particulièrement touchés. Lors du confinement de 2020, des dizaines de milliers d'enfants n'ont pas pu suivre correctement l'enseignement à distance, faute de connexion fiable ou d'appareil personnel. Cette réalité, bien que médiatisée à l'époque, reste toujours aussi criante aujourd'hui.

- **Une fracture numérique qui se superpose aux inégalités sociales**

Ce qui rend la fracture numérique particulièrement préoccupante, c'est qu'elle **n'est jamais isolée**. Elle vient s'ajouter, voire aggraver, d'autres formes d'exclusion déjà présentes : pauvreté, isolement géographique, faible niveau d'instruction, discriminations sociales ou linguistiques.

Autrement dit, **ceux qui sont déjà les plus vulnérables dans la société sont aussi ceux qui ont le moins accès aux outils qui leur permettraient de s'émanciper**. Cela crée un cercle vicieux : sans Internet, il est plus difficile de rechercher un emploi, de se former, de faire valoir ses droits ou de rester connecté aux autres. Cette marginalisation numérique nourrit l'isolement, la défiance envers les institutions, et l'exclusion durable.

En cela, la fracture numérique est bien plus qu'un problème technologique. Elle est **un marqueur d'injustice sociale**, un obstacle silencieux mais redoutable à l'égalité des chances. Et comme tout obstacle invisible, elle est d'autant plus dangereuse qu'elle est souvent minimisée dans les débats publics.

- **Les limites des aides actuelles**

Des dispositifs publics existent pour tenter de pallier ces inégalités, comme le **chèque numérique** pour l'achat d'un ordinateur ou d'une tablette, ou les offres sociales à bas prix proposées par certains opérateurs. Toutefois, leur diffusion reste **très marginale**, souvent mal connue du public, et leur impact limité.

Les démarches pour en bénéficier sont parfois elles-mêmes... numériques, créant une absurdité administrative : il faut déjà savoir se débrouiller en ligne pour demander une aide destinée à ceux qui n'y arrivent pas. De plus, les critères d'éligibilité sont parfois restrictifs, les montants insuffisants, et le suivi quasi inexistant.

Les initiatives des collectivités locales ou des associations — comme la mise à disposition d'ordinateurs dans les médiathèques, les ateliers d'initiation au numérique ou les "cyberespaces" — sont précieuses mais **trop dépendantes des budgets locaux et du bénévolat**. Une réponse nationale ambitieuse et systémique fait toujours défaut.

- **Une urgence d'aménagement numérique du territoire**

Face à ces constats, il est urgent de **considérer le numérique comme une infrastructure essentielle**, au même titre que l'eau, l'électricité ou les transports. Cela implique un engagement fort de l'État pour achever rapidement le déploiement de la fibre dans toutes les communes, y compris les plus isolées, et pour garantir un accès minimal au réseau à chaque citoyen.

L'instauration d'un **"droit à la connexion"**, inscrit dans la loi, pourrait constituer un premier levier symbolique et opérationnel. À l'image de ce qui a été fait pour le droit au logement ou à l'électricité, il s'agirait de garantir à chaque ménage un accès à un service Internet de base, à tarif réduit, avec un accompagnement humain.

En parallèle, un grand plan de **réduction des inégalités d'équipement** devrait être lancé : prêt d'ordinateurs aux familles modestes, financement de solutions logicielles libres et légères, création de lieux de coworking et de médiation numérique dans chaque commune. L'école publique pourrait également jouer un rôle moteur en assurant à chaque élève, dès le primaire, une formation de base à l'usage responsable et citoyen du numérique.

9.4 Une dépendance technologique préoccupante

L'une des grandes failles de la stratégie numérique française – et plus largement européenne – réside dans **la dépendance croissante aux technologies étrangères**, en particulier celles des géants américains du

numérique, les GAFAM (Google, Apple, Facebook/Meta, Amazon, Microsoft). Cette situation pose des défis majeurs en matière de souveraineté, de protection des données, de sécurité nationale, mais aussi d'indépendance économique et culturelle.

- **Un écosystème numérique dominé par des acteurs étrangers**

Aujourd'hui, la majorité des services numériques utilisés quotidiennement en France sont **hébergés, développés ou contrôlés par des entreprises étrangères**, dont les sièges sociaux, infrastructures, règles de gouvernance et intérêts stratégiques échappent totalement à la souveraineté nationale.

Par exemple :

- Les données de santé de millions de Français sont partiellement hébergées sur les serveurs Microsoft via des solutions de cloud utilisées par les hôpitaux.
- Les outils bureautiques des administrations (type Office 365) dépendent de solutions propriétaires étrangères.
- Les moteurs de recherche, réseaux sociaux, plateformes de vidéo, GPS, outils de paiement sont pour l'immense majorité américains ou chinois.

Cette domination n'est pas uniquement commerciale ou technologique. Elle induit un **déséquilibre géopolitique** dans lequel la France et l'Europe deviennent des territoires de consommation, dépendants de décisions prises hors de leur contrôle. La perte de souveraineté est ici aussi grave qu'en matière d'énergie ou de défense.

- **Une perte de contrôle sur nos données**

Les données personnelles, qu'il s'agisse de courriels, de géolocalisation, d'achats, de recherches Internet, de communications ou de documents professionnels, constituent **la ressource stratégique du XXI^e siècle**. Pourtant, la France ne maîtrise que très partiellement le stockage, l'exploitation et la protection de ces données.

Le **Cloud Act américain**, adopté en 2018, autorise le gouvernement des États-Unis à accéder aux données stockées par des entreprises américaines, même si les serveurs sont situés à l'étranger. Cela signifie concrètement que des informations sensibles de citoyens, d'entreprises ou d'institutions françaises peuvent être consultées sans contrôle juridictionnel national.

Malgré les alertes répétées de la CNIL, de l'ANSSI ou de la Cour des comptes, **la transition vers un cloud souverain tarde**, freinée par des retards industriels, un manque d'investissement public, et un lobbying intense des multinationales du numérique. Les solutions européennes existent (OVHcloud, Scaleway, Atos), mais elles peinent à s'imposer face aux géants du secteur.

- **Une industrie numérique nationale fragilisée**

La France dispose de talents, d'ingénieurs, de chercheurs, de start-ups innovantes dans le domaine du numérique. Mais ces forces peinent à se transformer en champions nationaux ou européens capables de rivaliser à l'échelle mondiale.

Les obstacles sont multiples :

- **Sous-financement de la recherche** en intelligence artificielle, cybersécurité, cloud computing.

- **Fuite des cerveaux** vers les grands groupes étrangers, plus attractifs en termes de salaires, de carrières et de moyens.
- **Trop faible culture de la commande publique stratégique** : l'État et les collectivités continuent de choisir des solutions étrangères, au lieu de soutenir des alternatives nationales ou européennes.

Résultat : une **désindustrialisation numérique** progressive, qui pousse la France à devenir simple cliente d'outils qu'elle ne contrôle pas, et dont elle dépend de plus en plus, y compris dans des domaines critiques (santé, éducation, sécurité, armement).

- **L'illusion d'une technologie neutre**

Un discours souvent entendu dans les milieux technophiles consiste à considérer que la technologie est « neutre » : elle serait un outil, à chacun de l'utiliser selon ses valeurs. En réalité, **les technologies numériques embarquent toujours des logiques culturelles, économiques et politiques.**

Les algorithmes, par exemple, sont conçus pour capter l'attention, maximiser les profits ou manipuler les comportements. Les moteurs de recherche filtrent les informations, orientent les décisions, influencent les opinions. Les plateformes de réseaux sociaux amplifient certaines voix, censurent d'autres, modèlent notre rapport au monde.

Ne pas produire nous-mêmes ces technologies revient à **laisser d'autres écrire les règles du jeu**. La souveraineté technologique n'est donc pas un luxe ou un caprice nationaliste, mais une condition nécessaire à la démocratie, à la liberté d'expression et à l'indépendance intellectuelle d'un pays.

- **L'urgence de reconquérir notre souveraineté numérique**

Face à ces enjeux, il devient impératif de mettre en place une **stratégie nationale ambitieuse de reconquête numérique**. Celle-ci doit s'articuler autour de plusieurs axes :

- **Créer un cloud souverain européen**, fiable, sécurisé, capable d'héberger les données critiques de l'administration, des entreprises et des citoyens.
- **Financer massivement la recherche publique** dans les secteurs stratégiques : cybersécurité, IA, quantum, open-source, etc.
- **Favoriser l'émergence de champions français et européens du numérique**, en simplifiant les levées de fonds, en protégeant les brevets et en orientant la commande publique.
- **Former massivement aux métiers du numérique**, de l'école primaire à l'université, pour faire émerger une génération de développeurs, data scientists, ingénieurs et juristes spécialisés.
- **Mettre en place une régulation européenne puissante**, capable de lutter contre les abus de position dominante, de protéger les droits fondamentaux et de garantir un numérique au service de l'intérêt général.

9.5 Une fracture numérique au cœur de toutes les autres inégalités

À l'issue de cette exploration détaillée, un constat s'impose : **la fracture numérique n'est pas un problème isolé, mais bien un révélateur transversal de toutes les autres failles structurelles françaises**. Elle se situe à la croisée des inégalités sociales, territoriales, éducatives, technologiques et démocratiques.

- **Une nouvelle forme d'exclusion sociale**

Autrefois, être exclu signifiait être sans emploi, sans logement, ou sans diplôme. Aujourd'hui, **ne pas maîtriser les outils numériques revient à être invisible** dans une société de plus en plus dématérialisée. L'exclusion numérique est sourde, discrète, mais elle a des effets concrets :

- Impossibilité d'accéder à ses droits sociaux (CAF, Pôle emploi, santé...)
- Difficultés pour candidater à un emploi ou suivre une formation
- Isolement dans les démarches administratives de base
- Perte d'autonomie et de dignité dans la vie quotidienne

Les populations les plus fragiles – personnes âgées, précaires, immigrées, peu diplômées – sont les premières victimes. La transition numérique, au lieu d'être un vecteur d'émancipation, **aggrave les inégalités déjà existantes** si elle n'est pas pensée avec soin et accompagnement.

- **Un facteur de rupture territoriale**

Les inégalités d'accès au réseau, aux équipements et aux services numériques **creusent la fracture entre territoires connectés et territoires oubliés**. Là où les grandes métropoles disposent de fibre, de tiers-lieux, de formations et de startups numériques, de vastes zones rurales ou périphériques restent en marge de cette dynamique.

Cette double vitesse numérique renforce les sentiments d'abandon et d'injustice. Elle pénalise les acteurs économiques, les jeunes en formation, les services publics de proximité. La **fracture numérique devient ainsi un facteur de désindustrialisation**, de décrochage scolaire, d'érosion démocratique.

- **Une menace pour la souveraineté nationale**

La dépendance aux solutions numériques étrangères **affaiblit la capacité de la France à défendre ses intérêts stratégiques**. Elle limite son indépendance décisionnelle, expose ses données sensibles, rend ses administrations vulnérables aux influences extérieures.

Dans un monde où les puissances numériques redessinent les équilibres géopolitiques, **ne pas disposer de sa propre infrastructure technologique, de ses plateformes, de ses protocoles, revient à perdre sa souveraineté**. La maîtrise de l'espace numérique est aujourd'hui aussi cruciale que l'énergie ou la défense.

- **Une opportunité historique... à condition d'agir vite**

Malgré ces constats alarmants, **la France n'est pas démunie**. Elle dispose d'ingénieurs de haut niveau, d'un tissu de startups innovantes, de laboratoires de recherche reconnus, et d'une forte capacité de mobilisation citoyenne.

Mais il faut agir vite. D'autres pays, comme l'Estonie, le Danemark, la Corée du Sud ou Israël, ont pris une avance considérable. Chaque année de retard creuse l'écart, accentue la dépendance, fragilise l'économie nationale.

La transition numérique ne peut pas être laissée aux seuls acteurs privés ou aux logiques de marché. **Elle doit devenir un grand projet national, transversal, structurant**, à la hauteur des enjeux du XXI^e siècle.

9.6 Une jeunesse connectée mais mal préparée

La jeunesse française grandit dans un monde numérique omniprésent. Tablettes à l'école, smartphones dès le collège, réseaux sociaux, jeux en ligne, streaming, intelligence artificielle : **jamais une génération n'a été aussi exposée à l'univers digital**. Pourtant, cette familiarité ne signifie pas maîtrise. Entre usage intuitif et compétence réelle, le fossé est profond.

- **Des usages intensifs mais souvent superficiels**

Les jeunes Français passent en moyenne **près de 5 heures par jour devant un écran** hors temps scolaire, selon une étude de l'IFOP. Ce chiffre monte à 7 heures chez les 15-24 ans. Mais que font-ils réellement pendant ce temps numérique ?

- Ils naviguent principalement sur des plateformes de divertissement : TikTok, Instagram, YouTube, Snapchat, Twitch.
- Ils consomment une quantité massive de contenus, souvent courts, parfois addictifs, rarement éducatifs.
- Le multitâche numérique est devenu la norme : devoirs en musique, messages en parallèle d'un film, scroll continu entre deux notifications.

Ce mode de consommation influe sur la concentration, la lecture en profondeur, la mémorisation. **La capacité à traiter une information de manière critique diminue**, malgré l'apparente aisance avec les outils numériques.

- **Une faible éducation au numérique critique**

L'école française accuse un retard préoccupant en matière d'éducation au numérique. Si certains établissements développent des projets innovants, **il n'existe pas encore de formation systématique aux compétences numériques fondamentales** :

- Comprendre le fonctionnement d'un algorithme ou d'un moteur de recherche.
- Identifier une fake news ou une manipulation en ligne.
- Protéger ses données personnelles et sa vie privée.
- Adopter un comportement responsable et éthique sur les réseaux.
- Apprendre à coder, structurer l'information, publier de manière consciente.

Ces apprentissages sont essentiels dans une démocratie moderne. Sans eux, **les jeunes deviennent des consommateurs passifs d'un monde qu'ils ne comprennent pas**, vulnérables aux théories complotistes, aux cyber-harcèlements, à la désinformation.

- **Des inégalités numériques dès le plus jeune âge**

Contrairement à une idée reçue, **tous les jeunes ne sont pas égaux devant le numérique**. Dans les milieux favorisés, les enfants disposent d'un ordinateur personnel, d'une connexion de qualité, d'un accompagnement parental et d'un encadrement pédagogique.

Dans les quartiers populaires ou les zones rurales, les choses sont très différentes :

- Connexion instable ou absente.
- Ordinateur partagé, voire inexistant.

- Parents peu à l'aise avec les démarches numériques.
- Accès limité aux ressources éducatives en ligne.

La crise sanitaire liée au Covid-19 l'a brutalement révélé : **des milliers d'élèves ont décroché faute d'équipement ou de suivi**. L'école à distance a creusé encore davantage les écarts entre les jeunes.

- **Un potentiel sous-exploité**

Et pourtant, **la jeunesse française déborde de talents numériques**. De nombreux adolescents créent, innovent, explorent le code, montent des projets, inventent de nouvelles formes d'expression artistique en ligne. Des clubs de robotique, des plateformes de tutorat entre élèves, des chaînes YouTube éducatives témoignent de cette énergie.

Mais faute de reconnaissance, d'accompagnement structuré, de politique éducative ambitieuse, ces initiatives restent souvent isolées. Il manque une **véritable stratégie nationale pour faire du numérique une arme d'émancipation et de réussite pour les jeunes**.

- **La nécessité d'une politique publique ciblée**

Face à ces enjeux, il devient urgent de repenser la place du numérique dans la formation des jeunes :

- **Créer un vrai parcours de compétences numériques** de l'école primaire au lycée.
- **Former massivement les enseignants** à la pédagogie numérique, et pas seulement à l'usage des outils.
- **Développer des ressources éducatives libres et accessibles**, pilotées par l'Éducation nationale.

- **Encadrer l'usage des écrans**, notamment dans les écoles primaires, avec des recommandations claires et différenciées selon l'âge.
- **Protéger la santé mentale des jeunes**, exposés à la pression des réseaux sociaux, au cyberharcèlement, à la surexposition.

9.7 – L'impact du numérique sur la démocratie et la participation citoyenne

Le numérique a profondément bouleversé la manière dont les citoyens s'informent, débattent, s'engagent et exercent leurs droits démocratiques. Si l'on a souvent vanté les vertus d'Internet comme levier d'émancipation citoyenne, de transparence et de dialogue direct avec les institutions, **la réalité contemporaine est bien plus ambivalente.**

À l'ère des réseaux sociaux, de l'instantanéité et des bulles informationnelles, le fonctionnement de la démocratie est confronté à des défis inédits. L'enjeu ne se limite pas à l'accès à l'information : il touche aussi la qualité du débat public, la légitimité de l'action publique et la capacité à construire un espace commun de dialogue.

• Une information décentralisée... et fragmentée

Avec Internet, chaque citoyen peut désormais accéder à une multitude de sources d'information, publier ses opinions, diffuser des faits ou des rumeurs, et interagir directement avec des élus ou institutions. Ce changement de paradigme aurait pu renforcer la transparence et la participation démocratique. Pourtant, **cette ouverture s'accompagne de nouveaux dangers :**

- La multiplication de fausses informations, de théories complotistes et de manipulations ciblées.

- La domination de quelques plateformes privées, algorithmiques, qui façonnent l'agenda médiatique en fonction de l'audience, non de l'intérêt général.
- L'éclatement de l'espace public en « micro-communautés » idéologiquement homogènes, qui alimentent la radicalisation des opinions.

Ainsi, au lieu d'élargir les horizons du débat, **le numérique tend parfois à les refermer**. Les bulles informationnelles, alimentées par les algorithmes, enferment chacun dans un univers de confirmation de ses croyances. Le dialogue devient plus difficile, la polarisation plus forte, et la recherche du consensus plus fragile.

- **Une défiance accrue envers les institutions**

Le numérique, en donnant la parole à tous, a aussi renforcé la **visibilité des critiques envers les élites et les institutions**. Si cette mise en lumière peut être salutaire pour la démocratie, elle a aussi nourri une défiance croissante :

- Les scandales politiques sont plus rapidement révélés, mais rarement analysés avec nuance.
- Les décisions publiques sont commentées en temps réel, souvent sous l'angle du soupçon.
- Les campagnes d'intox ou de discrédit fragilisent la confiance dans la parole publique, les élections, les institutions judiciaires ou scientifiques.

De plus, le rythme effréné de l'information numérique nuit à la **réflexion de fond**. L'émotion, l'indignation et la réaction instantanée prennent souvent le pas sur la complexité et l'analyse. Or, une démocratie mature repose sur **le temps long du débat, de la délibération et de la décision collective**.

- **Une participation renouvelée mais inégale**

Le numérique a permis l'émergence de nouvelles formes d'engagement citoyen :

- Pétitions en ligne à grande échelle (ex. : Affaire du siècle sur le climat).
- Mobilisations spontanées sur les réseaux (ex. : #MeToo, #BlackLivesMatter, #BalanceTonMaire...).
- Plateformes de consultation publique ou de co-construction de politiques locales.

Ces initiatives prouvent que **les citoyens souhaitent être davantage impliqués**, qu'ils ne se contentent plus du vote tous les cinq ou six ans. Cependant, cette participation numérique reste encore très inégalitaire :

- Elle est souvent le fait de catégories sociales déjà politisées ou connectées.
- Les jeunes s'y engagent davantage, mais peinent à convertir cet engagement en action institutionnelle.
- Les zones rurales ou les milieux populaires restent largement en retrait, faute d'outils ou de temps.

Ainsi, **le risque est grand de voir se développer une démocratie à deux vitesses** : l'une, connectée et participative ; l'autre, déconnectée et silencieuse.

- **Le rôle ambivalent des plateformes numériques**

Les grandes plateformes sociales (Facebook, Twitter/X, TikTok, YouTube...) sont devenues des acteurs centraux de la vie démocratique. Pourtant, **elles ne sont ni neutres, ni transparentes**, ni garantes de l'intérêt général :

- Elles modèrent les contenus selon des logiques opaques.
- Elles favorisent la viralité, non la véracité.
- Elles collectent massivement les données personnelles à des fins commerciales.
- Elles peuvent être instrumentalisées par des États étrangers pour influencer les opinions ou manipuler des élections.

Face à cela, les pouvoirs publics peinent à réguler efficacement ces géants du numérique. **Le cadre légal est encore largement insuffisant**, tant en matière de lutte contre la désinformation que de protection des données ou de respect du pluralisme.

• **Des pistes pour renforcer la démocratie numérique**

Pour éviter que le numérique ne devienne un facteur de désagrégation démocratique, plusieurs leviers peuvent être activés :

- **Développer l'éducation aux médias et à l'information** dès le plus jeune âge, en apprenant à repérer les sources fiables, à croiser les informations et à exercer son esprit critique.
- **Encadrer plus strictement les plateformes numériques**, en leur imposant des obligations de transparence algorithmique, de modération responsable et de respect des principes démocratiques.
- **Créer des outils publics de participation numérique**, indépendants des plateformes commerciales, permettant aux citoyens de contribuer réellement aux décisions locales et nationales.
- **Favoriser l'inclusion numérique**, pour que personne ne soit exclu de la vie démocratique pour des raisons techniques, économiques ou culturelles.

- **Revaloriser les formes de débat citoyen en présentiel**, qui permettent de recréer du lien, de la nuance et de la compréhension mutuelle, indispensables à toute démocratie.

En résumé, **le numérique peut être un formidable levier de revitalisation démocratique**, mais seulement à condition d'être maîtrisé, régulé et accompagné par une stratégie publique ambitieuse. Sans cela, il risque de devenir un accélérateur de fragmentation, de désinformation et de défiance.

9.8 – Souveraineté numérique et dépendance technologique : un enjeu stratégique sous-estimé

Dans un monde où les données sont devenues une matière première aussi précieuse que l'énergie ou les métaux rares, la **souveraineté numérique** constitue désormais un enjeu stratégique majeur pour les États. Pourtant, la France et plus largement l'Union européenne ont pris conscience tardivement de cette réalité, se plaçant dans une **situation de dépendance technologique croissante** vis-à-vis d'acteurs privés extra-européens, en particulier les géants américains et chinois du numérique.

La question de la souveraineté numérique ne concerne pas seulement les spécialistes de la cybersécurité ou les geeks. Elle est au cœur de notre capacité à protéger les libertés individuelles, à maîtriser nos infrastructures critiques, à préserver notre autonomie décisionnelle et, in fine, à garantir notre indépendance politique et économique dans un monde de plus en plus régi par les flux de données.

- **Une dépendance structurelle envers les GAFAM**

Les grandes plateformes numériques – Google, Amazon, Facebook (Meta), Apple et Microsoft – occupent une place centrale dans l'écosystème numérique français. Elles fournissent les systèmes

d'exploitation, les moteurs de recherche, les services de messagerie, les clouds, les outils de travail collaboratif, les logiciels de gestion, les réseaux sociaux, etc. Ce quasi-monopole s'est étendu à de nombreuses administrations publiques, entreprises stratégiques et institutions éducatives.

Cette **dépendance systémique** pose plusieurs problèmes majeurs :

- **Perte de contrôle sur les données sensibles**, y compris celles de l'administration, de la santé ou de la Défense, stockées sur des serveurs souvent soumis à des législations étrangères (comme le CLOUD Act américain).
- **Risque de rupture stratégique** en cas de tensions géopolitiques, de décisions unilatérales des entreprises, ou de défaillance technologique massive.
- **Captation de la valeur économique** générée par les données et les services numériques, qui échappe largement à la fiscalité nationale.
- **Affaiblissement de l'innovation locale**, les start-ups françaises peinant à concurrencer les mastodontes mondiaux sur leur propre marché.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que les GAFAM sont désormais en position de **dicter leurs conditions**, aussi bien aux consommateurs qu'aux États.

- **Une absence de stratégie industrielle européenne cohérente**

L'Union européenne a pris conscience tardivement de la nécessité de développer une stratégie de souveraineté numérique. Si certains projets comme **Gaia-X** (cloud européen) ou **l'European Chips Act** (relance de la filière des semi-conducteurs) ont été lancés, ils peinent à rivaliser avec les investissements massifs des États-Unis et de la Chine.

L'Europe souffre d'un **retard technologique** dans plusieurs domaines clés :

- Les moteurs de recherche (Google domine à plus de 90 %).
- Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok).
- Les services de cloud computing (AWS, Azure, Google Cloud).
- Les plateformes de e-commerce, de vidéos, d'IA, de mobilité...

Même dans des domaines où elle avait une longueur d'avance – comme les cartes à puce, la 5G ou les logiciels libres –, l'Europe s'est laissée distancer, faute de coordination industrielle, de financements suffisants et de volonté politique partagée.

La **fragmentation des marchés numériques européens**, l'hétérogénéité des réglementations, et la faiblesse des champions industriels dans le numérique rendent difficile l'émergence d'acteurs capables de rivaliser avec les géants mondiaux.

- **Une souveraineté numérique multidimensionnelle**

La souveraineté numérique ne se limite pas à la question des infrastructures techniques. Elle recouvre plusieurs dimensions interdépendantes :

- **Souveraineté des infrastructures** : maîtriser les centres de données, les câbles sous-marins, les satellites, les systèmes de cloud computing.
- **Souveraineté des données** : contrôler la collecte, le traitement, le stockage et l'exploitation des données publiques et privées.
- **Souveraineté logicielle** : développer et maintenir des logiciels indépendants, interopérables et sécurisés.

- **Souveraineté algorithmique** : comprendre, auditer et encadrer les algorithmes utilisés dans les décisions publiques ou commerciales.
- **Souveraineté juridique** : imposer un cadre de régulation respectueux des droits fondamentaux et des principes démocratiques, face aux législations extraterritoriales.
- **Souveraineté cognitive** : garantir une pluralité de sources d'information et une capacité collective à discerner, débattre et choisir.

C'est donc une vision intégrée qui doit guider l'action publique, mêlant régulation, innovation, investissement, éducation et coopération internationale.

- **Les risques d'une souveraineté abandonnée**

Ne pas agir face à la perte de souveraineté numérique expose la France et l'Europe à des conséquences lourdes :

- **Perte de maîtrise sur les décisions politiques** : si les données publiques, les infrastructures critiques ou les processus électoraux dépendent d'acteurs privés étrangers, la démocratie elle-même est fragilisée.
- **Vulnérabilité économique** : l'orientation des consommations, des marchés et des investissements devient dépendante des plateformes et de leurs logiques de rentabilité.
- **Appauvrissement technologique** : les talents, les brevets et les innovations migrent vers les centres de pouvoir numérique, aggravant la dépendance.
- **Uniformisation culturelle** : l'espace public numérique est colonisé par des contenus, des normes et des logiques

commerciales étrangères, réduisant la diversité culturelle et linguistique.

Ces risques sont déjà en partie à l'œuvre, comme en témoigne la dépendance croissante aux réseaux sociaux américains pour le débat public, ou l'utilisation massive de suites logicielles propriétaires dans l'Éducation nationale.

- **Des pistes pour reconquérir la souveraineté numérique**

La reconquête de la souveraineté numérique ne peut se faire en un jour, mais elle nécessite **des choix politiques clairs et volontaristes** :

- **Créer un écosystème numérique européen fort** : soutenir les start-ups et les PME technologiques, encourager les regroupements d'acteurs, sécuriser les financements et garantir l'accès aux marchés publics.
- **Investir massivement dans les infrastructures souveraines** : cloud public sécurisé, hébergements certifiés, réseaux indépendants.
- **Imposer des standards ouverts** et interopérables dans les marchés publics pour éviter l'enfermement propriétaire (lock-in).
- **Former massivement aux métiers du numérique** : développeurs, administrateurs système, spécialistes en cybersécurité, en IA, en traitement des données...
- **Renforcer la régulation européenne** : avec des dispositifs comme le RGPD, le Digital Services Act (DSA) ou le Digital Markets Act (DMA), mais aussi en imposant des règles de transparence algorithmique.
- **Encourager les logiciels libres** et les technologies open source, qui garantissent indépendance, sécurité et mutualisation.

- **Renforcer la coopération européenne** pour créer un véritable « Airbus du numérique », capable de peser face aux géants étrangers.

En somme, la souveraineté numérique est une condition sine qua non de la souveraineté politique, économique et culturelle de la France. Elle ne doit plus être considérée comme une question technique réservée aux experts, mais comme **un pilier central de notre avenir collectif**.

9.9 – Vers un numérique éthique et humaniste : replacer l’humain au cœur de la technologie

Le développement fulgurant des technologies numériques a profondément transformé nos sociétés. De l’intelligence artificielle à l’automatisation, des réseaux sociaux à la dématérialisation des services publics, les usages numériques ont bouleversé nos façons de travailler, de consommer, de nous informer, et même de nous relier les uns aux autres.

Mais cette révolution technologique, aussi fascinante soit-elle, suscite des interrogations fondamentales : **quelle place voulons-nous accorder à la technologie dans nos vies ? Quelles valeurs souhaitons-nous inscrire dans notre avenir numérique ?** Si ces questions ne sont pas sérieusement débattues, le numérique risque de devenir un outil de domination, de contrôle et de déshumanisation, au lieu d’être un vecteur d’émancipation et de progrès collectif.

C’est pourquoi il devient urgent de construire un **modèle numérique éthique et humaniste**, fondé sur la protection des droits fondamentaux, la dignité humaine, la justice sociale et la participation citoyenne.

- **Une technologie sans gouvernance, ou la loi du plus fort**

Le numérique évolue plus vite que la régulation. Ce décalage permet à certains acteurs – souvent des multinationales – d’imposer leurs règles, leurs algorithmes, leur conception du monde, sans contre-pouvoirs réels.

Ainsi, les plateformes façonnent aujourd'hui la manière dont les citoyens s'informent, débattent, consomment ou votent, sans que leur fonctionnement soit réellement transparent ou démocratiquement contrôlé.

Quelques exemples sont révélateurs :

- Les algorithmes de recommandation de contenus, qui favorisent les contenus sensationnalistes ou polarisants, au détriment du débat rationnel.
- Les modèles économiques fondés sur l'**extraction des données personnelles**, souvent sans consentement éclairé.
- La manipulation des comportements à travers la « captologie » : techniques de design pensées pour capter l'attention, générer de la dépendance, et maximiser le temps passé sur les écrans.
- L'opacité des décisions automatisées (recrutement, crédit, justice prédictive) qui affectent des vies sans explication ni recours humain.

Dans ce contexte, le numérique devient un **instrument de pouvoir opaque**, échappant au contrôle démocratique. Ce pouvoir algorithmique n'est pas neutre : il reproduit souvent les biais sociaux, culturels et économiques du monde réel, tout en prétendant les effacer.

- **L'éthique numérique : entre nécessité et utopie**

L'appel à une « éthique du numérique » est désormais omniprésent. Instituts, comités, chartes, labels se multiplient. Mais trop souvent, ces initiatives relèvent d'un « **éthique washing** » : elles affichent de bonnes intentions sans remettre en question les logiques dominantes. Or, l'éthique ne doit pas être un supplément d'âme, mais un **cadre structurant, contraignant et cohérent**, qui oriente les choix technologiques dès leur conception.

Une véritable éthique numérique implique plusieurs principes forts :

- **Transparence** : les citoyens doivent comprendre comment fonctionnent les technologies qu'ils utilisent, quels critères influencent les décisions algorithmiques, et qui en tire profit.
- **Responsabilité** : les concepteurs, les entreprises et les pouvoirs publics doivent rendre compte des conséquences sociales, environnementales et humaines de leurs choix technologiques.
- **Non-discrimination** : les outils numériques ne doivent pas reproduire ou amplifier les inégalités sociales, ethniques ou de genre.
- **Consentement éclairé** : l'utilisation des données personnelles doit être réellement libre, consciente et réversible.
- **Primauté de l'humain** : les décisions importantes – en matière de justice, de santé, de liberté – doivent rester entre les mains d'êtres humains.

Ces principes ne sont pas théoriques : ils doivent être traduits en **normes juridiques contraignantes, en formations obligatoires, en processus d'évaluation et de régulation indépendants.**

- **Vers une démocratie numérique inclusive**

Le numérique peut aussi être une **opportunité démocratique**, à condition de penser son usage au service du débat public, de la participation citoyenne et de l'inclusion. De nombreuses expériences locales montrent qu'il est possible de mobiliser les outils numériques pour renforcer le lien entre les citoyens et leurs institutions :

- Budgets participatifs en ligne dans les collectivités locales.
- Plateformes de consultation publique ouvertes et transparentes.

- Réseaux sociaux citoyens pour organiser des actions collectives.
- Open data pour garantir l'accès de tous aux informations publiques.

Mais ces dispositifs ne peuvent fonctionner que si l'on réduit la **fracture numérique** : accès au matériel, à la connexion, aux compétences. Une démocratie numérique ne peut pas reposer uniquement sur ceux qui savent coder ou manipuler les outils. Elle suppose une **éducation au numérique pour tous**, dès l'école, dans les associations, les médiathèques, les maisons France Services.

Il est également indispensable de **décentraliser les plateformes** et d'encourager des alternatives éthiques, libres et coopératives aux grands monopoles du numérique : réseaux sociaux open source, moteurs de recherche indépendants, plateformes d'échange pair-à-pair.

- **Le numérique à l'épreuve de la justice sociale et écologique**

Un numérique éthique ne peut être dissocié des **enjeux sociaux et environnementaux**. Car derrière l'apparente immatérialité des services numériques se cache une réalité très matérielle, souvent invisible :

- **Extraction massive de ressources** (métaux rares, eau, énergie) pour fabriquer les équipements numériques.
- **Conditions de travail précaires** dans les entrepôts logistiques, les centres de modération, les usines d'assemblage.
- **Pollution numérique** liée aux centres de données énergivores et au renouvellement constant des appareils.

L'impact environnemental du numérique représente déjà près de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, et ce chiffre pourrait doubler d'ici 2030. De même, les inégalités sociales liées au numérique (accès, compétences, emploi, contrôle des outils) ne cessent de croître.

Penser un numérique humaniste, c'est donc :

- Intégrer des **critères écologiques** dans la conception et l'usage des technologies (éco-conception, sobriété numérique, recyclage).
 - Lutter contre l'**obsolescence programmée** et promouvoir la réparation, la mutualisation, les logiciels durables.
 - Soutenir une **économie numérique inclusive**, au service des territoires, de l'emploi local, de la coopération et de l'économie sociale et solidaire.
-
- **Repenser notre rapport collectif à la technologie**

Plus profondément, c'est notre **rapport culturel et philosophique à la technologie** qu'il faut interroger. Depuis plusieurs décennies, le numérique a été présenté comme un progrès inéluctable, une promesse d'efficacité, de modernité et de liberté. Mais cette vision technosolutionniste masque souvent des logiques de domination, de marchandisation et d'accélération permanente du temps.

Revenir à un numérique humaniste, c'est **choisir une autre trajectoire** :

- Une technologie **au service des besoins réels**, et non de la seule rentabilité.
- Une innovation **mesurée, débattue et démocratiquement pilotée**, plutôt que fondée sur la fuite en avant.
- Une culture numérique **critique, responsable et émancipatrice**, plutôt que passive et addictive.

Cela suppose de remettre l'humain – ses besoins, ses limites, sa dignité – **au cœur des choix technologiques**, à rebours des logiques purement économiques.

Le numérique n'est pas neutre. Il peut être l'instrument d'une surveillance généralisée, d'une marchandisation sans limite, d'une société automatisée et inhumaine. Mais il peut aussi devenir un outil d'émancipation, de démocratie, de justice sociale et écologique – à condition que nous en reprenions collectivement le contrôle.

Il est temps de rompre avec la fascination aveugle pour la technologie et d'assumer une **politique numérique fondée sur l'éthique, la responsabilité et la solidarité**. Ce chantier est immense, mais il est indispensable pour bâtir une société à la fois moderne, juste et profondément humaine.

Conclusion du Chapitre 9 :

La fracture numérique — un enjeu sous-estimé

À l'ère de la dématérialisation généralisée, la France se retrouve face à un paradoxe de plus : bien qu'elle ait accéléré sa transition numérique, elle a laissé sur le bord du chemin une partie importante de sa population. Ce chapitre a montré que loin d'être un simple problème technique, la fracture numérique est aujourd'hui un puissant facteur d'exclusion sociale, territoriale, économique et même démocratique.

Internet est devenu un guichet unique, une salle de classe, un cabinet médical, une place publique. Mais encore faut-il savoir y entrer. Et pour des millions de Français — personnes âgées, ménages modestes, habitants de zones blanches, personnes en situation de handicap ou en décrochage scolaire — cet accès est complexe, voire impossible.

Le numérique était censé simplifier la vie. Trop souvent, il la complique.

Enjeux identifiés dans ce chapitre

- **13 millions de personnes en France souffrent d'illectronisme**, c'est-à-dire qu'elles ne savent pas ou très peu utiliser les outils numériques.
- **La numérisation de l'administration publique**, bien qu'ambitieuse, s'est faite sans tenir compte des usagers les plus vulnérables.
- **Les zones rurales et certains quartiers urbains** restent sous-équipés en infrastructures numériques fiables (fibre, haut débit).
- **Le matériel informatique reste un luxe** pour de nombreuses familles modestes : absence d'ordinateur, partage de smartphone, impossibilité d'imprimer des documents administratifs ou scolaires.
- **Les services publics dématérialisés sont trop souvent opaques, illisibles**, voire inaccessibles sans assistance humaine.
- **La dépendance aux géants du numérique (GAFAM)** pose des questions de souveraineté, de sécurité des données et de vulnérabilité stratégique pour l'État.

Solutions concrètes pour réparer la fracture numérique

1. Former massivement les citoyens au numérique

Objectif : réduire l'illectronisme et renforcer l'autonomie numérique des Français.

Mesures proposées :

- Mettre en place des **formations gratuites et régulières** dans les mairies, bibliothèques, associations locales et maisons de quartier.

- Lancer un **Service civique numérique**, où des jeunes formés aident les personnes âgées ou en difficulté à accomplir leurs démarches.
- Intégrer un **enseignement du numérique citoyen dès le primaire**, puis de manière obligatoire dans toutes les filières du secondaire.

2. Maintenir un accès humain aux services publics

Objectif : garantir l'égalité d'accès aux droits, même sans ordinateur ni connexion.

Mesures proposées :

- **Réinstaller des guichets physiques** dans les zones rurales et prioritaires.
- Recruter des **agents polyvalents** dans les préfectures, CAF, caisses d'assurance maladie ou Pôle emploi pour accompagner les démarches.
- Améliorer l'**ergonomie et l'accessibilité** des sites publics : versions traduites, interfaces simplifiées, compatibilité avec les logiciels d'aide aux personnes malvoyantes ou malentendantes.

3. Garantir l'accès au haut débit partout sur le territoire

Objectif : assurer une infrastructure numérique de base pour tous les foyers français.

Mesures proposées :

- **Achever le plan France Très Haut Débit**, avec un calendrier contraignant, priorisant les zones rurales en grande difficulté.

- Créer un **observatoire indépendant des inégalités numériques**, chargé de publier chaque année un rapport par région.
- Imposer aux opérateurs télécoms des **obligations de service universel**, avec sanctions financières en cas de manquement.

4. Soutenir financièrement les ménages modestes dans l'équipement numérique

Objectif : rendre l'accès au numérique possible pour tous, quel que soit le niveau de revenu.

Mesures proposées :

- Lancer un "**chèque numérique**" pour permettre aux familles précaires de s'équiper (ordinateur, imprimante, forfait Internet).
- Implanter dans chaque commune un "**point d'accès numérique gratuit**", avec ordinateurs en libre service, wifi et aide à la connexion.
- Inclure systématiquement une dotation numérique dans les aides sociales pour les familles avec enfants scolarisés.

5. Reprendre le contrôle sur notre souveraineté numérique

Objectif : protéger les données des citoyens français et renforcer l'indépendance technologique de l'État.

Mesures proposées :

- Créer un **cloud souverain français ou européen**, hébergeant l'ensemble des données publiques et de santé.

- Favoriser les **logiciels libres et les alternatives aux services des GAFAM**, dans les écoles, les collectivités locales et l'administration.
- Développer des **filières nationales en cybersécurité, IA, open source**, pour garantir notre autonomie technologique.

Pour un numérique inclusif, souverain et éthique

Le numérique peut être un levier de progrès exceptionnel. Mais pour cela, il doit être **au service des citoyens, et non l'inverse**. Il doit rapprocher, non exclure. Il doit faciliter, non contraindre. Il doit protéger, non surveiller.

La fracture numérique, si elle n'est pas réparée, aggravera toutes les autres fractures de notre société : sociale, territoriale, éducative, démocratique. En faire une priorité nationale est un impératif républicain.

Un numérique éthique, inclusif et souverain peut devenir un moteur puissant de modernisation, d'égalité et de prospérité pour la France. À condition, comme toujours, de passer des discours aux actes.

Chapitre 10

L'entrepreneuriat en France – Entre promesses d'autonomie et parcours du combattant

Dans l'imaginaire collectif, l'entrepreneur incarne la liberté, l'audace, l'innovation. Il serait ce créateur d'activité qui prend des risques, ose investir là où l'État ne va plus, embauche, dynamise les territoires, et participe au renouvellement du tissu économique français. Pourtant, derrière cette image séduisante largement promue par les discours politiques et médiatiques, la réalité de l'entrepreneuriat en France est souvent bien plus complexe, parfois décourageante, voire dissuasive.

Depuis deux décennies, les gouvernements successifs affirment vouloir faire de la France un « pays de startups », un « champion de l'innovation », un territoire favorable aux créateurs d'entreprise. Des dispositifs comme la micro-entreprise, les aides à la création d'entreprise ou le développement des incubateurs régionaux ont en effet permis une explosion du nombre de créations. En 2023, on comptait ainsi plus d'un million de créations d'entreprises, un record historique.

Mais ce chiffre cache une autre réalité : une immense majorité de ces structures sont fragiles, précaires, souvent sans salarié, et cessent leur activité dans les deux à trois années qui suivent. Beaucoup de ces « entrepreneurs » sont en réalité d'anciens salariés, indépendants par défaut, poussés hors du salariat classique par la rigidité du marché du travail ou par l'ubérisation de l'économie.

Pourquoi tant d'entreprises ferment-elles si rapidement ?

Pourquoi tant de créateurs d'entreprise abandonnent-ils l'aventure dès les premières années ?

Pourquoi, en France, l'acte de créer est-il si rapidement étouffé par la paperasse, les charges, les incertitudes fiscales et les obligations sociales ?

Pourquoi la France, malgré ses talents et ses ambitions affichées, reste-t-elle en retard en matière d'écosystèmes entrepreneuriaux pérennes ?

Ce chapitre se propose d'analyser en profondeur les paradoxes de l'entrepreneuriat à la française. Il ne s'agit pas d'idéaliser une figure héroïque du patron, ni de minimiser les protections sociales nécessaires, mais de comprendre ce qui, dans notre modèle économique, fiscal et administratif, décourage structurellement l'initiative privée.

Nous verrons que la création d'une entreprise en France, si elle semble simple en apparence, se heurte très vite à un labyrinthe de règles, de charges, de contraintes et de risques peu compatibles avec l'agilité requise pour innover, développer, embaucher. Nous explorerons notamment :

- Le poids excessif de la gestion administrative sur les petites structures
- Les relations souvent tendues avec l'URSSAF et les caisses sociales
- La fiscalité désincitative pour les TPE-PME
- La peur d'embaucher dans un système juridico-social rigide
- Le manque d'accompagnement dans la montée en charge d'une activité

À travers cette analyse, enrichie de témoignages d'entrepreneurs, de comparaisons internationales et de chiffres précis, ce chapitre entend démontrer que **l'entrepreneuriat français est freiné moins par le manque de talent que par un environnement toxique pour les initiatives fragiles**. Et qu'il est urgent de réformer ce cadre, non pas au nom d'une dérégulation aveugle, mais pour libérer réellement l'esprit d'entreprise, renforcer notre tissu économique, et créer des emplois durables.

10.1 – Une volonté entrepreneuriale freinée par la lourdeur administrative et les contraintes de gestion

Créer une entreprise en France devrait être un acte de liberté, un moteur d'innovation, un choix audacieux pour celles et ceux qui veulent bâtir leur propre trajectoire. Pourtant, pour beaucoup d'entrepreneurs, ce rêve vire rapidement à un casse-tête administratif, fiscal et humain. Derrière les discours officiels sur le soutien à l'entrepreneuriat se cache une réalité bien plus complexe : celle d'un environnement qui, malgré les réformes affichées, demeure particulièrement dissuasif.

- **Un parcours semé d'obstacles dès les premiers jours**

À première vue, la création d'entreprise semble accessible : la plateforme en ligne de l'INPI permet de déclarer une société en quelques clics. Mais cette facilité apparente masque une complexité croissante dès que l'on entre dans le fonctionnement réel de l'entreprise. Les étapes suivantes – choix du statut juridique, affiliation à l'URSSAF, ouverture de compte professionnel, sélection d'un régime fiscal – impliquent des décisions lourdes de conséquences, que de nombreux entrepreneurs débutants prennent sans accompagnement suffisant.

La méconnaissance de ces arcanes peut coûter cher. Un mauvais choix de statut (micro-entreprise, SAS, SARL...) peut entraîner une fiscalité inadaptée ou des limitations juridiques contraignantes. À cela s'ajoutent des obligations de gestion comptable et sociale qui s'alourdissent rapidement : déclarations de TVA, rédaction de bilans annuels, déclarations sociales, tenue de livres, échéances trimestrielles ou mensuelles... Autant de tâches qui relèvent plus de l'expert-comptable que du chef d'entreprise.

Témoignage – Camille, fondatrice d'un salon de coiffure à Dijon :

« J'ai ouvert mon entreprise avec passion, mais très vite j'ai passé plus de

temps sur la comptabilité et les déclarations URSSAF que sur mon métier. Je n'étais pas préparée à ce tsunami administratif. »

- **URSSAF : entre opacité, rigidité et stress permanent**

L'URSSAF est souvent citée comme la bête noire des entrepreneurs. Sa mission – collecter les cotisations sociales – est légitime, mais sa manière d'opérer reste opaque, technocratique, et redoutée par de nombreux dirigeants. Les appels de cotisations, souvent automatiques, peuvent arriver avec des montants surprenants, difficilement contestables à court terme.

Pire encore : les régularisations en fin d'année ou en année N+1 provoquent des effets de trésorerie dévastateurs. Il n'est pas rare qu'un entrepreneur paie en 2025 des charges calculées sur les revenus de 2023, alors que son activité a baissé entre-temps. Cette mécanique, injuste et déconnectée de la réalité économique, pousse certains à suspendre leur activité ou à renoncer à se développer.

Ajoutons à cela le manque de clarté des outils numériques de l'URSSAF, les difficultés à obtenir un interlocuteur fiable, et les erreurs parfois commises dans les appels à cotisations, et l'on comprend pourquoi la plupart des chefs d'entreprise redoutent leurs courriers.

- **Des charges sociales parmi les plus lourdes d'Europe**

La France figure parmi les pays européens où les charges patronales sont les plus élevées. Pour chaque euro versé à un salarié, l'employeur doit en verser presque autant à l'État et aux organismes sociaux. Ce coût du travail pèse particulièrement sur les petites structures qui n'ont ni la trésorerie, ni les marges pour absorber ce surcoût.

Loin d'inciter à l'embauche, ce système crée un climat de prudence extrême. Beaucoup d'entrepreneurs préfèrent recourir à des indépendants, à des stagiaires ou à l'auto-entrepreneuriat déguisé, plutôt que de franchir le cap d'un CDI ou d'un CDD. L'embauche est perçue comme un engagement lourd, risqué, et difficilement réversible en cas de baisse d'activité.

Témoignage – Julien, gérant d'une petite entreprise de logistique à Lille :

« J'ai embauché mon premier salarié, mais après deux ans, la conjoncture a ralenti. J'ai voulu mettre fin au contrat, et j'ai dû affronter prud'hommes, indemnités, démarches sans fin... Maintenant, je n'embauche plus. »

- **La peur permanente de la faute de gestion**

Dans un tel climat, l'entrepreneur devient un gestionnaire sur la défensive. Le moindre retard de déclaration, la moindre erreur comptable ou fiscale peut entraîner des pénalités financières, voire des redressements. Cette pression constante pousse de nombreux dirigeants à consacrer une part démesurée de leur temps à des tâches administratives au détriment de l'innovation, de la stratégie ou du développement commercial.

Cette culture de la sanction – plutôt que de l'accompagnement – décourage l'initiative. En cas de contrôle fiscal ou social, l'entrepreneur est souvent présumé coupable, même pour des erreurs involontaires. Là où d'autres pays favorisent la médiation ou l'aide à la mise en conformité, la France continue de privilégier la rigidité et la pénalisation.

10.2 – Une gestion administrative paralysante : quand l'énergie créative se noie dans la paperasse

En France, créer une entreprise peut sembler, à première vue, relativement simple. La mise en place d'un statut de micro-entrepreneur a réduit les barrières à l'entrée, et les plateformes en ligne permettent de remplir certaines formalités en quelques clics. Mais cette simplicité est largement illusoire et temporaire. Car dès que l'activité se développe – ou sort du strict cadre de la micro-entreprise – l'entrepreneur bascule dans un univers bien plus rigide, complexe, chronophage.

Ce que de nombreux créateurs découvrent avec stupeur, ce n'est pas tant la difficulté de générer du chiffre d'affaires, que la montagne de démarches à accomplir pour être en règle : déclarations mensuelles ou trimestrielles, obligations sociales, fiscales, juridiques, mises en conformité réglementaires, gestion des contrats, des bulletins de salaire, etc. Autant de tâches qui, à défaut d'un comptable ou d'un expert, reposent souvent sur les épaules du dirigeant seul.

Julien, fondateur d'une petite entreprise de production vidéo à Lyon, confie :

« J'ai monté mon entreprise pour créer, innover, produire du contenu. Mais je passe plus de temps à gérer l'administratif qu'à exercer mon métier. Chaque mois, entre les déclarations URSSAF, les relances de TVA, les justificatifs à fournir, c'est un enfer. »

Cette complexité ne touche pas seulement les formalités initiales. Elle s'amplifie avec la croissance : plus de clients signifie plus de factures à produire, plus de règles à respecter, plus de contrôles potentiels. Très vite, l'entrepreneur passe d'un rôle créatif à un rôle de gestionnaire multi-casquettes, sans formation spécifique et sans accompagnement réel.

- **Une inflation réglementaire difficile à suivre**

La France est l'un des pays où l'environnement réglementaire évolue le plus rapidement. Les réformes fiscales, sociales, ou comptables sont fréquentes, mal communiquées, parfois rétroactives. Les chefs d'entreprise doivent donc constamment adapter leurs pratiques : changer un taux de TVA, revoir une convention collective, intégrer une nouvelle obligation liée à la RGPD ou au droit du travail.

Ce flux incessant de règles crée une insécurité juridique permanente. Une erreur involontaire dans une déclaration peut coûter cher, tant les pénalités automatiques sont lourdes et souvent sans recours immédiat. Cette pression est particulièrement forte pour les très petites structures, qui n'ont ni juriste, ni service comptable.

- **L'isolement de l'entrepreneur face aux institutions**

Autre difficulté majeure : **l'absence d'interlocuteur clair ou unique.**

L'entrepreneur est constamment renvoyé de plateforme en guichet, de mail automatique en formulaire en ligne. Le parcours administratif est fragmenté : un organisme pour la TVA, un autre pour l'URSSAF, un autre encore pour la caisse de retraite, sans oublier les chambres consulaires, les impôts, l'inspection du travail, etc.

Cette multiplicité d'acteurs crée un sentiment d'abandon et d'isolement. Nombre d'entrepreneurs vivent leur rapport à l'administration comme un rapport de défiance, voire d'hostilité. Ils n'osent plus poser de questions de peur d'un contrôle ou d'une régularisation inattendue.

- **Une innovation freinée par l'inertie**

Dans un tel contexte, **l'agilité devient un luxe**, alors qu'elle est censée être le cœur de la dynamique entrepreneuriale. Un changement de statut juridique ? Un déménagement d'entreprise ? Une embauche ? Chacune de ces décisions devient un casse-tête administratif.

Par ailleurs, le temps consacré à la gestion, à la conformité, à la veille réglementaire, est du temps qui n'est pas investi dans le développement de l'offre, la prospection, la formation des équipes, ou la recherche de partenaires. **L'administration, au lieu de servir l'activité, en devient parfois le principal obstacle.**

- **Des comparaisons internationales accablantes**

L'étude "Doing Business" de la Banque mondiale a longtemps classé la France loin derrière les pays anglo-saxons ou nordiques en matière de simplicité administrative. Alors qu'il faut moins de 2 jours pour créer une entreprise en Estonie, il faut parfois plusieurs semaines en France pour obtenir une immatriculation complète dans certains statuts.

Plus grave encore : les délais de réponse des services administratifs sont souvent incohérents avec les impératifs économiques des entreprises. Attendre un mois pour recevoir une réponse de l'URSSAF ou du RSI peut suffire à mettre en péril une activité déjà fragile.

- **Un climat décourageant**

Cette accumulation de formalités, d'obligations, de délais, de formulaires, provoque un **épuisement psychologique chez les entrepreneurs**, surtout dans les premières années d'activité. Beaucoup renoncent à se développer, à embaucher, voire à poursuivre leur activité, non faute de

clients ou d'idées, mais faute d'un environnement viable pour se concentrer sur leur cœur de métier.

Selon une enquête menée en 2022 par l'UAE (Union des Auto-Entrepreneurs), plus de **61 % des créateurs de micro-entreprises disent craindre de "grandir"** justement à cause de la gestion administrative qui en découlerait.

10.3 – La fiscalité des indépendants et des PME : entre pression et incertitude permanente

La fiscalité française est réputée pour sa complexité, mais aussi pour son instabilité chronique. Pour les entrepreneurs, qu'ils soient travailleurs indépendants, dirigeants de PME ou artisans, elle constitue non seulement une charge financière significative, mais aussi une source constante de stress et d'incertitude. À la fois opaque, imprévisible et souvent ressentie comme injuste, elle pèse lourdement sur les décisions d'investissement, d'embauche et de croissance.

- **Une pression fiscale parmi les plus élevées d'Europe**

La France se classe régulièrement parmi les pays les plus imposés de l'Union européenne en termes de **prélèvements obligatoires**, avec un taux avoisinant **45 % du PIB**, contre une moyenne européenne autour de 40 %. Cette pression s'exerce de manière particulièrement intense sur les petites structures. Contrairement aux grandes entreprises qui disposent d'outils d'optimisation fiscale, les TPE/PME sont généralement **dans l'impossibilité de réduire légalement leur base imposable**.

Le poids cumulé des impôts sur les sociétés, des cotisations sociales, des taxes locales, de la TVA, de la CFE (cotisation foncière des entreprises), ou encore de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), constitue une charge financière considérable. Pour une entreprise de petite

taille, la fiscalité représente parfois jusqu'à **60 % de la valeur créée**, ce qui rend la marge de manœuvre particulièrement étroite.

Claire, co-gérante d'un salon de coiffure à Angers, témoigne :

« Je travaille six jours sur sept, je prends peu de congés, et malgré cela, il me reste à peine l'équivalent d'un SMIC après avoir tout payé. La fiscalité nous étouffe. »

- **Une fiscalité instable et anxiogène**

Outre son niveau élevé, la fiscalité française est aussi **instable**, changeant au gré des gouvernements et des majorités parlementaires. Une réforme chasse l'autre, les dispositifs sont supprimés avant même d'être évalués, et les taux varient sans cesse, créant une incertitude nuisible à la prévisibilité et à la planification.

Prenons l'exemple du **crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)**, instauré en 2013 puis supprimé en 2019 pour être intégré aux réductions de charges patronales. Son fonctionnement complexe, ses modifications successives et ses effets controversés ont rendu son utilisation difficile, voire contre-productive pour de nombreux entrepreneurs.

À cela s'ajoutent des **obligations déclaratives complexes** : les téléprocédures, les échéances multiples, les régularisations a posteriori, les contrôles URSSAF ou fiscaux imprévisibles... L'entrepreneur, déjà surchargé, vit avec la peur d'une erreur pouvant entraîner une pénalité disproportionnée.

- **Une fiscalité peu incitative à l'investissement**

Dans un pays où l'on encourage régulièrement la "relance par la consommation", la fiscalité des entreprises reste **peu favorable à l'investissement productif de long terme**. Les amortissements sont limités, la taxation des plus-values est lourde, et les dispositifs de défiscalisation restent complexes ou réservés à certains secteurs.

De nombreux chefs d'entreprise soulignent l'absence de **stimulation réelle de la prise de risque**. L'imposition des dividendes, la surtaxation des revenus non-salariés, et la fiscalité des transmissions d'entreprise découragent la capitalisation et le développement organique. Certains finissent par privilégier l'immobilisme à la croissance, par crainte des conséquences fiscales.

Antoine, fondateur d'une PME industrielle en Nouvelle-Aquitaine :

« J'ai préféré ne pas embaucher et sous-traiter davantage, car la fiscalité liée à la masse salariale rend toute croissance interne trop risquée. »

- **Une fiscalité perçue comme injuste**

Enfin, au-delà de sa complexité, la fiscalité française souffre d'un grave **déficit de légitimité**. Elle est perçue par nombre d'indépendants comme **injuste**, voire punitive. L'idée que "ceux qui créent sont ceux que l'on taxe le plus" revient régulièrement dans les témoignages d'artisans, commerçants, freelances ou dirigeants de PME.

L'un des ressentis les plus fréquents est celui **d'un État qui sanctionne davantage les petits que les puissants** : les indépendants ne peuvent échapper à leurs charges, tandis que certaines multinationales optimisent, délocalisent ou utilisent des montages fiscaux parfaitement légaux pour réduire considérablement leur contribution.

Cette perception alimente un climat de défiance : l'idée que l'effort n'est ni reconnu ni récompensé, et que la solidarité nationale repose davantage sur les épaules de ceux qui ont le moins de marge de manœuvre fiscale.

- **Comparaison internationale : un modèle à repenser**

D'autres pays européens ont mis en place des systèmes plus simples, plus lisibles et plus incitatifs. La **Lituanie, l'Estonie ou encore les Pays-Bas** ont opté pour des modèles de "flat tax" ou de fiscalité numérique simplifiée, avec peu de formulaires et une transparence accrue.

Le **Royaume-Uni**, malgré ses limites, a longtemps offert un statut d'auto-entrepreneur extrêmement souple et fiscalement attractif, facilitant la création rapide de petites activités indépendantes. En **Allemagne**, les charges sociales des indépendants sont plafonnées et clairement définies, avec peu de surprises.

La France, à l'inverse, peine à offrir aux entrepreneurs **une vision claire de ce qu'ils devront payer, quand, et comment.**

10.4 – L'URSSAF : entre peur et confusion

Pour de nombreux entrepreneurs, l'URSSAF (Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales) n'incarne pas une institution de protection ou de régulation sociale, mais plutôt une source d'angoisse administrative. Créée pour collecter les cotisations sociales et financer la solidarité nationale, elle est aujourd'hui perçue comme l'un des principaux freins à la sérénité et au développement de l'activité entrepreneuriale en France.

- **Une administration omniprésente et opaque**

L'URSSAF intervient dans la vie des indépendants, TPE et PME dès les premières étapes de la création d'entreprise. Que l'on soit micro-entrepreneur ou dirigeant de société, ses mécanismes de calcul, de prélèvement et de redressement s'imposent avec une régularité souvent redoutée.

Pour beaucoup, les appels de cotisations sont **difficiles à anticiper**. Ils reposent sur des **estimations forfaitaires**, des **régularisations à postériori** et des **modifications fréquentes des assiettes de calcul**, rendant impossible une gestion budgétaire sereine. Le chef d'entreprise se retrouve ainsi à devoir provisionner « à l'aveugle », sans certitude sur ce qui lui sera réellement demandé à échéance.

Damien, graphiste indépendant à Lille, raconte :

« Chaque fois que je vois 'URSSAF' dans ma boîte mail, j'ai une boule au ventre. Je ne comprends pas toujours pourquoi je dois payer telle somme, ni comment c'est calculé. Et impossible d'avoir quelqu'un au téléphone. »

Le **manque de lisibilité des cotisations** et des échéanciers, ajouté aux difficultés d'accès aux interlocuteurs compétents, crée un sentiment de désarroi généralisé. Loin de se sentir protégés ou accompagnés, les indépendants se sentent souvent **surveillés et sanctionnés**.

- **Des contrôles perçus comme arbitraires**

Le contrôle URSSAF, bien que rare pour les très petites structures, est redouté comme l'un des moments les plus risqués de la vie d'un entrepreneur. En effet, l'arsenal juridique dont dispose l'administration est considérable : redressements rétroactifs sur plusieurs années, pénalités et majorations, et parfois **absence de droit à l'erreur** en cas de mauvaise interprétation d'une règle pourtant floue.

Nombre de redressements sont liés à des erreurs de forme ou de déclaration plutôt qu'à une fraude réelle. L'entrepreneur est souvent seul face à une administration bien armée juridiquement, et la contestation, bien que théoriquement possible, s'avère lourde, coûteuse et rarement victorieuse.

Claire, gérante d'une agence de communication à Toulouse, témoigne : « J'ai été redressée pour une erreur de code APE. Personne ne m'avait jamais alertée pendant des années. Résultat : 4 000 € à rembourser, plus des pénalités. Sans discussion. »

Le contrôle, au lieu de représenter un outil d'amélioration ou de régularisation, est vécu comme **un risque juridique permanent**, renforçant le climat de défiance à l'égard des institutions sociales.

- **Un accompagnement insuffisant**

L'URSSAF prétend aujourd'hui évoluer vers **un modèle plus « pédagogique et bienveillant »**, notamment avec la mise en place du portail autoentrepreneur.urssaf.fr et la diffusion de guides pratiques. Mais sur le terrain, ces initiatives restent très éloignées des besoins concrets.

Les lignes téléphoniques sont souvent saturées, les réponses parfois contradictoires selon les interlocuteurs, et les services en ligne trop peu personnalisés. De nombreux chefs d'entreprise rapportent des difficultés à obtenir un simple échéancier, une réponse rapide à une demande de régularisation, ou une explication compréhensible à une notification.

Pour les plus fragiles économiquement, l'absence de soutien réel en cas de retard ou d'erreur peut avoir des conséquences désastreuses. Loin d'une logique de prévention, on reste encore souvent dans une logique de **punition mécanique**, appliquée même en l'absence de volonté frauduleuse.

- **Des effets contre-productifs sur l'économie réelle**

Le poids psychologique et financier de l'URSSAF conduit parfois certains à **renoncer à embaucher**, à **rester dans l'informel** ou à **limiter leur croissance**. Plutôt que de favoriser l'essor d'un tissu économique dynamique, le système actuel peut décourager la prise de risque et enfermer les petits entrepreneurs dans une forme de précarité chronique.

Certains préfèrent ainsi **ne pas déclarer leur activité ou se tourner vers l'auto-entrepreneuriat** avec un plafonnement volontaire du chiffre d'affaires, simplement pour éviter les mécanismes complexes de régularisation URSSAF. Cela crée un cercle vicieux : moins d'embauches, plus de précarité, moins de cotisations, et une défiance croissante envers le modèle social.

- **Comparaison avec d'autres systèmes européens**

D'autres pays ont adopté des logiques plus souples et moins pénalisantes. En **Allemagne**, les cotisations sociales des indépendants sont claires, plafonnées et prévisibles. En **Estonie**, le modèle de déclaration simplifiée en ligne permet de payer ses cotisations en quelques clics, avec un taux unique facilement compréhensible. En **Italie**, malgré une complexité comparable, les artisans peuvent parfois bénéficier de statuts simplifiés dans les premières années d'activité.

La France reste encore **trop rigide, trop punitif, trop peu accompagnant**.

10.5 – Embaucher en France : un parcours du combattant

L'emploi est un moteur essentiel de la croissance et de la cohésion sociale. Pourtant, dans le contexte français, **l'acte même d'embaucher est souvent vécu par les entrepreneurs comme un risque plus que comme une opportunité**. Entre lourdeurs administratives, complexité juridique et coûts salariaux élevés, le recrutement d'un salarié représente un véritable parcours du combattant, en particulier pour les petites structures.

- **Une législation du travail dissuasive**

Le Code du travail français, avec ses plus de 3 500 pages, constitue l'un des plus volumineux au monde. Pensé à l'origine pour protéger les salariés, il en est venu, par excès de précautions et d'empilement réglementaire, à **effrayer les employeurs**, notamment les plus modestes, qui ne disposent pas d'un service juridique interne.

L'embauche, le contrat, la période d'essai, la durée du travail, les heures supplémentaires, les congés, la maladie, les droits syndicaux, la rupture du contrat : **chaque étape est encadrée de façon complexe**, avec des règles évolutives et parfois contradictoires selon les conventions collectives.

Michel, artisan boulanger en Bourgogne, confie :

« J'aurais besoin de deux bras en plus, mais je n'ose plus recruter. Trop de contraintes. Si ça se passe mal, je suis coincé, même si l'activité chute. »

La peur de l'erreur juridique, du contentieux prud'homal ou du coût d'un licenciement freine l'embauche, en particulier en CDI. Résultat : **une précarisation accrue**, via les CDD courts, l'intérim ou l'auto-entrepreneuriat détourné.

- **Le poids du coût du travail**

L'un des freins majeurs à l'embauche est **le coût élevé du travail en France**, notamment sur les bas et moyens salaires. Pour un salarié payé au SMIC, le coût total pour l'employeur (charges patronales comprises) dépasse souvent de 40 % à 50 % le salaire net perçu par le salarié. Ce décalage alimente **un sentiment d'injustice** des deux côtés : le salarié estime être mal payé, l'employeur estime payer trop cher.

Ce coût élevé est particulièrement dissuasif pour les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre : artisanat, restauration, services à la personne, commerce de proximité. C'est aussi un facteur de **désavantage compétitif** face à d'autres pays européens, qui ont su mieux maîtriser le rapport entre salaire net, charges sociales et fiscalité.

Certes, des dispositifs comme les exonérations de charges sur les bas salaires ou le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) ont été mis en place. Mais leur **complexité** et leur **instabilité** (modification ou suppression régulière) réduisent leur efficacité réelle sur le terrain.

- **Un processus administratif lourd**

Embaucher un salarié en France suppose de passer par une série de démarches administratives incontournables : déclaration préalable à l'embauche (DPAE), affiliation aux organismes sociaux (URSSAF, assurance chômage, retraite complémentaire), rédaction d'un contrat, visite médicale, gestion de la paie, production de bulletins, déclarations mensuelles, etc.

Pour un employeur non accompagné (artisan, commerçant, dirigeant de TPE), cette charge administrative devient vite **ingérable sans un expert-comptable**, ce qui génère un coût fixe supplémentaire. À cela s'ajoute la crainte du contrôle, du redressement ou du litige.

Céline, coiffeuse à Montpellier, raconte :

« Je passe plus de temps à gérer les fiches de paie et les déclarations qu'à faire mon métier. C'est usant, et j'ai peur de me tromper. »

Les tentatives de simplification, comme le dispositif TESE (titre emploi service entreprise) ou la plateforme Urssaf simplifiée, restent peu connues et encore trop peu ergonomiques. Il manque encore **un guichet unique vraiment efficace, intuitif et personnalisé**.

- **Le casse-tête des ruptures de contrat**

La difficulté ne réside pas seulement dans l'embauche, mais aussi dans la **gestion de la fin du contrat**, qui constitue souvent l'étape la plus anxiogène. Rupture anticipée d'une période d'essai, licenciement pour motif économique ou personnel, rupture conventionnelle, démission : chaque situation est encadrée par une réglementation précise, des délais, des formalités, des indemnités.

Un licenciement mal rédigé ou mal justifié peut entraîner une condamnation devant le conseil de prud'hommes, avec **dommages et intérêts à la clé**, même en cas de bonne foi de l'employeur. Cette insécurité juridique freine l'initiative, en particulier dans un contexte économique incertain.

Beaucoup de dirigeants de petites structures expliquent qu'ils préfèrent **ne pas embaucher du tout** plutôt que de risquer un conflit juridique, ou qu'ils privilégient **les solutions temporaires ou informelles**, au détriment de la stabilité de l'emploi.

- **Des freins culturels et institutionnels**

Au-delà de la réglementation, un certain nombre de **représentations négatives** entourent encore la relation employeur-employé. Dans l’imaginaire collectif, l’entrepreneur est souvent vu comme un patron au pouvoir dominant, et non comme un acteur économique fragile, exposé et souvent seul face à ses responsabilités.

La fonction publique, longtemps dominante en France, a nourri une culture de la sécurité de l’emploi, qui rend la précarité inhérente à la création d’entreprise ou à l’embauche difficilement acceptable, y compris pour les salariés.

Cette culture de la méfiance mutuelle est entretenue par une **relation parfois conflictuelle entre syndicats et patronat**, par un système judiciaire souvent perçu comme déséquilibré, et par des politiques publiques qui n’ont pas su instaurer une vision sereine de la relation de travail.

10.6 – Les difficultés de gestion quotidienne : solitude, pression et incertitude

Être entrepreneur, c’est porter une vision, prendre des risques, créer de l’activité et de l’emploi. Mais derrière cette image valorisée de l’entrepreneur dynamique se cache **une réalité souvent dure et éprouvante**, faite de solitude, de pression constante et d’incertitudes permanentes. La gestion quotidienne d’une entreprise en France, notamment pour les TPE et PME, est un exercice à haute tension.

- **La solitude du décideur**

Le premier défi, souvent sous-estimé, est **la solitude du chef d’entreprise**. Contrairement aux grandes structures où les décisions sont

prises de manière collégiale, le patron de TPE ou de PME est souvent **seul face à ses choix stratégiques**, ses recrutements, ses investissements, ses problèmes de trésorerie ou ses litiges avec des clients ou l'administration.

Cette solitude est d'autant plus lourde à porter qu'elle s'accompagne d'une **pression morale forte** : celle de devoir réussir, de ne pas décevoir ses employés, de préserver l'image de son entreprise, de supporter des charges personnelles parfois considérables. Dans les périodes difficiles, cette charge mentale peut basculer vers l'épuisement, voire la dépression.

« On ne peut pas tout dire à ses salariés, ni à ses clients, ni à sa famille. Quand l'entreprise va mal, on se tait et on encaisse. C'est un fardeau invisible », confie Jean-Luc, dirigeant d'une PME industrielle en Normandie.

Le manque d'accompagnement psychologique et de soutien adapté fait que de nombreux entrepreneurs **souffrent en silence**, avec parfois des conséquences dramatiques. En 2021, selon l'association APESA (Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë), plus de 3 000 chefs d'entreprise ont été accompagnés pour des troubles graves, dont certains menant à des tentatives de suicide.

- **Une pression financière et administrative permanente**

La gestion quotidienne d'une entreprise exige une **multitude de compétences transversales** : comptabilité, fiscalité, ressources humaines, logistique, marketing, droit commercial... Bien souvent, les dirigeants de petites structures doivent jongler avec toutes ces fonctions, sans avoir été formés à toutes.

À cela s'ajoute une **pression financière continue** : assurer la trésorerie, gérer les délais de paiement parfois abusifs, anticiper les charges sociales, régler les fournisseurs, payer les salaires à date fixe, même en cas de retard

client ou de saison creuse. L'État impose à l'entreprise une régularité que les clients et partenaires économiques ne respectent pas toujours.

« Il suffit d'un client qui ne paie pas à temps pour que tout s'effondre », témoigne Sophie, gérante d'un commerce dans le Var.

« Et l'URSSAF, elle, ne comprend pas les retards : elle taxe, elle pénalise, elle saisit. »

Les relances administratives, les contrôles inopinés, les déclarations multiples exigent un **temps précieux** que l'entrepreneur ne peut plus consacrer à son cœur de métier : innover, produire, vendre. C'est un cercle vicieux d'usure administrative.

- **Une incertitude structurelle aggravée par les crises**

Toute entreprise est par nature confrontée à l'incertitude : fluctuation du marché, évolution de la demande, concurrence, réglementation. Mais en France, cette incertitude est souvent **amplifiée par l'instabilité législative et fiscale**, les changements de règles en cours d'exercice, les effets d'annonce sans lendemain.

Un chef d'entreprise ne peut pas construire de stratégie pérenne si la fiscalité évolue tous les six mois, si les aides changent au gré des gouvernements, si les règles du travail sont remaniées sans concertation. L'absence de visibilité nuit à l'investissement.

Les crises successives – économique, sanitaire, énergétique – ont aggravé cette incertitude. La crise du Covid-19 a mis à genoux des milliers de structures. La flambée des prix de l'énergie, les difficultés d'approvisionnement, la hausse des matières premières ont ajouté de nouveaux stress majeurs.

Même les dispositifs d'aide ponctuels (PGE, chômage partiel, aides énergie) ont été vécus comme **complexes à obtenir, peu transparents, parfois injustes dans leur attribution**.

- **La méconnaissance du monde entrepreneurial**

L'un des freins structurels les plus profonds est peut-être **la méconnaissance du monde de l'entreprise par une partie de la sphère publique**, politique et administrative. Beaucoup de lois sont votées sans que leurs effets réels sur les petites entreprises ne soient anticipés ou mesurés.

Cette distance entre les décideurs et le monde entrepreneurial alimente **une frustration croissante**, voire un sentiment d'abandon. Les entrepreneurs se sentent peu écoutés, rarement consultés, parfois stigmatisés comme « profiteurs » ou « fraudeurs » dès qu'ils contestent une décision administrative ou une hausse de charge.

« On a l'impression d'être coupables par défaut », déplore Amine, patron d'une start-up à Toulouse.

« Si on réussit, on est taxés. Si on échoue, on est seuls. »

Cette incompréhension mutuelle crée un climat de défiance réciproque, alors que l'entreprise devrait être reconnue comme **un acteur central de la vitalité économique, de l'innovation et de l'emploi**.

10.7 – L'entrepreneuriat féminin : entre dynamisme et freins structurels

L'entrepreneuriat féminin connaît un essor indéniable en France depuis une quinzaine d'années. De plus en plus de femmes créent leur entreprise, dans des secteurs variés allant des services à la personne à la tech en passant par l'artisanat ou le commerce. Pourtant, malgré cette dynamique positive, de nombreux freins structurels, culturels et économiques subsistent, empêchant les femmes entrepreneures d'accéder à la pleine égalité d'opportunités, de reconnaissance et de développement.

- **Une progression encourageante, mais encore incomplète**

Selon l'INSEE, près de **40 % des créations d'entreprises individuelles** sont aujourd'hui le fait de femmes. Ce chiffre progresse régulièrement depuis les années 2000, grâce à la montée en puissance des indépendantes dans le numérique, les activités libérales, les métiers de la communication ou encore la création de start-ups sociales. Des figures emblématiques comme Céline Lazorthes (Leetchi) ou Tatiana Jama (Sista) ont contribué à mettre en lumière ce phénomène.

Cependant, lorsqu'on observe les **entreprises de taille importante ou les sociétés innovantes à fort potentiel**, les écarts demeurent frappants. Moins de 20 % des start-ups technologiques françaises sont fondées ou cofondées par des femmes. À la tête des PME ou ETI, la représentation féminine reste marginale. Cela illustre **un plafond de verre entrepreneurial**, alimenté par des biais persistants.

« Créer, c'est une chose. Être prise au sérieux, obtenir des financements, scaler son activité... c'est là que les difficultés apparaissent », analyse Valérie, fondatrice d'un cabinet de conseil en numérique à Nantes.

- **L'accès aux financements : un frein majeur**

Le **financement est l'un des principaux obstacles rencontrés par les femmes entrepreneurs**. Les études montrent qu'à projet équivalent, une femme a en moyenne **deux fois moins de chances** d'obtenir un prêt bancaire ou un financement en capital-risque qu'un homme. Les causes sont multiples : réseaux d'investisseurs encore très masculins, stéréotypes sur le profil de « bon gestionnaire », méfiance sur les projets portés par des femmes dans les domaines techniques.

En 2022, moins de 5 % des fonds de capital-risque français ont été attribués à des start-ups fondées par des femmes. Le syndrome du « pitch dévalorisé » est bien connu : les femmes sont souvent interrogées sur la gestion des risques, les hommes sur le potentiel de croissance.

Face à cela, des initiatives émergent, comme le fonds Sista ou le mouvement #FemmesEntrepreneures soutenu par Bpifrance, mais les résultats restent limités en l'absence de volonté systémique d'égalité dans l'accès au capital.

- **Une charge mentale souvent démultipliée**

L'entrepreneuriat féminin est également confronté à **une inégalité persistante dans la répartition des charges domestiques et parentales**. Bien que les mentalités évoluent, les femmes continuent en moyenne de consacrer **deux fois plus de temps aux tâches ménagères et à la gestion des enfants** que leurs homologues masculins. Cela a un impact direct sur leur disponibilité, leur capacité à se projeter dans des projets ambitieux ou à accepter certains risques financiers.

« Je suis à la fois dirigeante, mère de deux enfants, et logiquement... c'est encore moi qui fais les courses et les lessives », ironise Anne-Sophie, créatrice d'une marque de vêtements écoresponsables à Bordeaux.
« Quand je lève des fonds, on me demande comment je vais concilier vie pro et perso. Mon mari, lui, on ne lui pose jamais cette question. »

Cette charge mentale invisible pèse sur les projets entrepreneuriaux, en limitant parfois l'expansion, en ralentissant les levées de fonds ou en retardant la prise de décision stratégique. La conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle reste un défi majeur pour de nombreuses entrepreneures, surtout dans les premières années de développement de leur activité.

- **Moins de réseaux, moins de mentorat**

Le manque de **réseautage et de mentorat** est un autre facteur d'inégalité. Les femmes ont longtemps été sous-représentées dans les cercles d'affaires, les clubs économiques ou les structures patronales. Même si de

nombreuses associations se mobilisent (Action'elles, Femmes Chefs d'Entreprises, Les Premières...), les réseaux féminins sont encore **moins puissants, moins visibles et moins intégrés** aux sphères d'influence traditionnelles.

Or, ces réseaux sont essentiels pour développer une activité : ils permettent d'échanger des bonnes pratiques, d'accéder à des opportunités, d'identifier des partenaires, des fournisseurs ou des clients, et surtout... d'être soutenue et encouragée dans les moments critiques. L'isolement est un facteur de décrochage entrepreneurial bien documenté.

La France doit donc se doter d'une véritable stratégie de **renforcement des écosystèmes entrepreneuriaux féminins**, en assurant leur présence dans les réseaux existants, en favorisant la parité dans les événements économiques, et en encourageant le mentorat intergénérationnel.

- **Une nécessité de reconnaître et soutenir les modèles positifs**

Il existe aujourd'hui une **nouvelle génération de femmes entrepreneures** qui bousculent les codes, inventent des modèles hybrides, et s'investissent dans l'impact social, environnemental et territorial. Elles innovent, créent des emplois, dynamisent les territoires.

Mais trop souvent, ces parcours sont encore invisibles ou minorés dans les médias économiques, les classements d'influence ou les politiques publiques. Valoriser ces figures, les intégrer dans les référentiels d'excellence, les mettre en lumière dans les écoles ou les médias est essentiel pour **faire émerger une culture entrepreneuriale égalitaire et inspirante**.

10.8 – Les entrepreneurs face à la transition écologique : entre adaptation et paradoxes

La transition écologique constitue l'un des grands défis de notre temps, et les entrepreneurs sont à la fois des acteurs clés de cette mutation et les premières victimes de ses contradictions. Sommés de verdir leurs pratiques, de revoir leurs modèles, de réduire leur empreinte carbone, ils font face à une série de contraintes réglementaires, fiscales, logistiques et financières de plus en plus complexes, parfois incohérentes, souvent mal accompagnées. Pourtant, une majorité d'entre eux souhaite sincèrement participer à l'effort de transformation. Encore faut-il leur en donner les moyens.

- **Une prise de conscience réelle, mais inégale**

Une part croissante des entrepreneurs — en particulier les jeunes générations — place désormais les enjeux environnementaux au cœur de leur stratégie. Selon une étude de Bpifrance publiée en 2023, **plus de 65 % des dirigeants de PME considèrent la transition écologique comme une priorité stratégique** dans les cinq années à venir. Cela se traduit par la volonté de revoir leur approvisionnement, d'optimiser leur logistique, de mieux gérer les déchets ou encore de décarboner leur production.

Des secteurs comme l'agroalimentaire, le bâtiment, la mode ou encore l'industrie automobile connaissent des bouleversements majeurs liés à la réglementation européenne (pacte vert, taxonomie, interdiction des moteurs thermiques, etc.) et à l'évolution de la demande des consommateurs. Des milliers d'entreprises, petites ou grandes, engagent des démarches volontaires de certification (ISO 14001, B Corp, RSE), de relocalisation ou d'innovation verte.

« On sent une vraie volonté de faire mieux. Mais quand vous êtes une PME dans une zone rurale, sans service RSE ni ingénieur environnement,

c'est un parcours du combattant », explique Géraldine, dirigeante d'une menuiserie dans le Jura.

- **Une avalanche de normes et de coûts**

L'une des premières difficultés rencontrées par les entrepreneurs est la **complexité croissante des normes environnementales**. Le droit de l'environnement est devenu un labyrinthe de textes, de décrets, d'obligations locales, nationales et européennes. La moindre extension de site, la modification d'un processus de fabrication ou l'ouverture d'un entrepôt peut entraîner des mois de procédures et des coûts d'expertise très élevés.

Cette inflation réglementaire pénalise surtout les **petites structures**, qui n'ont ni les ressources humaines, ni les capacités juridiques pour suivre, interpréter et appliquer ces exigences. Pire encore : le manque de stabilité législative, les changements constants de barèmes (notamment dans les aides à la transition), ou les délais d'instruction administratifs plombent les projets d'investissement.

Par ailleurs, la transition verte suppose des **investissements lourds** : rénovation énergétique, nouveaux équipements, formation du personnel, transformation des circuits d'approvisionnement. Or, les aides publiques sont souvent inaccessibles (trop complexes, pas assez ciblées, ou mal calibrées), et les dispositifs de financement sont perçus comme insuffisamment lisibles.

« On vous dit : il faut isoler vos bâtiments, changer de chaudière, rouler électrique... mais avec quel argent ? Nous, on sort tout juste du Covid. On fait ce qu'on peut », témoigne Nicolas, boulanger à Reims.

- **Des paradoxes politiques et économiques décourageants**

La politique écologique de l'État apparaît souvent **paradoxe et injuste** aux yeux des entrepreneurs. D'un côté, les obligations se multiplient : suppression des plastiques à usage unique, zones à faibles émissions, diagnostic énergétique obligatoire, quotas carbone, etc. De l'autre, les grandes entreprises continuent de bénéficier de niches fiscales ou d'exemptions coûteuses pour l'environnement.

« Moi, je dois acheter une camionnette électrique sinon je suis interdit de centre-ville. Mais les multinationales peuvent continuer à transporter par avion sans taxe sur le kérosène ? Où est la cohérence ? », interroge Mehdi, livreur indépendant à Marseille.

L'État semble parfois en retard sur ses propres exigences. Les marchés publics intègrent encore trop peu de clauses environnementales. Les délais de versement des subventions sont longs. Et l'absence d'un cadre clair sur certains sujets (comme l'avenir du nucléaire, ou la fiscalité carbone) empêche les entrepreneurs de planifier leurs investissements à long terme.

Cette incohérence génère un sentiment d'injustice : les petites entreprises, qui font des efforts sincères, se sentent **pénalisées** tandis que les plus grands pollueurs bénéficient d'une relative impunité.

- **Une opportunité économique pour les pionniers**

Malgré ces obstacles, de nombreuses entreprises voient dans la transition écologique **une opportunité stratégique**. Les nouveaux marchés liés à la décarbonation, à l'économie circulaire, à l'écoconception ou aux énergies renouvelables attirent des investisseurs, des clients, des talents. Les start-ups de la « greentech » connaissent une croissance rapide, et certains secteurs (comme la rénovation énergétique ou la mobilité douce) créent des milliers d'emplois.

Des PME innovantes, souvent en région, développent des solutions remarquables : matériaux biosourcés, logistique décarbonée, agriculture régénérative, applications de gestion énergétique... Ces pionniers montrent qu'une autre économie est possible, plus résiliente, plus responsable, et potentiellement plus compétitive.

Mais pour que ces initiatives se multiplient, il faut lever les freins structurels : simplifier les normes, stabiliser les incitations, former les salariés, renforcer les réseaux d'accompagnement, et valoriser les entreprises vertueuses dans les politiques publiques.

- **Une transition qui ne réussira que si elle est inclusive**

Enfin, la transition écologique ne doit pas aggraver les **fractures sociales et territoriales**. Imposer des normes sans accompagnement, taxer sans alternatives, verdir sans concertation : c'est prendre le risque d'un rejet croissant, comme l'a illustré la crise des Gilets jaunes. Les TPE et PME doivent être **parties prenantes** de la transition, non de simples exécutantes.

Il est urgent de repenser les dispositifs d'aide en fonction des réalités de terrain, d'associer les entrepreneurs aux décisions, et d'assurer une transition différenciée selon les secteurs, les tailles d'entreprise et les contraintes locales. Une transition réussie est une transition juste, intelligible, concertée, et fondée sur la confiance.

10.9 – L'extrême solitude du chef d'entreprise

Parmi toutes les difficultés que rencontre un entrepreneur en France, l'une des plus silencieuses et des moins reconnues est aussi l'une des plus lourdes à porter : la solitude. Si l'image du chef d'entreprise évoque souvent le leadership, l'autonomie et la réussite, elle masque en réalité un quotidien empreint d'isolement, de pression constante et d'un fardeau

émotionnel rarement partagé. Cette solitude n'est pas seulement psychologique : elle est aussi administrative, juridique, sociale, parfois même existentielle. Elle est à la fois la conséquence d'un système rigide et d'une culture où l'entrepreneuriat reste mal compris.

- **Une prise de décisions permanente... et solitaire**

Être à la tête d'une entreprise signifie prendre des décisions en permanence : sur la gestion des équipes, les investissements à venir, les priorités du mois, la stratégie à long terme, la communication de crise, les partenariats commerciaux. Et dans la grande majorité des cas, ces choix doivent être faits seul, sans réel filet de sécurité, ni accompagnement structuré.

Dans une petite ou moyenne entreprise, il n'existe ni comité exécutif, ni département juridique, ni service RH étoffé. Le chef d'entreprise est à la fois comptable, manager, médiateur, stratège, communicant, et parfois même technicien sur le terrain. Cette multi-casquette peut être passionnante, mais elle est aussi source de fatigue mentale constante.

« Tous les matins, je me lève avec dix décisions cruciales à prendre. Et si je me trompe, je suis le seul responsable. Il n'y a pas de backup, pas de second souffle possible », témoigne Amandine, gérante d'un commerce dans la Creuse.

Ce sentiment d'être seul face à l'incertitude, d'assumer à la fois la responsabilité économique de l'entreprise et le bien-être de ses salariés, sans toujours pouvoir se confier ou demander de l'aide, pèse lourdement sur la santé psychologique des dirigeants.

- **L'isolement psychologique et le tabou du mal-être entrepreneurial**

Alors que de nombreux salariés peuvent compter sur un collectif de travail, des collègues avec qui échanger, une hiérarchie à laquelle remonter les difficultés, le chef d'entreprise évolue souvent dans une relative solitude. Il lui est difficile, voire impossible, de partager ses doutes avec ses employés, par peur de les inquiéter ou de perdre leur confiance. Il est également délicat d'aborder ces sujets avec des proches, qui ne mesurent pas toujours l'ampleur des enjeux.

Selon une étude de la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur, **près d'un dirigeant sur deux déclare ressentir un isolement psychologique fort**, et **30 % reconnaissent avoir déjà songé à tout arrêter**, faute de soutien ou de perspectives. La crise sanitaire, puis la crise énergétique, ont amplifié ce malaise, mettant en lumière le manque d'accompagnement psychologique des dirigeants.

« Pendant le Covid, j'ai fait des nuits blanches pendant des semaines. Je devais jongler entre les aides de l'État, les décisions à prendre pour mes salariés, les annulations de commandes. Mais à qui en parler ? Je ne pouvais pas m'effondrer. Il fallait tenir », confie Patrick, imprimeur dans les Vosges.

Le sujet reste tabou : l'entrepreneur est censé être fort, résilient, autonome. Or, cette injonction à la performance permanente peut mener à l'épuisement, voire au burn-out. Certains sombrent dans la dépression sans oser demander de l'aide, de peur d'être jugés ou incompris.

- **Une prise de risque constante sans véritable reconnaissance**

Créer ou diriger une entreprise, c'est assumer une prise de risque permanente : celle d'investir son temps, son argent, ses compétences, souvent sans garantie de succès. Pourtant, cette prise de risque est rarement reconnue à sa juste valeur par la société ou les pouvoirs publics.

L'entrepreneur est encore trop souvent perçu comme un « patron » privilégié, voire un suspect fiscal potentiel, plutôt qu'un créateur de valeur et d'emplois.

Cette méfiance culturelle vis-à-vis des dirigeants d'entreprise renforce le sentiment d'isolement. Peu de dispositifs publics leur sont spécifiquement dédiés en matière de formation continue, de soutien juridique, ou d'accompagnement émotionnel. La faillite, lorsqu'elle survient, est vécue comme un échec personnel infamant plutôt que comme une étape du parcours entrepreneurial, comme cela est davantage admis dans les cultures anglo-saxonnes.

« J'ai déposé le bilan en 2018. Aucun accompagnement, aucun soutien. Tout s'est arrêté du jour au lendemain. Je suis passé du statut de chef d'entreprise à celui d'exclu administratif », explique Jérôme, ancien artisan du bâtiment.

- **Une nécessité d'accompagnement sur mesure**

Face à cette réalité, plusieurs associations ont émergé pour offrir un accompagnement humain aux dirigeants en détresse (comme Apesa, qui soutient les entrepreneurs en souffrance aiguë). Certaines chambres de commerce et clubs d'entrepreneurs proposent aussi des cercles de parole, des mentorats, des ateliers de gestion du stress.

Mais ces initiatives, bien que précieuses, restent insuffisamment connues, mal réparties sur le territoire, et souvent trop tardives. Il manque en France une véritable **politique publique de soutien au chef d'entreprise**, incluant :

- Un suivi psychologique accessible et anonyme.
- Des formations en gestion du stress, communication de crise et équilibre vie pro/vie perso.
- Des réseaux de mentorat ou d'échange entre pairs.

- Un statut social plus protecteur en cas de faillite ou de maladie.
- **Vers une reconnaissance plus juste de l'entrepreneur**

L'entrepreneur doit sortir de son invisibilité sociale et psychologique. Il ne suffit pas de vanter l'esprit d'initiative ou la valeur du « made in France » : encore faut-il reconnaître la **charge mentale, les risques personnels et le dévouement** que cela implique. Une société moderne, innovante et résiliente ne peut prospérer sans des entrepreneurs en bonne santé, soutenus, écoutés, et valorisés.

Changer notre regard sur ceux qui prennent le risque de créer, c'est aussi changer notre rapport au travail, à la solidarité et à la responsabilité collective.

Conclusion du Chapitre 10 :

Entreprendre en France — le parcours du combattant

Si la France est riche d'une génération d'entrepreneurs talentueux, innovants, audacieux, elle reste pourtant l'un des pays les plus hostiles au développement fluide et durable d'une activité indépendante. Dans un pays qui célèbre l'innovation dans les discours, la réalité du terrain est souvent bien plus dissuasive.

Créer, gérer, développer une entreprise, quelle que soit sa taille, reste un parcours semé d'embûches : lourdeurs administratives, fiscalité étouffante, manque de lisibilité des règles, instabilité juridique, URSSAF perçue comme un prédateur plutôt qu'un partenaire, rigidité du droit du travail, difficulté à embaucher, méfiance des banques... Les embûches sont nombreuses, et leur accumulation décourage autant qu'elle détruit.

Ce chapitre a montré combien l'environnement entrepreneurial français est, trop souvent, un environnement de défiance et de contrainte. Or,

l'entreprise est un moteur essentiel de l'innovation, de l'emploi, du progrès et de la souveraineté économique. Il est urgent de changer de cap.

Enjeux majeurs mis en évidence dans ce chapitre

- **Trop de démarches administratives** pour créer ou modifier une entreprise, avec des plateformes souvent défaillantes (INPI, URSSAF, impôts, etc.).
- **Une fiscalité lourde, complexe, instable**, difficilement anticipable pour les petites structures.
- **L'URSSAF perçue comme punitive**, avec des appels de cotisations arbitraires, des contrôles opaques, et peu de recours simples.
- **La gestion sociale et les obligations RH découragent l'embauche** : complexité des contrats, prud'hommes imprévisibles, risques juridiques permanents.
- **L'accès au crédit est encore trop difficile** pour les TPE et jeunes entreprises, avec un manque d'accompagnement bancaire personnalisé.
- **Un manque de culture entrepreneuriale dans l'administration**, où la prise de risque est mal comprise, voire méprisée.

Solutions concrètes pour libérer l'entrepreneuriat en France

- **Simplifier radicalement la création et la gestion d'entreprise**

Objectif : créer un environnement administratif fluide, lisible et stable.

Mesures proposées :

- Créer un **guichet unique opérationnel et interconnecté** pour toutes les démarches entrepreneuriales, accessible partout, en ligne ou en présentiel.
- Réduire drastiquement le nombre de formulaires et documents exigés pour les créations, modifications ou cessations d'activité.
- Instaurer un **principe de confiance a priori** dans la relation avec les administrations : privilégier l'accompagnement à la sanction.
- Rendre toutes les obligations compréhensibles, dans un **langage clair et non-juridique**, à destination des non-initiés.
- **Réformer profondément la fiscalité des indépendants et TPE**

Objectif : rendre la fiscalité plus juste, prévisible et soutenable.

Mesures proposées :

- **Geler les hausses de charges et de prélèvements** sur les entrepreneurs pendant 5 ans pour favoriser l'investissement et l'embauche.
- Instaurer un **plafonnement clair des cotisations URSSAF**, indexé sur le chiffre d'affaires et la rentabilité réelle.
- Fusionner certains régimes (micro-entreprise, entreprise individuelle, EURL) en un **régime universel simple et évolutif**.
- Supprimer les appels de cotisations anticipés : les charges doivent être dues **uniquement sur les revenus réellement perçus**.

- **Rendre l'URSSAF responsable et transparente**

Objectif : rétablir une relation équilibrée entre les cotisants et l'organisme de recouvrement.

Mesures proposées :

- Rendre l'URSSAF **justiciable devant un médiateur indépendant** pour les litiges avec les entrepreneurs.
- Obliger l'URSSAF à envoyer **des appels de cotisation compréhensibles, vérifiables et contestables** facilement.
- Mettre fin aux contrôles rétroactifs arbitraires sans fondement précis.
- Instaurer une **charte de bienveillance** et de pédagogie obligatoire dans toutes les antennes URSSAF.

- **Faciliter l'embauche, surtout en TPE-PME**

Objectif : encourager la croissance sans crainte juridique.

Mesures proposées :

- Créer un **contrat de croissance simplifié**, spécifique aux entreprises de moins de 10 salariés, avec des obligations allégées.
- Limiter la durée des prud'hommes pour les entreprises de moins de 20 salariés, avec une procédure accélérée et plafonnée.
- Supprimer ou rembourser **les cotisations sociales pendant la première année** d'embauche en CDI dans les TPE.
- Créer un **réseau de conseillers RH de proximité**, pour aider gratuitement les petits employeurs à gérer la paie, les contrats et la réglementation.

- **Favoriser la culture entrepreneuriale dans l'administration et l'éducation**

Objectif : réconcilier l'État et l'entreprise, dès la formation.

Mesures proposées :

- Former les agents publics en lien avec les entrepreneurs à une **culture du service et de l'écoute**.
- Inclure dans tous les cursus scolaires et universitaires un **module de sensibilisation à la création d'entreprise**.
- Multiplier les **stages ou immersions croisées** entre les entrepreneurs et les cadres publics.
- Assurer une **cohérence nationale entre les administrations fiscales, sociales et juridiques**, pour éviter les injonctions contradictoires.

Pour une France qui respecte ses entrepreneurs

L'entrepreneur français ne demande pas la lune. Il ne demande pas de privilèges. Il demande simplement de pouvoir travailler, innover, créer de la valeur et de l'emploi sans être entravé à chaque étape de son parcours.

Faire confiance aux entrepreneurs, c'est faire confiance à la vitalité d'un pays. C'est miser sur la créativité, sur l'emploi local, sur l'innovation nationale. C'est accepter que la prise de risque fait partie du progrès.

Une France qui réussit est une France qui libère ses forces vives. Le moment est venu de mettre fin à la méfiance institutionnelle envers ceux qui entreprennent. Il est temps d'offrir un cadre clair, stable, bienveillant — à la hauteur du potentiel formidable des entrepreneurs français.

Article 11

Crise de la santé publique et fractures du système médical

La santé est bien plus qu'un secteur parmi d'autres : elle incarne, au cœur du pacte républicain, l'idée d'une solidarité concrète, d'un droit fondamental universel, et d'une exigence d'humanité. C'est l'un des rares domaines où l'État-providence est directement vécu dans la chair, dans la douleur, dans l'urgence. Longtemps, le système de santé français fut considéré comme l'un des meilleurs au monde : accessible, de qualité, égalitaire. Mais cette époque semble désormais révolue.

Depuis une vingtaine d'années, les signaux d'alerte se sont multipliés, ignorés ou minimisés. Aujourd'hui, la situation est devenue critique : hôpitaux saturés, personnels à bout, médecine de proximité effondrée, fractures territoriales béantes, numérisation mal maîtrisée, parcours de soins déshumanisés, et montée inexorable d'un système à deux vitesses.

Ce déclin n'est pas le fruit d'un hasard. Il est le résultat d'un enchaînement de réformes technocratiques, de contraintes budgétaires imposées sans vision d'ensemble, et d'une logique managériale qui a peu à peu asphyxié le sens du soin. La pandémie de Covid-19 n'a fait que mettre en lumière, de manière brutale, les failles profondes d'un édifice en péril.

Mais cette crise n'est pas irrémédiable. Elle appelle un diagnostic lucide, un sursaut collectif, et surtout un projet politique clair. Il ne s'agit pas seulement de « sauver l'hôpital » ou de « réparer les urgences », mais de repenser tout un modèle de santé publique autour de principes fondamentaux : l'humain, la proximité, la prévention, l'égalité réelle.

Dans cet article, nous proposons de déconstruire les multiples visages de cette crise sanitaire française : institutionnelle, financière, humaine, territoriale, culturelle. À travers des constats documentés, des témoignages de terrain et des analyses structurelles, nous tenterons de cerner les racines du problème pour mieux en proposer les remèdes.

Car derrière chaque file d'attente aux urgences, chaque médecin qui démissionne, chaque patient qui renonce, se joue une question essentielle : **quelle société voulons-nous ?**

11.1 – Un modèle autrefois exemplaire, aujourd'hui à bout de souffle

Pendant des décennies, le système de santé français fut l'un des fleurons du modèle social national. Il incarnait à la fois l'excellence médicale, l'universalité d'accès, et la solidarité républicaine. Créé à la Libération dans la foulée des ordonnances de 1945, il a su construire un équilibre original entre l'État, l'assurance maladie, les professions de santé et les hôpitaux publics. De nombreux pays européens ont d'ailleurs tenté d'en imiter les principes. Mais cet édifice que le monde nous enviait est désormais fissuré de toutes parts.

- **Un âge d'or révolu : le temps de la confiance et de la proximité**

Dans les années 1970 et 1980, les Français bénéficiaient d'un accès fluide aux soins, d'un dense maillage de médecins généralistes, de maternités, de centres de santé de proximité, d'un personnel hospitalier motivé, et d'un service public hospitalier reconnu, même dans les zones rurales. Les mutuelles jouaient un rôle de complément, mais la base restait solide : chacun, riche ou pauvre, urbain ou rural, pouvait consulter, être soigné, opéré, hospitalisé, avec une qualité médicale reconnue et un coût modéré.

À cette époque, les médecins de famille étaient souvent des figures locales, investies dans leur territoire, avec une relation de long terme avec leurs patients. Les hôpitaux, même de taille modeste, avaient des services d'urgence, de chirurgie, parfois de maternité. Les soignants étaient encore considérés comme des piliers du pacte social, et l'idée même de « désert médical » aurait paru saugrenue.

- **L'ère de la gestion, des réformes comptables et du désengagement progressif**

Mais à partir des années 1990, un tournant s'est opéré. Progressivement, sous couvert de modernisation et de rationalisation, le système de santé a été confronté à une logique managériale importée du secteur privé. L'hôpital est devenu une « entreprise publique », les directeurs des établissements ont vu leur rôle renforcé au détriment des médecins, et la fameuse T2A (tarification à l'activité) a transformé les actes médicaux en unités comptables.

Cette évolution a bouleversé l'équilibre fragile entre efficacité économique et logique de soin. L'objectif n'était plus seulement de soigner, mais de « rentabiliser » les structures, de réduire les coûts, d'atteindre des objectifs quantitatifs. Résultat : fermeture de lits, regroupements d'hôpitaux, suppression de postes non médicaux, réduction des durées de séjour, pression croissante sur les personnels.

Ce basculement s'est opéré sans que les professionnels de santé ne soient véritablement associés. Les soignants se sont progressivement sentis dépossédés de leur rôle de décisionnaires. Ils sont devenus des exécutants de protocoles, sous la contrainte d'indicateurs, de logiciels, de plannings tendus, et de directives descendantes.

- **Des signaux ignorés, des cris étouffés**

Dès les années 2000, les syndicats, les chefs de service, les collectifs de soignants ont multiplié les alertes : « hôpital en danger », « personnels en souffrance », « pénurie de médecins ». Des tribunes, des rapports parlementaires, des livres de médecins hospitaliers sont venus décrire une réalité qui se dégradait année après année. Mais le pouvoir politique, toutes couleurs confondues, n'a pas voulu entendre. On a préféré parler de « modernisation » plutôt que de dégradation, de « réorganisation » plutôt que de désengagement.

Puis est venue la pandémie de Covid-19. Et le pays, sidéré, a découvert ce que les soignants disaient depuis longtemps : un système à bout de souffle, incapable d'absorber les chocs, manquant de lits, de respirateurs, de masques, de personnel. L'hommage de façade rendu aux soignants n'a pas suffi à masquer l'évidence : la santé était devenue une variable d'ajustement budgétaire.

- **Un sentiment de trahison chez les soignants et les usagers**

Le plus grave peut-être, au-delà des fermetures de services, du manque de moyens ou des files d'attente interminables, c'est le sentiment, partagé tant par les soignants que par les patients, que le pacte républicain est rompu. Les premiers ont le sentiment d'être méprisés, pressurisés, infantilisés. Les seconds se sentent abandonnés, mal informés, et de plus en plus inégaux devant la maladie.

Dans certains territoires, obtenir un rendez-vous chez un généraliste relève de l'exploit. Dans d'autres, les urgences sont saturées à toute heure, les services ferment la nuit, et les accouchements doivent se faire à 60 kilomètres de distance. La fracture territoriale s'ajoute à la fracture sociale.

Et pourtant, l'expertise, l'engagement et les ressources humaines existent. Ce qui manque, c'est une volonté politique claire, une réinvention du modèle, une ambition nationale.

11.2 – Les déserts médicaux, symptôme d'une fracture territoriale profonde

Dans l'imaginaire collectif, l'expression « désert médical » évoquait autrefois des régions reculées, difficiles d'accès, peu peuplées. Mais aujourd'hui, la réalité est bien plus vaste et inquiétante : le phénomène des déserts médicaux touche désormais des pans entiers du territoire français,

qu'ils soient ruraux, périurbains ou même urbains. Ce n'est plus un problème marginal, c'est une véritable urgence républicaine.

- **Une lente mais inexorable progression**

Le terme « désert médical » désigne les zones où l'offre de soins, notamment de médecine générale, est structurellement insuffisante au regard des besoins de la population. Cette situation est mesurée à travers des indicateurs comme la densité de médecins pour 100 000 habitants, les délais d'obtention d'un rendez-vous, ou encore la part de la population sans médecin traitant.

Les chiffres sont sans appel. En 2023, selon la DREES, plus de **8 millions de Français** vivent dans une zone sous-dotée en professionnels de santé. Cela inclut des départements ruraux entiers, comme la Creuse, la Nièvre, ou la Haute-Marne, mais aussi des zones tendues de la petite couronne parisienne, du Pas-de-Calais ou de l'Hérault.

Les causes sont multiples, mais convergentes : **vieillesse des médecins**, manque d'attractivité de certaines zones, pénibilité du métier, désaffection pour la médecine générale, politique de numerus clausus trop restrictive pendant des décennies, et surtout **absence d'anticipation politique**.

- **Une souffrance silencieuse dans les territoires**

Derrière les chiffres, ce sont des réalités humaines poignantes. C'est Jeanne, 72 ans, qui doit faire 45 minutes de route pour consulter un généraliste, et qui reporte ses soins faute de transport. C'est une mère de famille, dans le Cher, qui attend deux mois pour une consultation pédiatrique. C'est un patient diabétique, à Toulouse, qui ne trouve plus d'endocrinologue en secteur public et se voit proposer un rendez-vous... dans sept mois.

Les conséquences sont gravissimes : **retards de diagnostic**, **renoncements aux soins**, **surcharge des urgences**, et un sentiment d'injustice croissant. Car cette inégalité d'accès aux soins, désormais territoriale, s'ajoute aux fractures sociales. Elle accentue le sentiment d'abandon et de relégation.

- **Une répartition inégale des professionnels de santé**

La France, paradoxalement, ne manque pas de médecins. Elle en forme chaque année des milliers, et leur nombre global n'a jamais été aussi élevé. Mais leur **répartition géographique** est catastrophique. Les jeunes praticiens s'installent là où les conditions sont réunies : bassins attractifs, infrastructures médicales, qualité de vie, facilités administratives.

Dans certains quartiers ou villages, les anciens médecins prennent leur retraite sans successeur. Les collectivités locales multiplient les incitations – logement gratuit, aides à l'installation, exonérations fiscales – sans réussir à convaincre. Les ARS (Agences Régionales de Santé), censées réguler l'offre, manquent d'outils juridiques contraignants. Résultat : **l'installation reste libre**, même dans des zones déjà saturées, et l'État observe sans agir vraiment.

- **Les limites de l'incitation : un échec annoncé**

Durant les deux dernières décennies, tous les gouvernements ont tenté, avec plus ou moins de volontarisme, de pallier les déserts médicaux. Des aides ont été mises en place : contrats d'engagement de service public, aides à l'installation, maisons de santé pluridisciplinaires. Mais les résultats sont globalement insuffisants.

Pourquoi ? Parce que l'approche a été **essentiellement incitative**, sans contrainte réelle. Or, dans une situation de pénurie, laisser une liberté

totale d'installation revient à institutionnaliser les inégalités. Cela revient à dire que certains territoires auront toujours des soins, et d'autres jamais.

- **Vers une régulation nécessaire et juste**

Le tabou d'une **régulation à l'installation** doit être levé. Il n'est plus acceptable qu'un jeune médecin puisse s'installer librement à quelques rues d'un hôpital parisien, pendant que des cantons entiers restent sans praticien. La profession médicale doit, comme d'autres, accepter un **devoir de solidarité territoriale**.

Cela peut passer par des mécanismes équilibrés : obligation d'exercice en zone fragile pendant quelques années, contre des avantages financiers, des exonérations d'impôt, ou une prise en charge de la formation. La création d'un **statut de médecin de territoire**, salarié par l'État ou par les collectivités, pourrait aussi offrir un cadre stable aux jeunes médecins.

Il est temps de cesser de demander aux communes rurales de résoudre seules un problème national. Il faut que l'État reprenne la main.

11.3 – Un hôpital public au bord de l'effondrement

Longtemps fleuron du modèle social français, **l'hôpital public** est aujourd'hui à bout de souffle. Il ne s'agit plus d'un malaise passager ou sectoriel, mais d'un **effondrement systémique**, affectant à la fois les structures, les personnels, les finances, l'organisation et la relation même entre soignants et patients.

Cette crise s'enracine dans des décennies de politiques d'austérité, de logiques comptables, de réformes inabouties et de sous-investissements chroniques. Elle révèle l'abandon progressif d'une vision humaniste du soin, au profit d'un pilotage managérial qui a vidé l'hôpital de son âme.

- **Une logique comptable mortifère : la T2A comme poison lent**

La généralisation de la **Tarification à l'Activité (T2A)**, mise en œuvre dans les années 2000, a profondément transformé le fonctionnement hospitalier. Sous prétexte de transparence budgétaire, elle a instauré une logique de rentabilité dans un secteur qui, par nature, échappe à la rationalité marchande.

Chaque acte, chaque séjour, chaque opération est codifié, tarifé, facturé. Les établissements sont donc incités à maximiser les actes « rentables » et à réduire les séjours, même au détriment du confort ou de la santé des patients. Cela a conduit à une **standardisation des soins**, une pression constante sur les équipes médicales, et une déshumanisation croissante.

Les directeurs d'hôpitaux, transformés en gestionnaires de centres de coûts, doivent arbitrer entre la qualité des soins et l'équilibre budgétaire, dans une tension permanente.

- **Des personnels au bord de la rupture**

Le personnel soignant est **épuisé, démoralisé, abandonné**. Infirmiers, aides-soignants, médecins, cadres de santé, agents hospitaliers... tous témoignent d'une même détresse : surcharge de travail, sous-effectifs chroniques, heures supplémentaires non payées, manque de reconnaissance, burn-out, démissions massives.

Les départs anticipés explosent. Les vocations s'étiolent. La crise du recrutement atteint désormais tous les niveaux, y compris les spécialités médicales essentielles comme les urgences, la pédiatrie, la psychiatrie ou l'anesthésie.

Une infirmière en réanimation à Bordeaux confie :

« Nous sommes censées être quatre par nuit. Nous ne sommes plus que deux. On court de chambre en chambre, on oublie des choses, on pleure en salle de pause. Mais personne ne nous écoute. »

Ce cri du cœur, loin d'être isolé, est devenu la norme. La **souffrance professionnelle** des soignants n'est plus un secret, elle est publique, documentée, banalisée — ce qui est peut-être le signe le plus alarmant de la crise.

- **Une mission de service public dénaturée**

L'hôpital public n'est pas une entreprise. Sa mission n'est pas de dégager une marge, mais de **soigner tous les citoyens, sans condition de revenus, d'origine ou de statut**. Cette vocation universelle, fondement du pacte républicain, est aujourd'hui menacée.

Dans nombre d'établissements, les services ferment temporairement par manque de personnel. Les urgences sont saturées. Les délais opératoires s'allongent. Les lits sont supprimés à flux tendu. On assiste à une **dégradation silencieuse mais généralisée de la qualité des soins**.

Ce sont les plus fragiles qui en pâtissent le plus : les personnes âgées, les précaires, les personnes isolées ou souffrant de pathologies chroniques. L'hôpital devient le dernier filet de sécurité d'un système à la dérive, sans qu'on lui en donne les moyens.

- **Une fracture entre direction et terrain**

L'un des nœuds de la crise réside dans la **fracture grandissante entre les soignants et l'encadrement administratif**. Les décisions sont souvent prises sans concertation, dans une logique descendante, où la parole des soignants est ignorée ou minimisée.

Les soignants dénoncent l'absurdité croissante des règles, la prolifération de tableaux de bord, d'indicateurs de performance, de procédures qualité sans lien avec leur pratique réelle. Cette **bureaucratie sanitaire** parasite le temps de soin, génère du stress, et renforce la perte de sens.

Un chef de service en Île-de-France résume ainsi la situation :

« On nous demande de faire toujours plus avec toujours moins. Le cœur du métier est dévoré par la paperasse. Les patients ne sont plus des personnes, mais des lignes de code. »

- **Des investissements en trompe-l'œil**

Malgré les annonces de « plans santé » successifs, le **sous-investissement structurel** demeure criant. Les enveloppes budgétaires sont souvent fléchées sur des projets spécifiques, sans répondre aux besoins fondamentaux : rénovation des bâtiments, modernisation des équipements, revalorisation salariale.

Les mesures d'urgence post-Covid, comme le Ségur de la Santé, ont apporté des milliards... mais aussi de la frustration. Car ces financements ont été mal répartis, trop tardifs, et insuffisants au regard de l'ampleur des besoins.

L'hôpital ne demande pas l'aumône. Il demande **un engagement politique clair, durable et sincère**. Il demande qu'on le respecte, qu'on l'écoute, qu'on lui redonne les moyens de remplir sa mission.

11.4 – L'inégalité d'accès aux soins, fracture sociale et territoriale

L'un des principes fondateurs de notre système de santé est **l'universalité** : chacun, où qu'il vive, quel que soit son niveau de revenu, doit pouvoir accéder à des soins de qualité. Pourtant, cette promesse républicaine est aujourd'hui **mise à mal**, dans un silence politique parfois assourdissant.

La réalité sur le terrain est tout autre : **la carte sanitaire de la France dessine une fracture brutale entre les métropoles bien dotées et les zones rurales, périurbaines ou certains quartiers urbains paupérisés**, où l'offre médicale s'effondre.

- **Les déserts médicaux : une géographie de l'abandon**

Des millions de Français vivent aujourd'hui dans des **déserts médicaux**, c'est-à-dire des territoires où il est devenu extrêmement difficile, voire impossible, de consulter un généraliste, un spécialiste ou même un dentiste dans des délais raisonnables.

Certaines régions entières, comme la Creuse, la Haute-Saône, ou les Ardennes, sont sinistrées. Dans d'autres départements, comme la Seine-et-Marne ou le Lot, on observe des poches de pénurie dramatique. Les **personnes âgées, les familles monoparentales, les personnes précaires** sont les premières victimes de cette relégation sanitaire.

Prenons l'exemple d'un patient souffrant de douleurs chroniques dans une zone rurale : obtenir un rendez-vous chez un rhumatologue peut prendre **plus de six mois**, souvent à plus de 50 km de chez lui, sans transport public.

Ce n'est plus seulement une inégalité, c'est **une injustice territoriale criante**, qui mine la confiance dans l'État et nourrit un sentiment d'abandon durable.

- **Les urgences : dernier recours d'un système défaillant**

Face à la raréfaction des médecins de ville, **les services d'urgence deviennent le seul recours** pour des soins parfois bénins ou relevant du suivi régulier. Résultat : les urgences sont **engorgées**, les soignants surmenés, et les patients attendent des heures pour être examinés — parfois dans des conditions indignes.

Cette dérive détourne l'hôpital de sa mission première de prise en charge des urgences vitales et expose les services à un **effet domino** : surcharge, épuisement du personnel, qualité de soin altérée, erreurs médicales, tensions entre équipes.

Les urgences sont devenues **le thermomètre du mal-être sanitaire**, le lieu où convergent toutes les failles du système : inaccessibilité de la médecine de ville, inégalités sociales, désertification, précarité croissante.

- **Des soins différenciés selon le niveau de vie**

Au-delà de la géographie, **l'inégalité est aussi sociale**. Les personnes aisées, informées, connectées et mobiles parviennent à accéder rapidement à des soins — souvent dans le privé, parfois à l'étranger. Elles savent naviguer dans les arcanes du système, contourner les délais, choisir leurs praticiens.

À l'inverse, les populations fragiles — en situation de handicap, sans médecin traitant, sans complémentaire santé — **renoncent plus souvent aux soins**, parfois pour des raisons aussi simples qu'un reste à charge de 30 euros ou une difficulté à remplir un formulaire.

Ce renoncement, invisible dans les statistiques brutes, produit des conséquences dramatiques : **dégradation de l'état de santé, perte de chance, hospitalisations d'urgence évitables, chronicisation de maladies bénignes**.

Ainsi, malgré la CMU-C, l'AME, ou les dispositifs de solidarité, **le système reste inégalitaire**, car trop complexe, trop administratif, trop éloigné de ceux qu'il est censé protéger.

- **L'urgence d'un maillage territorial cohérent et humain**

Face à cette fracture sanitaire, il est urgent de **réinventer une médecine de proximité**, fondée sur la complémentarité entre la ville, l'hôpital, les soins à domicile, les acteurs associatifs et sociaux.

Cela passe par :

- La **création massive de maisons de santé pluriprofessionnelles**, ancrées localement, capables de mutualiser les compétences et de recréer du lien entre soignants et habitants.
 - L'installation de **centres de santé publics ou associatifs**, avec des médecins salariés, dans les territoires où l'exercice libéral ne suffit plus.
 - La **mobilisation de professionnels de santé mobiles**, capables d'intervenir dans les zones les plus isolées ou les quartiers sensibles.
 - Le développement d'une **téléconsultation accompagnée**, accessible et encadrée, pour éviter l'isolement numérique ou le décrochage.
-
- **Restaurer le droit effectif à la santé**

L'accès aux soins ne peut rester un privilège. Il doit redevenir **un droit effectif**, garanti par la puissance publique. Cela implique de sortir d'une logique de gestion à court terme, et de **concevoir la santé comme une infrastructure nationale**, au même titre que l'école ou la justice.

Un pays qui laisse **des enfants attendre des mois un rendez-vous chez un pédopsychiatre, des femmes renoncer à des soins gynécologiques** faute de praticiens, **des personnes âgées mourir seules chez elles sans visite médicale**, est un pays qui trahit sa promesse républicaine.

11.5 – L'épuisement des soignants : une hémorragie silencieuse

Derrière les murs des hôpitaux, des EHPAD, des cabinets de ville ou des centres médico-sociaux, se déroule une **crise humaine profonde**. Depuis des années, les personnels de santé alertent sur leur **épuisement**, leur **perte de sens**, leur **épuisement moral**, mais aussi sur une forme de **mépris institutionnel** qui alimente une hémorragie silencieuse : celle des vocations qui s'effacent, des départs prématurés, des démissions massives.

- **Un métier de plus en plus invivable**

Le travail dans le secteur de la santé est devenu **physiquement et psychologiquement éprouvant**, bien au-delà du seuil du raisonnable. Gardes à rallonge, horaires éclatés, sous-effectifs chroniques, multiplication des tâches administratives : la pression est constante.

Dans les hôpitaux, le personnel infirmier enchaîne les doubles vacations, parfois **avec moins de cinq minutes par patient**. Dans les EHPAD, une aide-soignante peut s'occuper **de 15 à 20 résidents seule**, parfois sans pause, sans accompagnement psychologique, avec pour seules armes sa bonne volonté et son abnégation.

Le manque de temps, d'effectifs et de reconnaissance provoque un **effet d'usure** qui conduit au **burn-out**, à l'absentéisme, ou pire, à l'indifférence. Les soignants se retrouvent dans une tension constante : **entre leur éthique professionnelle, leur conscience humaine, et les contraintes d'un système managérial impitoyable**.

- **La crise du sens : soigner dans un système déshumanisé**

Plus que la fatigue physique, c'est **la perte de sens** qui ronge les soignants. Là où leur vocation les portait vers l'humain, l'écoute, l'accompagnement global du patient, ils doivent aujourd'hui **remplir des tableaux Excel, coder des actes, optimiser leur productivité**. La gestion hospitalière

calquée sur les logiques industrielles (notamment via la tarification à l'acte, la fameuse T2A) les transforme en **rouages d'un système bureaucratique**, et non plus en professionnels du soin.

Le médecin n'est plus libre de son temps de consultation ; l'infirmière n'a plus le droit de "perdre" du temps à parler à une patiente angoissée ; l'aide-soignant ne peut plus tenir la main d'un mourant sans prendre du retard.

Ce **déni de l'humain** est vécu comme une violence institutionnelle. Il engendre une **culpabilité constante**, un sentiment d'impuissance, une colère sourde qui, à force d'être contenue, se mue en résignation ou en fuite.

- **Un exode massif vers d'autres horizons**

Les chiffres sont alarmants. Selon les dernières données de la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), **près d'un infirmier sur deux envisage de quitter la profession**. Les départs anticipés à la retraite, les démissions, les reconversions dans d'autres secteurs explosent.

Dans certains services, **jusqu'à 30 % des postes sont vacants**. Les remplacements sont impossibles. Les intérimaires se multiplient, à un coût faramineux pour les hôpitaux. Et les jeunes diplômés, pourtant pleins d'idéaux, quittent parfois le métier au bout de quelques mois seulement.

Les médecins généralistes, eux, fuient les zones sous-dotées. Beaucoup préfèrent **des carrières hospitalo-universitaires, le salariat dans le privé, ou l'exercice à l'étranger**, où les conditions sont meilleures.

- **Des professions invisibles, malgré leur rôle vital**

La crise du Covid-19 avait pourtant révélé l'importance capitale de ces métiers : infirmiers, aides-soignants, brancardiers, ambulanciers,

personnels administratifs, logisticiens, agents de nettoyage... tous avaient été salués comme **les héros du quotidien**. Mais après les applaudissements, **le retour à l'indifférence fut brutal**.

Les revalorisations salariales promises n'ont pas toujours été à la hauteur. Les carrières restent peu attractives. Les perspectives d'évolution sont faibles. Et la reconnaissance sociale, symbolique, manque cruellement.

- **Réparer le lien entre soin et reconnaissance**

Il est urgent de repenser **une politique globale de valorisation** des métiers du soin :

- **Revaloriser significativement les salaires**, notamment dans les métiers les moins bien rémunérés (aides-soignants, ASH, secrétaires médicales).
- **Réduire la charge administrative**, en dotant les structures de personnels de soutien, et en simplifiant les procédures informatiques.
- **Investir dans la qualité de vie au travail** : espaces de repos, organisation des plannings, autonomie des équipes, formations continues adaptées.
- **Reconnaître les compétences humaines** : l'écoute, l'empathie, la relation au patient doivent être valorisées autant que les actes techniques.
- **Créer de vraies passerelles de carrière**, avec des perspectives d'évolution et de spécialisation pour les professionnels engagés.

11.6 – Une médecine trop centralisée et bureaucratisée ?

Si la médecine française est riche de compétences, de technologies et de savoir-faire, elle souffre néanmoins d'un **pilotage excessivement centralisé**, et d'une **bureaucratisation croissante**. Cette situation freine l'adaptation du système aux besoins réels des territoires et des populations, au point d'en menacer l'efficacité globale.

- **Un pilotage vertical depuis Paris**

Le système de santé français reste massivement dirigé par l'État central. Les grandes orientations de la politique de santé, les budgets, les stratégies hospitalières, les schémas d'offre de soins sont définis par les ministères, les agences nationales (comme la HAS ou la CNAM), et relayés par les **Agences régionales de santé (ARS)**. Ces dernières, censées incarner la décentralisation de l'État, sont en réalité **le bras armé d'une logique technocratique descendante**.

Cette verticalité produit un effet de tunnel : **peu de marges de manœuvre laissées aux territoires**, aux élus locaux, ou même aux professionnels de santé eux-mêmes. Le pilotage des hôpitaux, la gestion des crises sanitaires, ou l'organisation des filières de soin sont décidés loin des réalités locales, selon des indicateurs quantitatifs, souvent déconnectés du terrain.

L'exemple de la gestion de la crise du Covid-19 en est une illustration frappante : **décisions tardives, injonctions contradictoires, ignorance des initiatives locales**. Dans plusieurs départements, les ARS ont bloqué des initiatives citoyennes ou municipales (centres de dépistage, distributions de masques, campagnes de vaccination), au nom de directives nationales inadaptées.

- **Des couches administratives qui étouffent la médecine**

Au fil des réformes, le système de santé a vu apparaître **une prolifération d'agences, de commissions, de comités techniques, de protocoles, de référentiels**, qui rendent l'action médicale de plus en plus dépendante de **procédures rigides**.

Le médecin libéral est noyé sous les déclarations, les télétransmissions, les parcours de soins contraints, les injonctions numériques (DMP, e-prescription...). L'hôpital, quant à lui, doit sans cesse justifier ses actes, codifier ses interventions, produire des rapports, anticiper les audits... au détriment du temps médical.

Cette inflation administrative est coûteuse, chronophage, et **porte atteinte à l'autonomie des soignants**. Elle transforme des praticiens autonomes en **gestionnaires de flux**, et des hôpitaux en **entreprises de production de soins**, alignées sur des logiques comptables.

- **Une normalisation qui écrase la diversité territoriale**

La France est une mosaïque de territoires : zones rurales peu peuplées, quartiers populaires densément habités, stations balnéaires saisonnières, régions transfrontalières... Pourtant, le système de santé applique **des règles identiques partout**, sans prise en compte des particularités locales.

Ainsi, un hôpital en zone rurale, vital pour son bassin de vie, est jugé selon les mêmes critères de rentabilité qu'un CHU de grande métropole. Il peut donc être considéré comme « non viable », alors même qu'il est essentiel à la population. De nombreuses maternités, blocs chirurgicaux ou services d'urgences ont ainsi été **fermés pour des raisons de rationalisation**, sans évaluation sérieuse de leurs conséquences sociales ou sanitaires.

Les élus locaux, les médecins de terrain, les usagers n'ont que peu de prise sur ces décisions. La concertation est faible, voire inexistante. Le

sentiment d'abandon médical ressenti dans certaines régions découle en partie de cette gestion uniformisée, froide, bureaucratique.

- **Une réforme de gouvernance indispensable**

Il est urgent de repenser la **gouvernance du système de santé**, en la rendant plus **territorialisée, participative, et pragmatique**. Quelques pistes concrètes :

- **Renforcer le rôle des élus locaux** (maires, conseils départementaux et régionaux) dans la planification de l'offre de soins.
- **Ouvrir les conseils d'administration des hôpitaux et des ARS aux soignants et aux citoyens**, pour renforcer la transparence et l'adaptation locale.
- **Décentraliser certains pouvoirs décisionnels**, notamment sur les budgets et les projets d'implantation.
- **Simplifier les strates administratives**, en supprimant les doublons, en réduisant le nombre d'interfaces, et en dématérialisant intelligemment les procédures.
- **Encourager les expérimentations territoriales**, avec un droit à l'adaptation des normes pour les zones fragiles ou spécifiques.

- **Replacer le soin au cœur de la gouvernance**

Il ne suffit pas de modifier les organigrammes ou de fusionner des agences. Il faut surtout **replacer le patient et le soignant au centre du système**. Cela signifie faire confiance à ceux qui soignent, leur donner les moyens de proposer, d'innover, d'adapter leurs pratiques à leur environnement.

La médecine n'est pas une activité industrielle, standardisable à l'extrême. C'est un **art du lien humain**, qui requiert liberté, discernement, ancrage territorial. La gouvernance du système de santé doit reconnaître cette spécificité, et **cesser d'enfermer la médecine dans des cases trop étroites**.

11.7 – Un système de santé à deux vitesses ?

La France se veut fidèle à un idéal de justice sociale et d'universalité des droits. Pourtant, dans le domaine de la santé, **l'écart entre ces principes et la réalité vécue par les citoyens ne cesse de s'élargir**. Le système de santé français, historiquement fondé sur l'égalité d'accès, dérive progressivement vers un modèle à deux vitesses, où **les plus informés, les mieux situés ou les plus fortunés accèdent à des soins de qualité**, tandis que d'autres, plus précaires ou plus isolés, doivent se contenter de services dégradés, de délais interminables ou de renoncements.

- **Un accès aux soins profondément inégalitaire**

L'un des marqueurs les plus frappants de cette dualisation est **l'inégalité d'accès aux soins**, qui prend plusieurs formes :

- **Inégalités territoriales** : les « déserts médicaux » n'ont jamais été aussi vastes. Certaines zones rurales ou quartiers populaires ne disposent plus ni de généralistes, ni de spécialistes, ni parfois de pharmacie. L'hôpital le plus proche peut se situer à plus d'une heure de route. Dans ces territoires, la médecine devient **un luxe de proximité**.
- **Inégalités sociales** : les personnes aux revenus modestes, aux statuts précaires ou à la situation administrative complexe rencontrent **de multiples obstacles pour se soigner**. Prise de

rendez-vous, avance de frais, complexité administrative, manque d'information : tout devient un parcours d'obstacles.

- **Inégalités culturelles et linguistiques** : certaines populations – migrants, personnes âgées, personnes en situation de handicap – **naviguent dans un système trop complexe**, peu accueillant, souvent mal adapté à leurs réalités.

Résultat : **près de 30 % des Français ont déjà renoncé à des soins pour des raisons financières ou pratiques**, selon une étude de l'IRDES (2023). Et ces renoncements ne sont pas anodins : ils aggravent les pathologies, augmentent les hospitalisations d'urgence, et entretiennent un cercle vicieux d'exclusion.

- **Une médecine privée plus rapide et mieux équipée**

En parallèle, une partie de la population – souvent urbaine, diplômée, dotée d'une bonne mutuelle – peut se tourner vers **la médecine libérale de qualité, les cliniques privées, les spécialistes en secteur 2**, voire des prestations hors nomenclature (psychothérapie, médecine alternative, bilans santé globaux...).

Les délais y sont plus courts, l'accueil souvent meilleur, les locaux plus modernes. Bien que tout cela soit légal et légitime, cela crée **un écart d'expérience radical** entre deux patients : l'un peut consulter un spécialiste sous 48h dans un établissement climatisé, l'autre attend trois mois pour un rendez-vous en secteur public sous tension.

Cette segmentation alimente un sentiment d'injustice, mais aussi une **défiance envers le service public**, perçu comme réservé à ceux qui n'ont pas les moyens de faire autrement.

- **Une mutuelle devenue obligatoire... mais inégalitaire**

La généralisation des complémentaires santé, notamment via les mutuelles d'entreprise, visait à améliorer la couverture santé de tous les Français.

Mais en réalité, **l'accès à une bonne mutuelle reste fortement inégalitaire** :

- Les salariés des grandes entreprises bénéficient souvent de **mutuelles collectives avantageuses**, avec de bons remboursements et de faibles restes à charge.
- En revanche, les indépendants, les chômeurs, les jeunes, les retraités ou les salariés précaires ont souvent **des mutuelles plus coûteuses, moins protectrices**, voire aucune couverture complémentaire.
- Le système de la Complémentaire santé solidaire (CSS), censé protéger les plus fragiles, **reste sous-utilisé**, mal connu, et parfois difficile à activer.

L'effet est pervers : la **capacité à se soigner dépend de plus en plus du statut professionnel**, et non d'un droit universel égalitaire.

- **Des urgences surchargées devenues le dernier recours**

Face à la difficulté de trouver un médecin ou d'accéder à un spécialiste, **les services d'urgences sont devenus le filet de sécurité de millions de Français**. Mais ces services sont eux-mêmes **au bord de l'implosion** : personnels en sous-effectif, patients qui attendent des heures dans des couloirs, violences verbales et physiques en hausse, fermeture temporaire de nuit dans de nombreuses villes.

Les urgences ne sont plus un lieu réservé aux situations vitales, mais **le seul endroit encore accessible sans rendez-vous ni avance de frais**. Cette situation dénature leur mission, épuise les équipes et aggrave les tensions du système.

- **Un risque majeur : la rupture du pacte républicain**

Ce glissement vers une santé à plusieurs vitesses **ne menace pas seulement la qualité des soins**, mais aussi **la cohésion sociale**. Il nourrit le ressentiment, alimente le sentiment d'abandon, et creuse les fractures territoriales.

Lorsque les citoyens les plus vulnérables ont l'impression que **la République les oublie jusque dans leur chair**, dans leur santé, dans leur droit à vivre dignement, **la crise politique s'installe**.

- **Que faire pour éviter cette fragmentation ?**

Revenir à un système plus juste et plus égalitaire suppose **une réorientation en profondeur des politiques de santé**. Cela passe par :

- **Un investissement massif dans la médecine de proximité**, publique et libérale, avec une meilleure répartition territoriale des professionnels.
- **Une régulation de l'installation des médecins**, pour éviter les concentrations urbaines et les zones blanches.
- **Une réforme ambitieuse des complémentaires santé**, pour garantir un reste à charge zéro sur les soins de base, quel que soit le statut professionnel.
- **Une refonte des urgences**, recentrées sur leur cœur de mission, avec un meilleur filtrage, un soutien des soins non programmés, et un lien renforcé avec la médecine de ville.
- **Un soutien actif aux dispositifs d'accès aux soins des plus fragiles**, via la médiation santé, la simplification des droits, et la gratuité ciblée dans les zones sensibles.

11.8 – Réhabiliter l'éthique du soin et le sens du métier

Au cœur de la crise du système de santé français se trouve **une détresse morale et existentielle**, souvent tue, rarement mesurée, mais pourtant omniprésente : celle **des soignants**, toutes professions confondues. Médecins, infirmiers, aides-soignants, psychologues, ambulanciers, personnels administratifs ou techniques — tous expriment aujourd'hui **un sentiment de perte de sens**, d'épuisement, voire de découragement profond. Au-delà des moyens, des structures, des déserts médicaux ou des files d'attente, **la santé est avant tout une relation humaine**, un lien entre des êtres vulnérables et ceux qui choisissent de les accompagner. C'est ce lien qu'il faut restaurer en priorité.

- **Une profession en souffrance silencieuse**

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **burn-out, démissions, arrêts maladie, suicides** — la profession de soignant est l'une des plus exposées aux risques psychosociaux. La pandémie de Covid-19 a agi comme un révélateur brutal, mais la souffrance des soignants n'a pas commencé en 2020, et elle ne s'est pas éteinte depuis.

Dans les hôpitaux, **l'intensification du rythme**, les plannings désorganisés, **le manque de personnel, l'obsession du chiffre** (nombre d'actes, durée moyenne de séjour, taux d'occupation...) ont peu à peu remplacé le temps du soin, de l'écoute, de la présence. Les infirmières courent entre les chambres, les médecins jonglent entre réunions, consultations, rapports et protocoles. L'humanité du soin se dilue dans **la bureaucratie médicale**, les normes comptables et l'obsession de la rentabilité.

Julie, infirmière dans un service de médecine polyvalente, résume ce malaise :

« Je suis entrée en école pour m'occuper de patients. Aujourd'hui, je passe plus de temps à cocher des cases qu'à parler aux gens. »

- **Un management déshumanisé**

La transformation des hôpitaux en « **établissements de santé** » **gérés comme des entreprises** » a profondément bouleversé la culture du soin. Le corps médical n'est plus seulement guidé par l'éthique professionnelle, mais aussi par **des logiques de performance, de productivité, et de contrôle budgétaire**.

Le management intermédiaire est souvent pris en étau entre des injonctions descendantes (faire toujours plus avec moins) et la réalité du terrain (humainement intenable). Les conflits sont fréquents, le dialogue social s'érode, et **la confiance se fissure entre les équipes et les directions**.

- **La perte du sens : un mal invisible mais destructeur**

La fatigue physique peut se compenser par du repos. **La perte de sens, elle, ronge l'âme du soignant**. Quand la vocation devient contrainte, quand l'empathie devient un luxe, quand le soin devient un acte mécanique vidé de sa portée humaine, **la vocation s'éteint**.

Cette crise du sens est redoutable car elle ne se résout pas par une seule prime ou une embauche. Elle suppose de **redonner une place centrale à la relation humaine dans le soin**. Cela signifie écouter les soignants, leur faire confiance, leur donner des marges de manœuvre, du temps, et de la reconnaissance.

- **Des patients devenus « dossiers » ou « flux »**

L'autre versant de cette déshumanisation, c'est **la perception du patient** : non plus comme un sujet à part entière, avec ses angoisses, son histoire, son vécu, mais **comme un usager, un coût, un numéro, une pathologie à traiter**.

Les plannings serrés, les consultations de 15 minutes, les urgences débordées, les protocoles standardisés réduisent les interactions à leur stricte utilité clinique. Pourtant, **le soin commence souvent bien avant la prescription**. Il commence dans l'écoute, dans le regard, dans le geste qui rassure.

Le manque de temps, de moyens et de reconnaissance fragilise ce lien. Il nourrit l'incompréhension, la frustration, voire parfois la violence. Les patients deviennent plus exigeants, plus méfiants, et les soignants plus défensifs, plus fermés.

- **Retrouver l'essence du soin : quelques pistes concrètes**

Réhabiliter l'éthique du soin, ce n'est pas revenir à une vision romantique ou passéiste de la médecine. C'est au contraire **redonner un socle éthique, humain et relationnel au système de santé**. Pour cela, plusieurs axes peuvent être mis en œuvre :

- **Alléger les charges administratives**, en supprimant les tâches inutiles, en développant l'appui de secrétaires médicaux, et en numérisant les processus sans complexifier.
- **Valoriser la relation soignant-patient**, dans la formation, dans les pratiques, dans les évaluations. Le temps passé à écouter doit être considéré comme un acte de soin à part entière.
- **Former à l'empathie, à la communication, à l'éthique** dès les premières années d'études médicales. Le soin n'est pas que technique.
- **Favoriser les collectifs de travail stables**, où les équipes peuvent se connaître, s'entraider, se relayer. Le soin est aussi une affaire de solidarité professionnelle.
- **Renforcer la présence du soin dans les territoires** : maisons de santé, centres de soins infirmiers, médiateurs santé... autant de

structures où le temps long et l’ancrage local favorisent une approche humaine.

- **Encourager les retours d’expérience et la réflexivité**, à travers des groupes de parole, des supervisions, ou des entretiens de reconnaissance.
- **Soigner les soignants pour mieux soigner les patients**

Il est urgent d’admettre que **la crise du soin est d’abord une crise humaine**. Ce ne sont pas des flux qu’il faut réguler, mais des êtres qu’il faut accompagner. Ce ne sont pas seulement des postes qu’il faut créer, mais du sens qu’il faut restaurer. Ce n’est pas seulement une politique de santé qu’il faut bâtir, mais **une politique du soin**.

Le soin n’est pas une marchandise. Il est un lien, une présence, une promesse républicaine. Il mérite mieux que l’indifférence ou la gestion comptable. Il mérite d’être porté, pensé, et honoré comme un pilier du vivre-ensemble.

11.9 – Des solutions structurelles pour refonder le système de santé

Face à l’ampleur des défis exposés dans les sections précédentes, **il ne suffit plus de « réajuster » le système de santé français à la marge**. Il faut le repenser profondément, avec une approche systémique, audacieuse et centrée sur l’humain. Car derrière la complexité des chiffres, des tableaux de bord et des lois budgétaires, c’est **un pacte social fondamental** qui est en jeu : celui d’un accès universel, juste et digne à la santé.

Voici les principales pistes de **réforme structurelle** à envisager pour un redressement durable et équitable.

- **Un changement de paradigme : de la gestion comptable à la logique de mission**

Depuis des années, le pilotage du système de santé est dominé par une logique comptable, portée par l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM). Si cette maîtrise des coûts est importante, **elle ne peut à elle seule constituer la boussole de l'action publique.**

Proposition : Passer d'une gouvernance par la dépense à une gouvernance par la mission, en redéfinissant les finalités du système de santé :

- Soigner, certes, mais aussi prévenir, accompagner, écouter, former, innover.
- Fixer des objectifs qualitatifs : accès universel, réduction des inégalités, satisfaction des usagers, bien-être des soignants.
- Évaluer les politiques non pas seulement à travers des coûts, mais à travers des impacts sociaux, territoriaux et humains.

- **Une planification territoriale de la santé**

La fracture sanitaire française est avant tout **territoriale** : entre les grandes métropoles médicalisées et les zones rurales ou périurbaines désertées, l'écart se creuse chaque année.

Proposition : Instituer une planification de la santé à l'échelle territoriale, pilotée par des conférences régionales de santé regroupant :

- ARS (Agences régionales de santé)
- Représentants des collectivités locales
- Professionnels de santé
- Usagers

Ces conférences définiront les besoins du territoire, les priorités d'investissement, la répartition des moyens, les incitations à l'installation, et la coordination entre médecine de ville, hôpital et médico-social.

- **Une réforme en profondeur des études médicales et des parcours professionnels**

Proposition :

- Revoir l'organisation des études pour renforcer les stages en zones déficitaires, l'interdisciplinarité, la formation à la prévention, à la santé mentale, et à la relation patient.
- Créer des **filières de médecine territoriale** avec bourses, avantages à l'installation, logements et soutien administratif.
- Encourager la **mobilité entre établissements** et entre secteurs (public, privé, libéral) pour mieux répartir les ressources humaines.
- Revaloriser les métiers paramédicaux et renforcer leur rôle dans le parcours de soin.

- **Réconcilier hôpital et médecine de ville**

La coupure entre l'hôpital et la médecine de ville est l'une des grandes failles du système français. Les deux mondes se regardent souvent à distance, sans communication fluide, avec des parcours de soins discontinus.

Proposition :

- Développer les **structures de coordination** (Communautés professionnelles territoriales de santé – CPTS) et les plateformes partagées.

- Instaurer des **passerelles de carrière** et de formation entre les deux secteurs.
- Créer des **filières territoriales de soins** où les patients bénéficient d'un parcours continu, coordonné et lisible.
- **Faire de la prévention une vraie priorité nationale**

La prévention représente **moins de 2 % des dépenses de santé en France**, contre plus de 5 % dans certains pays nordiques. C'est un investissement pourtant essentiel pour la santé publique et la soutenabilité du système.

Proposition :

- Créer une **Agence nationale de la prévention**, indépendante, dotée de moyens et chargée de campagnes massives et continues.
- Instaurer **un bilan de santé gratuit** à chaque grande étape de vie (18, 30, 45, 60 ans).
- Déployer la prévention en milieu scolaire, professionnel, carcéral, et en entreprises.
- Renforcer les politiques de **santé mentale**, encore largement marginalisées.
- **Redonner le pouvoir aux acteurs de terrain**

La réforme doit aussi être culturelle. Elle suppose de **faire confiance aux professionnels**, d'alléger les normes inutiles, de sortir de la verticalité et de la défiance managériale.

Proposition :

- Réduire drastiquement les tâches administratives imposées aux soignants.
 - Débureaucratiser les établissements de santé.
 - Expérimenter des **budgets globalisés** gérés par les équipes locales.
 - Valoriser les démarches innovantes venues du terrain.
- **Repenser la régulation économique et sociale du secteur**

Il est indispensable de clarifier **le rôle de l'État**, des complémentaires santé, des ARS, des assureurs, et de réaffirmer la primauté d'un financement solidaire et universel.

Proposition :

- Simplifier les dispositifs de remboursement et favoriser le **tiers-payant généralisé**.
 - Mieux encadrer les dépassements d'honoraires et les inégalités d'accès aux spécialistes.
 - Réviser le rôle des mutuelles, avec un objectif de lisibilité, d'équité et d'accessibilité.
 - Instaurer une **transparence totale des dépenses de santé** et de leurs effets concrets.
- **Une réforme ambitieuse, humaine, et républicaine**

Le redressement du système de santé français ne pourra se faire sans courage politique. Il suppose de **sortir de la logique comptable**, de cesser de bricoler à la marge, et de prendre enfin la santé pour ce qu'elle

est : **une question fondamentale de justice, de dignité, et de pacte démocratique.**

Soigner la santé, c'est aussi soigner la République.

Conclusion du Chapitre 11 :

Crise de la santé publique et fractures du système médical

Le système de santé français est arrivé **à un point de rupture historique**. Ce qui fut pendant longtemps une source de fierté nationale, fondée sur l'universalité des soins, la qualité médicale, et la solidarité entre générations, est aujourd'hui confronté à **une dégradation inquiétante de ses fondations**.

Les symptômes sont nombreux, visibles, et souvent

douloureusement vécus : urgences débordées, rendez-vous inaccessibles, soignants en détresse, désertification médicale, explosion des inégalités territoriales et sociales. Derrière ces réalités, c'est tout un modèle de santé publique qui vacille, miné par des décennies d'inaction politique, de réformes inabouties et de gestion comptable court-termiste.

Le diagnostic est clair : **nous faisons face à une crise systémique, multifactorielle et profondément politique**. Et les conséquences ne sont pas seulement sanitaires ; elles sont aussi sociales, démocratiques, et humaines. Quand l'accès aux soins devient un privilège ou un combat, c'est le pacte républicain lui-même qui est fragilisé.

Récapitulatif des causes structurelles identifiées :

- **Une gouvernance technocratique et verticalisée**, incapable d'entendre les réalités du terrain et de faire confiance aux acteurs de proximité.

- **Un financement hospitalier inadapté**, axé sur des logiques de rentabilité (T2A) et non sur les besoins réels des patients.
- **Une médecine de ville insuffisamment coordonnée**, peu valorisée, avec des incitations perverses à l'installation dans les zones déjà saturées.
- **Un épuisement massif des professionnels**, accablés par la bureaucratie, la pression hiérarchique et l'isolement institutionnel.
- **Des inégalités territoriales abyssales**, avec des zones entières en « soins interrompus ».
- **Une sous-valorisation chronique de la prévention**, pourtant levier majeur d'économie et de santé publique.
- **Une absence d'anticipation démographique**, tant du côté des soignants que des patients (vieillissement, pathologies chroniques, dépendance).
- **Une fragmentation des responsabilités**, entre État, ARS, collectivités, assurance maladie, complémentaires, mutuelles, etc.

Solutions concrètes proposées : un pacte de refondation pour une santé humaine, équitable et pérenne

Revaloriser massivement les métiers du soin

- Augmentation des salaires dans le public, en particulier pour les personnels non médicaux.
- Allègement de la charge administrative.
- Renforcement de la reconnaissance des carrières hospitalières et libérales.

Réformer en profondeur le financement de la santé

- Abandon progressif de la tarification à l'acte pour l'hôpital.
- Mise en place de budgets de santé territoriaux co-construits avec les acteurs locaux.
- Redéfinition des priorités de financement vers la médecine de proximité et la prévention.

Territorialiser les politiques de santé

- Planification locale des besoins et des moyens.
- Conférences de santé régionales décisionnaires.
- Adaptation des normes aux réalités rurales, ultramarines et urbaines.

Réconcilier l'hôpital et la ville

- Passerelles de formation et de pratique entre les deux secteurs.
- Intégration des soins dans un parcours global, coordonné par territoire.
- Mutualisation des ressources humaines et des données.

Massifier la prévention et l'éducation à la santé

- Création d'une Agence nationale de la prévention indépendante.
- Programmes éducatifs dans les écoles, entreprises et médias.
- Accès élargi aux bilans de santé gratuits et aux psychologues de premier recours.

Assurer l'égalité réelle d'accès aux soins

- Régulation de l'installation des médecins.
- Déploiement de maisons de santé dans chaque bassin de vie.
- Tiers-payant intégral pour les soins essentiels dans les zones sensibles.

Simplifier, numériser intelligemment, et écouter les territoires

- Plateformes uniques et unifiées d'accès aux services de santé.
- Consultation systématique des professionnels et patients lors de toute réforme.
- Création de conseils de santé citoyens à l'échelle locale.

La santé comme pilier de la République de demain

Un pays qui soigne mal est un pays qui se défait.

Le délitement de notre système de santé n'est pas une simple question de logistique ou de gestion. C'est **le reflet d'un rapport à l'humain, à la solidarité, au bien commun**. Dans cette crise de la santé se joue, en filigrane, une crise de la démocratie, de la confiance, et du vivre-ensemble.

Réparer notre système de santé, ce n'est pas seulement « améliorer les hôpitaux » ou « recruter plus de médecins » : c'est reconstruire un **modèle de société solidaire**, où chaque individu, quel que soit son âge, son revenu ou son lieu de vie, peut être soigné dignement.

Ce grand chantier exige une vision claire, du courage politique, et une participation active des soignants comme des citoyens.

C'est à ce prix que **nous pourrions restaurer la promesse républicaine de santé pour tous** — et redonner du souffle, du sens et de la justice à notre pacte social.

Conclusion générale

Lever les contradictions, réparer la France

Ce livre est né d'un constat aussi simple que brutal : la France est un pays aux talents immenses, aux ressources puissantes, aux valeurs profondes — mais elle est entravée, paralysée, abîmée par ses propres contradictions.

À travers onze chapitres, nous avons arpenté les failles d'un pays qui, tout en se proclamant modèle de justice, d'égalité et d'innovation, se trouve trop souvent dans l'incapacité d'incarner concrètement ses idéaux.

Ce n'est pas la France que nous rêvons. Ce n'est pas celle que nous méritons.

Un pays pris dans un entrelacs de paradoxes

À chaque niveau de notre système, nous avons identifié les mêmes symptômes :

- Des **objectifs généreux**, souvent légitimes, mais jamais suivis d'une mise en œuvre cohérente.
- Des **réformes empilées** les unes sur les autres, sans vision d'ensemble ni évaluation sérieuse.
- Des citoyens **de plus en plus fatigués**, désabusés, démobilisés face à des institutions sourdes à leurs réalités.
- Une démocratie **formelle mais fragile**, où l'abstention et la défiance gagnent du terrain.

Notre économie est puissante sur le papier, mais **ralentie par une fiscalité illisible et décourageante**, une administration surdimensionnée, et une culture du risque bridée par l'État lui-même.

Notre modèle social est généreux en théorie, mais **incapable de corriger les inégalités qu'il prétend combattre**, et souvent injuste envers ceux qui travaillent dur, paient leurs charges, et ne demandent rien d'autre qu'un État qui les respecte.

Notre école est censée être l'ascenseur républicain, mais **elle reproduit les inégalités sociales à une échelle désormais intolérable**.

Notre justice est un pilier de la République, mais **elle est lente, désorganisée, et source de frustration plus que de réparation**.

Notre État prétend incarner l'intérêt général, mais **il multiplie les couches, les normes, les agences, les complications jusqu'à l'absurde**, au point de devenir son propre frein.

Nos politiques écologiques affichent des ambitions planétaires, mais **elles pénalisent d'abord les plus modestes**, tout en subventionnant les plus pollueurs.

Nos politiques d'intégration, d'immigration et de sécurité semblent **improvisées, contradictoires, inefficaces**, abandonnant des pans entiers du territoire à la violence ou à la défiance réciproque.

Notre rapport à l'entrepreneuriat, enfin, est peut-être **le symptôme le plus flagrant de notre incapacité à encourager la création** : celui qui veut créer en France est trop souvent soupçonné, taxé, contrôlé, découragé.

Un fil rouge : l'absence de continuité, de clarté et de courage

Le problème n'est pas que la France manque d'idées. Elle en a toujours eu. Elle fourmille d'intelligences, de débats, d'expérimentations, d'institutions.

Le problème est que nous **refusons d'affronter nos contradictions avec cohérence et courage**. Nous refusons de faire des choix nets. Nous

préférons l'ambiguïté permanente, le compromis mou, la communication sans conséquence.

Chaque gouvernement détricote ce que le précédent a entrepris. Chaque réforme est lancée sans évaluation, modifiée avant d'avoir été testée, vidée de son sens par l'instabilité réglementaire.

Nous avons remplacé le sens par la complexité. L'action par la norme. Le courage par l'ambiguïté.

Et c'est cela qui rend les citoyens fous : **ce n'est pas qu'il y ait des problèmes. C'est qu'ils persistent depuis des décennies sans que personne ne semble capable de les affronter pour de bon.**

Mais la France n'est pas condamnée. Elle est prête. Elle a soif de clarté, de sincérité, de cap.

Ce livre ne s'est pas contenté de dresser un diagnostic. Il a proposé, à chaque chapitre, des pistes concrètes, inspirées de l'étranger ou de nos propres réussites, pour sortir de l'ornière :

- **Réformer notre modèle économique** en libérant les forces de production, en simplifiant la fiscalité, en misant sur l'innovation et la réindustrialisation.
- **Refonder notre pacte social**, en redonnant toute sa force à l'école, à la justice, à l'aménagement du territoire.
- **Alléger, stabiliser, moderniser l'action publique**, en instaurant une administration agile, responsable, proche du terrain.
- **Clarifier notre politique migratoire**, restaurer la sécurité, et assumer enfin une politique d'intégration juste mais exigeante.
- **Faire de l'écologie un projet global, juste, cohérent**, fondé sur des actes, non sur des injonctions contradictoires.

- **Revaloriser la culture, la langue, la mémoire**, non comme une nostalgie, mais comme les fondations d'une République vivante.
- **Faire du numérique un outil d'émancipation**, et non un facteur de relégation sociale.
- **Libérer l'entrepreneuriat** en simplifiant drastiquement la gestion, les charges, les démarches, en valorisant la prise de risque.

Toutes ces réformes sont possibles. Elles ne nécessitent pas un miracle.

Elles nécessitent une volonté, une cohérence, un cap, et le respect des citoyens.

Un cap pour l'avenir : efficacité, justice, liberté

Ce que propose ce livre, en creux, c'est une nouvelle vision pour notre République.

Une République **efficace**, parce qu'elle sait décider, simplifier, mettre en œuvre.

Une République **juste**, parce qu'elle ne laisse personne de côté, et que l'égalité des chances n'est pas une promesse creuse.

Une République **libre**, parce qu'elle fait confiance aux citoyens, aux créateurs, aux territoires, aux familles, aux associations.

Il est temps de restaurer **la responsabilité dans l'action publique**, de rendre des comptes, de mesurer les résultats, et de corriger ce qui ne marche pas, au lieu d'ajouter sans cesse de nouvelles couches.

Ce n'est pas un rêve. C'est une nécessité. Et c'est à portée de main.

La France est l'un des rares pays au monde à disposer d'autant d'atouts : sa jeunesse, son énergie, sa culture, son territoire, son système de santé, sa recherche, ses ingénieurs, ses artistes, ses entreprises, sa langue, son histoire.

Mais pour que tout cela ne se transforme pas en nostalgie, **il faut réinventer la manière dont nous pilotons ce pays.**

Le statu quo n'est plus tenable. Les blocages ne sont plus des détails : ils sont le nœud du problème. Et ils ne se régleront pas par des ajustements marginaux, mais par une **refonte cohérente de notre contrat collectif.**

Un appel à la mobilisation collective

À ceux qui dirigent, décident, légifèrent : **ayez le courage. Agissez. Ne cédez plus aux intérêts de court terme. N'ayez plus peur de penser long.**

À ceux qui entreprennent, enseignent, soignent, protègent : **tenez bon. Vous êtes la colonne vertébrale de ce pays. Vos expériences doivent guider les décisions.**

À ceux qui doutent, qui n'y croient plus, qui ne votent plus : **le renoncement n'est pas une solution. Exigez, interpellez, proposez, battez-vous.**

Réparer la France, ce n'est pas la renier. C'est la réconcilier avec elle-même.

Avec ce qu'elle est capable de produire de meilleur.

Avec ses promesses républicaines : Liberté, Égalité, Fraternité.

Avec ses citoyens, qui n'attendent plus des discours, mais des actes.

Ce livre est un appel, non pas à la nostalgie, mais à la réforme. Pas à la destruction, mais à la reconstruction. Pas au cynisme, mais à l'audace.

La France peut redevenir un modèle.

Mais **elle doit d'abord devenir cohérente avec elle-même.**

Et cela commence maintenant.

Conclusion éditoriale

Un engagement pour la clarté, l'action et la vérité

Ce livre n'est pas une œuvre théorique. Il n'a pas été écrit pour convaincre un camp, flatter une opinion, ou alimenter les clivages. Il est né d'un besoin impérieux de comprendre, de rassembler les faits, de sortir des postures idéologiques pour revenir à l'essentiel : l'efficacité, la justice, la cohérence.

Dans un pays comme la France, où les débats publics sont souvent saturés de passions, de dogmes, de tabous, il est devenu vital de restaurer un espace de réflexion lucide, dépassionnée, rigoureuse. C'est ce que ce livre a tenté d'incarner : une analyse honnête, étayée, structurée, suivie de propositions réalistes et applicables.

Ce n'est pas un programme politique. Ce n'est pas un manifeste partisan. C'est un **outil de travail pour la société tout entière** : pour les citoyens, pour les élus, pour les entrepreneurs, pour les enseignants, pour les fonctionnaires, pour ceux qui croient encore en la France et refusent de s'y résigner.

La France ne manque pas d'idées. Elle manque de mise en œuvre. Elle manque de clarté dans les objectifs. Elle manque de constance dans les choix. Elle manque de respect pour ses propres promesses.

Nous n'avons pas besoin de réinventer la République. Nous avons besoin de la rendre **fonctionnelle, accessible, vivante**.

Chaque chapitre de ce livre est une alerte, mais aussi un levier. Les leviers sont là. À nous de les actionner.

L'heure n'est plus aux constats. Elle est à la responsabilité. Et celle-ci est partagée.

Postface – Une œuvre, un engagement, un début

Écrire ce livre fut à la fois un exercice de lucidité et un acte d'engagement. Il ne s'agissait pas de dresser un simple réquisitoire contre les défaillances de notre pays, mais de rendre visibles les nœuds invisibles qui, lentement mais sûrement, étranglent l'élan français.

À mesure que les chapitres prenaient forme, une ligne directrice s'est imposée : la contradiction n'est pas une fatalité, mais un signal d'alerte. Elle nous indique ce qui doit être réformé, dépassé, guéri. Elle nous montre que ce qui coince dans notre système n'est pas toujours idéologique, mais souvent organisationnel, humain, psychologique. C'est un refus d'écouter, de simplifier, d'oser.

Ce livre, je l'ai voulu exigeant mais accessible, documenté mais vivant, critique mais toujours tourné vers l'action. Il n'y a pas de fatalité au déclin français. Il n'y a que des choix. Mauvais, ou bons. Courageux, ou lâches. Lucides, ou aveugles. Et c'est là que vous entrez en jeu, vous lecteur, citoyen, professionnel, élu, travailleur, étudiant, entrepreneur, parent, engagé ou hésitant.

J'ai conscience que certaines propositions sont ambitieuses, d'autres bousculent le confort des habitudes. Mais c'est le prix du mouvement, du progrès réel, de la réparation. Car oui, il faut réparer la France. Pas la rejeter. Pas la fantasmer. La réparer, pièce par pièce, structure par structure, jusqu'à ce qu'elle redevienne un pays à la hauteur de son peuple, de son histoire, et de ses promesses.

Il ne tient qu'à nous que ces pages ne restent pas lettre morte. Qu'elles deviennent des graines semées dans les esprits, dans les collectivités, dans les entreprises, dans les mouvements citoyens, dans les débats publics.

Je vous remercie, vous qui avez lu jusqu'ici, pour le temps, l'attention et la conscience que vous avez consacrés à ce travail. Et je vous invite, avec sincérité, à devenir acteur de ce que vous savez maintenant. Ce livre s'arrête ici. Mais l'action, elle, ne fait que commencer.

Bibliographie / Références et sources utilisées

Cette section peut être divisée en plusieurs sous-parties :

1. Rapports institutionnels et officiels

- Cour des comptes, rapports annuels et thématiques
- Sénat et Assemblée nationale : rapports d'information, missions d'enquête
- INSEE : études statistiques, publications économiques
- Ministères (Économie, Santé, Éducation, Intérieur, etc.) : rapports, bilans, données ouvertes
- Inspection générale de l'administration (IGA), IGAS, IGEN, etc.

2. Instituts de recherche, think tanks et fondations

- Institut Montaigne
- Terra Nova
- Fondation Jean-Jaurès
- Institut de l'entreprise
- France Stratégie
- OCDE
- Conseil d'analyse économique
- Observatoire des inégalités
- Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice

3. Sources académiques et universitaires

- Publications d'universitaires (articles, ouvrages, colloques)

- Revues spécialisées (Population et Société, Revue française d'administration publique, etc.)
- Thèses, mémoires, communications scientifiques

4. Presse nationale et spécialisée

- Le Monde, Le Figaro, Libération, Les Échos, La Croix
- Alternatives Économiques
- L'Obs, Marianne, Challenges
- Médiapart, France Culture, France Info, RFI (notamment pour les interviews et témoignages)
- LCP, Public Sénat (interventions politiques, débats)

5. Données et bases statistiques

- INSEE
- Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques)
- Eurostat
- OCDE Data
- Data.gouv.fr
- Banque de France

6. Témoignages et entretiens

- Témoignages recueillis directement dans le cadre du travail rédactionnel
- Récits publics issus de documentaires, podcasts, tribunes, forums professionnels



Qu'est-il arrivé à la promesse républicaine ?

Services publics en déroute, système éducatif fragmenté, santé à bout de souffle, impôts déconnectés du réel, normes kafkaïennes, centralisme étouffant, fracture territoriale béante, décrochage industriel, défis environnementaux ignorés...

Ce livre dresse un portrait sans fard d'une France qui vacille, piégée dans ses propres contradictions. Loin des discours aseptisés, il donne la parole aux invisibles, aux oubliés, aux acteurs de terrain qui chaque jour tentent de maintenir debout un pays fatigué de ne pas se réformer en profondeur.

S'appuyant sur des faits, des chiffres, des témoignages et une analyse exigeante, **ce manifeste citoyen** explore les racines de l'inefficacité administrative, les méandres d'un État devenu illisible, et les urgences démocratiques à relever.

Mais surtout, il ouvre des pistes concrètes. Pour renouer avec l'idéal d'une République juste, efficace et humaine. Parce qu'il n'est pas trop tard pour faire de la France ce qu'elle prétend être.

